

LES
DEUX FOUS

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS II.

1524

PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI HISTORIQUE

SUR LES FOUS DES ROIS DE FRANCE

PAR PAUL L. JACOB,

BIBLIOPHILE.

Livres nouveaux, livres vieux et antiques.
ETIENNE DOLET.



Illustré de douze magnifiques gravures sur acier.



PARIS.

P. MARTINON, LIBRAIRE, RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 4.

1845

1844

Y²

LES
DEUX FOUS

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS I^{er},

1524

PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI HISTORIQUE

SUR LES FOUS DES ROIS DE FRANCE

PAR PAUL L. JACOB,

BIBLIOPHILE.

Livres nouveaux, livres vieux et antiques.
ÉTIENNE DOLAT.



Illustré de douze magnifiques gravures sur acier.



PARIS.

Y²

P. MARTINON, LIBRAIRE, RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 4.

—
1845

1844

www.bnf.fr

eISBN : 9782329000565

Sommaire

[Page de Copyright](#)

[Page de titre](#)

[ESSAI HISTORIQUE SUR LES FOUS DES ROIS DE FRANCE.](#)

[CHAPITRE PREMIER.](#)

[CHAPITRE II.](#)

[CHAPITRE III.](#)

[CHAPITRE IV.](#)

[CHAPITRE V.](#)

[CHAPITRE VI.](#)

[CHAPITRE VII.](#)

[CHAPITRE VIII.](#)

[CHAPITRE IX.](#)

[CHAPITRE X.](#)

[CHAPITRE XI.](#)

[CHAPITRE XII.](#)

[CHAPITRE XIII.](#)

[CHAPITRE XIV.](#)

[NOTES ET DISSERTATIONS.](#)

LES
DEUX FOUS

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS II,

1524

PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI HISTORIQUE

SUR LES FOUS DES ROIS DE FRANCE

PAR PAUL L. JACOB,

BIBLIOPHILE.

LIVRES nouveaux, livres vieux et antiques.
ÉTIENNE DOLET.



Illustré de douze magnifiques gravures sur acier.



PARIS.

Y²

P. MARTINON, LIBRAIRE, RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 4.

—
1845

1844

Le roman historique *les Deux Fous* a paru pour la première fois au commencement de 1830. Il a été depuis réimprimé en différents formats; il a été traduit en plusieurs langues étrangères, et si le mérite d'un ouvrage doit avoir pour garant le succès qu'il a obtenu, on peut dire que ce roman est un des romans contemporains qui ont trouvé le plus de lecteurs et qui ont ému le plus de sympathies. La critique a loué presque sans restriction l'idée et la forme du livre, complété et amélioré dans les éditions successives ; mais entre les éloges qui sont venus de toutes parts à l'auteur, il n'en est aucun qu'il mette au-dessus de la lettre suivante, écrite par notre grand poète Victor Hugo , lors de l'apparition des *Deux Fous*:

« Savez-vous, mon bon et mon cher ami, que vous avez fait un bien beau livre? Je vous demande si vous le savez, parce qu'il y a en vous quelque chose de l'admirable simplicité de La Fontaine qui s'ignorait lui-même, et du génie aussi. Votre Caillette m'a touché, attendri, ravi. C'est idéal souvent, toujours réel et toujours beau. J'ai lu deux fois vos *Deux Fous*; ce n'est qu'une fois par fou, ce n'est pas assez; ils méritent mieux. Je vais les relire, et puis j'irai vous voir et vous dire que je vous aime du fond du cœur vous et vos livres, vos livres et vous. »

Une pareille lettre, et d'une pareille plume, est la plus précieuse récompense qu'un écrivain puisse attendre de ses travaux. C'est aussi la meilleure recommandation pour un livre, que l'honorable suffrage de Victor Hugo.





Clément Marot dédia son beau livre
Au roi François, qui fut son Apollon ;
Et Rabelais, d'humeur gaie et délivre,
Au cardinal Odet de Châtillon :
Faut qu'un auteur à Mécénas se livre.
Or, moi petit, qui n'ai connu de fait
Roi, cardinal, (ce dont suis satisfait !)
Veux dédier, d'un cœur fidèle et munde,
Ce Livre mien, hélas ! trop imparfait,
A Toi que j'aime et que mieux j'aime au monde.



ESSAI HISTORIQUE SUR LES FOUS DES ROIS DE FRANCE¹.



On peut dire, sans crainte d'erreur, que les fous d'office ont existé en même temps que les rois. Selon Rabelais : *les mathématiciens disent un même horoscope être à la nativité des rois et des sots*. Selon Régnier : *les fous sont, aux échecs, les plus proches des rois*.

Il ne faut pas cependant prendre au sérieux la plaisanterie du prédicateur Menot, qui, dans ses sermons de carême, s'autorise du texte des *Proverbes* de Salomon (*stultissimus sum virorum*, je suis le plus fou des hommes), pour déclarer que, si tous les fous qui ont vécu sur la terre formaient une danse, le grand roi Salomon donnerait le branle et porterait la marotte.

On comprend la prédilection des rois et des puissants pour les fous, qu'on regardait comme des oracles : « Par l'avis, conseils, prédiction des fous, vous savez quants princes, rois et républiques ont été conservés, quantes batailles gagnées, quantes perplexités résolues », dit Pantagruel à Panurge dans le troisième livre de Rabelais; puis, il explique les causes de la faculté prophétique des fous, en disant que, pour être *apte à recevoir bénéfice de divination*, il faut « s'oublier soi-même, issir hors de soi-même, vider ses sens de toute terrestre affection, purger son esprit de toute humaine sollicitude et mettre tout en nonchaloir; ce qui est vulgairement imputé à folie. » Hippocrate attribuait la folie à une inspiration divine; de là, le respect que l'antiquité accordait aux malheureux privés de raison : nous avons changé le temple en hôpital.

C'était un reste de paganisme qui se perpétuait dans la plupart des églises de France, sous le nom de *fête des fous*, scandaleuse orgie allégorique dans laquelle le pouvoir ecclésiastique tombait des mains de l'évêque dans celles du sous-diacre et de l'enfant de chœur, afin de rendre un moment la suprématie aux *pauvres d'esprit*, à qui l'Évangile promet le royaume des cieux. La morale de cette fête licencieuse et sacrilège devait être basée sur ce vieil apophthegme : « Les sages, voyant la faute des fous, se gardent d'y tomber. »

Cependant on aurait tort de croire que les fous d'office fussent véritablement des fous que la médecine eût revendiqués de notre temps; ce n'étaient d'ordinaire que des idiots de naissance ou des badins de profession; ces derniers surtout avaient la repartie vive, mordante et spirituelle; on les appelait *morosophes* ou fous-sages. Un gentilhomme de la cour de Henri III, ayant traité le sien de *roi des fous*, en reçut cette réponse pleine de sel et de sagesse : « Plût à Dieu que je le fusse, car j'espérerais commander à tel qui a plus de puissance que moi; mais je vois bien que je ne serai jamais grand seigneur, les places sont toutes prises! »

Les plus grands fous, en effet, n'avaient pas la marotte, et la confrérie du *Prince des sots*, ralliée sous la devise de la basoche : *le nombre des sots est infini* (*infinitus est stultorum numerus*), n'épargnait pas dans ses *soties*, les papes et les rois. Avant que le savant Erasme eût osé faire *l'Éloge de la Folie*, traduit dans toutes les langues et réimprimé cent fois, il eût été plus difficile de faire l'Éloge de la sagesse, qu'un philosophe mettait au rang des sciences occultes.

Il y avait autant de sortes de fous d'office que de caprices chez les seigneurs, qui cherchaient moins la récréation de l'esprit que celle des yeux : Esope, qui était réellement un bouffon fort amusant, n'aurait pas manqué d'acheteurs au moyen âge, où le mérite de sa bosse, de sa taille contrefaite et de sa figure hideuse eût réuni les suffrages des rois les mieux faits et des plus belles dames.

Car la laideur et la difformité étaient aussi recherchées pour un fou que l'intelligence chez un singe, la beauté du plumage chez un paon, et le jargon chez un papegai ou perroquet. Le plus horrible magot, qui le disputait en monstruosité aux diaboliques inventions de la sculpture chrétienne, avait le privilège d'être admis le premier dans la chambre royale, de parler à sa fantaisie sans attendre qu'on l'interrogeât, et de décocher impunément contre les plus nobles blasons les traits de sa méchanceté. Les crétins sont encore en Suisse l'objet d'une tolérance analogue, quoiqu'ils soient muets : hommes et femmes souffrent tout de ces êtres malfaisants qu'on croit favorisés du Ciel. Ainsi, le fou se permettait tout le mal possible sous la protection de son maître.

On choisissait donc, de préférence, des nains, des bossus, des nègres et les plus grotesques variations de l'espèce humaine : on sait quel rôle important jouent ces personnages dans les romans de féerie et de chevalerie, nains sonnant du cor, bossus récitant des ballades au souper, nègres

serviteurs des palais magiques. Ces malins commensaux du manoir féodal étaient toujours en rivalité avec les chiens de la vénerie, les oiseaux de la fauconnerie et les autres animaux domestiques, même les lions, que la châtelaine nourrissait de sa blanche main.

Cette rivalité ne se bornait pas à faire montre de la figure la plus épouvantable et de la grimace la plus fantastique. Un fou d'office *bien appris*, sautait et gambadait comme un singe, jouait de la cornemuse, de la trompette et du rebec pour égaler la musique du rossignol; jetait un luxe de paroles pour n'avoir rien à envier à la pie babillarde ; savait par cœur des motets, des oraisons , des vers, des *adevineaux* ou énigmes à deviner, des *lais* ou contes joyeux, tout cela, afin de mettre en relief sa supériorité sur le lévrier fidèle qui couchait au chevet de son maîtres, sur le faucon que la dame du lieu faisait elle-même voler, sur la haquenée que montait cette *gente damoiselle* dans les chasses et les voyages.

Ces talents divers du fou d'office n'étaient pas, comme son corps ridiculement bizarre, l'œuvre de la nature, qui cependant, au rapport de Bodin, fait qu'*un frénétique par le latin sans l'avoir jamais appris* : un fou de bonne maison était élevé avec autant de soins, de peines et de frais qu'un âne savant, excepté qu'à son entrée dans une ville il ne payait pas le *truage* ou la taxe en monnaie de singe, c'est-à-dire avec une chanson ou avec une gambade, redevance imposée au bateleur conduisant un singe.

Le fou avait un *gouverneur*, ainsi que le chenil, des *valets de chiens*; il était servi des meilleurs morceaux à table, ainsi que les éperviers et les paons dans l'*oisellerie* ; il étudiait les tons, les sauts, les reparties, les chansons, ainsi que les perroquets, les pies, les corneilles en cage; il recevait même en punition les écrivains, et il allait faire pénitence *aux cuisines*, en compagnie des valets.

Au bon vieux temps, on instruisait les fous de même que les bêtes, pour les vendre ou pour se divertir. Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, s'exprime ainsi dans ses *Serées* au sujet d'un idiot que *Dieu ayant créé et mis au monde, avait laissé là* : « Ce serviteur était d'une famille et d'une race dont tous étaient honnêtement fous et joyeux; et outre, tous ceux qui naissaient en la maison où ce serviteur était né, encore qu'ils ne fussent de sa ligne, venaient au monde fous et si l'étaient toute leur vie; tellement que les grands seigneurs se fournissaient de fous en cette maison, et par ce moyen elle était de grand revenu à son maître. » Cette singulière école de

fous avait la vogue sur la fin du seizième siècle, à l'époque où Henri III accaparait tous les petits chiens de Paris.

Il suffisait qu'un fou d'office tînt les promesses de son nom; soit qu'on dérive ce nom de $\phi\upsilon\lambda\omicron\varsigma$, tête aiguë, parce que la conformation étroite et conique de la tête est le signe de l'absence de cervelle; soit qu'on le tire du latin *follis*, soufflet, parce que la tête d'un fou est pleine de vent et de billevesées : on ne soutenait pas une thèse en Sorbonne pour avoir droit de porter les insignes de maître ès folie, savoir : le bonnet à longues oreilles et à crête de papier, la marotte au poing, la vessie à la ceinture, et la livrée aux couleurs d'un maître, toute résonnante de grelots.

Les ordonnances des rois défendaient aux roturiers l'usage de certaines étoffes et de certaines fourrures réservées à la noblesse; les chevaliers seuls chaussaient les éperons dorés; les manants ne chevauchaient que des mules ou des roussins; les demeures des nobles se distinguaient par des tours, des girouettes, des colombiers, des fossés et autres attributs que la cabane du laboureur et le pignon du bourgeois auraient craint d'usurper ; mais tout le monde avait licence de prendre un fou à sa solde.

Cependant le concile de Paris, en 1212, réforma les abus des mœurs ecclésiastiques, et fit la guerre aux fous que les évêques entretenaient dans leur maison épiscopale pour se donner à rire. Le rire n'est-il pas le *propre de l'homme* ? Or, les rois, qui ne se dérident pas souvent au milieu des noirs soucis de la couronne, ont plus de peine que leurs sujets à trouver un peu de ce rire qui fait tant de bien et qui naît de lui-même sur les lèvres du gueux se chauffant au soleil. Les rois, pour distraire leurs ennuis et leur oisiveté, s'étaient entourés des fous les plus *innocents* et les plus habiles, qui s'efforçaient de réveiller une gaieté morte, et qui ne produisaient d'ordinaire que la pitié ou le dégoût.

Quelle devait être la condition abjecte et pourtant enviée de ces créatures qui n'avaient plus à eux une pensée, un sentiment; qui riaient de bouche lorsqu'ils avaient des larmes au fond de l'âme ; qui se voyaient ravalés au niveau des chiens et des singes; qui ne pouvaient espérer ni famille ni amis ; qui vivaient et mouraient au bruit moqueur de leurs grelots? Sans doute, il s'est rencontré plus d'une fois un cœur d'homme abattu d'indignation sous le déguisement d'un fou; sans doute, une main qui aurait bien tenu la garde d'une épée s'est crispée sur le manche d'une marotte, et plus d'une fois le fou a craché sa honte au front du roi.

L'histoire, qui a daigné s'occuper des cartes de Charles VI, de l'arbalète de Charles VII, de la vénerie de Louis XI, de la paume de Charles VIII, et des amusements favoris de nos rois de France, n'a pas écrit les fastes de tous leurs fous : c'est une grave omission dans l'*Art de vérifier les dates*, et dans la *Généalogie des grands Officiers de la Couronne de France* ; car il semble, en mainte circonstance, que le fou d'office était caché malicieusement sous le manteau royal.

On connaît seulement les noms de THÉVENIN, sous Charles V; de CAILLETTE et TRIBOULET , sous Louis XII et Françoise I^{er} ; de BRUSQUET et de THONI, sous Henri II, François II et Charles IX ; de SIBILOT, sous Henri III ; de MAITRE GUILLAUME et de CHICOT, sous Henri IV; d'ANGOULEVENT et de l'ANGELY, sous Louis XIII et Louis XIV. Voilà bien des interrègnes dans le royaume de la folie, qui commence, d'une manière certaine, à Charles le Sage.

Ce prince aimait l'entretien des fous, « et cette récréation prenait, dit son historiographe Christine de Pisan, afin que soin de trop grande occupation ne pût empêcher le sens de sa santé. » Après son lever et sa prière à Dieu, le bon roi Charles, avec ses serviteurs, raconte la même historiographe, « par bonne familiarité se truphait de paroles joyeuses et honnêtes, par si que sa douceur et clémence donnait hardiment (hardiesse) et audace, même aux moindres, de hardiment deviser à lui de leurs truphes (folies) et ébattements, quelques simples qu'ils fussent ; se jouait de leurs dits et leur tenait raison. »

Les fous de Charles V étaient ses *plus privés* ou ses *familier*, comme est qualifié Louis Mulier, ménétrier de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, dans un état des domestiques de ce duc. Le fou savait se rendre indispensable par son adresse à flatter les goûts et les passions de son seigneur, par ses horoscopes, ses épigrammes, ses bouffonneries et ses *truphes* : le mot de *mystification*, qui a un sens absolument semblable, ne fut inventé que quatre siècles plus tard, en l'honneur du *petit Poinsinet le mystifié*.

Charles V, ayant perdu son fou, écrivit à la ville de Troyes de lui en fournir un autre, *suivant la coutume* ; d'où il paraît que la Champagne, caractérisée par ce fameux proverbe : *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes*, avait le privilège d'approvisionner de fous le roi de France, comme plus tard les jésuites s'attribuèrent le droit de lui donner des confesseurs. On disait alors *la nience de Châlons*, pour la

niaiserie par excellence; mais la Champagne, quoique déjà illustrée par son comte Thibaut et ses trouvères, n'avait pas imposé silence au proverbe par la naissance de La Fontaine et de Racine.

Le fou que regrettait Charles le Sage fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois, où son tombeau n'existait plus du temps de Sauval, qui en décrit un autre du même genre qu'on voyait à Saint-Maurice de Senlis avec cette épitaphe :

« Ci gyl Thevenin de Saint Legier,
Fol du roi nostre Sire,
Qui trepassa le onzième jour de juillet,
L'an de grace MCCCLXXV.
Priez Dieu pour l'ame de ly. »

Ce tombeau était formé d'une pierre de liais, longue de huit pieds et demi sur quatre et demi de large, gravée en creux et offrant l'image du mort. Thévenin est couché, en habit long : il a pour coiffure une calotte à houppe et sur les épaules un froc à capuchon ; il tient une marotte en main et porte deux bourses sur l'estomac ; les pieds sont nus, et imités en incrustation d'albâtre ainsi que le visage. A l'entour de cette tombe , on a sculpté , avec le travail le plus minutieux, une foule de petites figures dans des niches. Les bourses et la marotte représentaient les armes parlantes des fous, qui ne l'étaient qu'à beaux deniers comptants.

Au reste, sous Charles le Sage, les fous en titre d'office étaient au nombre des officiers de toute maison princière : Jean, duc de Berri, frère du roi, qui mourut en 1416, fut accompagné solennellement, à ses obsèques, par ses fous vêtus de deuil.

Charles VI, qui régna en démence pendant plus de trente ans, devait se plaire avec ses fous, dont les noms ne sont pourtant pas venus jusqu'à nous, comme ceux de sa *petite reine* Odette de Champdivers et de son peintre de cartes, Jacquemin Gringonneur; néanmoins on ne peut douter de la faveur particulière qui multiplia les porte-marottes sous le règne d'un fou *frénétique*.

Les courtisans inventaient, à l'envi, des jeux et des plaisirs pour dissiper la sombre frénésie du malheureux roi qu'une funeste mascarade avait privé

de sa raison, lorsque, dans le ballet des Sauvages, le feu prit à ses vêtements enduits de poix-résine, et mit sa vie en danger. Depuis cette lugubre *mômerie*, si Charles entrait en fureur, des valets déguisés et masqués apparaissaient pour l'enchaîner; s'il retombait dans son habituelle et morne tristesse, une damoiselle, un page, un fou, avaient mission de lui faire compagnie et de servir à ses *ébattements*. Mais que pouvaient les facéties d'un fou d'office sur la triste et inerte préoccupation d'un fou véritable ?

Charles VI était poursuivi partout du spectre de la folie : ouvrait-il un missel enluminé, il retrouvait sur les encadrements coloriés des prières la scène de la *Danse macabre*, où la Mort fait *baller* le fou vers la tombe ; agitait-il ses cartes peintes et dorées, il rencontrait encore le portrait d'un fou que des enfants assaillent à coups de pierres; enfin, s'il détournait les yeux, c'était pour les reporter sur son fou, accroupi au coin du foyer éteint, et dorlotant sa marotte à l'instar d'une nourrice.

Ce fut peut-être un des fous de Charles VI, que ce *Seigni Joan* qui vivait un siècle avant Caillette, le fou de Louis XII, selon *la Nef des Fols du monde*, imitation d'un ouvrage allemand, imprimé pour la première fois vers 1494. Rabelais, qui appelle le *seigneur Joan fol insigne de Paris, bisayeul de Caillette*, en fait le héros d'une aventure digne des jugements de Sancho dans l'île de Barataria, et curieuse surtout comme preuve de l'autorité qu'avait autrefois le conseil d'un fou.

A Paris, devant la boutique d'un rôtisseur du Petit-Châtelet, un faquin ou portefaix mangeait son pain à la fumée succulente du rôti; le rôtisseur le laissait faire, sans mot dire. Mais, quand tout le pain fut mangé, le rôtisseur happe au collet l'amateur de fumée, et le somme de payer la fumée qu'il a prise. Grande altercation : le portefaix s'écrie que la fumée qui s'échappe dans la rue appartient à tout le monde; le rôtisseur réplique avec menaces que la fumée de son rôti n'appartient qu'à lui, et qu'il est seul maître de la donner ou de la vendre.

Le *badaud peuple de Paris* accourut de toutes parts, et là se trouva Seigni Joan le fol, *citadin de Paris*. Ce vénérable fou (*Seigni* peut bien dériver de *senior*, vieillard) avait sans doute acquis une fortune honnête en exerçant à la cour son métier lucratif, et son ambition se bornait à jouir en paix des droits et privilèges de bourgeoisie en la bonne ville de Paris.

« Faquin, dit le rôtisseur au portefaix, veux-tu dans notre différend accepter pour juge ce noble Seigni Joan ? »

Le portefaix y consentit, et Seigni Joan, après avoir entendu les parties, ordonna au portefaix de tirer de son escarcelle quelques pièces d'argent ; celui-ci soupira en présentant un tournoi de douze deniers ; alors Seigni Joan prit le tournoi, le pesa sur son épaule gauche pour juger s'il était de poids, le fit sonner dans la paume de sa main gauche pour vérifier s'il était de bon aloi, et l'approcha de la prunelle de son œil droit pour voir s'il était bien marqué. Le peuple attendait en silence le résultat du jugement, qui d'avance réjouissait le rôtiisseur et désespérait le portefaix.

Enfin Seigni Joan, « en majesté présidiale, tenant sa marotte au poing comme si fût un sceptre, et affublant en tête son chaperon de martres-singesses à oreilles de papier fraisé », toussa deux ou trois fois à l'imitation de Messieurs du Parlement, et rendit son arrêt en ces termes : « La Cour déclare que le portefaix qui a mangé son pain à la fumée du rôti, a payé civilement le rôtiisseur avec le son de l'argent; ladite Cour ordonne que chacun se retire en sa chacunière, sans dépens et pour cause. »

Charles VII avait trop de générosité chevaleresque et d'aimable galanterie pour se plaire avec les fous, quoiqu'il perdit son royaume le plus gaiement du monde, suivant le reproche que lui adressa un de ses capitaines, lorsque les Anglais le dépouillaient de ses villes et de sa puissance ; il négligeait l'honneur et l'intérêt de la couronne pour se livrer aux divertissements des tournois, des danses, des festins, des mascarades et de la chasse ; ce ne fut pas un fou d'office qui le fit rougir de son insouciance, ce fut *la plus belle entre les belles*, Agnès Sorel, qui réveilla en lui le sentiment de la royauté et de la patrie : la France fut sauvée.

La passion de Charles pour Agnès était si entière et si exclusive, que les facéties d'un bouffon eussent semblé déplacées dans la petite cour de Bourges, où tout n'était que tendresse et volupté : le cliquetis des grelots et des vessies aurait désagréablement troublé l'harmonie des luths et des vers qui célébraient l'amour parfait, tandis que la guerre étrangère promenait ses pavillons autour de la retraite de Charles et d'Agnès : alors le roi était le fou, et son sceptre se métamorphosait en marotte. Le poète royal Alain Chartier héritait de l'office de Seigni Joan.

Alain Chartier, qui avait une telle renommée de laideur que Marguerite d'Écosse ne fit que la confirmer en le baisant sur la bouche *à cause des belles choses issues d'icelle*, réunissait toutes les qualités du nain et du *fol-sage*. On peut le regarder comme le premier *poeta regius*, titre équivoque remis en vigueur sous Louis XII, et traduit littéralement par *fou du roi*. De

tous temps *poète* et *fou* furent synonymes, si l'on en croit Ménage, qui se piquait d'être poète.

Après la mort de sa *mie* Agnès, Charles VII rentra en possession de ses États, et les fous ne reconquirent pas leurs prérogatives. Charles, opprimé par ses ministres, menacé par son fils et consumé de regrets amoureux, devint vieux et triste avant l'âge, malgré les tentatives de ses serviteurs pour le distraire de sa mélancolie : il jouait aux échecs, tirait de l'arbalète, entendait trois messes par jour, et, quand il prenait ses repas, « toujours y était son médecin et de ses gens et valets de chambre honnêtes, qui parlaient de joyeusetés ou d'histoires anciennes, où il prenait plaisir. Mais l'histoire ajoute : Il n'avait cure des fols-sages. »

Louis XI, le plus gai et le plus terrible des rois de France, avait autant de fous que de familiers, car il attachait volontiers à son service quiconque se signalait par une repartie fine et imprévue : de là le grand nombre de secrétaires qu'il a employés. On lui agréait mieux par un mot de folie qu'en cent de sage *prudhommie*.

Un jour qu'il voulait faire écrire à la hâte, il aperçut un petit *scribe* qui avait son *gallemard* ou écritoire pendu à la ceinture, et il lui ordonna de rédiger la dépêche ; mais le clerc, en tirant sa plume, laissa tomber des dés à terre : « A quoi sert cette dragée ? demanda le roi.

— Sire, répondit l'écrivain avec effronterie, c'est un *remedium contra pestem* (remède contre la peste).

— Viens ça, reprit Louis XI, tu es un gentil paillard, tu es à moi. » Brantôme termine ainsi l'anecdote : « Et le prit à son service, car ce bon prince aimait fort les bons mots et les esprits subtils. »

Louis XI avait mis à la porte l'étiquette des cours pour faire accueil à la joviale liberté de la bourgeoisie : son médecin Coictiers, son barbier Olivier Ledain, son conseiller Doyac, son astrologue Angelo Catho, et son *compère* le grand-prévôt Tristan l'Hermite étaient des fous plus ou moins plaisants, qui devaient leur fortune à des boutades malicieuses, à des contes licencieux et à des *gaietés* hardies. N'était-ce pas lui-même un bouffon sans rival, que ce roi redoutable, qui, ayant fait couper la tête de maître Oudard de Bussy, conseiller au Parlement, *afin qu'on connût bien cette tête*, la fit *atourner d'un beau chaperon fourré*, et l'exposa sur le marché d'Hesdin, *là où il préside*, écrivait-il à M. de Bressuire?

On devine que les fous d'office étaient bien au-dessous de ces royales plaisanteries, et le seul qui ait mérité une mention par son malheureux sort

n'est pas plus nommé que les victimes obscures sacrifiées à la défiance de ce sanglant politique.

Louis XI ayant fait mourir son frère, le duc de Guienne, *par gentille industrie*, dit Brantôme, eut l'adresse de se soustraire au soupçon, et de s'assurer du secret par le meurtre de l'empoisonneur, l'abbé de Saint-Jean-d'Angely, qui fut étranglé dans sa prison ; mais le remords survécut au crime, et le roi, priant un jour devant Notre-Dame de Cléry, qu'il nommait sa bonne patronne, s'oublia jusqu'à se reprocher tout haut le fratricide. Son fou était auprès de lui, et ce fou,¹ *duquel il ne se doutait pas qu'il fût si fol, fat, sol qu'il ne pût rien rapporter*, lui redit la litanie en présence de tout le monde, à son dîner. Le courage était grand d'oser chagriner et embarrasser Louis XI !

Ce fou, qui répétait souvent que le roi avait fait mourir son frère, *passa le pas comme les autres*, à quelque temps de là, et Louis XI retint depuis cette vérité que lui avait apprise l'expérience : « Il ne fait pas bon se fier à ces fols, qui quelquefois ont des traits sages, et disent tout ce qu'ils savent ou bien le devinent par quelque instinct divin. » Louis XI ne se confessa plus devant témoins : il devait d'ailleurs se défier des fous de cour, en se rappelant que *le Glorieux*, bouffon du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, avait conseillé à son maître de retenir le roi de France prisonnier à Péronne.

Avant cette époque, vivait un autre fou qui ne portait pas la livrée du métier et qui ne se vendait pas à un seul maître, mais allait de l'un à l'autre, selon qu'*on le défrayait et payait ses dépens*; il s'attachait, pour un temps, à la suite des princes et des gentilshommes que ses bons mots, ses tours et ses larcins égayaient en *loyer* d'une libérale hospitalité. Montbleru, dont les faits et gestes furent narrés peut-être par Louis XI lui-même, encore dauphin, aux veillées de la cour de Bourgogne, paraît avoir servi de modèle au fou de Henri, III, ce Brusquet, qui vidait son Imaginative pour remplir sa bourse, et qui ne se piquait pas de délicatesse dans les expédients qu'il mettait en œuvre. Montbleru était une sorte de fou libre, de jongleur et de parasite à tout écot, type de ces mystificateurs du siècle dernier, toujours prêts à se faire un jouet des sots aux dépens desquels ils vivaient, choyés et applaudis sur la foi de leur réputation, bien ou mal acquise.

Montbleru, qui passait à la foire d'Anvers *en la compagnie de monseigneur d'Étampes*, rencontra maître Imbert de la Plaine, maître Roulant Pipe et Jean Letourneur, gentilshommes flamands, qui lui firent

bon accueil, et *pour ce qu'il est plaisant et gracieux comme chacun sait*, le prièrent de venir loger avec eux, en lui disant *qu'ils feraient la meilleure chère de jamais* ; ce que Montbleru accepta de bonne grâce. Or, il arriva que ces gentilshommes séjournèrent à Anvers plus qu'ils ne pensaient, et comme chacun n'avait apporté qu'une chemise sur son corps, cette chemise fut bientôt sale, ainsi que le bonnet de nuit ou *couvre-chef* dont chacun s'était pourvu en quittant la cour de Bourgogne. Ces gentilshommes attendirent le samedi soir pour donner à la chambrière leurs chemises à blanchir, qu'on leur rendrait blanches le lendemain à leur lever. Les chemises furent blanchies et séchées au feu de la cuisine ; mais la chambrière s'étant absentée un moment, Montbleru, qui s'était levé avec le jour sous prétexte d'aller séparer les chevaux en querelle dans l'écurie, courut à la cuisine, prit les chemises, les cacha dans du foin et retourna se coucher. Le bruit du vol qui s'était commis vint aux oreilles des pauvres gentilshommes appelant leurs chemises à grands cris, pendant que Montbleru *fesait le dorme-veille*, et ronflait aussi haut que les cloches de paroisses sonnant le messe. Enfin ils empruntèrent à leur hôte des chemises *courtes et étroites et de bien dure et âpre toile*, et s'habillèrent si tard qu'ils manquèrent la messe du dimanche. Montbleru, qui avait promis de leur faire voir Dieu, les mena dans la cathédrale, où *il y a un Dieu sur âne*, c'est-à-dire un tableau représentant l'entrée de Jésus à Jérusalem : « Voilà Dieu ! leur dit-il ; vous ne ferez jamais de voir Dieu céans à quelque heure que ce soit. » Montbleru voulut avoir l'absolution de sa tromperie, et il apitoya si bien les gentilshommes sur le sort du larron qui serait damné, disait-il, s'il n'obtenait le pardon de son méfait, qu'ils pardonnèrent de bon cœur à ce larron inconnu, en avouant qu'ils ne gagneraient rien à le damner pour trois méchantes chemises et trois couvre-chefs. Alors Montbleru changea de langage : « Par ma foi, je vous sais bon gré de la quittance que vous avez faite au larron de vos chemises, et je vous en remercie tous, car je suis le larron même qui vous déroba à Anvers. »

Brantôme range parmi les fous célèbres un larron plus audacieux que Montbleru, et dont le surnom était un synonyme de voleur, le poète Villon, qui deux fois courut risque de la potence et fut gracié par Louis XI, assez peu clément de sa nature d'homme et de roi. François Corbueil, dit *Villon*, en mémoire de ses *villonneries*, était un fou de l'espèce la plus rare, et ses deux *Testaments*, rimés sous l'influence d'une condamnation à mort, sont empreints d'une philosophie joviale et railleuse qui devançait le siècle.

Cependant Villon avait l'âme trop élevée et l'esprit trop indépendant pour se prêter à l'office de fou du roi, à moins qu'on l'eût forcé d'échanger le *collier* de corde contre un bonnet à grelots, la société des pendus au gibet de Montfaucon contre celle des courtisans sous les grilles de Plessis-lès-Tours. Bientôt il eût frappé de sa marotte le roi lui-même, et il aurait fait payer ses flatteries par des coups de massue : c'est ainsi qu'il se conduisit en Angleterre, où il avait trouvé un exil honorable auprès du roi Édouard V, *qui l'avait en grande privauté*. Édouard lui montra les armes de France en peinture dans sa garde-robe, et lui dit : « Vois-tu quelle révérence je porte à tes rois français? — Vous êtes avisé et curieux de votre santé, repartit Villon ; en voyant ces armoiries, vous éprouvez une peur si horripilante au ventre, que vous n'avez que faire des soins d'un apothicaire. »

Villon, banni d'Angleterre pour ce sarcasme imprudent, repassa en France, sans que la vieillesse l'empêchât de *follier* comme en son jeune temps. Il excellait à jouer le rôle du diable dans les *mystères*, et il se vengea cruellement de frère Étienne Tappecoue, sacristain de l'abbaye de Saint-Maixent, qui avait refusé à la troupe diabolique une chape et une étole pour *habiller Dieu le père*. Le malheureux Tappecoue, qui était allé à la quête, fut assailli par les joueurs, « caparaçonnés de peaux de loups, de veaux et de brebis; passementés de têtes de moutons, de cornes de bœufs et de grands havets de cuisine; ceints de grosses courroies, auxquelles pendaient grosses cimbales de vaches et sonnettes de mulets; aucuns tenant en main bâtons tous pleins de fusées; autres portant longs tisons allumés. » La jument, effrayée des hurlements, des cimbales et des artifices, s'enfuit à travers champs, et frère Tappecoue, qui tomba le pied droit entortillé dans l'étrier, fut traîné à *écorche-cul* par les haies, buissons et fossés, et mis en pièces, de telle sorte que la jument ne rapporta au couvent que le pied et le soulier du sacristain.

Là-dessus Villon dit à ses diables : « Vous jouerez bien, messieurs les diables, vous jouerez bien, je vous affie, ô que vous jouerez bien! »

Charles VIII, qui s'était proposé pour modèle de folie et d'héroïsme Alexandre, roi de Macédoine, préférait à des fous vêtus de soie et armés de marottes certains fous plus aventureux, habillés de fer et chevauchant la lance en arrêt. On ne lui connaît pas un seul *fou de séjour*, c'est-à-dire attaché à sa maison royale et couché sur l'état de ses officiers.

Son dédain pour les fous en titre d'office venait peut-être « de sa petite stature et débile complexion, » qui aurait pu prêter matière à quelque

maligne allusion fournie par la taille exigüe et l'apparence chétive de ces êtres incomplets; peut-être aussi la franchise téméraire d'un fou causa-t-elle la disgrâce du bonnet à grelots, s'il est vrai que Rabelais ait représenté Charles VIII sous les traits de Pichrocole, qui, « ne se contentant de son grand, très-ample royaume et si étendu, voulut avoir celui des Deux-Siciles et par ce moyen se faire couronner empereur de tout l'Orient. »

Une querelle s'élève entre des bergers et des *fouaciers* (marchands de galettes) : la guerre s'allume entre le roi Gargantua et le roi Pichrocole. Celui-ci, dont le nom indique le caractère bilieux et emporté, tient conseil avec ses généraux sur les opérations de la campagne; l'ambition et la flatterie font marcher si précipitamment les projets de l'assemblée, que déjà la France est subjuguée, l'Espagne est conquise, puis l'Italie, et la Turquie, et l'Asie, et le monde entier ; d'un mot, on force des villes, on détruit des armées, on traverse des mers, on franchit les colonnes d'Hercule. Voici Barberousse qui se rend esclave du vainqueur et se fait baptiser! voilà les biens et les terres des vaincus distribués aux compagnons du héros !

« Là présent était un vieux gentilhomme, éprouvé en divers hasards et vrai routier de guerre, nommé Echephron (c'est-à-dire qui a de la sagesse), lequel, oyant ce propos, dit : « J'ai grand'peur que toute cette entreprise sera semblable à la farce du pot au lait, duquel un cordonnier se faisait riche par rêverie; puis, le pot cassé, n'eut de quoi dîner. Que prétendez-vous par ces belles conquêtes? quelle sera la fin de tant de travaux et traverses? — Sera, dit Pichrocole, que nous, retournés, reposerons à nos aises. — Donc, dit Echephron, et si par cas jamais n'en retournez (car le voyage est long et périlleux), n'est-ce mieux que dès maintenant nous reposions sans nous mettre en ces hasards? »

Ce prudent avis, renouvelé de celui de Cynéas à Pyrrhus, fut-il adressé à Charles VIII par un fou, à qui la gloire n'avait pas tourné la tête? Ce bon petit roi qui *n'avait guère de sens*, au dire d'un chroniqueur, reconnut bientôt, après les malheurs de l'expédition d'Italie, qu'il eût sagement fait d'écouter le conseil de son fou.

N'est-ce pas à cette époque qu'il faut rattacher l'existence d'un fou célèbre, cité par Érasme dans cette phrase : *Caillette et Nago ont-ils jamais rien dit de plus sot ?* Le nom de Nago est le même que celui de *Nabo*, idole adorée anciennement en Palestine ; on le dériverait encore raisonnablement du bas latin *nago*, qui signifie *j'erre* ou *je chancelle*.

Louis XII, de qui l'humeur enjouée et les saillies piquantes contrastaient avec la gravité austère de sa *tant bonne femme* Anne de Bretagne, avait deux fous, Caillette et Triboulet, dont François I^{er} hérita ainsi que de la couronne de France.

Caillette, qui ne descendait probablement pas d'une folle appelée *Cailletia*, née à Gaète et vivant vers 1440, selon Jovien Pontan dans ses *Dialogues*, était fameux dès l'année 1498, puisqu'il est nommé et *pourtrait au naturel* dans le poème latin de Jacques Locher, intitulé : *Navis stultifera*, composé d'abord en allemand par Sébastien Brandt, et traduit en *rime française* par Pierre Rivière, édition de Paris, 1497, in-folio. Ce poème, plus remarquable par l'idée que par l'exécution, représente le monde comme un grand vaisseau où s'embarquent toutes les folies, pour se noyer en route ou arriver à bon port, sans que les fautes des passagers parviennent à compromettre le salut du navire, allégorie philosophique empreinte du génie allemand et imitée de la danse macabre.

La Nef des fols du monde offre le personnage de Caillette comme le patron des modes nouvelles qui furent adoptées à la fin du quinzième siècle. Sur la gravure, le costume de ce fou semble noir avec des taillades blanches, à l'espagnole; son pourpoint est déchiqueté, surtout aux manches; ses souliers le sont également; ses chausses serrées dessinent bien les formes de la jambe; il a les cheveux longs et frisés, la barbe rase, avec une chaîne d'or au col. La figure de Seigni Joan est en regard de celle-ci pour personnifier les anciennes modes qui étaient en usage avant le temps où « les hommes se prirent à se vêtir plus court que onc, ainsi comme on souloit vêtir les singes, et se mirent à porter si longs cheveux, qu'ils leur empêchaient le visage et les yeux; de plus, ils portaient de hauts bonnets sur leur têtes trop mignonnement, et des souliers à trop longues poulaines. Or, valets, même, à l'imitation des maîtres, et les petites gens indifféremment portaient des pourpoints de soie ou de velours, choses trop vaines et sans doute haineuses à Dieu. »

On doit rendre à Caillette une aventure que Bernier, dans l'*Histoire de Blois*, attribue à Triboulet, et que Bonaventure Desperiers a rapportée le premier dans ses *Nouvelles récréations et joyeux devis*.

Les pages avaient cloué l'oreille de Caillette à un poteau, et Caillette, qui pensait demeurer là le reste de sa vie, ne disait mot : un des seigneurs de la cour passe et le voit ainsi en conseil avec ce pilier; aussitôt il le fait dégager et s'enquiert des auteurs de cette malice pour les punir. Caillette, en son

idiotisme, répond oui à toutes les questions et promet de reconnaître le *perce-oreille*. On fait venir tous *ces gens de bien de pages en, présence de ce sage homme Caillette*, et on les interroge l'un après l'autre; mais chacun de nier effrontément. *Allez faire dire oui à un page quand il y va du fouet!* Caillette disait tout bas : « *Ce n'a pas été moi aussi!* » Enfin l'écuyer demande au dernier page qui restait s'il s'avoue coupable de ce méchant tour: « *Nenni, monsieur, je n'y étais pas!* » Alors Caillette, qui ne se souvenait plus de son oreille, s' imagine qu'on le somme de répondre à la même interpellation, et répète d'un air contrit : « *Je n'y étais pas aussi!* »

D'après cette anecdote racontée par un contemporain, Caillette devait être un fou sans mémoire et sans passion, une espèce de brute pétrie de bêtise et de bonhomie, un *marmouset* grotesque, amusant par sa simplicité idiote autant que par son accoutrement ridicule. Quant à l'étymologie de ce nom, qui a passé dans la langue, on balance entre *caillette*, petite caille qui se laisse prendre dans les filets où l'attire un miroir au soleil, *caillette*, tripe de veau ou de mouton qui sert à faire cailler le lait, et même *caillette* ou cauchoise, du pays de Chaux : l'analogie d'un fou avec une caille qui caquette sans cesse est frappante.

Ce nom-là s'employait au figuré, du vivant de l'individu qui le portait ; car Marot écrivait en 1515, que, s'il était jamais amoureux, il consentirait à être appelé *caillette*. Bèze, dans son Passavant, dit au président Lizet : « Si tu parlais ainsi, même en Sorbonne, tous tes confrères se riraient de toi comme d'une *caillette*. » Le proverbe traditionnel de Montpellier était *fou comme Caillette*; enfin ce passage de la *Satire Ménippée* ne laisse aucun doute sur l'origine de ce nom : « Et ce n'est pas sans cause que les autres nations nous appellent *caillettes*, puisque, nous, pauvres cailles coiffées (c'est-à-dire comme femmelettes) et trop crédules, les prédicateurs et sorbonnistes nous font donner dans les rets des tyrans. »

Aujourd'hui ce mot est une injure fort usitée à Paris pour désigner une personne indiscreète, frivole et babillarde; ainsi nombre de gens ne soupçonnent pas avoir un fou pour patron.

Triboulet, le second fou de Louis XII, est plus connu par les facéties qu'on lui a prêtées et qui en feraient presque un sage, si les inventeurs d'*ana* n'avaient pas seuls contribué aux frais de son esprit. Le nom seul de *Triboulet*, formé du vieux verbe *tribouler*, dont il ne reste que *tribulation* , atteste assez la fâcheuses situation de ce pauvre insensé à la cour. On lit dans Alain Chartier : « Aux bons les adversités viennent et sont foulés et par

fortune triboulés »; dans Froissard: « En Angleterre pour cette saison ils étaient tous triboulés et en mauvais arroi » ; et dans Paquier : « Triboule ménage », pour trouble ménage. Il est donc certain que ce nom n'est pas tiré du grec *triballos*, fainéant, ni de *triballe* , qui était synonyme de *rôtisserie* à Blois, ni du latin *triputa*, diminutif de tripe. *Triboulet* se traduirait bien par notre mot moderne de *souffre-douleur*.

« Loin d'être un de ces fous spirituels qui réjouissent par des bons mots, dit Bernier, bien instruit par la tradition de Blois, ou qui disent au hasard quelque chose de sentencieux, ce n'était qu'un pauvre hébété, natif du Foiz-lez-Blois. Comme les pages, les laquais et les enfants abusaient de sa misère, le roi Louis XII eut la charité de le commettre aux soins d'un gouverneur qui empêchait qu'on ne lui fit du mal. C'est pourquoi Michel Le Vernoy paraît employé, dans l'état de la maison du roi, en qualité d'aide et de gouverneur de Triboulet. »

C'est apparemment de ce gouverneur qu'il s'agit dans une nouvelles de Bonaventure Desperiers. Louis XII devait faire son entrée dans la ville de Rouen; Triboulet fut envoyé devant pour annoncer la venue du roi : n'était-ce pas un étrange ambassadeur ? Il était le plus fier du monde en se voyant sur un beau cheval caparaçonné de ses couleurs, et tenant sa *marotte des bonnes fêtes*; il piquait, il courait, il n'allait que trop. « Il avait un maître avec lui pour le gouverner. Eh ! pauvre maître, tu n'avais pas besogne faite ! Il y avait belle matière pour le faire devenir Triboulet lui-même. » Ce gouverneur lui ordonnait d'arrêter, et Triboulet, *qui craignait les coups (car quelquefois son maître lui en donnait)*, s'efforçait d'arrêter le cheval à grands coups d'éperons, haussant et secouant la bride. « N'arrêtez-vous pas? lui criait son maître en colère. — Le méchant cheval ! répondait Triboulet, je le pique tant que je puis, et encore ne veut-il pas arrêter ! »

On voit que les fous d'office étaient, comme les petits pages, sujets aux étrivières, et Triboulet , qui en avait une telle appréhension, ne redoutait pas moins le bruit de l'artillerie lorsqu'il accompagnait le roi à la guerre. Jean Marot l'a placé dans un coin du tableau où il peint le siège du château de Pescaire par les Français, dans l'expédition de Venise en 1509.

Triboulet, fol du roi, oyant le bruit, l'horreur,
Courait parmi la chambre en si grande frayeur,
Que, sous un lit de camp, de peur s'est retiré,

Et crois qu'encore y fut, qui ne l'en eut tiré.
N'est de merveille donc si sages craignent coups
Qui font telle trémeur aux innocents et fous!
Triboulet fut un fol, de la tête écorné,
Aussi sage à trente ans que le jour qu'il fut né,
Petit front et gros yeux , nez grand et taille à vôte (voûte),
Estomac plat et long, haut dos à porter hotte :
Chacun contrefesait , chanta, dansa, prêcha,
Et de tout si plaisant qu'one homme ne fâcha.

La présence de Triboulet à l'armée n'était pas extraordinaire alors, quoiqu'elle fût peu en rapport avec les scènes sanglantes et terribles de la guerre : la chevalerie opposait par là le rire à la mort, et affichait son mépris pour la vie; d'ailleurs on ne se battait pas toujours, et après les grands coups de lance, les petits coups de langue. Pendant la bataille de Cérisolles, en 1544, le marquis du Guast, lieutenant de Charles-Quint, crut un moment que la victoire était à lui, et, pour en transmettre la nouvelle à sa femme, il dépêcha son fou *en lui baillant armes et cheval et outre lui promettant deux cents écus* pour prix de sa commission; mais la chance tourna et les Impériaux furent battus. Le bouffon , fait prisonnier en chemin, fut amené devant le due d'Enghien, auquel il raconta l'objet de son ambassade, « Mais qu'est devenu le marquis? demanda le duc d'Enghien. —Je crois, répondit le fou, que le marquis a voulu gagner lui-même son argent, et qu'il est allé avant moi porter la première nouvelle de sa victoire. »

Le portrait que Jean Marot trace de Triboulet n'est pas plus flatteur que celui que Rabelais en a fait, lorsque Panurge, après avoir récité avec Pantagruel les litanies de ce *fol à vingt-cinq carrats dont les vingt-quatre font le tout*, le consulte pour savoir si lui, Panurge, doit se marier ou non.

Triboulet étant arrivé à Blois, on lui donna « une vessie de porc bien enflée et résonnante à cause des pois qui dedans étaient, plus une épée de bois bien dorée, plus une petite gibecière, faite d'une coque de tortue, plus une bouteille clissée pleine de vin breton et un quarteron de pommes. Triboulet ceignit l'épée et la gibecière, prit la vessie en main, mangea une partie des pommes et but tout le vin; Panurge le regardait curieusement et dit : « Encore ne vis-je onc fol qui ne bût volontiers et à longs traits. » Ensuite il lui exposa clairement son affaire; mais, avant qu'il eût achevé,

Triboulet lui appliqua un grand coup de poing entre les deux épaules, lui rendit en main la bouteille vide, le nasarda avec la vessie, et prononça cet oracle en branlant la tête : *Dieu! Dieu ! fol enragé, gare moine, cornemuse de Buzançai.*

Là-dessus il s'éloigna pour secouer sa vessie, en se délectant au mélodieux son des pois, et refusa d'ajouter un seul mot. Panurge l'ayant pressé de questions, le fou tira son épée de bois pour l'en frapper. « Bien fol est-il, dit Panurge, cela ne peut se nier; mais plus fol est celui qui me l'amena, et moi très-fol qui lui ai communiqué mes pensées. »

Alors Pantagruel interprète la prophétie à sa manière, en disant que Panurge est bien fou de se marier sur ses vieux jours, qu'un moine troublera son ménage et le rendra ridicule comme une cornemuse. Mais Panurge explique à son avantage les paroles de Triboulet, en se glorifiant d'être fou puisque *tout est fol*, en assurant que le moine ne sera qu'un moineau semblable à celui qui chérissait la Lesbie de Catulle, et en se réjouissant d'être prédestiné à ouïr les sons de la rustique cornemuse.

Triboulet avait acquis, par ses faits et gestes, une réputation si populaire qu'on disait proverbialement, pour témoigner le peu d'estime qu'on faisait de quoiqu'un : *Je m'en soucie comme de Triboulet.*

Triboulet ne fut sous Louis XII qu'un pauvre imbécile, toujours tremblant au claquement du fouet de son gouverneur, toujours en querelle avec les pages qui le bafouaient; mais sous François I^{er} il devient un personnage, il a son franc-parler sans crainte des étrivières, il siège dans le conseil du roi, il se moque de son maître et de toute la cour; c'est Diogène dans son tonneau, tenant tête à Alexandre.

Il faut avouer que les auteurs d'anecdotes ont habillé Triboulet de toutes les guenilles des fous et des badins de son siècle; ainsi, telle repartie dont on fait honneur à l'élève de Michel Le vernoy a été traduite de l'espagnol ou de l'italien. Il est donc certain que bien des folies ont passé sur le compte de Triboulet, qui leur a prêté la sauvegarde de son nom, de même que les anciens rhapsodes rendaient Homère responsable de leurs vers, et s'incorporaient à la gloire du chantre de *l'Iliade*. Cependant on peut citer quelques-unes de ces réponses attribuées à Triboulet comme des modèles du genre d'esprit qu'on attendait d'un fou en titre d'office; vienne ensuite Rabelais souhaiter l'institution des *Triboutinales*, fêtes en l'honneur des fous et de Triboulet.

Lorsque François I^{er} préparait sa triste campagne de l'année 1525, où il *perdit tout, fors l'honneur*, Triboulet assistait au conseil secret dans lequel on discuta l'entrée en Italie. Chacun proposant son avis sur le passage de l'armée: «Vous croyez, messires, avoir décidé à merveille? dit Triboulet, qui prit la parole aussi hardiment que le chancelier Duprat ou le conseiller Duvair; ces beaux avis ne me plaisent guère, car vous ne songez aucunement à l'essentiel. — Qu'est-ce? lui demanda sérieusement le roi. — L'essentiel n'est pas le moyen d'entrer en Italie, repartit le fou, mais le moyen d'en sortir, duquel personne ne parle. Voulez-vous que nous y restions? » L'historien Mathieu nomme *Amaril* l'auteur de cet avis.

Triboulet aurait dû ajouter, comme ce harangueur des États de la ligne : « Croyez-moi, et vous croirez un fol; » car il prophétisait sans le savoir, à moins que la prophétie ne soit postérieure à l'événement de la bataille de Pavie. Chez les Romains, les poulets prédisaient l'avenir, en concurrence avec les oracles : Triboulet fut contemporain de Michel Nostradamus.

Un grand seigneur, peut-être Bonnivet, ayant menacé le fou qui l'avait *blasonné*, c'est-à-dire raillé publiquement, Triboulet alla se plaindre à François I^{er}. « N'appréhende rien, lui dit le roi : quiconque aurait la hardiesse d'entreprendre contre toi, je le mènerais pendre un quart d'heure après ta mort. — Merci vous dirais, reprit Triboulet, s'il vous agréait de le faire pendre un quart d'heure avant qu'il me tue. »

Cette spirituelle saillie a été si souvent répétée en changeant de maître, que Triboulet, dans tous les cas, ne serait qu'un plagiaire.

Une autre fois, comme il passait avec un seigneur sur un pont dépourvu de parapet et d'accoudoir, le seigneur demanda en colère pourquoi on avait construit un pont sans y mettre de garde-fous : « Monseigneur, dit Triboulet, certes on ne savait que nous dussions passer par là. »

Ce trait serait plus vraisemblable si l'on avait dit, à cette époque, *garde-fous* au lieu de *garde-faux* qui est le mot primitif, soit qu'on ait sous-entendu le mot *pas*, pour *garde un faux pas*, soit que faux, dérivé de l'allemand, signifie défaut des côtes, parce que cette balustrade garantit le corps jusqu'à la ceinture. Au reste, l'anecdote est assez jolie pour avoir fait prévaloir *garde-fous* sur *garde-faux*.

Quoi qu'il en soit, les *actes facétieux* de Triboulet, comme nous l'assure Desperiers dans ses *Contes et nouvelles récréations*, divertissaient beaucoup le roi en lui procurant *quelque ébattement après son travail* ès

affaires du royaume. François I^{er} n'allait ni à la chasse, ni en voyage, sans être accompagné de son fou *marchant devant lui par les chemins*, et de temps à autre la voix aigre du bouffon lançait une plaisanterie qui mourait dans l'oreille du roi ou passait de bouche en bouche avec des éclats de rire approbateurs, selon l'accueil qu'elle avait reçu à sa naissance. Un sourire effleurant les lèvres du maître était pour tous les assistants un ordre tacite d'applaudir et de s'égayer; mais bien souvent, ce qu'on appelait une gentille *sornette emmanchée au bout d'un bâton*, ne touchait pas l'esprit soucieux et taciturne de François I^{er}, rêvant aux désastres de ses armées d'Italie et aux menaçants défis de Charles-Quint. Alors la plus fine épigramme de Triboulet ne produisait qu'un vain son à peine entendu et répété à peine par les pages désœuvrés. Les succès du fou dépendaient donc moins du mérite de ses bons mots que de la disposition du roi à les écouter.

Un jour, Triboulet *chevauchant* auprès du roi et *devisant de quelques sornettes*, le cheval qu'il montait lit entendre six ou huit fois un bruit irrespectueux *dont Triboulet fut fort courroucé*. Aussitôt il met pied à terre, ôte la selle du cheval, la met sur sa tête, et dit à François I^{er}, qui était de belle humeur : « Cousin, cousin, vous m'avez ce jourd'hui baillé le plus méchant cheval qui fut onc vu ; c'est un ivrogne ; quand il a bien bu, il ne fait que parler de la sorte. Par Dieu! en punition de ce, il ira à pied. Ah! ah! le vilain, il dit des choses mal sonnantes devant le roi. » A ces reproches, il ajoutait de grands coups de *massue* sur la croupe du cheval, qui n'en *parlait* pas moins haut. Il porta ainsi la selle, et conduisit le cheval par la bride pendant plus d'une demi-lieue, jusqu'à ce qu'il crut l'animal dûment corrigé.

Triboulet, suivant ce même conteur, son contemporain, inventait mille folies pour l'amusement du roi : tantôt il vendait son cheval pour avoir du foin; tantôt il revendait son foin pour avoir un cheval; car « il vécut toujours foliant jusqu'à sa mort. »

François I^{er} l'emmenait partout avec lui, même à l'église. Un jour, le roi allant à la Sainte-Chapelle pour entendre vêpres. Triboulet, armé de sa marotte, entra dans le sanctuaire, à la suite des grands officiers : au moment où le cortège royal arriva, un profond silence régnait dans l'église, et les chanoines rangés sur leurs stalles attendaient que le roi fût agenouillé devant son prie-Dieu pour commencer la cérémonie. Tout à coup l'évêque officiant entonna d'une voix éclatante le psaume *Deus in adiutorium meum*

intende, puis tous les chantres répondirent à plein gosier, *de sorte qu'on n'eût point ouï tonner céans*. Le chant grégorien, soutenu par le ronflement des orgues, gronda solennellement sous les voûtes de la Sainte-Chapelle; étourdi de cette musique, Triboulet se leva de son siège, courut à l'évêque et l'accabla de coups de poings.

L'évêque crie à l'aide, les chanoines interrompent leur psalmodie, les assistants croient que le diable a pris la forme de Triboulet; on vient au secours du pauvre prélat à moitié mort de peur; on retient le bras de son adversaire, qui frappait comme un possédé ; on conduit Triboulet devant le roi, que cette scène indécente avait irrité, bien que la comique fureur de son fou lui donnât sujet de rire.

« Méchant garçon, lui dit-il, pourquoi as-tu maltraité cet homme de bien? tu seras, pour ce fait, fouetté bellement, sans préjudice de l'enfer.

— Da, da! mon cousin, reprit Triboulet avec une gravité de juge siégeant sur les fleurs de lis, quand nous sommes entrés céans il n'y avait point de bruit, s'il vous souvient, et voilà que ce braillard a commencé la noise : c'est donc lui qu'il faut punir. »

François I^{er} demanda pardon pour son fou à l'évêque, qui l'excusa en faveur des paroles évangéliques : « Bien heureux les pauvres d'esprit, » Cette anecdote sacrilège fut assez publique pour qu'un auteur italien, le Domenichi, la mentionnât quelques années après dans un recueil de plaisanteries florentines, sans toutefois nommer Triboulet. Ne peut-on pas supposer que ce malicieux personnage usait de ses privilèges de fou royal pour bafouer les prêtres catholiques et causer un immense scandale que les premiers apôtres de la religion réformée eussent payé de leur vie? Nous voyons en effet, à la même époque, plusieurs fanatiques luthériens ou calvinistes insulter ou maltraiter le desservant à l'autel, et périr martyrs dans les flammes du bûcher.

Bonaventure Desperiers nous apprend que Triboulet, qui avait été *plus heureux que sage*, laissa beaucoup de regrets après lui. Sa mort eut lieu, sans doute, vers l'année 1537, puisque le poète latin Jean Vouté a composé l'épithaphe de ce fou célèbre, imprimée dans un volume de poésies en 1538. Cette épithaphe, dont le principal sel consiste dans le rapprochement des mots *vixi* (j'ai vécu) et *morio* (bouffon) équivoquant avec le verbe *morior* (mourir), n'est guère traduisible en français.

Vixi morio, regibusque gratus
Solo hoc nomine; viso non futurus
Regum morio sim Jovi supremo ?

Cela veut dire à peu près : « J'ai vécu fou, et j'étais cher aux rois parce seul nom; est-ce que le bouffon des rois ne peut pas devenir celui de Dieu? » Il y a encore une autre épitaphe latine qui n'est pas de meilleur goût. Un poète français rima et publia les *Lamentations et Complaintes de Triboulet, fol du roi, qu'il fait contre la mort*. Ce fut probablement le même auteur qui avait fait paraître précédemment la *Complainte sur la mort de Caillette*; la poésie avait elle-même besoin de quelques grains d'ellébore.

Cette date véritable de la mort de Triboulet (1535-1538) détruit un fait qui se trouve rapporté dans toutes les histoires de France, ainsi que dans tous les Ana qui présentent ce fou de cour comme vivant encore à la fin de l'année 1539.

En 1539, lorsque les Gantois se révoltaient contre la tyrannie impériale, Charles-Quint demanda un sauf-conduit à François I^{er} pour traverser son royaume, et le roi-gentilhomme lui accorda le libre passage à travers la France, sans avoir aucune intention de se venger d'un irréconciliable ennemi par une trahison. Dans cette circonstance, l'empereur fut aussi imprudent que son hôte fut généreux. Les avis ne manquèrent pas à François I^{er}, qui repoussait noblement toute insinuation perfide, et qui ne voulait plus se souvenir de sa captivité à l'Alcazar de Madrid. Charles V, de son côté, eut sans doute à résister aux conseils de sa noblesse castillane, lorsqu'il osa se remettre à la bonne foi de son ancien prisonnier. Triboulet, dit une tradition dont nous avons vainement cherché la source, écrivit sur ses tablettes le nom de l'empereur, dès que celui-ci eut mis le pied sur les terres du roi qu'il avait non-seulement vaincu à Pavie, mais encore provoqué dans un cartel où il l'appelait déloyal et félon.

« Mon cousin, dit Triboulet au roi, j'ai inscrit en ces tablettes les noms et qualités des plus grands fous qui soient au monde : voilà comment notre cousin l'empereur doit mener la danse, pour ce qu'il vient se rendre captif dans vos Etats, en expiation du traité de Madrid.

— Oui-dà, méchant garçon, penses-tu que je le retienne en chartre privée? reprit François I^{er}. A-t-il pas reçu une foi de gentilhomme, moyennant laquelle il est plus en sûreté dans mon royaume que dans le sien propre? Donc, n'impute à folie sa noble fiancée en ma chevalerie.

— J'attendrai, s'il vous plaît, pour effacer son nom, que vous l'ayez laissé honnêtement passer en Brabant. Après quoi, j'ôterai ledit nom pour y ranger le vôtre à la place. »

D'autres historiens donnent à cette anecdote une forme plus ingénieuse et plus vraisemblable. Lorsque l'on apprêtait à Paris les fêtes de l'entrée de Charles-Quint, François I^{er} fit apporter au Louvre les magnifiques présents qu'il destinait à l'empereur, et les étala aux regards avides de sa cour.

« C'est moult glorieusement recevoir notre cousin et sa césarée majesté, dit Triboulet en retirant son bonnet à grelots pour l'arborer au bout de sa marotte; je ne demeurerai point en arrière d'une si généreuse magnificence, et je veux aussi faire un don à l'empereur arrivant dans Paris.

— Eh ! quel don sera-ce? demanda le roi, qui craignait quelque impertinence de son fou.

— Vraiment, je lui donnerai mon bonnet comme au maître ès arts de la folie, puisqu'il vient se jeter pieds et poings liés aux bras de son ennemi.

— Trêve, monsieur du fou, interrompit François I^{er} en colère : l'empereur, se confiant à ma parole royale, n'a pas sujet d'appréhender qu'on le retienne.

— Je n'y trouve rien à redire, mon cousin; mais j'attendrai l'issue des choses pour savoir qui aura mon bonnet : vous ou bien l'empereur, à moins que tous deux en soyez coiffés en guise de diadème. »

Ces deux anecdotes ont probablement été fabriquées d'après celle qui met en scène la duchesse d'Étampes, excitant le roi son amant à retenir en otage l'empereur : « Voilà une belle dame, mon cousin, dit François I^{er} à Charles-Quint en montrant madame d'Étampes, qui est d'avis que je ne vous laisse pas sortir de France avant que vous ayez révoqué le traité de Madrid ? — Si l'avis est bon, il faut le suivre, répondit l'empereur. » Mais deux jours après, il eut soin de prévenir ce dangereux avis, auquel l'influence d'une maîtresse favorite pouvait prêter beaucoup d'autorité, en offrant une bague de diamants à la duchesse d'Étampes, qui n'opposa plus d'entraves au départ de l'empereur. Ce prince, suffisamment averti par le

danger qu'il avait couru, se garda bien, à son retour, de passer sur le territoire français.

Mais si l'on remonte à la source de la spirituelle saillie de Triboulet, on la trouve dans les *Sérées* de Bouchet, sieur de Boncourt, qui l'attribue au bouffon d'un duc de Milan, qu'il ne désigne même pas. Ce fut peut-être à l'imitation de ce bouffon, que celui de François I^{er} se servit d'une adroite plaisanterie pour glisser un conseil de si profonde politique. En tous cas, un autre que Triboulet eut les honneurs de ce conseil qui ne fut pas écouté, contre l'opinion des hommes d'État, plus soucieux de l'intérêt de la France que de l'honneur de son roi.

Voici le conte que le poitevin Bouchet adresse aux bonnes gens qu'il réunissait à ses *sérées* remplies de propos joyeux et gaillards. Un duc de Milan avait un serviteur « qu'on estimait bouffon et plaisant, parce qu'il mettait en écrit et faisait registre de toutes choses qu'il pensait dignes d'être enregistrées en son diaire et papier-journal. » Un jour, le duc, en feuilletant ce journal, fut bien surpris d'y voir son nom, attendu qu'il avait, disait une note, « baillé trente mille ducats à un More qu'il ne connaissait que de huit jours, pour aller acheter des chevaux en Barbarie. »

« Pourquoi m'as-tu couché sur ce papier au rang des fous? demanda le duc en colère au bouffon qui ne se défendit pas.

— Pourquoi ? reprit-il; pour autant que tu as baillé trente mille ducats à un nègre que tu connaissais à peine.

— Bon! s'il m'amène des chevaux pour mon argent, répliqua le duc, quelle folie aurai-je faite qui mérite être mise en ton livre?

— Il n'y aura rien de gâté, repartit le bouffon ; car, s'il revient avec les chevaux, j'effacerai ton nom de mon papier et y mettrai le sien.

Triboulet, que Bouchet aurait nommé si l'anecdote avait eu rapport à lui, mourut peu de temps après l'année 1535, puisqu'un vers de Clément Marot, dans l'*Épître du Coq à l'Ane*, publiée cette année-là, parle des *Mores* et des *Morisques* qui rivalisaient avec le bouffon du roi, quand la prise de Tunis par Charles-Quint eut donné au roi plusieurs monstres humains qu'on recrutait en Afrique pour les menus plaisirs de la royauté.

Tu ne sais pas : Tunis est prise,

Triboulet a frères et sœurs.

Les *Mores* du roi étaient aussi des espèces de bouffons qui chantaient des chansons étrangères et dansaient des danses grotesques. Triboulet succomba peut-être au chagrin qu'il ressentit de se voir préférer ces visages noirs et cuivrés qui divertissaient les dames. L'auteur de sa disgrâce ne serait-il pas le nommé Ortis, que Clément Marot intitule *More du roi* dans l'épigramme épigrammatique où il nous apprend que ce mahométan se fit chrétien au lit de mort, et voulut être enterré en habit de cordelier, suivant un usage commun alors chez les princes, puisque le fameux Albert Pio de Carpi devint aussi *cordelier après sa mort*. Voici l'épigramme d'Ortis :

Sous cette tombe gît, et qui ?
Un qui chantait *la cochiqui* ;
Ci git que dure mort piqua
Un qui chantait *la cochiqua* :
C'est Ortis ! oh ! quelles douleurs !
Nous le vîmes de trois couleurs
Tout mort, il m'en souvient encore
Premièrement il était More ;
Puis, en habit de cordelier.
Fut enterre sous ce pilier ;
Et avant qu'eût l'esprit rendu,
Tout le sien avait dépendu (dépensé),
Par ainsi, mourut le folâtre,
Aussi blanc comme un sac de plâtre,
Aussi gris qu'un foyer cendreur,
Et noir comme un beau diable ou dent.

Triboulet avait un rival plus redoutable à la cour de François I^{er} : c'était un nommé Villemanoché, qui, dit Pasquier dans ses lettres, « ne péchait en toutes les fonctions de son entendement, sinon lorsqu'il entra sur l'espoir de ses mariages ; estimant qu'il n'y avait grande princesse qui ne fût

énamourée de lui. » Villemanoché, à l'*origine* duquel Clément Marot consacra un *chœur de folie*, avait dressé une généalogie imaginaire, où il faisait descendre ses ancêtres, appelés les *Pichelins*, de toutes les familles souveraines de l'Europe : armé de cette curieuse généalogie, qui est aujourd'hui conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale (fonds Colbert); vêtu d'une longue robe de docteur, il allait quêtant une femme auprès des grandes héritières de la cour, et cherchait à leur démontrer par ses harangues que la France était intéressée à perpétuer la *race picheline*.

« Brusquet a été le premier homme pour la bouffonnerie qui fut jamais, dit Brantôme, qui lui a donné place parmi ses *Hommes illustres*, et nul ne lui pourrait être comparé, fût pour le parler, fût pour le geste, fût pour écrire, fût pour les inventions, bref pour tout, sans offenser ni déplaire. » Brantôme dit encore que, si l'on eût songé à recueillir tous les *bons mots*, *contes*, *traits et tours* de Brusquet, on eût fait un très-gros livre : « Et jamais il ne s'en vit de pareils, ajoute-t-il ; et n'en déplaît à Pinan, à Arlot, ni à Villon, ni à Ragot, ni à Morel, » illustres et passés maîtres dans l'art de *folier*. Les anecdotes que Brantôme, Bouchet et Tabourot ont rassemblées pour la gloire de Brusquet, prouvent en effet que ce bouffon célèbre avait l'esprit moins fécond en reparties spirituelles qu'en stratagèmes comiques, qui, deux siècles plus tard, furent remis en honneur à l'occasion du poète Poinset, et fondèrent en France une espèce de métier facétieux, exercé d'office par les mystificateurs.

Le nom de Brusquet semble une qualification du caractère et de l'humeur du personnage qui le portait : la vivacité de ses facéties et de ses *imagination folâtres* fut probablement l'origine de ce surnom, dérivé du mot italien *brusco*, qui a fait *brusque* en français, lorsque notre langue, qui s'était *grécisée* et *latinisée* au quinzième siècle, s'*italianisa* sous l'influence des Médicis. Au reste, il n'est pas étonnant que ce Brusquet, que Brantôme nous a montré dans la compagnie de ses *grands capitaines*, ait vu son nom, appliqué à la désignation des gens qui lui ressemblaient, devenir un adjectif reconnu par l'Académie, comme on avait déjà emprunté à Villon le substantif *villonnerie*, et à Caillette le verbe *cailleter*. Brusquet eut en outre pour postérité une multitude de petits chiens hargneux et criards, lesquels étaient de la famille du chien de M. Dimanche, à qui don Juan, dans la pièce de Molière, dit plaisamment : « Et votre petit chien Brusquet, gronde-t-il

toujours aussi fort, et mord-il toujours bien aux jambes les gens qui vont chez vous? »

Dans l'année 1536, lorsque François I^{er} faisait ravager la Provence pour recevoir l'empereur qui s'avancait vers Lion avec une armée victorieuse, l'armée française, retranchée derrière les fossés de son camp, sous les murs d'Avignon, souffrait des maux qu'on avait préparés à l'ennemi, manquait de vivres et s'affaiblissait par les pertes que lui causaient journellement la désertion et les maladies épidémiques : le quartier des Suisses et des Lansquenets était surtout frappé de mortalité. Un jeune Provençal y arriva : il se donnait pour médecin et promettait des cures merveilleuses qu'il avait la précaution de faire payer d'avance ; il trouva un prodigieux débit de ses *recipe*, de ses remèdes et de ses onguents ; mais il tuait impitoyablement tous les pauvres diables que la nature ne se chargeait pas de guérir. Le connétable de Montmorency, qui, chaque matin, après avoir entendu la messe, *donnait généralement gracieuse audience à chacun de ceux qui avaient affaire à lui*, dit du Bellay, et se promenait dans le camp avec les capitaines, *parlant sur le chemin aux uns et puis aux autres*, apprit les terribles effets des médecines du charlatan accusé par ceux de ses malades qui étaient encore en état de se plaindre : le connétable ordonna au prévôt de mener pendre ce malavisé docteur, vêtu de la robe qu'il avait usurpée.

Le dauphin Henri, que le roi envoyait au camp d'Avignon, rencontra le cortège du patient, qui lui demanda grâce le plus joyeusement du monde: le dauphin, riant aux éclats, se fit instruire des motifs de la sentence qu'on allait exécuter.

« Pourquoi, méchant garçon, as-tu mis à mort plus de Français que ne saurait faire l'empereur dans sa plus grande furie? lui dit le dauphin favorablement disposé par les grimaces et les plaisanteries du faux médecin.

— Monseigneur, répondit gravement le condamné, en bonne foi, ceux-là qui sont morts se plaignent-ils de ma pharmacopée, et ne sont-ils pas bien guéris de la fièvre à perpétuité? »

Henri, qui aimait les saillies, pensa que l'homme capable de *gausser* la corde au cou, serait un vrai bouffon de roi quand on lui ôterait la crainte de perdre terre et de danser la danse des pendus, comme on appelait alors le supplice patibulaire. Le dauphin accorda donc la vie à ce *galant*, sous la condition qu'il renoncerait à la médecine; et Brusquet, en quittant son déguisement funèbre, prit la livrée de ce nouveau maître, moins dangereux

à servir qu'Esculape. De ce moment, Brusquet remit à sa langue le soin de sa fortune.

Brusquet suivit celle du dauphin, qui ne renonça pas à rire en devenant roi de France. Brusquet avait commencé par être valet de la garde-robe du prince, il fut bientôt nommé valet de chambre, titre qu'il partageait avec les premiers poètes du temps, Clément Marot, Bonaventure Desperiers et Ronsard. Brusquet ne se contenta pas de cette charge honorifique, accompagnée d'une pension et de présents qui dépendaient de la générosité ou plutôt de la bonne humeur du roi : il obtint à ferme la poste de Paris, qui valait à cette époque *tout ce qu'on voulait*, dit Brantôme, *car il n'y avait point pour lors nulles coches de voitures ni de chevaux de relais*. Brusquet fit de gros bénéfices en peu de temps, et agrandit tellement l'importance de cette poste, qu'il eut jusqu'à cent chevaux dans ses écuries : ce fut par allusion à ses cent chevaux qu'il s'intitulait d'ordinaire *capitaine de cent chevaux-légers*, de même que plus tard le riche partisan Sébastien Zamet s'attribua orgueilleusement le titre de *seigneur de dix-sept cent mille écus*. Brusquet avait *très-plaisamment* imposé à ces chevaux les *noms des bénéfices, offices, charges et dignités* qui font courir la poste à tant de personnes. Il louait chaque cheval au prix fixe de vingt sols; mais il en exigeait vingt-cinq de tous les voyageurs qui ne justifiaient pas de leur qualité de Français. Les revenus de la poste ne lui suffisaient pas; il visitait les grands seigneurs de la cour et les ambassadeurs étrangers *pour en escroquer quelques bons brins*, *car il était très-savant en ce métier d'escroquer* : dès qu'il apercevait dans la chambre de ces seigneurs quelque beau vase d'argent qu'il désirait de s'approprier, il feignait d'avoir été insulté par l'un des assistants, il proférait des imprécations effroyables, tirait son épée, frappait d'estoc et de taille sur les meubles, et s'emparait de la pièce d'argenterie à la faveur du tumulte qu'il avait fait naître à l'improviste. Il possédait beaucoup de vaisselle d'orfèvrerie qui ne lui avait pas coûté davantage.

Henri II faisait un cas particulier de Brusquet, qui savait le secret d'être toujours *plaisant sans être ennuyeux*, et qui, pour cela, *ne répétait jamais une même chose*, raconte Guillaume Bouchet. « Il est vrai que, si vous eussiez vu Brusquet et ouï parler, vous l'eussiez pris pour un bouffon; mais, en ses actions et affaires, vous l'eussiez pris pour un homme bien avisé. » En effet, il avait coutume de parler au roi *en le tutoyant par familiarité à la vieille gauloise*, dit le père Garasse, *après lui avoir fait la grimace*.

Brusquet, qui était plus sage que ceux qu'il divertissait en qualité de bouffon, lançait des boutades pleines de sel et d'à-propos ; ce qui a fait dire à Tabourot que « les apophthegmes d'icelui, s'ils étaient par écrit, surmonteraient en gaillardise de beaucoup ceux qui ont été colligés par les Latins. » Voici plusieurs de ces *apophthegmes* les plus décents, à comparer avec les calembours de M. de Bièvre.

Un jour, Henri était fort en peine de choisir un capitaine pour faire le siège de la forte ville de Boulogne—sur—Mer : « Sire, dit Brusquet, qui était présent au conseil, vous ne sauriez envoyer un plus propre et assuré personnage que certain conseiller du Parlement de Paris, car il *prend* tout à belles mains. »

Voyant des valets d'écurie *empêchés* à seller une mulle qui ruait et cherchait à leur échapper : « Enfants, leur cria—t—il, allez-vous-en querir le secrétaire de M. le chancelier, puisqu'il *scelle* tout ce qu'on lui présente. »

Mais les bons mots de Brusquet offraient habituellement plus de naïveté vraie et moins de tendance à l'esprit apprêté. Un seigneur ayant loué un cheval à la poste de Paris, faillit être tué dans une chute où ce cheval se *rompit le cou* ; il en fit des reproches à Brusquet : « Foi de moi ! dit ce—lui-ci en se grattant l'oreille, ce fut la meilleure bête de mon écurie ! Je regrette qu'il soit mort ; car vraiment il n'avait jamais fait ce tour—là en toute sa vie. »

Une autre fois, Brusquet, irrité contre le Parlement, à la suite d'un procès qu'il venait de perdre, voit arriver à la poste un conseiller en robe, qui avait dîné aux faubourgs et qui demande un cheval houché pour retourner au Palais. Brusquet fait amener un grand cheval fougueux, sur lequel monte le conseiller un peu étourdi par les fumées du vin. A peine ce vénérable cavalier est-il en selle, que Brusquet ordonne à ses postillons de *corner* en sonnant le départ de la poste. Le cheval, effrayé et animé par cette fanfare, emporte au galop jusqu'à la poste prochaine le pauvre magistrat, qui ne revint que le soir, à pied, crotté jusqu'à l'échine et sa robe en lambeaux. « Monseigneur, lui dit Brusquet, vous étiez plus à l'aise assis sur vos fleurs de lis que sur mon cheval ; mais je vais vous appeler en cause pour avoir crevé le plus robuste coursier de ma poste. »

Dans ses plus fameuses bouffonneries, Brusquet eut pour rival un maréchal de France, ce *grand capitaine* Strozzi, qui traduisit les *Commentaires de César*, et qui se distingua par de beaux faits d'armes, non

moins que par ses facéties : c'était entre lui et Brusquet une lutte continuelle de bons *tours* qui amusaient le roi et sa cour. « Strozzi aimait à bouffonner et à dire le mot, ce qu'il savait très-bien faire; surtout il aimait fort à se jouer avec Brusquet et lui faire la guerre ; aussi Brusquet lui rendait bien son change. » On est embarrassé pour donner la palme à l'un d'eux : car, « si M. d'Estrozze, ajoute Brantôme, était fin et subellin, ingénieux et industrieux, Brusquet l'était autant en matière de gentillesse. »

Un jour, à l'audience du roi, Strozzi avait paru avec un beau manteau de velours noir, brodé d'argent; Brusquet, qui avait envie de ce manteau, alla chercher à la cuisine une lardoire et des lardons qu'il attacha au manteau du maréchal. « Sire, ne voilà—t—il pas de belles aiguillettes d'or! » s'écria-t-il quand il eut terminé l'opération. Tous les assistants de rire à l'exemple du roi. Strozzi seul garda son sérieux, et dit seulement : « Ah ! Brusquet, puisque tu voulais avoir ce manteau, prends-le, et va dire à mes gens qu'ils m'en portent un autre; mais je t'assure que tu le payeras! »

Quelques jours après, Strozzi se rend avec quelques amis chez Brusquet, et, pendant que ce dernier était attiré dans le jardin sous quelque prétexte, fait enlever par un serrurier la serrure d'un coffre où le bouffon renfermait sa vaisselle d'argent; le coffre fut vidé par les complices de Strozzi, qui se réserva pour lui une partie des objets volés et qui rendit le surplus à son adversaire en le forçant à se déclarer vaincu.

Leur rivalité ne fit que s'accroître. Un jour, le maréchal vint au Loutre sur un magnifique cheval à housse de velours et à harnais enrichi d'argent : Brusquet voit ce cheval qu'un laquais tenait par la bride à la porte du roi; il s'approche du laquais, et lui dit d'aller recevoir les ordres de son maître qui le mande; en même temps, sous prétexte de garder le cheval jusqu'au retour du laquais, il saute dessus et l'emmène à la poste; là, il coupe la queue et la crinière du cheval, remplace la housse et le harnais par une misérable selle, charge d'une lourde malle la pauvre bête, l'envoie en poste jusqu'à Lonjumeau, et la fait ramener, couverte de sueur, au maréchal. « Monseigneur, voici votre cheval, qui est fort bon pour la poste, dit le postillon qui revenait de Lonjumeau : mon maître vous remercie de cet essai, et vous prie de lui laisser ce bon cheval pour cinquante écus. — Va, répondit Strozzi sans s'émouvoir, conduis-le à ton maître, et dis-lui de ma part qu'il le garde jusqu'au rendre. » Peu de jours après, le maréchal fait demander à la poste vingt chevaux pour aller à Saint-Germain, où était le roi; Brusquet remit sans défiance ses meilleurs chevaux aux laquais de

Strozzi, qui donna la moitié de ces chevaux à des soldats de sa compagnie, et vendit les autres aux meuniers du Pont—aux— Meunier. Brusquet reconnut ceux-ci portant la farine au moulin, et les réclama en justice; le procès lui coûta plus que les chevaux ne valaient.

Brusquet supplia le maréchal de consentir *qu'ils fissent au moins trêve de ces jeux nuisants et d'importance* ; mais il prévint qu'il ne renonçait pas à des jeux *légers et de nul mal* ; il l'invita ensuite à dîner avec douze gentilshommes des *galants de la cour* : les convives ne manquèrent pas à cette invitation; Brusquet les reçut, la serviette sur l'épaule, escorté de douze postillons vêtus de leurs livrées et sonnant des fanfares. « Or, lavez les mains, messieurs, leur dit-il, et soyez les très-bien venus; je vais querir à manger. » Il disparaît à ces mots, et les invités se trouvent en présence d'une table garnie de trente pâtés de toutes formes, qui exhalaient une odeur de musc et de cannelle; on découvre ces pâtés, dont une sauce suc— culente déguisait le contenu; on remplit les assiettes, on se hâte de goûter ces mets appétissants; mais chacun de rendre gorge en s'écriant : « Voici des traits de Brusquet ! » Les pâtés ne renfermaient que les débris hachés de vieux harnais, croupières, gourmettes, bossettes, arçons, sangles et brides. Le dîner ne se composait pas d'autre chose, et les dîneurs sortirent de table mourant de faim.

Le maréchal de Strozzi eut longtemps ce dîner-là sur l'estomac : il invite à son tour Brusquet, et lui sert aussi des pâtés que le crédule bouffon dévore à belles dents, en vantant la belle chère qu'il faisait. « Oui, lui dit Strozzi, tu dois être content, car je ne t'ai pas trompé comme toi, qui conspiras pour me faire mourir de faim. — Ceci est festin de roi, reprit Brusquet, qui avait sans cesse la bouche pleine : certes, je n'ai jamais mieux mangé. — Or, veux—tu savoir ce que tu as mangé de si bon appétit? répliqua le maréchal. — Je ne sais si c'est viande de boucherie ou de venaison, mais je m'en pourlèche encore, tant le ragoût me sembla exquis.

— Tiens, mon fils, voici la viande que tu as mangée : ne reconnais-tu pas cette bête? » On apporta sur la table la tête sanglante d'un mulot que Brusquet préférait à toute autre monture, et que le maréchal avait fait abattre pour cet étrange repas, qui souleva le cœur de Brusquet, au milieu des rires de l'assemblée.

Les plaisanteries du maréchal étaient souvent plus redoutables. La reine Catherine de Médicis, ayant appris que la femme de Brusquet était horriblement laide, voulut la voir. Brusquet, pour que la scène fût

divertissante, avait dit à la reine que cette femme était sourde, et à celle-ci que la reine n'entendait rien si l'on ne haussait la voix. La cour se réunit chez Catherine, afin d'assister à cette grotesque présentation. Brusquet mena par la main sa femme *parée, attifée et accommodée ni plus ni moins comme le jour de ses noces, avec ses cheveux épandus sous son chaperon, comme une jeune épousée*. Brusquet avait pris *la mine douce et affêtée d'un nouveau marié*. Personne, à ce spectacle, ne put s'abstenir de rire à pleine gorge. Mais ce fut bien pis quand la femme se mit à *crier haut comme une folle*, et quand la reine cria plus fort, l'une et l'autre supposant qu'elle n'était pas entendue. *Le bruit résonnait jusques à la basse-cour du Louvre*. M. de Strozzi devina le premier la supercherie de Brusquet; et, sans doute pour faire son courtisan à l'égard de la reine, qui était dupe de la malice du bouffon, il appela un valet de chiens, qu'il vit dans la cour, en équipage de chasse, *la trompe pendue au cou*, lui ordonna de sonner de toutes ses forces aux oreilles de la femme de Brusquet, et ne lâcha cette malheureuse qu'après l'avoir rendue véritablement sourde pendant plus d'un mois.

Brasquet, qui eût préféré que sa femme fût muette, se promit de faire une musique plus désagréable aux oreilles de Strozzi : ayant su que le maréchal, *arrivé à la dérobade*, était descendu à son hôtel du faubourg Saint—Germain, il va réclamer l'assistance des cordeliers pour un gentilhomme possédé du diable, et conduit chez Strozzi deux de ces religieux qu'il avait préparés d'avance, au moyen de quelque argent, à tenir tête à tous les démons de l'enfer. Le maréchal était couché et lisait, quand les cordeliers entrèrent armés du missel et d'un pot d'eau bénite. A cette vue, le maréchal, qui n'était rien moins que dévot, se lève en fureur avec de terribles blasphèmes : les moines commencent leurs aspersions et leurs exorcismes : la colère de Strozzi redouble ; il cherche son épée, et, ne la trouvant pas, se jette sur les révérends pères qui l'accueillent à coups de goupillon. Ce fut une bataille d'autant plus plaisante, que les cordeliers s'imaginaient avoir affaire à un véritable possédé. Cette scène tumultueuse ameuta la foule autour de l'hôtel.

Brusquet s'était empressé de raconter l'aventure au roi, qui s'en égayait beaucoup, et qui envoya demander au maréchal comment il se trouvait des cordeliers. Le maréchal, mécontent d'avoir été traité trop catholiquement par ces donneurs d'eau bénite, porta plainte contre Brusquet à l'inquisiteur de la foi, le jacobin Mathieu Orry, qui fit arrêter par ses sergents l'audacieux bouffon, accusé de « s'être aidé des ministres de Dieu pour s'en

servir à risée. » On l'aurait jugé comme hérétique, si le roi ne fût venu lui-même le tirer de prison, à la grande joie de Brusquet, « qui n'eut jamais si belle peur, dit-il, craignant ces messieurs les inquisiteurs plus que tous autres gens. »

La guerre entre le fou du roi et le maréchal de France n'était pas allée si loin pour finir ou s'apaiser. Le cardinal de Lorraine, qui *aimait fort les bouteilles*, dit l'Estoile, *et qui ne se mêlait guère d'autres affaires que de celles de la cuisine*, employait les facéties de Brusquet en manière de digestion : il obtint du roi la permission d'emmener ce fou à Rome, où il se rendait en ambassade. Peut-être voulait-il imiter le cardinal du Bellay, qui avait attaché à sa suite un autre bouffon plus fameux, François Rabelais, aux joyeusetés duquel le pape et le sacré—collège riaient de si bon cœur, en dépit du scandale. M. de Strozzi était un second bouffon, portant, au lieu de marotte, le bâton de maréchal de France : il accompagnait aussi le cardinal dans ce voyage ultramontain. A peine fut-il à Rome, qu'il envoya un courrier à Paris pour annoncer que le pauvre Brusquet était mort, et pour inviter sa femme à se mettre en mesure de conserver le privilège de la poste : le roi accorda cette faveur à la veuve de son fou, et celle-ci n'attendit guère pour se remarier avec le courrier que le maréchal lui avait dépêché. Brusquet, étonné de n'avoir plus de nouvelles de sa femme ni de sa poste, repasse en France et trouve un successeur établi dans sa maison. Ce ne fut pas sans peine qu'il rentra dans la possession légitime de sa femme et de ses écuries.

Pour se venger, il n'imagina rien de mieux que de faire excommunier M. de Strozzi par le saint—père : à cet effet, il adressa au cardinal Caraffa une lettre fort circonstanciée sur une prétendue apostasie du maréchal, qui se serait fait Turc à Alger, et qui aurait promis aux infidèles de leur livrer les trésors et les reliques de Notre-Dame-de-Lorette. Strozzi était alors occupé au siège de Calais. On s'aperçut de la fourberie avant que les foudres apostoliques eussent éclaté contre le maréchal, qui ne se démonta pas de passer pour mauvais chrétien dans la *chambre du pape*.

Le cardinal de Lorraine emmena encore Brusquet avec les plénipotentiaires qui signèrent la paix à Cateau-Cambresis en 1558, et Brusquet eut tous les honneurs de ce voyage de Bruxelles, où Philippe II *le prit en amitié et lui fit beaucoup de biens*; car Philippe, malgré sa puissance et son faste espagnol, n'avait qu'un *maigre bouffon*, qui, *avec sa guitare et son braillement de chansons*, excitait l'ennui et la pitié. Brusquet, qui

parlait l'italien et l'espagnol, se surpassa en *bonne grâce bouffonnesque*, en reparties vives et goguenardes, en imaginatives fantastiques et imprévues. Un jour, dans un splendide festin où le roi avait invité les grands seigneurs de sa cour et l'ambassade française, l'audacieux Brusquet s'élança sur la table au milieu des plats, sans craindre de rencontrer les couteaux, et s'enveloppa de la nappe, en ramassant avec lui toute la vaisselle d'or et d'argent, que Philippe lui permit d'emporter en récompense d'une si étrange hardiesse : Brusquet sortit de la salle, courbé sous le poids de son butin.

Philippe fut tellement charmé de l'esprit de Brusquet, qu'il chargea ce bouffon de faire l'éducation du maussade bouffon qui remplissait cet office à la cour d'Espagne. Brusquet revint à Paris avec l'Espagnol, qu'il volait et bâtonnait cruellement : il se servit des chevaux de cet étranger pour le service de la poste de Paris; il changea une chaîne d'or, que Henri II avait donnée à l'innocent bouffon, contre une chaîne de cuivre doré; enfin, il renvoya cette patiente victime au roi d'Espagne, en écrivant à ce prince que le porteur de la lettre n'était qu'un sot qui méritait d'être fouetté à la cuisine.

La fin de la vie de Brusquet ne fut pas aussi heureuse que son commencement. Tout bouffon qu'il était, il fut *soupçonné de la religion* et accusé d'avoir soustrait les dépêches du roi pour seconder les huguenots; son gendre, qui se distinguait entre les plus zélés calvinistes, lui attira ces chagrins, qui abrégèrent sa vie : il fut forcé de quitter Paris, où il n'était plus en sûreté; il perdit la ferme de la poste, et ne garda rien de la fortune qu'il avait amassée. La duchesse de Valentinois lui offrit un asile au château d'Anet, *par souvenir du feu roi Henri*. Mais Brusquet, redoutant d'être inquiété, s'adressa au fils de son ancien persécuteur, le maréchal de Strozzi, afin que les poursuites dirigées contre lui ne troublassent pas ses derniers jours. Ceux qui avaient été assez fous pour demander compte à un fou de ses croyances religieuses, furent sans doute satisfaits d'avoir confisqué les biens du vieux Brusquet, qui ne survécut pas longtemps à cette disgrâce, et qui mourut obscurément vers 1563, domestique et pensionnaire de Diane de Poitiers. Le bouffon et la favorite se consolaient ensemble de l'inconstance des grandeurs humaines.

Avant le beau temps des folies de Brusquet, un autre bouffon, qui ne portait pas de marotte, et qui n'avait d'autre titre d'office que celui de médecin, mit en honneur la gaieté française jusqu'en cour de Rome : ce fut

le célèbre François Rabelais, le plus grand génie de son siècle et le premier philosophe qui ait jamais existé peut-être; mais il ne fut pas au service du roi de France, qui permettait au Parlement de censurer et de condamner les hautes vérités cachées sous le manteau pantagruélique : il ne servit que Dieu, après le cardinal du Bellay, son protecteur et son ami ; il ne quitta la robe de la Faculté que pour prendre la chasuble de curé, et, affublé de ce déguisement ecclésiastique, il continua de donner libre cours à ses facéties, qui renfermaient d'ordinaire un sens profond et une grave moralité : il plaisantait encore sur son lit de mort.

Sans doute le cardinal du Bellay fit connaître les meilleures bouffonneries de son *médecin ordinaire* à la cour de François I^{er} et de Henri II : sans doute les bons mots et les audacieuses *folâtreries* de Rabelais, en présence du pape, eurent un écho de scandale et de rire en France; mais l'auteur du *Pantagruel* voulut conserver sa liberté d'esprit et de langue; il ne s'attacha donc point à la fortune des grands qu'il avait tournés en ridicule dans son admirable *livre*. La cure de Meudon fut la retraite qu'il choisit pour être à l'abri des sentences et des fagots de l'inquisition catholique; après avoir raillé les choses les plus vénérées, en présence du saint-père et du sacré-collège, il borna son rôle aux obscurs devoirs de son ministère, et l'homme qui aurait pu s'asseoir au conseil des rois apprenait l'alphabet et le plain-chant aux enfants du village!

Néanmoins Rabelais avait composé, pour ainsi dire, l'évangile des fous-sages, et son roman satirique, dont les allusions ne sont pas toutes expliquées et compréhensibles, offrait des exemples ingénieux et hardis aux successeurs de Triboulet : Rabelais s'était moqué de tout dans ce singulier ouvrage, où il se peint lui-même, tantôt sous les traits de Panurge, tantôt sous ceux de Pantagruel. Il n'avait pas même respecté les plus redoutables mystères du catholicisme, à une époque où le bûcher faisait justice de la moindre erreur en matière d'orthodoxie ; le supplice de son ami Étienne Dolet, brûlé sur la place Haubert, ne lui ferma pas la bouche, et il continua intrépidement à faire rire ses lecteurs aux dépens des juges qui venaient de condamner Clément Marot pour avoir mangé du lard en carême. On ne prit jamais au sérieux ses plus sérieuses épigrammes, et sa gaieté intarissable, ses équivoques souvent grossières, ses ordures et ses obscénités servirent de passe-port aux offenses qu'il se permettait sans cesse contre les sottises humaines dont il déchirait le manteau sacré. Dieu ne fut pas même épargné dans cette guerre de folie et de sagesse.

Rabelais avait, à dessein, montré en diverses circonstances qu'il sur—passait les bouffons les mieux accrédités en cour. Pour obtenir une audience du chancelier Duprat, il s'était présenté à la porte, bizarrement vêtu, et parlant successivement plusieurs langues, jusqu'à ce que le chancelier, émerveillé de ce qu'on racontait de cet étranger, ordonnât de l'introduire devant lui. Se trouvant à Lyon, sans argent, et dans l'impossibilité de subvenir aux frais du retour, il remplit de cendre trois ou quatre flacons, sur lesquels il mit des étiquettes : *poison pour le roi, poison pour la reine*, etc., se fit arrêter, de manière qu'on le trouva nanti de ces poudres inoffensives, et qu'on le transporta à Paris, où la ruse fut découverte. Voulant tourner en ridicule la formule d'un médecin qui avait prescrit au cardinal du Bellay une potion apéritive, il jeta toutes les clefs de la maison dans une chaudière, et se vanta de préparer ainsi le remède le plus apéritif que pût inventer l'apothicaire. Voyant sur la table du cardinal une lamproie dans un plat d'argent, il toucha le plat avec sa baguette, et prononça doctoralement *duræ digestionis*, afin que le cardinal n'y touchât point; mais il s'empara de la lamproie, et la mangea tout entière, en prétendant appliquer au plat d'argent l'arrêt médical que son maître avait attribué au poisson. Enfin, lorsqu'il se sentit proche de la mort, il dit à ses amis qui l'entouraient comme ceux de Socrate : « Je vais chercher un grand *peut-être*, lequel est au nid de la pie. Tirez les rideaux, la farce est jouée!... » C'était vouloir mourir, de même qu'il avait vécu, en riant.

Si Rabelais avait exercé l'office de fou du roi, personne n'aurait pu le remplacer, tandis que la fortune de Brusquet excitait l'émulation de ses rivaux, et que le nom de Thoni (diminutif d'Antoine) ne fut pas effacé par celui de Brusquet. Thoni avait appartenu d'abord à Charles, duc d'Orléans, qui le prit à sa mère, pauvre paysanne des environs de Coucy, en Picardie, et se chargea de le faire instruire. Cette bonne femme, qui avait deux autres fils portant la livrée de la folie, ne voulait pas confier au duc d'Orléans le petit Thoni, car elle avait le projet de le faire prêtre, afin qu'il priât pour ses frères, qui étaient fous, disait-elle. Or, Thoni était cent fois plus fou qu'eux, rapporte Brantôme.

L'éducation vint en aide à la nature. « Au commencement, dit Brantôme, il était un petit idiot, niais et fat; mais il fut si bien appris, passé, repassé, dressé, alambiqué, raffiné et quintessencié par les nattretés, postiqueries, champisseries (c'est-à-dire tours de vilain, de page et de fille publique), galanteries et friponneries de la cour, et leçons et instructions de ses

gouverneurs, Lafarce et Guy, qu'il s'est fait appeler *le premier fol du monde*. » Après la mort du duc d'Orléans, en 1545, Thoni passa au service du roi Henri II, *qui l'aimait* et qui ne se lassait pas de l'entendre *farcer*.

Ce bouffon *donnait tous les plaisirs du monde* à ses auditeurs, et sa gentillesse s'augmentait surtout de la faveur que lui accordaient les principaux seigneurs pour flatter le roi, et souvent pour se ménager les bonnes grâces du fou favori. Le connétable Anne de Montmorency, *qui se plaisait aussi bien qu'un autre aux fols*, et qui était par-dessus tout un adroit politique, témoignait beaucoup d'amitié à Thoni, « qu'il menait dîner avec lui, et le faisait manger sur une chaire ou escabelle devant et près de lui, et le traitait comme un petit roi. » Thoni profitait de la complaisance du connétable, qu'il nommait son père, pour faire fouetter les pages et les laquais qui lui causaient *le moindre déplaisir* : quelquefois, afin de *rire son saoul*, il s'amusait à les accuser *sans raison* ; il était tout glorieux des caresses du vieux courtisan, qui eut la honte de se voir tourner le dos par ce fou, non moins habile courtisan que lui-même, lorsque sa disgrâce signala l'avènement de François II : Thoni fit semblant de ne pas le reconnaître. Car ce *fin fol courtisan*, comme l'appelait Anne de Montmorency, *s'accommodait, selon les saisons et le temps, aux corruptions de la cour* : « quand il voyait quelqu'un en faveur à la cour, il le recherchait et en faisait cas; quand en défaveur, il le quittait aussitôt et tout à plat. »

Charles IX, qui avait l'esprit délicat et cultivé, hérita de l'attachement de son père pour le Thoni, que le voisinage des poètes de la Pléiade ne rendit pas moins vain, mais probablement plus *alambiqué*. Brantôme lui décerne cet éloge posthume : « Il se peut dire que jamais ne fut vu un si joli petit fou, ni si agréable et plaisant. » Lorsqu'il mourut, Charles IX le regretta autant que le meilleur de ses sujets, et employa la plume de Ronsard pour l'épithaphe de ce fou, *comme du plus sage personnage de France*, remarque Brantôme. Ronsard, se souvenant des honneurs funèbres que Caligula avait fait rendre à son cheval, n'admit pas dans l'édition de ses œuvres cette épithaphe gravée en lettres d'or sur un tombeau.

A Charles IX succéda Henri, III ; à Thoni et à Brusquet, Sibilot, qui n'a pas laissé d'autre trace de son règne de fou en titre d'office que l'emploi de son nom, devenu substantif générique pour désigner toute espèce de fou et d'insensé; ce qui fait supposer qu'il devait être moins badin qu'idiot. Au dix-septième siècle, *sibilot* était encore synonyme d'oison, sans qu'on puisse dire lequel de l'oison ou du fou a eu le privilège de nommer l'autre;

quoi qu'il en soit, ce nom-là fut donné à l'un des deux, à cause de leur sifflement caractéristique, qu'on traduisit en latin par *sibilum* : c'était alors un usage reçu de latiniser ou gréciser les noms propres, et le poète Daurat, qui se faisait appeler *Auratus*, et qui baptisa tous ses amis à la latine, avait peut-être été le parrain du bouffon royal.

Le nom de Sibilot fut, comme celui de Caillette, employé souvent par les écrivains contemporains qui personnifiaient de la sorte quelque tête éventée ou quelque esprit à l'envers. Agrippa d'Aubigné traite de *petit Sibilot M. de Candale*, qui avait embrassé le protestantisme parce qu'il aimait la duchesse de Rohan et voulait être de la même religion qu'elle. Il se sert encore de cette expression dans sa *Confession de Sancy*. Les auteurs de la *Satire Ménippée* font dire au recteur Rose, en sa harangue aux États, que la plupart des ligueurs croient que le duc de Mayenne veut prolonger le plus longtemps possible *la lieutenance en laquelle on l'a mis, et vivre toujours en guerre, bien servi, bien traité, bien gardé de Suisses et d'archers ; qu'il ne manque que les hoquetons et Sibilot pour être roi*. On pourrait inférer de ce passage que Sibilot vivait encore en 1593. Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, qui écrivait ses joyeuses *Sérées* vers ce temps-là, cite un *plaisant Sibilot* qui, s'étant présenté de nuit à la porte de Poitiers, et ceux qui la gardaient lui ayant demandé comme il s'appelait, dit en riant *qu'il ne s'appelait point*, et continua de répondre sur ce ton aux questions qu'on lui adressait. Enfin, Beroalde de Verville, dans son célèbre *Moyen de parvenir*, n'a pas oublié de mettre certaines facéties licencieuses dans la bouche de Thoni et de Sibilot qui figurent vis-à-vis d'Aristote et de Solon.

Henri III eut certainement plus d'un fou en titre d'office, lui qui avait tant de penchant pour les choses bizarres, extraordinaires et frivoles, lui qui adoptait les modes les plus extravagantes, lui qui s'occupait de ses chiens, de ses perroquets, de ses pénitents blancs et de ses mignons, plutôt que des affaires du gouvernement: néanmoins, hormis Sibilot, on ne connaît que Mathurine, qui était attachée à la cour en qualité de folle, et qui passa depuis dans la maison de Henri IV. C'est la première fois qu'on trouve une femme ayant les gages et le titre de folle du roi.

Cette Mathurine est introduite dans la *Confession de Sancy*, en concurrence avec le jeune du Perron, à qui elle dispute l'honneur de la conversion de Bernard de Vignolles, lequel s'était fait catholique pour épouser Marguerite de Balagny, veuve en secondes noces du seigneur de Montluc. Mathurine, en effet (quelque étrange que paraisse un semblable

apostolat), convertit plusieurs huguenots *avec ses bouffonneries*. L'histoire nous l'a montrée encore mêlée à deux graves événements, qui suffiraient pour conserver son nom.

Lorsque Henri IV racheta sa couronne au prix d'une messe, et occupa sa capitale sans coup férir, durant la nuit du 22 mars 1594, il se rendit, après le *Te Deum*, au Louvre, qu'il n'avait pas revu depuis la Saint-Barthélemy, et il rentra, les larmes aux yeux, dans cet antique palais de ses prédécesseurs, naguère encore rempli des menées incendiaires de la Ligue; tout à coup vint à sa rencontre, sur l'escalier, la folle Mathurine, qui était restée dans le Louvre comme pour le garder à ses rois, et qui accourait avec joie pour saluer son maître, ainsi que le chien d'Ulysse dans l'Odyssée. Une folle de cour, voilà donc quel était le représentant de la royauté des Valois aux Etats de la Ligue !

Au mois de décembre de cette mémorable année, Henri IV, revenant à Paris, descendit au Louvre, et arriva tout botté dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, où Jean Châtel, qui l'attendait, le frappa d'un coup de couteau à la bouche : le roi, « se sentant frappé (raconte le chancelier de Chiverny, témoin oculaire), et pensant que ce fût quelque espèce de liberté d'une folle qu'il avait là, nommée Mathurine, dit : « Au diable soit la folle! je crois qu'elle m'a blessé! » Le sang qui coulait de cette blessure prouva aussitôt que Mathurine était innocente, et Jean Châtel fut arrêté, quoiqu'il eût jeté par terre l'instrument du crime.

Il est parlé de Mathurine dans un grand nombre d'écrits du temps; quelques-uns même sont publiés sous son nom : elle n'était pas encore oubliée en 1627, puisqu'on lit dans l'*Apologie pour Balzac*, imprimée cette année-là : « En vérité, c'est une étrange chose que ces grands personnages, qui ont été nourris toute leur vie avec tous les perroquets et tous les singes du Louvre, et qui ne sont pas moins de la cour qu'en était feu Mathurine et qu'en sont les nains de la reine-mère (Marie de Médicis), n'aient point appris, dans les cabinets, à écrire raisonnablement. » Cette appréciation dénigrante du rôle que Mathurine jouait à la cour fait assez voir que cette folle n'était pas estimée beaucoup au-dessus des animaux qui avaient rang de domestiques dans la maison du roi.

Avant que le Béarnais eût reconquis à la fois la ville de Paris et la folle de Henri III, il comptait à sa suite deux fous bien différents de caractère et de position : Chicot et maître Guillaume. Chicot était un gentilhomme gascon, qui aurait pu vivre honorablement de son patrimoine, et qui embrassa la

carrière des armes par goût plutôt que par ambition ; sa mère, cependant, qui lui reconnaissait plus d'esprit qu'à ses autres frères, avait toujours prévu *qu'il s'avancerait*, dit le *Perroniana*. Un de ses frères fut ce capitaine Raymond qui tua de sa main le comte de La Rochefoucault à la Saint-Barthélemy, et qui fut tué au siège de La Rochelle dans une escarmouche où *il faisait très-mal et du poltron*. Chicot n'avait garde d'imiter son frère : *il aimait beaucoup à se battre*, rapporte de Thou, qui, dans son histoire, le nomme *fameux bouffon de la cour*. Chicot n'eut pas sans doute le chaperon et les insignes de cet office, capable de faire déroger un gentilhomme, mais il en avait certainement les prérogatives, la liberté de parler et de rire aux dépens du roi lui-même; au reste, son épée soutenait au besoin les attaques de sa langue audacieuse, et n'était pas moins redoutable.

Chicot avait été élevé dans la maison de Brancas-Villars, et il suivit, comme son maître, le parti de Henri IV dès les premiers temps de la Ligue ; d'ailleurs, il gardait une haine implacable au duc de Mayenne, *pour avoir été battu par lui*, dit d'Aubigné, et cherchait une occasion de se venger aux dépens de sa propre vie : *il s'était fait tuer entre les jambes cinq ou six chevaux en deux ans*, sans pouvoir rencontrer son ennemi, qu'il voulait tuer de sa main. Chicot avait d'abord servi chaudement la faction de Lorraine, puisque Brantôme nous le représente, parmi les acteurs de la Saint-Barthélemy, aidant son frère à briser la porte de l'appartement du comte de La Rochefoucault, qui fut massacré sans doute en représailles de quelque punition infligée à l'insolent bouffon. Chicot était encore partisan des Lorrains aux Etats de Blois de l'année 1588, puisque nous le voyons attendre au passage et avertir le duc de Guise que le roi allait le faire assassiner; mais la victime ne prit pas garde aux paroles de ce fou, occupé à fourbir une vieille lame sur les degrés de l'escalier : « Que fais-tu là, Chicot? lui demanda quelqu'un de l'escorte du duc. — Ah ! *j'aiguise !* » répondit Chicot en regardant d'un air triste le malheureux prince, qui passa outre et trouva la mort à quelques pas plus loin.

L'année précédente, Chicot avait déjà paru sur la scène historique, dans un festin que le duc d'Épernon donna aux capitaines des Reîtres, dans sa maison de Marsigny-les-Nonains, après qu'un traité eut été signé entre le baron de Donaw, leur chef, et ce duc, pour délivrer la Beauce de ces étrangers : selon Mézeray, Chicot dit alors à Donaw *qu'il n'avait pas mangé alouette en Beauce, qui ne lui eût coûté un reître*.

Dès l'année 1585, Chicot était connu comme un plaisant de profession, car les *Économies royales* de Sully, chapitre xix, rapportent un de ses tours: M. de Rosny étant allé à son château pour vendre des bois et en porter l'argent au roi de Navarre, Henri III envoya le duc de Joyeuse contre les ligueurs de Normandie, qui commençaient à remuer; le duc, ses frères et sa suite, logèrent à Rosny, où ils furent traités *fort honorablement* ; M. de Lavardin, que Chicot avait surnommé *Lafolle*, campait à l'extrémité du bourg de Rosny. Pendant la nuit, Chicot vint trouver M. de Lavardin, et lui raconta que le duc de Joyeuse, qu'il appelait le *Sourdaut*, avait été surpris par les ligueurs, qui étaient d'intelligence avec le maître du château. Lavardin fit sonner l'alarme, rassembla ses gens, et marcha sur le château pour délivrer le duc de Joyeuse, qui était très-content de l'hospitalité que lui donnait un *diable de huguenot*. Chacun de se *moquer* de M. de Lavardin, que Chicot avait pris pour dupe.

Le nom de Chicot était probablement un sobriquet qui lui fut donné par allusion à sa taille exiguë; car *chic*, dans le patois gascon, signifie un objet de mince valeur; *chico*, en espagnol, veut dire petit, et *chicot* s'entend aujourd'hui d'un tronçon d'arbre ou d'un débris de dent. Néanmoins, si petit qu'il fût, Chicot était *vaillant*, comme le qualifie Brantôme, et ce fut sur un champ de bataille qu'il perdit la vie, les armes à la main; singulière fin pour un bouffon!

Au siège de Rouen, en 1592, Henri IV étant tombé à l'improviste sur les quartiers des ducs de Mayenne et d'Aumale, auxquels il fit éprouver de grandes pertes, Chicot, qui espérait se trouver face à face avec son ennemi mortel, ne fut pas des derniers à en venir aux mains; Henri IV attaqua ensuite le quartier du comte de Chaligny avec le même succès, et, dans le désordre de la déroute des ligueurs, le comte tomba au pouvoir de Chicot, qui l'amena au roi en disant : « Tiens, je te donne ce prisonnier qui est à moi ! » Le comte de Chaligny, furieux d'avoir rendu son épée à un bouffon, la ressaisit aussitôt et en frappa Chicot à la tête. Celui-ci, quoique blessé dangereusement, usa de modération et de générosité à l'égard de son prisonnier, qu'il accabla seulement de bons mots et de railleries, raconte de Thou, qui ne fait pas un récit conforme de tout point aux remarques de Dupuy sur la *Satire Ménippée*. Le comte de Chaligny ne se consola pas d'avoir été le prisonnier de Chicot avant de devenir celui du roi, qui le renvoya plus tard sans rançon.

Quant à Chicot, il mourut quinze jours après, au Pont-de-l'Arche, *par mauvais régime*, dit Dupuy. Dans la chambre où l'on soignait sa blessure, il y avait un soldat mourant qui se confessa; mais le prêtre refusa d'absoudre ce pauvre diable, parce qu'il avait porté les armes pour un prince hérétique. Chicot, ne se souvenant plus d'avoir coopéré en zélé catholique aux massacres de la Saint-Barthélemy, s'indigna d'entendre insulter le roi des huguenots, et sortit de son lit pour châtier l'insolence de l'homme d'église qu'il *outragea de fait et de paroles*. Ce fut là son dernier acte de bouffonnerie et de royaliste. Les auteurs de la *Satire Ménippée* avaient en vue cette aventure lorsqu'ils font crier par le héraut d'armes dans la séance des Etats : « Haut et puissant comte de Chaligny, qui avez cet honneur d'avoir M. le lieutenant (Mayenne) pour cadet, prenez votre place, et ne craignez plus Chicot, qui est mort. »

Maître Guillaume commença, comme Chicot devait finir, par une blessure à la tête, moins grave, il est vrai, puisqu'il n'en mourut pas, et lui dut, au contraire, sa folie ainsi que son entrée à la cour. Il se nommait Marchand, et était apothicaire à Louviers, lorsque cette ville fut prise par stratagème sur les ligueurs en 1591. Dans le pillage que le maréchal de Biron avait ordonné, quoique le roi eût crié : *Bonne composition aux braves gens !* Marchand reçut un coup de pertuisane qui lui lésa le cerveau et altéra sa raison. Henri IV s'intéressa au sort de ce fougueux ligueur, plus capable que jamais de faire des bévues d'apothicaire, et coiffa d'un bonnet à grelots cette pauvre tête fêlée. Maître Guillaume fut ainsi nommé à cause de sa simplicité; car, dit Pasquier dans ses *Recherches de la France*: « Nous avons deux noms, desquels nous baptisons en commun propos ceux qu'estimons de peu d'effet, les nommant Jean ou Guillaume. » Le drapier qui est dupé par l'avocat Patelin s'appelle *Guillaume* : « Dès le temps où cette farce fut composée, on se moquait des Guillaumes », ajoute Pasquier.

Maître Guillaume fit son apprentissage de bouffon dans la maison de Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme, qu'il divertissait par de grosses plaisanteries, et, après la mort de ce cardinal, en 1594., il eut auprès du roi la survivance de Chicot, quelque aversion qu'il témoignât contre tout ce qui sentait la réforme : il aurait certainement refusé les honneurs de la folie en titre d'office, si Henri IV n'eût pas abjuré. « Tu fais bien de ne pas aimer les réformés, lui dit un écrivain protestant dans un pamphlet intitulé *le Lunatique à maître Guillaume* : le diable même ne les voit qu'à regret; car s'ils étaient crus, on retrancherait les fous et les bouffons. » Maître

Guillaume employait toujours ce verbe *réformer* dans la signification de *ruiner*, en mémoire des troubles que la réforme avait entraînés en France. Néanmoins maître Guillaume avait un bon sens naturel qui lui fournissait des réponses *admirables* lorsqu'on l'interrogeait, et qui empruntait certaines expressions originales appartenant à *lui seulement*, dit le *Perroniana*.

Les pages et les laquais étaient continuellement en guerre avec maître Guillaume, et celui-ci, cachant sous sa robe un bâton court qu'il appelait son oisel, les assommait de coups et criait au meurtre, comme si c'était lui qu'on frappait. Sa langue venait souvent à l'aide de son bâton, et il disait que, dans l'ordre du monde sublunaire, tandis que Dieu faisait les anges, le diable faisait les pages et les laquais. En général, maître Guillaume puisait tout son savoir à deux sources très-différentes, et pourtant également fertiles en burlesque : l'une, profane, était un ancien recueil de facéties du quatorzième siècle, réimprimé dans le seizième, *les Évangiles des Quenouilles*; l'autre, plus orthodoxe en apparence, ne l'était pas plus au fond : les sermons des prédicateurs de la Ligue, Rose, le petit Feuillant, Feuardent, que maître Guillaume avait entendus *souventes fois*, avaient de quoi défrayer les discours d'un fou, et l'emportaient peut-être en bizarrerie sur l'éloquence triviale et comique des Maillard et des Menot, ces fameux bouffons de la chaire catholique.

Les bons mots de maître Guillaume que nous a conservés le *Perroniana*, ne méritent pas de l'être. Un jour, voyant passer le pourvoyeur du cardinal de Bourbon, à cheval et suivi d'un troupeau de moutons destinés à la maison du cardinal, il l'appela *le Grand-Moutonnier de Colchos*. Une autre fois, le comte de Soissons lui ordonna d'aller mettre bas ses chausses devant une compagnie de dames, et lui fit cette recommandation express: « Si l'on te demande qui t'a appris cela. tu répondras : *C'est ma mère !* » Un pareil ordre, il faut l'avouer, ne donne pas meilleure idée de la délicatesse du comte de Soissons que des mœurs du temps. Néanmoins maître Guillaume obéit, et les dames ne firent que rire de son impudence, en lui demandant qui l'avait si mal instruit de la galanterie française : maître Guillaume répondit que c'était le comte de Soissons. Le comte menaça de lui faire donner les étrivières : « Eh! non, non, je me trompe, dit le bouffon, c'est sa mère qui lui a appris cela! »

Le cardinal du Perron, à qui le rôle de badin aurait mieux convenu que celui de prince de l'Église, *lit capot* maître Guillaume, qui s'avisa de dire qu'il avait été dans l'arche de Noé avec sa femme et ses enfants; car il était

marié et songeait à perpétuer son nom et sa race : « Vous nous la baillez bonne, lui dit le cardinal, il n'y avait dans l'arche que huit personnes, Noé, sa femme, ses trois fils et les trois femmes des fils. Vous n'étiez pas Noé? — Certes non, reprit maître Guillaume. — Vous n'êtes pas sa femme ? — Je ne le pense point. — Vous n'étiez pas non plus un des fils de Noé ? — Je m'en souviendrais, ce me semble. — Vous n'étiez pas davantage une des femmes des susdits fils? — Oh ! je vous atteste que je ne le fus jamais. — Eh bien! vous n'étiez donc pas dans l'arche, ou vous êtes une bête; car, à l'exception des huit personnes dessus nommées, il n'y avait que des bêtes dans l'arche. — Je suis obligé de reconnaître que, quand on parle des maîtres, on ne se soucie pas de nommer les domestiques : or, j'étais un des domestiques du patriarche Noté. » Maître Guillaume avait affaires à forte partie en tenant tête au cardinal du Perron, et le roi lui reprochait quelquefois de *se déferrer* facilement. Quoi qu'il en soit, maître Guillaume *daubait* malicieusement sur les gens qui n'étaient pas ses amis, en les introduisant dans les visions qu'il racontait de sa prétendue descente aux enfers. Lorsqu'on adressait quelque propos déraisonnable en présence de Henri IV, il avait coutume de renvoyer l'interlocuteur à maître Guillaume.

Ce fou d'office mourut vers 1605, quoique la *Chronique des Favoris*, publiée contre le connétable de Luynes vers 1621, nous montre maître Guillaume disant au roi : « Par ma fé! monsieur mon bon ami, j'aurais grande envie de lui larder les fesses (au connétable) à grands coups d'épingles, pour me venger de la pension qu'il m'a rognée pour agrandir son beau-frère de Mons (Antoine de Villeneuve, marquis de Mons, qui avait épousé une sœur du connétable). » Il ne faut tirer aucune induction de cette phrase, qui est purement épigrammatique, puisque le duc de Luynes est censé enrichir son beau-frère avec les dépouilles d'un fou. Du vivant de maître Guillaume, son nom avait servi de pseudonyme aux libellistes de la cour, qui écrivaient les vérités les plus hardies, et les distribuaient sous le manteau du bouffon de Henri IV : on imprima successivement plusieurs pièces satiriques en style burlesque : *Réponse de maître Guillaume au soldat français* (écrit protestant de l'Hostal) *faite en présence de Henri IV, à Fontainebleau 1605* ; *les Commandements de maître Guillaume* ; *Inventaire des livres trouvés en la bibliothèque de maître Guillaume*, etc.

Le nom de maître Guillaume devint en France aussi populaire que celui de Pasquin à Rome; il autorisait les pamphlets les plus mordants, et promettait d'avance que les coups de marotte ne seraient épargnés aux

principaux personnages de la cour; le titre de fou du roi équivalait à une entière liberté pour un auteur, et l'on ne trouve pas, en effet, que le Parlement ait sévi contre un seul des nombreux secrétaires de maître Guillaume, qui fut, pour ainsi dire, le premier instigateur de la Fronde. On citerait plus de trente petits ouvrages, depuis 1604 jusqu'en 1632, dans lesquels maître Guillaume a son franc parler et revient de l'autre monde dans le nôtre pour *dauber* encore sur les fautes des hommes d'État et sur les événements du temps. Mathurine paraît souvent aussi dans ces rares et curieuses pièces, qui ont quelque chose du ton et de l'esprit révolutionnaires des lettres du Père Duchesne.

On ne placerait pas Angoulevant parmi les fous de nos rois, si une pièce imprimée au commencement du dix-septième siècle ne citait ce badin comme pensionné par la cour : « Eh! pauvre Mathurine, dit le *Lunatique à maître Guillaume*, pauvre Angoulevant, et tous tant que vous êtes de fous à chaperon et sans chaperon, où seraient vos pensions désormais? » Cet Angoulevant, qui prononçait un discours aux États dans la *Satire Ménippée*, avant que Rapin eût supprimé ce morceau par un motif que l'on ignore, y figure encore assez honnêtement, si ce n'est qu'il *monte sur le banc où il était assis* (sans doute à cause de sa petite taille), et s'efforce de parler malgré les interruptions de l'assemblée. C'était une espèce de fou qui courait les rues de Paris en habit ridicule pour justifier sa qualité de *Prince des Sots*; il se nommait Nicolas Joubert, et vivait des dons du roi et des seigneurs, qu'il divertissait par ses chansons et ses *sottises*.

Nicolas Joubert était singulièrement jaloux de son titre de *Prince des Sots*, et deux fois il en défendit les prérogatives devant le Parlement, qui lui donna gain de cause, en 1608, après l'instruction et les débats d'un double procès : le sieur d'Angoulevant, qui avait été, par arrêt, *maintenu et gardé dans sa possession et jouissance de la principauté des Sots et des droits appartenants à icelle*, resta propriétaire du droit d'entrée par la grande porte de l'hôtel de Bourgogne et du droit de préséance dans les assemblées des comédiens ; il fut en outre déclaré inviolable de sa personne, *attendu la qualité de Prince des Sots*, bien que ses créanciers eussent obtenu contre lui la contrainte par corps, et on lui donna mainlevée de sa loge d'honneur, qui avait été saisie par eux. Cette cause se plaida le jour du mardi-gras, et l'avocat maître Peleus ne manqua pas de s'égayer sur la profession de son client, en disant « qu'il était né et nourri au pays des grosses bêtes ; qu'il n'étudia jamais qu'en la philosophie des cyniques; que c'était une tête

creuse, une coucourde (citrouille) éventée, vide de sens comme une canne; un cerveau démonté , qui n'avait ni ressort, ni roue entière dans la tête. » Cependant Nicolas Joubert pourrait bien être l'auteur d'un volume de poésies intitulé: *Satires bâtarde et œuvres folâtres d'Angoulevant le cadet*, 1615, pet. in-12 : ce recueil est fort rare, mais le mérite du poète ne l'est pas.

Angoulevant avait un rival formidable dans Bernard Bluet, comte de Permission, lequel, natif d'Arbères, au pays de Gex , était venu chercher fortune en France et implorer le *grand empereur Théodose* (Henri IV) ; mais le roi, qui se fût ruiné à vouloir pensionner tous les fous de son royaume, n'accorda pas de charge à marotte aux sollicitations de ce bouffon qui avait porté la livrée du duc de Savoie et qui ne l'avait quittée que pour échapper aux mauvais traitements que le duc lui fit éprouver. Bluet d'Arbères fut donc réduit, pour ne pas mourir de faim, à mettre sa folie aux gages du public, et il parcourait les rues en colportant des feuilles volantes qui contenaient des prophéties, des prières et des extravagances aujourd'hui plus inintelligibles que jamais; quand ces feuilles d'impression formèrent la matière de plusieurs volumes, il les réunit sous ce titre unique : *Recueil de toutes les œuvres de Bernard Bluet, d'Arbères, comte de Permission, chevalier des ligues des treize cantons suisses, et ledit comte de Permission vous avertit qu'il ne sait ni lire, ni écrire, et n'y a jamais appris, mais par l'inspiration de Dieu et la conduite des anges, et pour la bonté et miséricorde de Dieu ; et le tout sera dédié à haut et puissant Henri de Bourbon, roi de France, grand empereur Théodose, premier fils de l'Eglise, monarque des Gaules, le premier du monde par la grâce, bonté et miséricorde de Dieu ; le premier jour de mai 1600.*

Cet étrange recueil, qu'on ne possède pas complet, et qui se composerait de plus de cent soixante-treize parties, était vendu par le comte de Permission lui-même, qui marchait fièrement, vêtu de *boccasin incarnadin* et coiffé d'un chapeau à plumes , avec l'épée au côté et le poignard à la ceinture. Il vivait encore en 1606, puisqu'il publia cette année-là son *testament*, aussi singulier que les autres pièces de ses œuvres; et il eut, avant ce temps-là, une querelle très-vive avec le sieur d'Angoulevant, comme on peut le supposer d'après *la Surprise et fustigation d'Angoulevant, poème héroïque adressé au comte de Permission par l'archi-poète des Poispiés*, 1603, in-8°. Nicolas Joubert répondit à cette attaque, et Bluet répliqua sans retard : ce fut un échange de méchants vers et de pitoyable prose, auxquels

succédèrent peut-être les horions. Ces deux fous se disputaient certainement la *principauté de Sottie*, ou du moins le pavé de Paris, qu'ils battaient sans cesse en tous sens pour recueillir plus d'aumônes que d'applaudissements. Ils moururent enfin de misère, l'un et l'autre, en désespérant de l'avenir de la folie; mais déjà de plus grands fous avaient imaginé de commenter les œuvres du comte de Permission pour y découvrir la pierre philosophale !

Le bon temps des fous en titre d'office était passé; il y avait d'ailleurs à la cour assez de gentilshommes qui ne dédaignaient pas de donner la comédie au roi et aux princes sans toucher les gages de bouffon; il y avait aussi une foule de gens de toutes conditions qui s'attachaient aux grands seigneurs pour les divertir par des bons mots. Tallemant des Réaux nous fait la biographie de plusieurs de ces fous libres qu'on rencontrait mendiant dans les antichambres du Louvre : c'était Lisette, filleule de la princesse de Conti, *pauvre fille qui se mit à imiter Mathurine, et qui, sous prétexte de folie, portait des poulets* ; c'était le poète Neuf-Germain, qui étalait partout sa longue *barbasse* et sa figure hétéroclite; c'était maître Claude, argentier de l'hôtel Rambouillet, espèce de niais prétentieux, débitant mille âneries avec un sang-froid imperturbable; c'était Silésie, autre domestique de M. de Rambouillet, espèce de *fou sérieux, qui ne trouvait aucune difficulté à l'Apocalypse, et forgeait les plus belles étymologies du monde, etc.*

Les bouffons d'un ordre plus relevé n'étaient pas moins nombreux à cette époque : l'abbé de Bois-Robert égayait tellement le cardinal de Richelieu, que le médecin Citois ordonnait à ce ministre malade *une heure de Bois-Robert*, comme il eût fait d'une dose de rhubarbe ou de séné; Bautru, comte de Serrant, qui ne tarissait pas en fines reparties, fut pendant cinquante ans, dit Costar, *les délices de tous les ministres, de tous les favoris, et généralement de tous les grands du royaume, et n'a jamais été leur flatteur.* Tallemant des Réaux ajoute à cet éloge : « On a remarqué que toute la race des Bautru est naturellement bouffonne. » Le parasite Montmaur, l'athée Desbarreaux, le burlesque d'Assoucy, le petit Scarron et le Gascon Cyrano de Bergerac, mettaient leur esprit à la torture pour prêter à rire aux riches et puissants protecteurs qui les pensionnaient en reconnaissance de leurs épîtres et de leurs dédicaces.

Mais le dernier fou d'office qui ait touché pension du roi, en cette qualité, fut l'Angely : nous ne connaîtrions peut-être pas ce nom, si Boileau n'en eût fait une rime dans sa première satire. Brossette, dans ses notes sur cette satire, et le *Menagiana*, ont rassemblé quelques traits de l'Angely, inférieurs

à ceux qu'on attribue aux *beaux-esprits* de ce temps-là. L'Angely était un valet d'écurie du prince de Condé, qui l'emmenait avec lui à l'armée, et qui s'amusait, entre deux victoires, des boutades ingénieuses et caustiques de ce plaisant, qu'on ne voit pas faire des prisonniers de guerre, à l'exemple des Chicot.

Après les campagnes de Flandre, le prince de Condé revint à la cour, en 1660 : l'Angely l'accompagnait. L'Angely s'était rendu célèbre par ses épigrammes, qui sans doute n'épargnaient pas les partisans de Mazarin : le jeune Louis XIV voulut voir l'Angely, et, charmé de la malice que celui-ci mit dans ses réponses, il pria le prince de Condé de céder son bouffon à la couronne de France. L'Angely devint donc fou en titre d'office, deux ans avant que le titre de nain du roi fût supprimé à la mort de Balthazar Pinson : il assistait au dîner du roi et se tenait derrière le fauteuil de Louis XIV, comme dans une forteresse inexpugnable, d'où il lançait impunément la moquerie à pleines mains sur les assistants. « J'étais un jour, dit Ménage, au dîner du roi, où était aussi l'Angely, à qui je ne voulus point parler, afin qu'il ne dit rien de moi. »

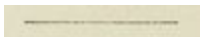
Tout le monde le craignait, tant sa langue était piquante et envenimée; Bautru surtout, qui se posait en rival devant le fou d'office, servait de but continuel aux railleries de cet adversaire, qu'il *n'aimait pas*, et qu'il ne pouvait réduire au silence. « Un jour, raconte le *Menagiana*, l'Angely était dans une compagnie où il y avait déjà quelque temps qu'il faisait le fou : M. de Bautru vint à entrer ; sitôt que l'Angely l'eut aperçu, il lui dit : « Vous venez bien à propos, monsieur, pour me seconder, je me lassais d'être seul. » Cette saillie causa un vif dépit à Bautru, qui y fut pourtant moins sensible que son frère le comte de Nogent l'avait été à l'interpellation de l'Angely en présence du roi : « Couvrons-nous, monsieur, cela est sans conséquence pour nous? » Ménage assure que Nogent *en eut un tel chagrin que cela ne contribua pas peu à le faire mourir*.

L'Angely ne tarda pas à s'amasser du bien, grâce aux présents qu'il recevait des personnes qui riaient de ses bouffonneries ou qui achetaient son amitié : « De tous nous autres fous qui avons suivi le parti de M. le Prince, disait Marigny, un des bouffons du cardinal de Retz, il n'y a que l'Angely qui ait fait fortune. » En effet, lorsqu'il fut en faveur, ses parents, qui étaient nobles et pauvres, le reconnurent et il se fit *réhabiliter*. On ne sait à quelle époque il mourut, ou du moins déposa son sceptre de fou du roi. Boileau, dans sa satire des *Adieux à Paris*, composée vers 1661, envoyait presque le

sort de l'Angely, auquel ne parviendraient jamais l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli.

Les flatteurs de cour avaient usurpé la place des fous d'office, qui n'eussent pas osé faire la grimace au soleil de Louis XIV ; les grands seigneurs, tels que le duc de Roquelaure et le comte de Bussy Rabutin, qui se hasardèrent à railler la gloire du roi, furent envoyés en exil ou enfermés à la Bastille; on n'entendit plus les grelots de la marotte se mêler aux cantates triomphales de Quinault et de Lully. Mais cependant les bouffons, que le roi chassait de sa présence, trouvaient une retraite auprès des princes: le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, avait dans sa maison la vieille Hébert, qu'on nommait la *folle de Monsieur* ; Monseigneur, fils de Louis XIV, avait Maranzac, écuyer d'écurie, qui a fourni la matière d'un *ana*, et qui fut un véritable fou en titre d'office. Cette charge existait toujours de fait dans la maison royale; et si l'on recherchait avec soin les poètes, les abbés et les valets qui se sont partagé, jusqu'en 1789, la tâche de faire rire leurs augustes patrons, on ne trouverait aucune lacune dans les annales de la folie de cour.

Ces recherches nous conduiraient, en dernier lieu, au château de Versailles, où vivait encore, il y a peu d'années, un vieillard en cheveux blancs, entouré de vieux meubles, de vieux tableaux, de vieilles friperies et d'une multitude de reliques des modes de Louis XVI, monuments du rôle qu'il avait joué sous ce règne : c'était le bouffon de Marie-Antoinette. Il nous montrait, en pleurant, quelques grains de café qu'il avait reçus de cette malheureuse reine, à laquelle il dit alors : « Je regrette pour la première fois qu'une si grande reine ait la main si petite. » Versailles, vide de ses rois, avait conservé un fou de cour, comme une ruine vivante de l'ancienne monarchie.



CHAPITRE PREMIER.



Amour en latin faict Amor ;
Or donc provient d'Amour la mort,
Et, paravant, soulcy qui mord ,
Deuil, plours, pièges, forfaitz, remord...

Blason de l'Amour.



L'année 1523 fut signalée par la défection du connétable Charles de Bourbon, défection excusable autant qu'une trahison peut l'être, et non moins fatale à son pays par ses conséquences que par ses effets, car la désastreuse bataille de Pavie, où François I^{er} perdittout, *fors l'honneur*, ne fit que rallumer la guerre de rivalité entre la France et l'Espagne.

Charles III du nom, duc de Bourbonnais, d'Auvergne et de Châtellerault, héritier des immenses biens de la maison de Bourbon, nommé connétable de France peu de jours après l'avènement du duc d'Angoulême à la couronne, et plus tard gouverneur de Languedoc et de Milan, ne dut pas tant ces honneurs à son courage et à ses talents militaires, éprouvés aux combats d'Agnadel et de Marignan, qu'à la bienveillance toute particulière de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I^{er}. Le connétable se prêta d'abord trop complaisamment peut-être à un amour intéressé, puisque la duchesse, née en 1476, était de treize ans plus âgée que lui, et n'avait rien en soi qui compensât cette différence d'âge. Ce ne fut donc pas amour ni galanterie, mais calcul de la part de ce prince qui avait tout fait sans doute pour lui donner à croire qu'elle était aimée, et qui fit tout ensuite pour lui prouver le contraire. Une femme aussi dure et aussi

impérieuse que la duchesse d'Angoulême ne pouvait se voir mépriser sans que la plus violente haine succédât, dans son cœur, au plus violent amour.

Cette brouille amoureuse, qui devait avoir de si graves résultats politiques, commença dans le cours de l'année 1517; depuis lors, jusqu'à la fuite du connétable, on voit d'un côté la vengeance inventrice et persévérante; de l'autre, l'orgueil qui lutte et succombe. Comme il répugne d'abaisser le caractère du duc de Bourbon au lâche emploi d'une pareille feinte pour servir son ambition et se faire la créature de la duchesse d'Angoulême, on a prétendu qu'il était de bonne foi dans sa liaison galante avec la mère du roi. Certes, sa femme, Suzanne de Bourbon, laide, infirme et contrefaite, tout occupée de choses de dévotion dans la retraite, n'était pas un obstacle à ses infidélités; mais il est étrange qu'on n'ait découvert aucun motif à la brusque rupture qui eut lieu vers cette époque environ entre les deux amants, et qui, selon les apparences, fut le fait du connétable plutôt que de madame d'Angoulême.

Voici, à ce sujet, une opinion qui n'est pas plus déraisonnable qu'une autre, quoique dénuée de preuves et pièces justificatives. Il semble que le but constant et le plus cher espoir de la mère du roi ait été de réunir à la couronne, par un mariage ou autrement, les grands biens du connétable, qui possédait plusieurs belles provinces comme seul descendant mâle des comtes de Montpensier et, en même temps, comme mari de madame Suzanne, fille unique du vieux duc de Bourbon, Pierre III, et de la célèbre duchesse Anne de Beaujeu. Deux enfants nés de ce mariage étaient morts en bas âge, et madame d'Angoulême se réjouissait de ne pas voir d'héritier au connétable, qu'elle espérait épouser après la mort de sa première femme ; car cette mort, qu'elle souhaitait secrètement, était jugée prochaine et inévitable d'après une santé toujours chancelante qui tirait son origine des infirmités naturelles du corps.

Cependant madame Suzanne de Bourbon devint grosse pour la troisième fois en 1517, et cette grossesse peut, sans trop de préjugés, expliquer les persécutions de madame d'Angoulême à l'égard de son amant, persécutions qui, commençant en cette même année, prennent un peu de relâche lors du veuvage du connétable, en 1521, et continuent bientôt avec une fureur croissante jusqu'à ce que la victime soit contrainte, pour les fuir, de se jeter dans la voie infamante de la trahison.

En effet, tout à coup et sans cause, même prétextée, la faveur et l'amitié du roi cessent d'environner le duc de Bourbon ; ennemis et envieux le

harcèlent impunément; madame d'Angoulême le poursuit par des menées ouvertes et souterraines; ses pensions lui sont refusées, et, chose remarquable, ce n'est pas au roi que va se plaindre le connétable qui connaît l'auteur de ses disgrâces et les supporte en silence; mais la duchesse douairière de Bourbon, Anne de France, qui, pendant la minorité et le règne de Charles VIII, son frère, avait montré, sous le nom de la *dame de Beaujeu*, toute la politique et toute l'énergie de Louis XI, son père, se rend elle-même à la cour, pour demander raison des injustices faites à son gendre : les pensions ne furent pas mieux payées qu'auparavant, sinon en promesses.

Charles de Bourbon imagina une vengeance digne de lui; il obtint, à la naissance de son fils, que cet enfant serait tenu sur les fonts de baptême par le roi, et, ayant reçu François I^{er} à Moulins avec une magnificence toute royale, il le fit rougir d'avoir pensé, par le refus de quelques misérables pensions, réduire un duc de Bourbon à la merci de madame d'Angoulême.

Ce baptême qui, au dire de Brantôme, fut si somptueux qu'un roi de France eût été bien empêché d'en faire un pareil, tant pour la grande abondance des vivres, que pour les tournois, mascarades, danses et assemblées, de gentilshommes, ce baptême concourut encore à la perte du connétable en forçant François I^{er} à *boire la honte* en public. Le roi d'ailleurs fut effrayé de la puissance et de la richesse considérables d'un prince qui avait, à ses frais, pour le *triomphe* de la cérémonie, habillé cinq cents gentilshommes en étoffes de velours, *que tout le monde ne portait pas en ce temps-là*, remarque Brantôme, chacun ayant au cou une chaîne d'or à trois rangs. Le duc de Bourbon était pour François I^{er} moins un sujet qu'un rival.

De là, les ennuis, les dégoûts, les mortifications et les mauvais traitements qu'on lui fit éprouver comme à plaisir. Le gouvernement du Milanais, qu'il avait conquis à la tête de l'armée française, lui fut indignement enlevé, et son brusque rappel d'Italie a fait croire que François I^{er}, qui s'intitulait lui-même le premier chevalier de France, était jaloux de son capitaine. Le duc de Bourbon, dévorant ces affronts, revint à la cour, et ses mépris accablèrent de plus près madame d'Angoulême, qui déployait les ressources de sa méchanceté pour le réduire au désespoir. En 1521, il fut dépouillé d'une prérogative de sa charge de connétable, lorsqu'au passage de l'Escaut, le duc d'Alençon, qui n'était pas même brave comme un soldat,

eut le commandement de l'avant-garde de l'armée : ce vaillant homme de guerre dut être bien sensible à cette préférence inouïe, puisque longtemps après il en parlait avec amertume, sans que ses victoires d'Italie la lui eussent fait oublier.

Au mois d'avril de cette année 1521, mourut à Châtellerault madame Suzanne de Bourbon, et la duchesse d'Angoulême suspendit un instant ses attaques pour essayer un rapprochement devenu impossible. Le connétable était libre, et son dernier fils n'ayant pas survécu à la mère, il allait recueillir seul toute la succession de la maison de Bourbon.

Madame d'Angoulême fit proposer sa main à celui qu'elle aimait encore, malgré tous les semblants d'une haine envenimée : le duc de Bourbon repoussa fièrement une paix qu'il eût achetée trop cher, et répondit aux avances et aux prières par une froideur et un silence plus outrageants encore que des injures à haut. Madame d'Angoulême compromit sa dignité de femme et de mère du roi, au point d'exposer son amour dédaigné aux ris moqueurs de la cour, qui eurent un écho dans toute l'Europe.

François I^{er}, par déférence ou plutôt par faiblesse pour sa mère, se fit en vain le négociateur de cette affaire plus galante que politique. Il manda le connétable, et, seul à seul, tandis que madame d'Angoulême, cachée derrière une tapisserie, écoutait l'entretien, il ne craignit pas d'offrir au duc de Bourbon la main de sa plus cruelle ennemie. Le duc, par un mouvement de colère imprudente, appuya son refus d'une téméraire satire des mœurs de Louise de Savoie.

« Sire, cuidez-vous que gens de ma qualité, s'écria-t-il, soient indécis entre épouser la corde d'une potence ou le déshonneur d'une franche catin? »

Pour réponse à ces paroles insultantes, le roi s'emporta jusqu'à donner un soufflet au connétable, qui mit la main sur la garde de son épée, et sortit aussitôt, la rage au cœur. Madame d'Angoulême, après cette nouvelle insulte en face, ne balança plus à se porter aux dernières extrémités.

Son confident et son complice, le chancelier Duprat, lui persuada d'intenter un procès de succession comme héritière directe de la branche aînée de Bourbon. Il ne s'agissait de rien moins que de dépouiller le connétable de tous ses biens, et madame d'Angoulême, nonobstant l'iniquité de pareilles prétentions, trouva des juges et des avocats qui acceptèrent cette mission honteuse.

L'avocat du roi, Lizet, et l'avocat de la duchesse, Guillaume Poyet, méritèrent la confiance qu'on avait eue en leur mauvaise foi. Cet odieux procès, sous leurs auspices, traîna en longueur, et son issue aurait été vraisemblablement contraire au connétable, quand bien même il l'eût attendu avec patience et résignation. Madame d'Angoulême lui disputait la possession des provinces d'Auvergne, de la Marche, du Forez, du Bourbonnais, du Beaujolais, de la principauté de Dombes, et d'un grand nombre d'autres seigneuries considérables ; mais l'implacable acharnement qu'elle montra en cette affaire avait pour mobile la haine plutôt que l'avarice. Le droit du plus fort eût prévalu sur le bon droit.

La vieille duchesse de Bourbon n'assista point au dénouement de ce drame funeste; elle combattit de toute l'autorité de son nom illustre les intentions spoliatrices de madame d'Angoulême ; mais le crédit de la mère du roi l'emporta sur le sien, et elle eut la douleur, en mourant, de voir ordonner le séquestre par provision sur tous les biens de la maison de Bourbon : le chagrin la tua.

Le Roi s'emporte jusqu'à donner un soufflet au connétable



LES DEUX FOUS

Charles VI était poursuivi partout du Spectre de la Folie



LES DEUX FOUS

Quant au connétable, qui avait noblement supporté jusque-là les indignes vexations auxquelles il était en butte depuis six ans, il n'eut pas la force de souffrir la misère, et prévoyant bien qu'on voulait le vaincre par famine, il résolut de sortir à tout prix d'une lutte inégale qui devait finir par sa honte et sa ruine : la nécessité fit un traître de l'homme de France le plus dévoué et le plus magnanime.

L'empereur Charles-Quint estima le moment favorable pour entraîner dans son parti ce grand capitaine que François I^{er} opprimait ou laissait opprimer ; Charles-Quint savait s'enrichir des pertes de la France. Adrien de Croy, comte de Beaurin, fils du comte de Rœux, chambellan de l'empereur, fut envoyé en secret auprès du connétable qui n'aspirait qu'à

satisfaire son ressentiment aux dépens de ses richesses, de son honneur, et même de sa vie.

Cette ardente préoccupation d'esprit poussa le duc de Bourbon pieds et poings liés sous le joug espagnol, et, par un traité verbal, il entra, avec le roi d'Angleterre et l'empereur, dans une ligue contre la France. Son âme généreuse se révolta sans doute à l'idée de trahir sa patrie; mais son orgueil indomptable se réjouit de marcher l'égal de Charles-Quint, qui lui promettait l'alliance de la princesse Léonor, sa sœur, veuve du roi de Portugal, une dot de deux cent mille écus et la couronne d'Espagne en héritage, s'il venait à mourir sans enfant mâle. Le duc, qui, par suite du séquestre ordonné, était pauvre au milieu de ses provinces, consentit avec reconnaissance à échanger un sort douteux contre la plus haute destinée, une patrie ingrate contre une splendide hospitalité.

« Ah! disait-il à ses amis, le roi notre sire peut désormais, sans que j'y sois contraire, transporter la connétablie à mon cousin d'Alençon, ou à tout autre qui mieux lui agréera. »

Dès ce moment, fut tramée une grande conspiration, qui n'avait pourtant pas pour objet, ainsi que le déclara Chabot au parlement de Paris, « de livrer François I^{er} au roi d'Angleterre, de faire des pâtés de tous les enfants de France, d'enfermer madame d'Angoulême en un lieu d'où elle ne sortirait pas quand elle voudrait, et de mettre à mal tous les vrais amis du roi. » Ces belles choses eussent fait reculer la plupart des gentilshommes qui se jetèrent dans le complot, sans savoir au juste quelle en serait la fin. Le connétable n'eut pas de peine à faire des conspirateurs de ses parents, de ses serviteurs et de ses amis, qui prêtèrent serment sur la vraie croix de seconder ses desseins, quels qu'ils fussent. Il ne parlait d'abord que de se soustraire à la tyrannie de madame d'Angoulême et aux embûches du chancelier Duprat; son procès, connu de toute l'Europe, suppléait aux questions indiscretes, et chacun pensait qu'un si grand homme n'avait pas cœur à se venger petitement.

Parmi les gentilshommes qui jurèrent de partager sa fortune, bonne ou mauvaise, se trouvait son parent et son ami, Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes. De tous les partisans du duc de Bourbon, celui-ci fut le plus puni et sans doute le moins coupable.

Cependant, vers le mois de juillet 1523, François I^{er}, rêvant la conquête de ce chimérique royaume de Naples, où ses prédécesseurs avaient enseveli tant d'hommes et tant d'argent, se disposait à passer les monts en personne, et déjà ses armées menaçaient de tous côtés l'Italie. Il avait nommé Charles de Bourbon lieutenant-général de France, sous la régence de madame d'Angoulême : c'était peut-être une tentative pour réconcilier deux ennemis irréconciliables; mais, averti sous main des projets hostiles du connétable, il voulut, pour mieux les prévenir, l'emmener avec lui dans ce voyage ultramontain. Bourbon s'appêtait alors à exécuter sa défection avec un éclat qui devait l'absoudre; il se garda bien, non-seulement de suivre le roi, mais encore de mettre le pied hors du territoire de ses provinces; il se dit malade et resta dans sa ville de Moulins, où François I^{er} vint lui-même le gourmander de ces délais suspects.

« Demeurez loyal serviteur de votre roi et de votre gloire, mon cousin, lui dit-il, et, quelque chose qui advienne de votre procès avec madame ma mère, n'en appréhendez rien, foi de gentilhomme! »

Si François I^{er} eût été déterminé à sauver au connétable les fâcheuses chances de ce procès, n'aurait-il pas, dans l'origine, poussé les deux partis à un accommodement? Il paraît, au contraire, qu'il était venu à Moulins dans l'intention de se saisir du faux malade et de lui donner des juges; mais la bonne contenance du duc, entouré de ses gardes et de ses officiers, dissuada le roi d'employer la force contre un homme capable de tout oser pour se défendre : il craignit d'être pris dans son propre piège, et laissa, en partant, une sorte d'espion, nommé Perrot de Warty, qui avait mission secrète de surveiller de près la conduite du duc de Bourbon.

Ce Warty, qui ne cessait d'aller du duc au roi et du roi au duc, n'était pas seul étonné de ce que le connétable s'excusât si longtemps de rejoindre François I^{er} à Lyon : toute la cour prévoyait quelque grande catastrophe.

Enfin, pour éloigner les soupçons et les regards pénétrants de Warty, le connétable sort de Moulins, se met en route, et va en litière jusqu'à Saint-Géran, où l'infatigable Warty le suit et lui reproche ses lenteurs. Le lendemain, le connétable s'avance jusqu'à La Palisse et se fait voir à Warty, mais dans son lit, pâle et débile ainsi qu'un moribond :

« Mon ami, lui dit-il d'une voix dolente, mon mal est à bout, et je suis défunt dès ce moment, pensent les gens de la Faculté, si je délaisse ma ville de Moulins en laquelle l'air m'est si profitable; donc j'y vais. Adieu! »

Puis interrompant l'entretien, il tourne le dos, et feint de dormir.

Warty, sans en demander davantage, court réveiller les craintes de François I^{er}, qui le renvoie porter au connétable l'ordre exprès de ne pas tarder, sous quelque prétexte que ce soit.

Le connétable n'attendit pas à La Palisse le retour de l'espion; mais, se doutant que la mine était éventée, il revint en arrière, et ne s'arrêta qu'à Chantelle, ville forte et toute à sa dévotion. Là, Warty ayant été introduit en sa présence, il le reçut debout, sans jouer encore le malade :

« Mon maître, s'écrie-t-il de prime abord, vous me chaussez les éperons de bien près !

— Oui-dà, reprend Warty, c'est vous, monseigneur, qui avez affaire des éperons, dont vous jouez si rudement qu'on souffle d'ahan à vous suivre! Certes vous ne veniez pas eu avant avec cette diligence ! »

Le connétable avoue qu'il a eu grande peur que le roi le fit arrêter ; à quoi Warty répond :

« Qui se sent morveux voise se moucher ! »

Le connétable fait semblant d'être rassuré par les protestations de Warty, et, comme remis en belle humeur, il le charge de lettres pour le roi, pour le bâtard de Savoie et pour le maréchal de Tavannes, en protestant qu'il ne sortira pas de Chantelle avant que François I^{er} l'ait admis à se justifier.

« Vraiment, monseigneur, dit Warty, je crois très-volontiers que vous ne vous éloignerez guère, bon gré, malgré, cussiez-vous fantaisie d'aller hors du royaume ; car le roi notre sire y étant contraire, vous ne le pourriez.

— Je le veux encore moins, j'en fais serment. »

A peine Warty a-t-il le pied dans l'étrier, que le connétable fait partir l'évêque d'Autun avec une autre lettre où il s'engageait à rester fidèle au roi, sous la condition que les biens de la maison de Bourbon lui seraient restitués sur-le-champ.

« Foi de gentilhomme ! s'écrie François I^{er} en lisant cette lettre, c'est un traître et déloyal chevalier; ma clémence et prudence eussent dû lui crever le cœur; mais il aura le châtement insigne de sa méchanceté! »

En même temps on lui apporte des dépêches de son chancelier, dans lesquelles il apprend que tous les secrets de la conspiration ont été découverts par l'effet du hasard.

Les affidés du duc de Bourbon parcouraient les provinces pour lui gagner des partisans ; son nom et des promesses étaient les seules séductions qui

entraînassent une noblesse jeune et inexpérimentée. Deux gentilshommes de Normandie, Matignon et d'Argouges, feignirent de céder aux propositions de Lurcy, qui remplissait son apostolat de trahison avec plus de zèle que d'adresse; mais, loin de tremper dans un complot qui menaçait personnellement la personne du roi et la sûreté du royaume, ils allèrent ensemble se faire relever, par un prêtre, du serment téméraire qu'ils avaient fait sur l'Évangile de ne rien révéler de la conspiration. Le prêtre, auquel ils confessèrent tout ce qu'ils avaient appris, courut tout redire à Louis de Brézé, comte de Maulévrier, sieur d'Anet, grand-sénéchal et lieutenant-général du roi en Normandie. Matignon et d'Argouges furent conduits à Blois et interrogés par la duchesse d'Angoulême et le chancelier; et, d'après leur déposition, avis fut donné au roi de fermer tous les chemins à la fuite du connétable.

Ce dernier avait eu la prudence de ne pas se laisser envelopper par les troupes qu'on enverrait pour lui couper la retraite. Après le départ de l'évêque d'Autun, il partit lui-même de Chantelle avec une grosse compagnie, arriva de nuit à Herment, petite ville d'Auvergne, et en sortit aussitôt, déguisé, avec quatre ou cinq personnes seulement, tandis qu'un de ses officiers se montrait couvert de ses armes et monté sur son cheval; les gens du connétable ne connurent sa fuite qu'au moment où le grand jour allait découvrir la ruse.

« Messieurs, dit le faux duc de Bourbon en montrant son visage, ce n'est plus monseigneur le connétable que vous suivez de si grand courage, mais son petit serviteur Montagnac-Tausannes; quant à notre maître, ils s'en va en Franche-Comté, où plaise à Dieu qu'il parvienne sans malencontre ! Qui l'aime avise à le rejoindre. »

La suite du duc se sépara en pleurant.

Le fugitif faillit vingt fois être arrêté, et, sans autre escorte que son cher Pompéran, dont il se disait le domestique, il surmonta des obstacles presque inévitables. Il passa le Rhône dans un bac où se trouvaient dix soldats, qui reconnurent Pompéran; il fut sur le point d'être pris dans un château où il avait soupé; mais partout la présence d'esprit et le dévouement de Pompéran le sauvèrent. Enfin, après mille traverses, il arriva aux frontières de la Franche-Comté, où se réunirent à lui plusieurs de ses gentilshommes, et il ne se crut hors de péril qu'en se trouvant à la tête de l'armée de l'empereur, de même que Coriolan parmi les Volsques.

Pendant cette fuite obscure, qui ne ressemblait pas à l'éclatante défection que Bourbon avait méditée, ses principaux complices, désignés par les dénonciations de Matignon et d'Argouges, furent poursuivis, et tous ceux qui n'eurent ni le temps ni les moyens de s'enfuir hors des terres de France, mis en jugement et condamnés ensuite : rien ne pouvait assouvir la vengeance de madame d'Angoulême, qui voyait son ennemi lui échapper.

La jument effrayée des hurlemens des cimbales et des artifices s'enfuit à travers champs



LES DEUX FOUS

L'évêque d'Autun et l'évêque du Puy, en dépit des franchises octroyées au clergé, se virent emprisonnés ainsi que le comte de Saint-Vallier et sept autres gentilshommes : Aymard de Prie, François d'Escars, seigneur de la

Vauguyon, Pierre Papillon, seigneur de Paray et chancelier du Bourbonnais, Hector d'Angeray, seigneur de Saint-Bonnet, Gilbert Guy, dit Baudemanche, Bertrand Simon, dit Brion, et d'Esguières.

François I^{er} nomma, pour instruire le procès, Brion, premier président du parlement de Rouen, et quelques maîtres des requêtes qui devaient accompagner le roi dans son voyage d'Italie. Un premier interrogatoire des accusés eut lieu à Tarare, à la suite duquel on arrêta sans preuves et même sans motifs une multitude de gens, français et étrangers, de tout rang et de tout état ; quelques-uns des plus imprudents ou des plus malheureux agents subalternes de la trahison furent suppliciés exemplairement ; et le procès des gentilshommes, si le parlement de Paris avait accédé aux désirs cruels du roi et de sa mère, se fût terminé par la chute sanglante de huit têtes : il semblait que madame d'Angoulême eût soif du sang de tous les complices du duc de Bourbon. Dix-neuf personnes qui avaient suivi le connétable hors du royaume furent, l'année suivante condamnées à mort par contumace ; mais plusieurs obtinrent leur grâce à des époques ultérieures.

Les délateurs, Matignon et d'Argouges, eurent ainsi dans leurs mains toutes les chances du procès, et le grand-sénéchal de Normandie, Louis de Brézé, qui les avait fait agir, continua secrètement à diriger leurs aveux et leurs réticences.

La fin de l'année 1523 fut consacrée aux interrogatoires, qui ne réussirent point à faire luire la vérité aux yeux des juges indécis, tellement que François I^{er}, que ces événements inopinés avaient retenu dans son royaume pendant que son amiral Bonivet se faisait battre en Italie par le connétable de Bourbon, s'emporta plusieurs fois contre l'indulgence de son parlement. Les condamnations des accusés furent légères ; mais le comte de Saint-Vallier, qui, par son âge, son caractère et ses dépositions, méritait d'être absous et mis en liberté, ayant été transféré du donjon de Loches en la tour carrée de la conciergerie du Palais de Paris, fut seul, dans son jugement, traité avec une incroyable rigueur, comme s'il dût répondre sur sa tête de la fidélité de son parent et ami Charles de Bourbon : l'innocence de ce vieux gentilhomme n'aurait pas empêché son sang de couler sur un échafaud, s'il n'avait eu pour fille la belle Diane de Poitiers.



CHAPITRE II.



Les folz sont roys, les roys sont fous;
Coronne on bonnet verd en teste,
Sceptre ou marotte pour la feste,
Ensemble mieulx que chiens et loups.
Roys sont folz de guerre et de chasse,
Folz sont roys de qui les pourchasse :
Donc folz sont roys et roys sont fous.

La Danse des Folz.



L'hôtel des Tournelles, dont il n'existe plus d'autres vestiges que quelques noms de rues percées sur la grande étendue de terrain qu'il occupait vis-à-vis l'hôtel Saint-Paul, près de l'ancienne porte Saint-Antoine, appartint d'abord au chancelier d'Orgemont et à son fils, évêque de Paris sous les règnes de Charles V et Charles VI; ensuite au duc de Berri, puis au duc d'Orléans, jusqu'à ce qu'il passât en la possession du duc de Bedford, régent du royaume pendant les guerres civiles.

Le duc de Bedford le fit décorer avec une magnificence royale, et l'agrandit encore de plusieurs arpents, quoique ce palais fût déjà composé de différents hôtels vastes et splendides, renfermés dans une seule enceinte fortifiée. Charles VII et Louis XI, qui y logeaient de préférence, dépensèrent de grosses sommes pour son embellissement, et en rendirent le séjour commode et agréable. C'est là que moururent Louis XII et Henri II.

On l'appelait *hôtel des Tournelles*, à cause du nombre prodigieux de ses tours, grandes et petites, rondes et carrées, en pierres et en briques, à

créneaux et à aiguilles, qui de loin le faisaient ressembler une immense cathédrale gothique. Les tours et les girouettes étaient autrefois des attributs de la puissance féodale; aussi les rois et les seigneurs s'en montraient-ils fort jaloux.

L'hôtel des Tournelles, que Charles IX commença à démolir en 1565 , était si considérable, que six mille personnes pouvaient y être logées à l'aise, quand le roi et la cour y résidaient, et que l'on comptait dans ses murailles hautes, crénelées et embastionnées, une vingtaine de chapelles, quantité de préaux, douze galeries, un labyrinthe, deux parcs plantés d'arbres, six jardins potagers et un champ labouré.

Le roi François I^{er} arriva de Blois à l'hôtel des Tournelles, dans l'après-dinée du 15 janvier 1524. Il avait fait ce voyage de Blois sous prétexte de visiter le trésor de son épargne, lequel y était gardé par son trésorier Du-val, mais réellement pour donner quelques jours à sa maîtresse la belle Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant, qui redoutait moins les médisances de la cour que la furieuse jalousie de son époux.

Le roi, le visage pâle et fatigué, descendit de son coche que traînaient des mules caparaçonnées, et, sans se soucier des saluts, des *bonnetades* et des *Dieu gard'* , dont chacun se faisait devoir de l'importuner, il traversa, d'un air préoccupé, la presse des gentilshommes, valets et gardes empressés sur son passage, s'enfonça seul dans les détours connus du *labyrinthe*, et parvint à la *tour de Dedalus*, qui lui servait de bibliothèque et de maison de plaisance.

Entant entré dans la salle basse, voûtée en arceaux, où les fenêtres étroites, à treillis de fil d'archal et à vitraux peints d'images de saints, interceptaient la clarté du jour en plein midi, le roi, avec un soupir prolongé, se jeta sur un tréteau de bois sculpté.

François I^{er} était d'une belle et majestueuse figure, sauf la forme démesurée de son nez, qui le faisait désigner par le surnom populaire de *François-grand-nez*. Sa barbe noire, relevée en pointe, prêtait à sa physionomie un caractère espagnol que ses yeux noirs et vifs ne démentaient pas. Il avait volontiers le sourire sur les lèvres, pour mettre à découvert des dents blanches et bien rangées, et, plus volontiers encore, il étalait avec complaisance des mains charnues et parfaitement belles, qu'il chargeait de lourdes bagues d'or. Son pourpoint et ses chausses sans braguette étaient d'étoffe de soie bleue et blanche, couleurs de madame de

Châteaubriant, sa maîtresse; et sa toque de velours noir, à plumes, avait un nœud de rubis-balais entremêlés de perles indiennes ; sa collerette de dentelle et ses souliers de satin complétaient un habillement dont la fraîcheur n'égalait pas la richesse ; car, chagrin de quitter son amie pour les affaires de son gouvernement, il n'avait pas changé de costume depuis son départ de Blois, et même, dans les châteaux où il s'arrêtait la nuit, il s'était couché sans vouloir se déshabiller.

« Il semble, disait-il durant la route à son lecteur favori, Pierre Duchâtel, que celui-là qui s'en va loin de sa mie, laisse au lieu d'où il vient la plus grande part de son cœur, et, durant l'absence, rude par-dessus tout, ne vit plus quasi que de souvenir.

— Voilà pourquoi, avait répondu sagement Duchâtel, le seigneur Dieu a, de ses mains, enté l'inconstance au cœur de l'homme, afin qu'il pût, par un nouvel amour, guérir les maux de l'ancien. »

Le roi, livré à ses tendres rêveries, était en cet état douteux qui tient de la veille et du sommeil, lorsque la porte massive, demeurée entr'ouverte, grinça sur ses gonds; et, dans le rayon lumineux qui se jouait sur le pavé couvert de nattes, se dessina l'ombre d'un homme immobile à l'entrée de la chambre.

« Holà ! cria le roi, qu'est-ce? Trois fois sot et outrecuidé, quiconque franchit ce seuil sacré sans y être convié ! j'en adjure mes franchises royales ! »

Un éclat de rire, aigre et bruyant comme une crécelle du vendredi-saint, apprit à François I^{er} la qualité de cet audacieux importun : c'était maître Triboulet, *fou en haute gamme*, et bouffon en titre d'office. Tous les rois de France eurent des plaisants à gages, dont le ministère difficile était de faire naître un sourire sur des visages soucieux et graves d'étiquette non moins que d'ennui. Charles V, dit le Sage, ne fut pas exempt de cette coutume, qui était répandue dans toutes les cours royales, seigneuriales et même ecclésiastiques de l'Europe.

Triboulet, qui est un personnage historique, ni plus ni moins qu'un grand-panetier ou un bouteillier de la couronne, devait avoir trente-cinq ans à cette époque. François I^{er} n'était encore que comte d'Angoulême, lorsqu'il l'attacha à sa personne, et lui donna Michel Levernoy pour *gouverneur* ; car Triboulet fut d'abord célèbre à Blois, sa ville natale, par d'incroyables folies, qui mirent souvent sa vie en danger.

Dans le temps que le jeune comte d'Angoulême séjournait à Blois, Triboulet errait habituellement dans les rues de cette ville, jouant de la cornemuse, se chauffant au soleil, jouant de la langue et vivant d'aumônes, à l'exemple de Diogène le philosophe cynique. Un jour, il vit passer un page du comte, portant un message au château où étaient attendus le roi Louis XII et sa seconde femme, Anne de Bretagne. Triboulet arrêta ce page avec mille plaisants propos; et, pendant qu'il l'excitait à rire de toutes ses forces, il lui coupa si adroitement, par derrière, son pourpoint de livrée, que celui-ci fut le dernier à s'en apercevoir.

Les pages prirent à cœur l'insolence de Triboulet, et, tout en s'égayant sur la mésaventure de leur camarade, résolurent d'en punir l'auteur. Ils s'emparèrent donc du pauvre fou, qui se laissa garrotter sans se plaindre de ce dur traitement.

« Mes petits seigneurs, leur disait-il seulement, qui d'entre vous a vêtu l'habit et condition de mon page ? »

Ces railleries et d'autres ayant blessé au vif l'orgueil des pages, ils emportèrent Triboulet hors des remparts de la ville, de peur que les habitants fussent touchés de ses cris et de ses souffrances. Ils commencèrent à le torturer, en lui piquant la plante des pieds, en lui brûlant les moustaches, et en le tirant par les cheveux.

Le plus méchant de la troupe imagina de l'élever en l'air par ses oreilles, qui étaient singulièrement longues. Un gibet se trouvait sur la route, et bientôt l'infortuné Triboulet, dont les pages clouèrent les oreilles au bois patibulaire, n'osa plus faire un mouvement, de peur de raviver ses douleurs, et fut réduit à crier à l'aide, d'une voix étouffée par les éclats de rire moqueurs de ses bourreaux, qui l'abandonnèrent aux approches de la nuit. Il serait mort de froid, de faim, et dévoré par les oiseaux de proie, si le bon Louis XII, arrivant à Blois avec la reine Anne de Bretagne, n'eût entendu de pitoyables gémissements. Le roi envoya quelqu'un pour savoir la cause de ces plaintes, et on lui rapporta que c'était un pendu qui se lamentait ainsi.

Le mystère fut découvert aussitôt que Triboulet, secouru et décrucifié, put raconter lui-même avec naïveté les détails de son supplice. Louis XII, ému de pitié et d'indignation, consola la victime en promettant de châtier les *perce-oreilles*. Triboulet demanda leur grâce, moins pour leur sauver une juste punition que pour se soustraire à de plus cruelles représailles. Le comte d'Angoulême, pour réparer la méchanceté de ses pages, créa une charge de *fol* en faveur de leur victime, et Triboulet, depuis sa nouvelle

fortune, ne perdit nulle occasion de témoigner à ceux-ci qu'il avait la langue plus longue encore que les oreilles.

Ce fut chose remarquable que Triboulet, âgé de vingt-quatre ans lors de cet accident, devint tout à coup, d'idiot et d'imbécille qu'il était, bouffon spirituel, divertissant, malicieux et, surtout, expert courtisan.

Cette métamorphose n'est pas le fait d'un *fol de tête écorné*, comme l'appelle Jean Marot, ni d'un *fol en degré souverain*, comme dit Rabelais.

Triboulet était de petite taille et contrefait; François I^{er} s'étonnait qu'un si gentil esprit se fût logé dans si vilain corps. Il avait une énorme tête, avec de prodigieuses oreilles, une bouche largement fendue, un grand nez, de gros yeux saillants, sous un front bas et étroit. Sa poitrine plate et creuse, son dos *taillé en voûte*, ses jambes courtes et torses, ses bras longs et pendants, amusaient les regards des dames, comme s'il se fût agi d'un singe ou d'un perroquet.

Le costume du fou royal n'était pas moins bizarre que son personnage. Selon son emploi secret de procureur des plaisirs du roi, il adoptait les couleurs de la maîtresse en titre, et s'habillait de même que son maître, à la forme des habits près. Il avait un justaucorps de soie bleu et blanc, si serré, que cet habillement faisait ressortir les difformités du corps, de manière à exciter le rire de quiconque le voyait pour la première fois : il portait au dos les armes de France, argent et or ; ces mêmes armes étaient répétées à droite et à gauche de ses chausses, pareillement bleues et blanches, ainsi que sur son bonnet en cône allongé; sa ceinture de cuir doré, à laquelle pendaient une massue, une épée de bois et une cornemuse, était le symbole de ses attributions joviales et satiriques. Une autre distinction de son office consistait dans les grelots d'argent qui ornaient sa coiffure, sa marotte et ses souliers de maroquin rouge à *la poulaine* : il ne pouvait faire un pas ou un mouvement sans que tous ces grelots sonnassent de concert, avec plus de bruit que n'eussent fait dix mulets allant au trot.

Triboulet, fier de ses fonctions auprès du roi, n'eût pas changé son grotesque accoutrement contre une couronne de duc ou bien une mitre d'évêque; et il se disait le plus noble de France, en commençant le compte par la fin.

Dès que François I^{er} eut reconnu son fou, il s'adoucit à l'instant, et dérida son front comme pour se mettre à l'unisson avec cet apôtre de la *joyeusetés* ; puis, lui présentant sa main à baiser :

« Ça, mon fils, dit-il, j'ai grand'aise de te voir; sois le bienvenu ici comme partout, ce jourd'hui comme toujours.

— Maître, reprit Triboulet soufflant dans ses doigts rouges de froid, le seigneur Boréus, qui l'emporte aussi sur les plus grands princes, a gelé le sang en mes veines et les paroles en mon gosier.

— Or donc, foin du respect que tu dois à ma royauté ! sieds-toi contre le chauffe-doux, et fais que tes paroles dégèlent, afin que je sache de toi nouvelles de céans.

— Maître, répondit Triboulet, assis les jambes croisées sur une chaire pliante, il y a d'ordinaire en votre cour foison de gens qui sèment du vent et recueillent de la fumée ; vieilles édentées qui font sourdre de la fontaine de Jouvence, eau de céruse et teint de fard; pucelles qui le sont de nom tant seulement ; abstracteurs de quintessence, qui en amour, qui en politique , qui en affaire, voire même en matière de vieux chiffons et de souliers rapetassés : le vrai est qu'on y vit et qu'on y meurt de la sorte qu'on a toujours fait, le plus gaiement et le plus follement du monde.

— Tel est l'ancien dicton, *qui a bu boira* : ainsi fais-je, buvant d'une soif insatiable à la source Cupidique dont l'onde fait aimer, et je m'en reviens de Blois, plus altéré qu'au partement; toutefois, la faute n'en est à ma chère dame de Châteaubriant, qui s'accommodait grandement d'être absente de l'enfer conjugal. Cependant qu'elle filait mes jours d'or et de soie, sous le semblant de voyager à sa principauté de Bretagne, le comte son mari enrageait-il pas tout son saoul !

— Les petits pages lui faisaient la figue et les cornes ; les plus huppés seigneurs imitaient l'apologue évangélique de celui qui a une poutre en son œil et qui ne la voit, mais voit une paille dans l'œil de son compagnon.

— Quant à mes autres maîtresses, m'en diras-tu de bonnes nouvelles, touchant leur constance et fermeté?

— Marotte ! si j'étais devenu par métamorphose la jarretière d'une de ces belles qui sont moutons sous peau de tigre, encore n'oserais-je pas me faire caution de leur vertu! De vrai, sitôt votre départ, madame de Novion brûla mainte chandelle à l'autel de la Vierge pour requérir votre prompt retour...

— Peut-être eu égard aux avis et pénitences de son confesseur, qui est cordelier d'ordre et d'épaules?

— Madame de la Roche-Guyon, à ce même objet, fit vœu de jeûner le vendredi de chacune semaine.....

— N'est-ce point pour souper de meilleur appétit avec son ami le petit chantre de Saint-Jacques-la-Boucherie?

— Mademoiselle de Langis conçut tant de deuil de votre éloignement, qu'elle s'en est allée à sa maison des champs, devers la Tombe-Issoire, et là de son oratoire ne bouge.....

— Oui, je le crois, et messire abbé Mellin de Saint-Gelais est le beau livre d'heures qui lui dit les antiennes de Cythère?

— La femme du greffier-criminel Nicolas Malon, laquelle se plaint de n'avoir eu qu'une fois la gloire de vous entretenir, prie Dieu et ses saints que pareil heur lui advienne de nouveau.....

— Pour Dieu ! est-ce pas cette fine lame demeurant au Pont-au-Change? J'en fis la rencontre nuitamment, et aux flambeaux des étoiles, en temps qu'à sa fenêtre mi-ouverte elle chantait d'un ton rossignolant l'air qui dit :

Réveillez-le-moi, belle,
Réveille-mi !

— Vous ne péchez par défaut de souvenir; or, recordez-vous, sire, que, pour prix de sa bonne volonté, promis fut par vous d'y retourner.

— Ainsi ferai, foi de gentilhomme! la commère est gente, accorte et bien dressée aux jeux de Cupido; outre ce, j'appréhende qu'elle est fidèle autant que fille ou femme peut l'être de soi. Va t'enquérir de l'heure et du lieu où je la puisse voir seul à seule !

— Son mari, homme de plume et de grippe, avaleur de frimas, besogne jour et nuit au procès de monsieur de Saint-Vallier, et ne fera le moindre empêchement à vos jouissances. Sur ce, je vais avertir dame Malon, qu'un bel hôte de nuit viendra devant sa porte crier merci, car femme surprise est plus d'à moitié prise.

— Soit, mon petit serviteur; mais d'abord, envoie céans Caillette : qu'il vienne me reconforter d'une agréable lecture.

— Votre lecteur royal, maître Pierre Duchâtel, ne tardera qu'un peu, le digne homme!

— Nenni ; Pierre Duchâtel n'est point mon fait, et Caillette me viendra mieux à propos.

— Caillette est au nid de la pie, sire; et, à franc parler, depuis le jour d’hier, il n’a été vu d’aucun, de même que s’il fût évanoui en l’air.

— Par la morbieu ! mon fol Caillette aurait-il failli aux us et coutumes de sa charge, qui prescrivent aux gens de son état de ne coucher onc hors de l’hôtel du roi?

— Vraiment, messire Caillette se soucie de ses devoirs de fol en titre d’office comme un aveugle fait des couleurs; sans doute n’attendait-il si tôt votre retour, lequel fut subit et inespéré.

— Foi de gentilhomme ! je serais mal content que ce digne garçonnet devînt rebelle, à la mode de mon cousin de Bourbon, et passât au service de l’empereur!

— Ence cas, la perte serait petite et réparable, d’autant que ledit Caillette, dogmatisant, philosophant et rêvant creux, est le plus triste et déplaisant bouffon qui soit en ce monde sublunaire, fils dégénéré du célèbre fol Caillette, qui fut intitulé, par le feu roi Louis XII, trois fois maître ès sciences gaies.

— Sur ma fi! le père ne valait tel prix que le fils, de qui on peut dire, sans erreur, que sagesse et raison élisent domicile sous le bonnet à grelots.

— Oh! le butor que c’est! voyez s’il aura onc cure et manière de vous recueillir fine fleur de pucelle, sans épine toutefois? le vilain n’aime fille ni femme.

— Si en est-il aimé toutefois; car, en grâce, beauté, encolure et gentillesse, il précelle les plus fins muguets de ma cour; voire madame d’Angoulême l’estime mieux avenant que personne. A ce propos, dis-nous comment se porte ma vénérée mère, et aussi madame ma sœur, la Marguerite des Marguerites?

— Madame la duchesse d’Alençon n’a cessé son deuil parmi pleurs et regrets, à cause que son cher connétable s’en est allé.....

— Vrai Dieu! Triboulet, porte-bonnet-vert, ceci n’est point de ton métier de fol! quiconque touche à l’honneur de madame ma sœur, s’en souviene à sa male heure : je ferai couper la langue aux médisants !

— Quant à ce qui est de ma très-honorée dame d’Angoulême, sire, n’en dirai rien, de peur d’en dire trop; non pas que je la blâme d’avoir souci de monsieur de Bourbon et d’autres : pendant votre éloignement elle n’a guère été de loisir, tant le procès des gentilshommes, et notoirement de monsieur de Saint-Vallier, lui donne de la peine; vrai est qu’elle se consume en soins, tout ainsi que monseigneur le chancelier Duprat,...

— Trêve! vous dis-je, messire le fol; il me pue d’ouïr parler de cet inique procès, qu’il vaudrait mieux, à m’en croire, pendre au croc jusqu’à l’année des trois carêmes : madame ma mère est un peu bien imprudente de faire condamner de si braves gentilshommes; mais ce n’est le lieu de ces reproches, et je me lave les mains de ce qui doit advenir. Or, ça, Triboulet, fais le ministère de Caillette, et me lis, haut et clair, les vieilles chansons du Châtelain de Coucy, lesquelles duisent aux cœurs enamourés. »

Triboulet choisit, parmi les livres peu nombreux rangés dans un coffre sculpté, un manuscrit in-folio, relié en bois couvert de velours bleu avec fermoirs d’argent aux armes et devises du roi Charles V; il ouvrit les pages de vélin blanc rehaussé de lettres en or et en couleur, d’arabesques légères et de miniatures du plus bel éclat; et, tandis que le roi se laissait aller à ses imaginations amoureuses, il lut tout d’une haleine (car la ponctuation est presque nulle dans les anciens manuscrits) une chanson, où le Châtelain met sa dame sous la protection de la Sainte Vierge.

« O l’aimable poétiseur ! s’écria François I^{er} : il avait certes bu l’onde Aganippide, et montait Pégasus plus adextrement que son grand cheval de bataille.

— Sainte cornemuse ! interrompit Triboulet, qui n’était pas le moins habile des courtisans: votre Majesté rithmoie trop mieux que ce vieil troubadour, et Apollo vous fit coucher certain jour avec les neuf pucelles ensemble.

— L’œstre poétique me tient à cette heure, et vite plume, encre et papier !
»

Triboulet s’empressa de présenter le manuscrit et ce qu’il fallait pour écrire; le roi se recueillit un moment, barbouilla d’encre le visage adulateur de son fou, et, sur la marge du livre, inscrivit avec force abréviations, selon le genre d’écriture du temps, ce neuvain, plein d’une galanterie religieuse ou plutôt d’une naïve impiété :

Le Châtelain de Coucy récitait
Une oraison à la Conception
Immaculée, et tout bas s’incitait
D’aimer sa dame en pure affection.
Lors tout à coup à part il se recorde
Qu’il a jouté de nuit avec icelle,

Et dit : « O Dieu! si ta miséricorde
Tôt à ma mie un bel enfant accorde,
Voudras-tu pas la refaire pucelle? »

« Par l'âme de mon épée de bois ! reprit Triboulet se frappant le front du revers de la main, j'ai foi désormais en la métempsychose, car les esprits d'Homérus et Virgilius ont passé dans le vôtre, et vous rimez à la façon d'Aristotèles.

— Est-ce pas madame d'Alençon qui s'en vient à la tour de Dédalus? Assurément, c'est elle-même. Ce pendant que madame ma sœur et moi deviserons de nos affaires secrètes, va-t'en devers la greffière requérir galante entrevue, au plus tôt qu'il lui sera possible.

— Sire, du temps que vous jouerez le rôle du greffier avec son honnête femme, il ne vous coûtera davantage de me signer une ordonnance pour être payé à votre Épargne, vu que, soit des fous, soit des sages, argent a toujours bonnet au poing, comme prêt à prendre congé.

— En vérité! Donc, en mon nom, mande à Preudhomme, qu'il te paye ensuivant tes mérites. »

Triboulet fit une gambade, un éclat de rire, et disparut avec un bruit de grelots qui s'éloignait avec lui.

Madame Marguerite, duchesse d'Alençon, arrivait par une autre issue du labyrinthe.

Cette princesse, qui fut aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, était alors âgée de trente et un ans, et paraissait n'en avoir que vingt. On s'étonnait de sa singulière ressemblance avec son frère; mais aussi sa figure était-elle moins remarquable par la délicatesse des traits féminins, que par un air majestueux qui commandait le respect, inspirait la confiance et possédait un charme de séduction inexprimable. Ses yeux doux, quoique fiers, avaient des regards enchanteurs, et son noble sourire s'harmoniait avec le son suave de sa parole.

Depuis la fuite de Bourbon, madame Marguerite, que les beaux seigneurs de la cour avaient trouvée insensible à un sentiment plus vif que l'amitié, fut étonnée elle-même du changement opéré en toute sa personne. Ce n'étaient pas les poursuites hardies de l'amiral de Bonivet qui triomphaient de sa chaste froideur : elle avait montré, en résistant à cet audacieux favori, que la volonté d'une femme qui n'aime pas est plus forte que la violence

d'un amant poussé au désespoir. Néanmoins, la duchesse d'Angoulême, sa mère, ne fut pas plus désolée qu'elle, sinon plus irritée de la trahison du connétable : Marguerite prit le deuil et se renferma en ses appartements, cherchant la solitude et oubliant les jeux, les bals, les promenades et les tournois, dans une retraite consacrée aux larmes, à la prière et à l'étude; son frère et Caillette, premier fou du roi, étaient les seuls hommes qu'elle eût plaisir à voir, dans les accès de cette misanthropie ; elle ne recevait pas même son mari Charles, duc d'Alençon, qu'elle n'avait jamais aimé et qu'elle se prenait à haïr.

Son visage amaigri semblait plus pâle au contraste du noir éclatant de ses cheveux; elle avait les yeux baissés, et, si elle venait par hasard à les soulever languissamment, ses regards humides, sous de longs cils, brillaient comme à travers un voile. Elle était bien changée depuis le temps des fêtes, où elle se montrait radieuse et superbe, à côté du duc de Bourbon, qui se faisait remarquer par sa mine; et pourtant, elle semblait plus belle encore, et pour ainsi dire voluptueuse de tristesse.

Elle portait le deuil, c'est-à-dire une robe de laine violette, sans broderies, à corsage plissé, à larges manches, et traînante pardevant; sa jolie tête embéguinée d'une sorte de capuce en même étoffe, son cou et ses oreilles dégarnis d'ornements d'orfèvrerie, ses mains et ses pieds cachés dans les plis de ce sombre vêtement, concouraient à faire d'une Fille de France une espèce de fille-repentie.

Elle entra d'un pas grave dans le cabinet, et poussa les verroux de la porte qu'elle referma derrière elle.

« Dieu vous gard'! madame ma sœur, dit affectueusement Françoise I^{er}. Ça, une accolade pour célébrer la bienvenue de votre frère, seigneur et roi !

— Dieu soit loué de votre retour, si obtempérez à me bailler des grâces pour étrennes !

— Vrai ! quelle grâce est-ce que vous souhaitez, vous qui les avez toutes?

— Mon cher frère et sire, souffrirez-vous pas que très-dignes et très-honorables gentilshommes soient mis à mal par votre parlement, qui, nonobstant vos désirs, incline à la clémence?

— J'entends; le cœur vous crève de ce que les amis de ce déloyal Bourbon pâtissent d'avoir été fidèles à icelui, par trop grande infidélité envers leur premier maître, lequel je suis après Dieu? Vous me voyez marri de votre marrisson; mais il ne me chaut qu'on les condamne ou absolve, et

ce qui se fera en cette affaire appartient du tout à madame notre mère ; donc, avisez à la persuader, ma sœur, s'il vous plaît.

— Hélas! ces pauvres gens seraient châtiés selon leurs œuvres, étant bannis de ce royaume, et voilà qu'ils sont jugés criminels de lèse-majesté et condamnés à mort, si vous n'octroyez lettres-patentes de grâce à leur gros repentir.

— Quant à ce qui est du bannissement, certes je ne leur ferai cette joie de les rejoindre à mon connétable espagnolisé , et de doubler d'autant le nombre de mes ennemis ; mais, par ma foi de gentilhomme ! leur sort est dans les mains de madame d'Angoulême, qui est bien intéressée à user de tant de rigueurs. Essayez, s'il se peut, de l'induire à compassion ?

— Madame notre mère (comme il appert à mon mortel déplaisir) outre si fort la haine, qu'elle avancerait le jugement dernier, pour sa vengeance avancer pareillement; mais, pouvez-vous pas rendre vains les grands efforts d'icelle, en ne signant ni scellant l'arrêt inique de ces misérables ?

— Dieu me damne! je voudrais, pour être libre de cet ennui, que ces gens eussent jà souffert la peine de leur condamnation, notoirement le sieur de Saint—Vallier, qui clame haut son innocence et si m'importune.

— Monsieur mon frère, je répondrais sur ma tête que ce vieil homme est blanc et net de tout méfait ! En somme, je vous adjure fraternellement d'imiter le seigneur Christ, lequel, de sa croix, pardonnait à ceux-là qui le crucifièrent.

— Il serait mal séant que je déniasse ceci à ma bonne et amée sœur ; parquoi, je vous atteste de ne permettre l'exécution à mort d'aucun, sans votre consentement, et, de ce, vous baille ma foi de gentilhomme.

— C'est témoignage manifeste qu'aimez votre sœur, et je sais mainte et mainte personne qui vous guerdonneront d'un grand merci. Ma grande reconnaissance ne vous faûdra pas, mon très-honoré frère, et madame votre épouse, la reine Claude, ne demeurera aussi en arrière pour vous congratuler....

— Fi ! ôtez ces mauvaises bêtes d'à présent!... Ma toute belle Marguerite, je vous requiers de dévêtir ces accoutrements de deuil ; car nul de nos parents, j'imagine, n'est décédé depuis?

— Oh! non pas; mais j'ai fait un vœu, et le tiendrai jusques au bout, à moins d'en porter la peine en l'autre vie.

— Dites, je vous prie : mon fou Caillette est-il quelque part où vous sachiez?

— Hier il est parti, afin, disait-il, de venir auprès Evreux assister sa vieille mère, qui s'en va trépasser de maladie.

— Est-il pas médecin ou apothicaire, lui, qu'il la veuille retarder de mourir? O maître fou! pense-t-il que son office soit d'aller au loin visiter vivant ou défunt, ce pendant que besoin est qu'on me divertisse?

— Eh ! mon cher François, vous avez d'autres bouffons à votre commandement ; et, au contraire, la mère de Caillette n'a fils, parent ou ami, hors celui-là. »

Un page, vêtu à la mode espagnole ou italienne qui commençait à s'introduire en France, parut, salua respectueusement, et avertit le roi que des députés du Parlement de Paris sollicitaient une audience, et l'attendaient dans la galerie de Flora.

« Pour Dieu! dit François I^{er}, s'adressant à sa soeur , je ne suis guère impatient d'apprendre à quel objet Messieurs de mon Parlement se veulent consulter à moi ?

— Voirement, dit-elle, faut-il pas que le roi séant en son lit de justice, l'arrêt soit prononcé contre monsieur de Bourbon et ses gentilshommes ?

— Oui-dà ! la chose n'est urgente, et ce jourd'hui j'ai l'esprit mal propre à vaquer aux affaires d'État. A peine me voilà revenu et reposé, que des fâcheux s'en viennent me semondre de songer à ma royauté! ainsi est-il de la moutarde après dîner. »

Cependant, François I^{er} se leva négligemment du tréteau sur lequel il était étendu, rajusta la belle ordonnance de son habillement, et, tendant la main à madame Marguerite, la conduisit, d'un marcher insouciant, par les sentiers obscurs et tortueux de Dédalus, jusqu'à la galerie de Flora, mal éclairée par quelques gros chandeliers.

Cette galerie, longue de cent pieds, s'ouvrait sur un parterre que l'hiver avait dépouillé; de ce côté, elle était fermée par des portières à vitraux colorés, qu'on enlevait pendant la saison des chaleurs; les murs et le plafond, peints assez grossièrement, représentaient une allée d'arbres fruitiers, des ceps de vignes entrelacés en berceaux, et des fleurs de mille sortes; le plancher, dallé de marbre vert, figurait un tapis de gazon; l'architecte avait, dans le goût du temps, dédié ce lieu à la déesse Flora et à la sainte Vierge, dont les images raides et naïves, en pierre de liais peinte et dorée, surmontaient le manteau de deux hautes cheminées. La galerie n'avait retenu que le nom de la divinité païenne, et le roi Louis XII, qui

avait imaginé cette décoration champêtre, se plaisait à l'animer par des volières de fil d'archal, remplies d'oiseaux différents de chant et de plumage.

Le premier président, Jean de Selve, en robe d'écarlate fourrée d'hermine avec mortier de velours noir, et deux conseillers pareillement en robe d'écarlate, avec le chaperon rouge fourré d'hermine, furent amenés par le chancelier Duprat devant l'estrade où le roi s'était assis.

Ils s'inclinèrent profondément, et M. de Selve prit la parole :

Sire, votre féal et amé Parlement ayant conclu le procès de messire Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier en Dauphiné, s'offre à prononcer ledit arrêt, au jour de demain, en un lit de justice, Votre Majesté y séant avec les princes et les pairs, et sur ce, ledit Parlement vous invite à y aller vers deux heures de relevée, si mieux n'aimez y envoyer monseigneur le chancelier en votre lieu et place.

— Je vous loue, messieurs, à cause de votre zèle et dévouement à mon service ; monsieur mon chancelier n'aura charge de me représenter en ce beau lit de justice, que moi-même tiendrai pour l'exemple des traîtres et félons à venir. Donc, annoncez ma venue à messieurs du Parlement ; et vous, monsieur notre chancelier, faites savoir aux princes et aussi à mes pairs que la cérémonie se fera demain à l'heure dite.

— Monsieur le président, ajouta madame Marguerite en tremblant, à quelle peine sont condamnés le sieur de Saint-Vallier et les autres ?

— Madame, reprit M. de Selve, ayez fiance et bon espoir en la justice et clémence du roi notre sire.

— Madame, répliqua le roi, laissez faire à mon Parlement qui, en matière de lois et coutumes, est au-dessus de l'aréopage athénien. »

Pendant que le président et les conseillers se retiraient, on vit paraître dans la salle, avec un grand bruit de plaintes, de larmes et de sanglots, Triboulet , ayant la figure ensanglantée, les cheveux en désordre, les chausses déchirées, les grelots arrachés, et tenant à la main les débris de sa marotte et de sa cornemuse. Un rire universel répondit à ses lamentations.

« Qu'est-ce ? demanda François I^{er} riant plus fort que tous ; Triboulet, mon ami, a-t-il jouté en champ clos avec Huon de Bordeaux, Renaud de Montauban, Lancelot du Lac, ou tel autre preux de l'antique chevalerie ?

— Mainte action de grâce pour vos bontés, sire ! dit Triboulet d'un ton et d'un air irrités, je baille le demeurant à qui en veut.

— Certainement, mon fils, la somme que t'a rendue maître Preudhomme fut jouée par toi aux tarots, aux épingles, au glic, au passavant, ne sais quel jeu ; et ces enragés pages, t'ayant dépouillé, ont battu le plus grand fou qui soit sous ton bonnet?

— A qui avez-vous cuidé m'envoyer par guet-apens?

— A monsieur mon trésorier, lequel n'est pas moins regardant à mes espèces sonnantes, que si elles fussent siennes.

— Ce n'est de fausse monnaie, toutefois, dont il paye les gens ; je n'en désire pas d'autre pour mes créditeurs et leurs sacs à chicane.

— As-tu pas été robé, pillé et molesté des voleurs de nuit, qui se répandent de bonne heure par la ville, en ce temps d'hiver, sans lune ni étoiles ?

— Voici mon cas, que j'acquitterai en enfer et ailleurs, s'il y a lieu ; je m'excuse d'avoir eu affaire à ce Preudhomme, pire que Pluto ou Satanas, et la faute en soit du tout imputée à vous, qui m'envoyâtes en cette embûche diabolique. Messire votre trésorier, qui ne sera onc nôtre, besognait lunettes hautes sur le nez, et messire son singe, sis auprès, se léchant les badigoinces, me regarda, d'entrée, de mauvais œil. « Compère, fit maître Preudhomme, viens-tu querir en ma boutique lardons et moqueries envers ma personne? à Dieu te command! — Monseigneur, fis-je à mon tour, Dieu me garde de piquer dru si prud'homme que vous êtes! mais, de la part de Sa Majesté, je m'en vais vous dresser requête en forme, que me payiez ensuivant mes mérites indignes. — Bon! reprit le méchant, riant sous cape ; c'est chose mal aisée et ardue que de rapporter le guerdon à ta valeur considérable. Il m'est avis que, pour le quart d'heure, tu sois payé en monnaie de singe. » Là-dessus, il incita d'un geste son grand singe à me pellauder, et icelui, prompt à la curée, se lançant à l'encontre, m'a très-malement affolé à sa mode, malgré mes cris de merci. « Ce s'appelle monnaie de singe vert, se récriait le faux Preudhomme, et libéralement a-t-elle cours, poids et mesure avec les Triboulets. Faut qu'on la batte toujours au même coin, compère! »

Les moines commencent leurs aspersions.



LES DEUX FOUS

A ce récit, fait le plus sérieusement du monde, les petits pages éclatèrent de nouveau en rires et en plaisanteries, faisant la figue et en gambadant autour du piteux conteur, qui commençait à se dépiter.

François I^{er}, d'un coup d'œil, imposa silence aux persécuteurs de Triboulet, et lui dit avec une gravité feinte :

« Monsieur le fou, à cette leçon ayez égard, et dorénavant modérez les témérités de votre langue ; car tel joue avec épines, qui s'y blesse les doigts.

— Sire, répondit Triboulet, est-ce tort de dire que le plus adextre veneur est le général de vos finances, lequel, sans engins, pièges, lacs ni glu, prend, dedans vos coffres, non lièvres, cerfs ou hirondelles, mais beaux écus au soleil, beaux moutons à la grand'laine, beaux angelots d'or, et le reste ? »

L'arrivée d'un étrange personnage mit un terme à cet entretien où le bouffon du roi usait amplement de son privilège de libre parler.

C'était le seigneur Corneille Agrippa, natif de Nettesheym, et depuis peu, médecin astrologue et confident de madame Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême : grand et maigre de taille, il était remarquable surtout par sa figure jaunie et ridée avant l'âge, par ses sourcils toujours froncés, par ses yeux largement fendus et demi-clos, enfin par sa moue continuelle. Il avait une espèce de chaperon de laine jaune saillant sur le front, attaché sous le menton avec un cordon de cuir, et débordé de tous côtés par d'épais cheveux roux. Son costume consistait en une robe noire, longue, ouverte sur la poitrine, et découvrant un pourpoint d'étoffe rouge brodé de signes cabalistiques en or. Les Bohèmes de ce temps-là ne portaient pas un accoutrement plus bizarre : Agrippa voulait qu'à la première vue on le distinguât du vulgaire des hommes.

Il s'approcha lentement de l'oreille du roi, qui le salua d'abord avec une crainte mêlée de respect.

« Mon père, lui dit François I^{er}, que vous semble des conjonctions célestes ce jourd'hui ?

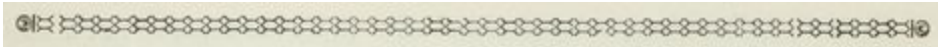
— Sire, reprit Agrippa d'un accent mélangé par les neuf langues qu'il savait, madame la duchesse d'Angoulême souhaite grandement que vous la joigniez sans délai en son oratoire. *Samael Machon.*



Arrivée de Diane à Paris



LES DEUX FOUS



CHAPITRE III.



Au renouveau, jeune accorte pucelle
Chevalchoyt lors par l'air frais qui ventoyt,
Sise à la croupe, et son galant en selle,
Qui tout à part en souspirs esclatoyt,
De grand amour enflambé pour icelle.

Les Viateurs amoureux.



Au déclin du jour, un jeune cavalier, ayant en croupe une dame voilée (selon une manière de voyager fort usitée à cette époque et jusqu'à la fin du siècle), entra dans Paris par la porte Saint-Honoré.

Cette porte, formée d'une arche et flanquée de deux tours rondes, fut bâtie non loin des Quinze-Vingts, sous le règne de Philippe-Auguste, qui, en fermant de murailles sa bonne ville, nicha sur chaque porte une image de la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus entre ses bras.

Le jeune homme et la dame avaient tous les deux si bonne mine, que les archers du guet sortirent de leur corps-de-garde pour les regarder passer, et un de ces archers, voyant le couple voyageur chevaucher ainsi pensif et silencieux, dit à ses camarades :

« Par la croix du Trahoir! ceux-là, m'est avis, sont amoureux chétifs, saoulés de leurs ébats, qu'ils ne sonnent mot en bouche et tendent à dormir de plein somme ! »

A ces mots, prononcés d'une voix moqueuse et accompagnés des rires de l'assistance, le jeune inconnu se retourna, le visage rouge de colère, et donna de son fouet à travers la figure du soldat, qui s'enfuit en criant à

l'aide; les autres s'armèrent de leurs pertuisanes, et coururent contre l'agresseur, qui arrêta son cheval pour les attendre.

« Holà! leur cria-t-il, ferai-je manger la lame pointue de mon épée au fin premier qui s'approche? N'est-ce point de votre office, malandrins, que les passants soient insultés à la porte Saint-Honoré?

— Caillette! lui dit la dame troublée et presque défaillante, ces gens-là vont se ruer sur nous par votre grande imprudence; merci de vous et de moi !

— Arrière ! cria Caillette, prenant un ton et un air d'autorité; loin, maîtres ivrognes, ou le sang coulera en ruisselets au lieu de vin ! Aussi bien, n'ai-je loisir de battre le fer avec des soudards tels que vous êtes : sachez donc que je suis serviteur et ami de notre sire le roi François. »

Cette vive allocution produisit plus d'effet qu'il n'en espérait, et le seul nom du roi empêcha un combat qui eût été inégal et sanglant.

Les soldats demeurèrent étonnés et indécis, jusqu'à ce que le jeune homme, piquant des deux et rassurant de la voix sa timide compagne, se fût mis hors de la portée de ses adversaires, qui, sous peine d'être pendus, ne pouvaient quitter leur poste, et qui craignirent de s'attaquer à un gentilhomme.

Celui-ci avait traversé des rues étroites et mal pavées, dans l'obscurité desquelles brillaient à peine de loin en loin les lueurs des fenêtres et quelques lanternes errantes çà et là ; le cheval, fatigué d'une longue route, pliait sous son double fardeau, et trébuchait à chaque instant dans les ornières, pleines d'eau croupie et de boue noire.

Caillette, quoique habile écuyer, cessa d'exciter sa monture à coups d'éperon, et, s'affermissant sur les arçons, la laissa reprendre son pas lent et pénible, car ce cheval n'était pas dressé à porter une noble dame, mais seulement la farine au moulin.

« Oh ! l'indigne palefroi ! dit Caillette en souriant, il ne sait l'honneur que vous lui faites de le monter, madame, et rechigne à trotter sous vous, comme si ce fût son vrai maître le meunier.

— Au contraire, répondit la dame, je nie que ce bon et brave cheval ait encouru blâme aucun, depuis qu'il fut, au partir d'Anet, d'un meunier qui passait, acheté dix écus au soleil (prix non exorbitant, à considérer l'urgence), et alla l'amble si persévéramment, qu'il est arrivé quasi mort et tout essoufflé là où nous avons affaire : donc, je le loue trop mieux que Pégasus ou Bucéphalès.

— Ce n'est rien que trente lieues à courir, en l'espace d'une nuit et d'un jour! j'eusse souhaité avoir en mon petit pouvoir le chariot qui est aux astres, pour vous conduire plus vite et commodément. Mon cœur se fend de penser que ce mauvais chemin a lassé votre chère personne, gâté votre teint si précieux, et souillé de fange vos beaux atours.

— Ah! combien plus, Caillette, mon pauvre cœur se fend de savoir que messire de Saint-Vallier, mon très-digne père, s'en va être jugé à mort pour crime de lèse-majesté! Je m'ébahis grandement que monseigneur mon époux, résidant à Paris, hors de Normandie, où devrait le tenir sa charge de grand-sénéchal, ne m'ait baillé nouvelle quelconque de ce rude étrif! Est-ce pas d'ailleurs pour se venger de ce que je suis moult joyeuse de son absence, et l'aime trop mieux de loin que de près?...

— J'admire, belle dame, que la trahison insigne de monseigneur le connétable de Bourbon ne soit venue à votre connaissance; car il n'est pas, en cet univers, lieu tant reculé et sauvage, où la déesse Renommée n'ait embouché sa trompe à cet objet. Anet, votre château de séjour, est-il tellement sourd qu'il n'en ait ouï le bruit?

— Voirement, Caillette, en cette grande ville de Paris, il n'y a sans doute marchande d'herbes ou vendeur d'orviétan, de qui ce piteux récit n'ait ému les oreilles et l'entendement; mais autre est de moi, qui, du jour de mes noces, à savoir du 14^e de mars 1514 (j'avais lors quatorze ans d'âge), ai mené vie de cloître (plus dure toutefois), recluse en mon logis, priant, jeûnant de toute sorte, et mourant de vivre ainsi ; car mon très-cher père m'a pourvue d'un mari noble en naissance, richesses et honneurs, mais plus malplaisant qu'un de plus bas lieu ! Las! hélas! j'en ai fait pénitence, par-devant mon confesseur, et j'ai pourpensé à part moi, qu'un tel mari serait plus volontiers moine, s'il y avait cœur, puisque nonain en son moutier ne fait rien que je ne fasse.

— Sur mon âme ! j'en pleure de dépit, et sans désirer mal au prochain, j'ai regret que votre époux et ami ne soit d'aventure un autre que je sais...

— Néanmoins, interrompit-elle, pour la prime et dernière fois, je me réjouis, par bonne intention, d'avoir épousé monsieur Louis de Brézé, qui est en crédit et belle posture à la cour du roi notre sire.

— A ce prix, voudrais-je aussi, pour loyer de mes petits services, que soyez contente de l'aide que vous portera monsieur le grand-sénéchal, aux fins d'impêtrer la grâce de messire de Saint-Vallier !

— J'exalte mon espoir tant que je puis, et j'ai bouté en mon esprit ferme résolution de n'épargner ni pleurs, ni cris, ni prières, ni chandelles à la Sainte Vierge, à qui je suis sacrée, malgré les droits du dieu Hyménée.

— M'aide Dieu, si monsieur le grand-sénéchal ne nous aide à pousser la roue de fortune! J'ai grosse peur que madame d'Angoulême, mue par la haine de monsieur le connétable, soit plus forte que lui et tout. Ajoutez à cela que monsieur de Brézé ne demeure à Paris que pour ses intérêts privés; assez peu attaché de sa personne, m'est avis, au seigneur Saint-Vallier.

— Oui-dà, je sais bien que monsieur mon époux est, de longue main, ennemi moult envieux de monseigneur mon père, et point n'en veut d'autre preuve que son dessein de me céler le péril où est en proie ce bon et condigne vieillard... Mais, en cas que l'arrêt du Parlement soit cruel à ce point que j'appréhende, moi-même, aux genoux du roi François (lequel ne m'a vue onc en sa cour, sinon au baptême d'un fils de monsieur de Bourbon, à Moulins, voilà tantôt six ans de ce) j'irai, suppliante et habillée de deuil, réclamer, à mains jointes et à larmes, la grâce du comte de Saint-Vallier, et le roi octroyera certainement à la fille ce qu'on dénie au père, à savoir rémission entière ou commutation de peine.

— Ah ! comme j'ai regret d'être si médiocre personnage que je suis, ayant vergogne de mon état de fou du roi ! Que si j'avais couronne au chef et omnipotence en main, vous seriez dispensée de semblable prostration et intercession, d'autant que vos désirs seraient despotes et seigneurs des miens!

— Vous êtes des plus zélés à mon service, bon Caillette, et je prie votre ange gardien qu'il vous rémunère du mieux qu'il se pourra. Mais j'ai souci de penser que de nul ici ne suis connue, et qu'un chacun ignore si Diana existe; or, à qui m'en irai-je plaindre de ce que mon pauvre vieux père soit tant iniquement accusé ? car fonder quelque espoir en l'appui de monsieur mon époux, c'est édifier sur le sable; aussi, je ressens deuil extrême!

— Ma chère dame, ayez d'abord fiance à la bonté du très-haut Salvateur, puis assurance de mon grand vouloir, puis recours en l'innocence de monseigneur de Saint-Vallier, puis enfin égard à la justice de Messieurs du Parlement.

— Outre toutes ces chances favorables, j'aurai en mains les supplications à la personne du roi, par-devant qui vous m'allez tantôt introduire!

— C'est trop vous paître de telle chère, madame, vu qu'à cette heure, et pour un long temps, le roi notre sire est à son château de Fontainebleau avec

madame de Châteaubriand sa maîtresse.

— Ah ! que ne le disiez-vous devant que de sortir d'Anet ! Pourquoi ai-je trop follement quitté la maison de monsieur mon mari, puisque celui qui me peut tirer de peine n'est point au lieu où je viens ? est-ce de votre part négligence, moquerie, ou envie de me nuire, car ma venue précipitée semblera fuite à la plupart, et partant, déshonneur !

— Oh ! nenni, madame ; le roi est non participant à cette affaire, et sa mère seule, la duchesse d'Angoulême, sous le conseil de monseigneur le chancelier, mène à mal le procès des gentilshommes.

— Donc, à cette méchante princesse j'irais en vain me récrier, et ainsi n'aurai-je fait cet imprudent voyage que pour ouïr l'arrêt de mon vieil et honoré père !

— A Dieu ne plaise ! Mais je m'en vais aviser au meilleur expédient, et madame d'Alençon, sœur du roi, vous est un bon auxiliaire ; j'y mourrai, madame, ou impétrerais la grâce de monseigneur de Saint-Vallier, en la maison de qui fus nourri par louable hospitalité, comme son propre fils plutôt que son petit serviteur !

— Caillette, ce que je vous devrai passe d'autant ce que vous devez, et pour témoignage de ce, je prétends, la grâce de mon père signée, vous embrasser en présence des dames et seigneurs de la cour.

— Mon cœur en tressaute de joie, et rien qui soit au monde n'eût pouvoir de me réjouir à l'égal de cette promesse solennelle ! Nous voici tout à l'heure chez mon ami le greffier Malon, au logis duquel vous demeurerez comme étant ma parente de sang maternel.

— Ce soit chose convenue : agissez cependant à votre guise, et j'estime que vous ne ferez pas moins que vous avez jà fait ; adonc, dépêchez tôt de sauver mon pauvre père, afin que, si possible est, je revienne à mes foyers domestiques, sans que monsieur le grand-sénéchal ait soupçon de mon échappée.

— Si tel est votre souhait, madame, pour ne pas trahir notre feinte, déguisez bien à propos quelle vous êtes vraiment, et davantage l'intérêt que vous portez à monseigneur de Saint-Vallier !

— Je cède à tout, comme il vous plaira, et voire, je me résigne de sécher mes larmes, quoi qu'il m'en coûte. Suivant votre engagement, faites d'abord que je sois consolée et affermie par l'aspect de monsieur de Saint-Vallier ; je vous aurai gratitude éternelle, de l'instant qu'entrerais dans sa prison.

— Madame, que si j'étais magicien, vous seriez obéie à la parole ; mais, vous dis-je, ne pouvant tout ce que je veux, je suis content, pourvu que satisfasse à votre seule volonté. Dès à présent, je désire me métamorphoser en pluie d'or, à l'instar de Jupiter forçant la tour de madame Danaé. Il n'eût pas fait de même de la tour carrée du Palais ! »

Ils avaient remonté la rue de l'Archet-Saint-Merry, ainsi nommée d'une ruine de l'ancienne Porte-Paris, qui subsista jusqu'à la fin du règne de François I^{er} ; ils passèrent le Pont-au-Change, bordé de maisons des deux côtés ; à droite, cinquante boutiques de change ; à gauche, soixante-quatre forges ou orfèvreries, selon les privilèges accordés par les rois précédents aux changeurs d'or et d'argent, commerce fort lucratif en ce temps-là.

Caillette arrêta sa monture devant une maison haute, étroite, noire et dégradée, ayant deux uniques fenêtres de face à chacun de ses trois étages, et surplombant d'une demi-toise avec son pignon de bois sculpté ; il quitta lestement la selle, et tint l'étrier à la jeune dame pour l'aider à mettre pied à terre ; puis, frappant à une petite porte garnie de grosses têtes de clous, il attendit longtemps avant qu'on vînt ouvrir.

« La fièvre quartaine vous tienne ! dit aigrement Triboulet, qui parut sur le seuil, non plus en costume de fou, mais enveloppé d'un manteau de drap noir, avec un feutre sans plumail. Qui est-ce qui joue du marteau à l'huis de maître Malon ? voyons ça ? fût-ce l'âme en peine de certain gibier de potence, lequel s'en vient payer le greffier-criminel de ses écritures ?

— Ventre-Saint-Guenet ! s'écria Caillette, monsieur le fou, depuis quand êtes-vous portier de céans ?

— Ventre-bœuf ! c'est mon fils Caillette, qui retourne d'un pèlerinage aux coquilles ! Et cette pucelle voilée, serait-ce pas la patronne ?

— Bonjour, bonsoir, bon an, monsieur le fou ! tirez d'ici, et allez où il vous siéra, pour faire votre métier d'espie.

— Adieu, compère ; mais tenez-vous prêt d'être tancé de votre absence et désertion. Grand bien vous advienne en vos amours ! »

Caillette, las de ce colloque en plein air, fit entrer dans la maison sa compagne toute tremblante de cette rencontre, et, amenant le cheval par la bride, poussa la porte sur les épaules de Triboulet, qui se mit à rire et à chanter en s'éloignant par les rues sombres et solitaires.

« Où me conduisez-vous de cette sorte ? demanda la dame effrayée de l'obscurité où elle se trouvait.

— N'ayez crainte, reprit Caillette tâtonnant le mur humide : le soin de votre sûreté m'appartient du tout, et si ne souffrirais qu'on vous ôtât un cheveu de la tête ! »

A ces mots, il leva le loquet d'une porte, et une faible lumière courut le long de la muraille opposée.

« Holà! cria une voix nasillarde, le diavole est-il en mon logis , que ce vacarme insolite va continuant? De par mon encrier! je veux dresser requête à monseigneur saint Jean, patron des greffiers et scribes!

— Dieu vous doint longue et belle vie, maître Malon ! répliqua sur-le-champ Caillette; c'est quelqu'un de vos amis, qui se recommande du nom de Caillette.

— Viens çà, mon très-cher fils en folie! sois le bienvenu cejourd'hui, comme toujours, et fais appel de ma fâcheuse humeur par-devant mon amitié! Pardonne: quand la main travaille de la plume, comme fais-je présentement, aussi l'esprit est-il travaillé de la bile; de ce, je m'excuse en t'embrassant.

— Maître Malon, je vous requiers, à son de trompe, s'il le faut, de m'alléger d'un ennui, en étant l'hôte d'une mienne parente, laquelle vient à Paris poursuivre un procès.

— Prenez place, madame ou damoiselle, et viteement, afin que je sache de votre bouche le menu dudit procès, qui peut-être est en mes sacs.

— Non, maître Malon; madame ci-présente n'a point encore intenté d'action; et vos amis, ai-je pensé, lui profiteront d'autant mieux qu'elle est fort ignorante du train des cours de justice.

— Voici ma main, Caillette, que veillerai au susdit procès, et le mettrai en bonne voie, de par le droit et la loi. Un mot : comment a nom cette gente dame, qui veut avocasser et dépenser en informations, significations, actions, subrogations, protestations, déclarations?...

— Elle a nom Diane, et ne veut être appelée autrement. Dites, vous est-il agréable de la loger, héberger, jusqu'au gain de sa cause? Je tiens en poche vingt écus d'or marqués, pour les frais de séjour, qui seront à votre dévotion : marché fait?

— Baillez-moi, monseigneur, ladite somme, qui sera mieux à l'abri en mon coffre qu'en votre bougette !

— Dame Malon viendra-t-elle pas garantir le traité qui la rend hôtesse de madame Diane, le tems que durera le procès?

— Madame ma femme est fort empêchée à grignotter les sept psaumes du roi David, qui sont la pénitence ordonnée par son confesseur, et si ne descendra-t-elle de sa chambre devant le jour levé; ce pendant que, cette nuit, je récrirai et changerai le blanc en noir, pour le procès criminel de messire de Saint-Vallier, lequel sera jugé demain, sans faute, les Chambres assemblées. »

A ces paroles du greffier, Caillette tourna la tête et courut vers Diane, qui, se sentant défaillir, s'était assise sur une escabelle; il ôta le voile qui la couvrait et laissa voir aux regards étonnés de Malon un charmant visage pâle et immobile, comme si le froid de la mort l'eût glacé. Quelques mots que Caillette dit tout bas à l'oreille de Diane furent plus efficaces que les soins empressés du greffier, pour rouvrir ces beaux yeux qui semblaient fermés à jamais.

« Hélas! murmura-t-elle avec des pleurs silencieux, vrai est que je suis venue trop tardivement, et mieux était de ne venir point !

— Ma chère dame, dit Caillette, la lassitude du chemin a causé cette subite défaillance, et vous ne vous coucherez sans souper. Or ça, maître Malon, voici l'argent et de quoi chauffer la poêle : faites que tôt la table soit mise et le vin tiré.

— De par Dieu! le compte y est, et vous payez bien les épices; mais j'entends votre cheval qui, battant du pied, sollicite l'écurie et le picotin que je vais lui bailler de par vos beaux écus sonnants. »

Lorsque le greffier eut emmené le roussin normand dans un bouge voisin où sa mule efflanquée dormait sur une litière de quinze jours, Caillette, essuyant deux larmes ruisselantes sur ses joues décolorées, demanda doucement à Diane si elle était remise de son émotion.

« Mon petit serviteur, répondit-elle avec un demi-sourire, en apprenant que monsieur mon père sera jugé demain, j'ai été si très-fort interdite, que cette pâmoison semblait emporter mon âme avec elle; car je sais mal feindre et abuser : aussi, le mystère qu'il me faut ici garder outrepassa mes forces.

— Donnez-vous garde, je vous adjure, de faire connaître votre nom et état à maître Malon, qui est trop plus habile de langue que de plume. Il importe que nul pénétre en nos desseins, crainte que les ennemis de monseigneur de Saint-Vallier n'y soient contraires.

— Oui; mais pourtant, au jour de demain, monsieur mon père, sur la sellette, entendra son arrêt, et en cette demeure, les crieurs publics le

proclameront tout d'abord !

— Est-ce l'occasion de vous désespérer, ma bien chère dame? En cette soirée, si m'aide Dieu, madame Marguerite, la tant bonne et favorable princesse, connaîtra le gros et le menu de vos inquiétudes poignantes pour le cas présent ; après quoi, je m'informerai de monsieur votre mari, lequel habite secrètement l'hôtel Saint-Paul.

— Ce sera bien fait ce que ferez, mon ami, et suis toute en votre merci; mais il n'y a presse de voir monsieur le grand-sénéchal; songez plutôt que n'aurai d'aise jusqu'à ce j'aie visité en sa prison monsieur de Saint-Vallier : il ne me chaut du reste, au prix de cette jouissance filiale, et quoi qu'il advienne après, me tiendrais bien heureuse de posséder la vue de mon infortuné père, qui sera jugé criminellement demain, et, possible, exécuté à mort...

— Loin cette lamentable idée, ma très-belle dame! Toutefois, malgré l'heure avancée, ne puis-je retarder de vous servir à votre gré; et demain d'une ou d'autre façon, monseigneur de Saint-Vallier accolera ce qu'il aime plus que la vie.

— Un mot : ce vénérable vieillard, à votre avis, est-il pas innocent?

— Certes, madame, à son instar et par cartel, comme il fit de la tour de Loches, je porterais défi à toutes armes contre quiconque dirait menteusement qu'innocence ne siège point sous cette tête chenue; en preuve du contraire, je verserai mon beau sang goutte à goutte, vous-même séant au combat à outrance !

— Pauvre Caillette, gens de ton office guerroient cornemuse ou marotte en main ! »

Ces mots, prononcés sans maligne intention, n'échappèrent pas à Caillette, qui soupira et laissa tomber sa tête sur sa poitrine pour cacher sa rougeur, tandis que maître Malon rentrait à pas comptés, chargé de l'attirail du souper.

« De par Bacchus, roi des buveurs ! s'écria-t-il, mon compère Caillette payera son écot en chansons, folâtreries et balivernes, toutes choses de son ressort, et moi, comme greffier-criminel, ferai la collation des pièces. Ma gente hôtesse, que si vous avez un ami voyageant outre-mer, je boirai à la conservation de la santé sienne et mienne à la fois. Sur ce, la séance est ouverte à huis clos !

Pendant ce soliloque, le greffier avait dressé une table assez frugalement servie, mais portant un grand broc, nommé *breusse*, dont ses narines

épanouies aspiraient les parfums vineux : il invita ses hôtes à s'asseoir, et les encouragea d'exemple. Diane, livrée à ses tristes pensées, n'eût pas fait honneur à cette invitation, si Caillette ne l'avait engagée à prendre place; elle refusa néanmoins de goûter à ces reliefs du dîner le plus parcimonieux, et, insensible aux joyeuses agaceries de maître Malon, qui remplissait sans cesse les verres et les assiettes, elle le laissa manger et boire seul, de manière à compenser le manque d'appétit des deux autres convives.

Caillette, qui faisait semblant de répondre aux défis bachiques de son hôte, n'avait garde de perdre à table des moments précieux pour agir : un coup d'œil oblique jeté sur des parchemins et des registres qui se trouvaient là lui donna envie de les lire, et cette lecture furtive aurait suffi pour le distraire du souper. Diane interrogeait avec anxiété tous les mouvements de Caillette et les diverses expressions de son visage.

Caillette était un grand et beau jeune homme de vingt-quatre ans ; la perfection des formes du corps, la noblesse du maintien, une physionomie spirituelle et touchante, l'élégance du langage et la grâce des manières, tout s'accordait pour démentir la bassesse de son origine, et le fils d'un fou du roi avait en sa personne plus de qualités naturelles que le roi lui-même.

Le connétable de Bourbon avait bien jugé Caillette dès son enfance, et, pour éviter que de si louables dispositions de corps, de cœur et d'esprit, se gâtassent dans la société des pages, des singes et des perroquets, il avait prié le comte de Saint-Vallier de faire élever sous ses yeux cet enfant avec plus de soin que n'en comportaient sa naissance et la condition d'un domestique. Caillette profita de ces leçons, qu'il partageait avec la jeune Diane de Poitiers, fille unique de M. de Saint-Vallier.

Quand des intérêts de fortune eurent formé l'alliance de Diane avec M. de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, Caillette, qui avait montré jusque-là l'insouciance et la légèreté ordinaires à son âge, prit un caractère sombre et mélancolique ; il continua de se livrer à l'étude, pour y chercher un adoucissement aux souffrances de l'âme; mais il paraissait déjà las de l'existence, et la célébrité de son père, à titre de premier fou du roi, était pour lui une source amère de chagrins.

Le baptême d'un fils du connétable attira les amis de ce prince et les grands seigneurs de la cour à Moulins, où François I^{er} se rendait pour tenir sur les fonts l'héritier de la maison de Bourbon : Caillette dut accompagner M. de Saint-Vallier ; Diane, qui, victime résignée du mariage, languissait en son château de Brézé, au fond de la Normandie, sous la tutelle sévère d'un

mari jaloux, vint aussi de son côté à Moulins pour y rejoindre le seigneur de Saint-Vallier, qu'elle avait quitté depuis trois ans. Son compagnon d'enfance, Caillette, la revit, et un rayon de bonheur traversa comme un éclair la noire et profonde tristesse du jeune homme.

Mais pendant les fêtes du baptême, le vieux Caillette, qui exerçait sa charge de fou du roi avec une singulière vanité, se pendit de désespoir pour avoir été vaincu en folie par son camarade Triboulet : François I^{er} fut plus sensible à cette perte qu'à celle d'un ministre, et, afin de perpétuer le nom du défunt qu'il chérissait, il voulut que le jeune Caillette remplaçât son père dans l'office de bouffon royal. En vain M. de Saint-Vallier et le connétable s'opposèrent-ils à ce choix, si peu conforme à l'élévation d'âme et d'esprit qui distinguait leur élève; en vain Caillette repoussa-t-il énergiquement cette honteuse succession : le roi commandait, il fallut bien obéir.

« Foi de gentilhomme ! avait répondu François I^{er} à ceux qui lui représentaient le mérite supérieur de Caillette, jusqu'à ce jour, messieurs, les fous du roi étaient grossiers de leurs personnes, et plusieurs furent pris gardant les porcs aux champs; mais je suis aise d'enfreindre cette basse coutume, et à cette cause, je veux qu'Ortis et Triboulet aient des frères issus et nourris ès bonnes disciplines. »

Caillette fut d'abord tenté de se soustraire à cette humiliation en appelant la mort à son aide ; mais son confesseur, auquel il confia ce projet de suicide, l'en détourna par la menace de l'enfer; ses protecteurs et M. de Saint-Vallier lui firent envisager le rôle de fou du roi sous un aspect plus honorable, comme une mission de justice et de vérité; madame de Brézé, qui lui gardait une tendre amitié, le consola si affectueusement dans ses souffrances d'amour-propre, et lui répéta tant de fois qu'elle ne l'estimerait pas moins coiffé du bonnet à grelots, qu'il surmonta sa répugnance à vivre, et accepta en gémissant la dégradation de fou en titre d'office.

Cependant il n'imita point ses prédécesseurs dans la manière de remplir cet emploi ; car, au lieu d'ignobles folies, au lieu des frivoles jeux de mots qui divertissaient les courtisans, il prêta un langage ingénieux et délicat à l'austère raison, il distribua des leçons de sagesse. François I^{er} s'aperçut bientôt qu'il s'était donné presque un maître sous l'apparence d'un bouffon, et soumit toutefois sa fierté de gentilhomme aux conseils, aux reproches même de ce philosophe à marotte ; madame Marguerite, sœur du roi, douée d'un jugement sûr et ornée de toutes les grâces de l'esprit, accueillit avec

faveur l'homme instruit et intelligent dans la personne du fou du roi, et poussa la tolérance jusqu'à l'admettre en intimité. Chacun s'empressa de suivre en tout point la conduite de François I^{er} et de Marguerite à l'égard de Caillette, qui s'éleva, par l'estime générale, au-dessus de ses attributions, dans lesquelles Triboulet seul eut le privilège d'exciter le rire bruyant et communicatif.

Souffrant de l'absence de Diane, que M. de Brézé cachait à la cour et au monde entier, comme un avare qui possède un trésor inutile à lui-même, Caillette était donc consumé par une tristesse que le spectacle journalier des fêtes, des bals, des jeux et des tournois rendait plus dévorante encore. Il avait adopté pour devise un tournesol sous un ciel orageux, avec ces deux vers équivoqués :

Jà fane suis
Si ne le suis!

Caillette avait été initié à la conspiration du connétable, et n'avait pas voulu y tremper; mais, loin de trahir son premier bienfaiteur, il aida peut-être à le sauver en arrêtant par des bouffonneries une troupe de soldats envoyés à la poursuite du fugitif. Le chancelier Duprat, qui n'aimait pas Caillette, était d'avis de le faire juger avec les gentilshommes complices du duc de Bourbon; mais la duchesse d'Angoulême, qui l'aimait, défendit, au contraire, qu'on l'inquiétât, fût-il coupable ou non. Dans les commencements du procès, Caillette, observé de près par Triboulet et les agents du chancelier, évita d'accréditer par ses paroles ou ses actions les soupçons qui planaient toujours sur lui.

Louise de Savoie et le chancelier avaient si habilement profité du voyage que le roi fit à Blois pour voir sa maîtresse, qu'avant le retour de François I^{er} le Parlement fut en mesure de prononcer les arrêts : M. de Saint-Vallier, qui, en sa qualité de parent et d'ami de Bourbon, n'avait aucun droit à l'indulgence, devait être condamné à perdre la tête. A cette nouvelle, Caillette, se souciant peu que sa conduite servît de prétexte à de perfides accusations, partit secrètement de l'hôtel des Tournelles, et courut avertir de

ce qui se passait madame de Brézé, laquelle vivait retirée dans son château d'Anet.

Cette dame, dont le mari séjournait à Paris depuis cinq mois, et qui ne savait rien des événements de la politique, était bien éloignée de prévoir l'emprisonnement et la prochaine condamnation de son père : elle poussa des cris, jeta des pleurs, s'arracha les cheveux, et supplia Caillette de la conduire aux pieds du roi.

Cette fuite fut exécutée aussitôt que résolue : le soir même, Diane, sans prévenir ses femmes ni ses domestiques, argus clairvoyants dont M. de Brézé l'avait entourée, sortit déguisée du château, et se mit en route, à pied, sous l'escorte de Caillette. Un meunier, qu'ils rencontrèrent revenant de porter de la farine à Évreux, leur vendit un mauvais cheval de charrue, sur lequel ils parcoururent une distance de vingt lieues en vingt heures.

Caillette et Diane étaient alors réunis par la pensée de sauver M. de Saint-Vallier : la reconnaissance et l'amour filial les animaient l'un et l'autre; mais, si Diane espérait avec plus de force et d'aveuglement depuis qu'elle se trouvait plus près de son père, Caillette avait tout bas dit adieu à l'espérance, depuis qu'il lisait la teneur des papiers du greffier-criminel.

Caillette, dont le teint pâle ressortait davantage par le contraste de ses cheveux et de ses yeux noirs, avait une habitude de visage noble et mélancolique ; il ne portait pas son brillant habit de fou, qui lui pesait plus qu'une chape de plomb; il avait un pourpoint et des grègues sans braguette, de couleur sombre et d'étoffe commune; mais son air distingué et sa tournure élégante n'en étaient que plus remarquables sous cet accoutrement vulgaire. Un grand manteau espagnol drapé sur son épaule gauche, et un chapeau de feutre, à forme conique, ombragé de plumes de corbeau, lui donnaient quelque analogie de costume avec ces routiers, espèces de brigands qui, sortis des armées d'Italie, étaient rentrés en France après la guerre du Milanais, et, rassemblés en petites bandes, rançonnaient les provinces à cette époque, comme avaient fait les Grandes-Compagnies au quatorzième siècle.

Diane, bien qu'elle eût alors vingt-trois ans accomplis, était d'une beauté si juvénile et si fraîche, qu'elle semblait promettre de rester longtemps belle; à la pureté de ses traits et à l'harmonie enchanteuse de sa physionomie calme, on eût dit une statue de la déesse Diane, due au ciseau de Praxitèle.

Son front, haut et large, ses yeux d'une ravissante douceur, son nez délicatement formé, sa bouche souriante et montrant des dents de perle, tout en elle était chef-d'œuvre parfait de la nature. Il fallait un corps digne de cette tête divine : partout, de nouveaux attraits et des grâces nouvelles ; des mains blanches comme neige, aux doigts longs, aux ongles roses ; de petits pieds, grands prometteurs ; une gorge ferme et arrondie, telle que Marot l'a célébrée dans son épigramme *du beau tétin*.

C'était, en un mot, cette même Diane de Poitiers, qui devint plus célèbre dans notre histoire que les Laïs et les Phrynés d'Athènes ; qui, à l'âge de quarante-six ans, fut la maîtresse de Henri II, et à qui on donna pour attribut une Diane chasserresse foulant aux pieds l'Amour, avec cette devise : *Omnium victorem vici* (j'ai vaincu le vainqueur de tous).

Mais alors combien elle était loin de ce qu'elle devait être un jour ! Vêtue à la mode de la reine Anne de Bretagne, portant une robe d'estamet amarante, à corsage long et serré et à manches de satin vert, un collet de fourrure nommée *penne de gris*, une ceinture de tissu de soie à boucle d'or, et une sorte de coiffe de velours noir couverte d'un voile pareillement noir, elle eût excité les risées des dames et les railleries des muguets, en paraissant avec cet antique et sévère habillement dans les galeries de l'hôtel des Tournelles.

Diane n'ignorait pas qu'elle était belle, mais la solitude où elle passait sa jeunesse l'avait préservée de la coquetterie qui faisait la plus chère étude des femmes de la cour galante de Françoise I^{er}. Ses regards avaient, sans le savoir, une flamme contagieuse, et son merveilleux sourire n'était pas encore accoutumé à séduire les rois. Elle ne comptait qu'un seul adorateur, qui, n'osant se déclarer, soupirait en silence.

Cependant maître Malon, que de fréquentes rasades rendaient incapable de tenir la plume, ne cessait de lever d'une main tremblante son verre toujours plein jusqu'aux bords, et répandant des paroles sans suite, auxquelles avaient part son état de greffier et l'éloge du vin, il ne songeait pas à observer la contenance de ses convives.

Ce petit vieillard rabougri, à tête chauve, avec un visage écarlate et des yeux de basilic, habillé d'une robe noire fourrée, avait l'air de Silène en goguette ; il portait force santés en les accompagnant de cette formule sacramentelle : « François premier de ce nom, par la grâce de Dieu, roi de « France, à tous ceux qui ces présentes verront, salut ! »

En ce moment, la cloche du couvre-feu sonnait à Notre-Dame. Caillette interrompit brusquement sa lecture subreptice; Diane, devenue pâle de voir la pâleur de son ami, le regarda d'une façon suppliante, et lui dit tout bas :

« Ne verrai-je pas mon cher père devant l'arrêt?

— Madame, sur toute chose, reprit du même ton Caillette se levant de table, déguisez subtilement vos noms et qualités à ce maître chat fourré, malin autant que trente, et curieux d'argent plus que d'honneur.

— Par la purée de septembre qui n'est pas en carême ! s'écria Malon, humons le piot en l'honneur du seigneur de Saint-Vallier, qui perdra tantôt la faculté de buverie.

— Maître Malon, dit sévèrement Caillette, ayez respect, soins et déférence pour cette noble dame, en sorte qu'elle soit satisfaite de son hôte, car, par ma fi ! la personne que je vous remets en garde est plus sacrée et précieuse que le saint Gréal et la vraie Croix ! »

Il prononça ces mots en lançant un regard de menace au greffier, un regard d'intelligence à Diane; ensuite il hésita un moment, assura son manteau sur son épaule, se retourna pour rencontrer encore les yeux de Diane, et sortit avec un soupir étouffé.

Madame de Brézé écouta les pas qui s'éloignaient rapidement ; puis, des cris et des voix confuses la glacèrent d'effroi ; mais tout rentra bientôt dans le silence qui était en ce temps-là plus profond à huit heures du soir qu'il ne l'est de nos jours à minuit dans les rues de Paris. On n'entendit plus que le bruit des bouteilles et des verres que maître Malon tintait amoureusement, quand celui-ci, déjà tout à fait ivre et remuant la tête en cadence, se souvint qu'il était greffier-criminel.

« Ledit accusé, Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, chevalier de l'ordre du roi, disait-il comme un homme qui écrit sous la dictée et qui répète chaque mot à part lui, bien et dûment convaincu de complicité et trahison avec messire Charles de Bourbon, ci-devant connétable de France, soit condamné à faire amende honorable au roi, après Dieu...

— Monsieur, monsieur! s'écria Diane, qui s'attachait à ces paroles d'ivrogne avec une effrayante curiosité, la chose est-elle de cette sorte, et le Parlement commettra-t-il si dure injustice?

— Au préalable, continua maître Malon, qui ne prit pas garde à cette interruption, il subira la question ordinaire et extraordinaire...

— Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de lui et de moi ! ... A quand cette atrocité inouïe ? Peut-être à cette heure !... Ce pauvre vieil et innocent

seigneur est aux mains des Judas !

— Savoir : quatre coquemars d'eau froide ; et s'il est persistant à nier, brodequins seront mis aux jambes du patient, et ses bras tirillés à force...

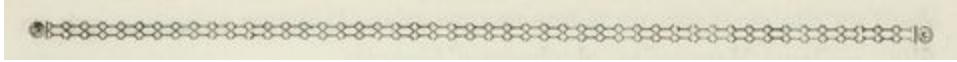
— Ça, dites pourquoi ces fureurs outrées? comment, à pareilles tortures, survivra ce bon et vénérable noble homme? Fût-ce le juif Barabbas, ce traitement indigne doit tourner à la damnation de ses auteurs ! ... Hélas! hélas ! O les méchants !

— En suite de quoi et sans autres délais, le susdit de Saint-Vallier sera en place de Grève conduit pour y avoir la tête tranchée.

— Ah ! grâce! merci ! Dieu! sire! non, ce ne sera point, ou du même coup irai de vie à trépas ! »

En achevant ces exclamations désolées, elle se précipita vers la porte, l'ouvrit avec fracas, et, comme eût fait une folle, disparut en courant dans les rues noires et désertes.

Cet acte de désespoir fut si prompt et si imprévu, que maître Malon n'eut ni le temps ni la pensée de la retenir : il ne bougea pas de son siège, emplut de nouveau son verre, cria par trois fois: *Huis-clos !* et retomba endormi sur la table, avec bruyants renflements qui continuèrent jusqu' au lendemain matin.



CHAPITRE IV.



HAINÉ.

Layde Mort, qui portes nuysance,
Baille moy la forte puissance
Pour ferir selon mes souhaits?

VENGEANCE.

Cà, pour rendre nos cueurs dehaitz,
Belle Mort, veuille oster la vie
Aux gens qu'a mal heur je convie !

HAINÉ.

Jecte leur dardz empoissonnez!

VENGEANCE.

Iseulx pour le Bourreau sont naiz!

MORT.

Moy qu'aucuns disent sans aurreille,
Si vous entendez, très faulses vieilles.

Desbat de Haine et Vengeance avec Mort.



Dans un petit oratoire éclairé par une lampe d'argent qui descendait du plafond peint en azur avec des étoiles, vis-à-vis d'un crucifix d'or, posé entre un reliquaire et un bénitier de même métal, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, était assise sur son prie-Dieu massif en bois de noyer sculpté et noirci. Le chancelier Duprat et Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, se tenaient debout, devant elle.

Madame d'Angoulême était remarquable par la beauté majestueuse de ses traits et la noblesse de son maintien, quoique l'âge et les soucis eussent laissé des traces irréparables sur son visage recrépi de céruse et de fard ; ainsi, ses yeux au regard d'aigle n'avaient rien perdu de leur feu, mais s'entouraient d'une auréole de rides; deux sillons creusés dans ses joues accompagnaient son nez, qui se courbait comme un bec d'oiseau de proie, et sa bouche, habituellement froncée et contractée au point qu'on voyait à peine ses lèvres pâles, paraissait toujours prête à s'ouvrir pour l'injure et la menace. Sa haute taille restait droite et cambrée, son abord inspirait la crainte plutôt que le respect ; car il y avait un caractère de fausseté, d'arrogance et de méchanceté, répandu dans toute sa personne, et jusqu'en son sourire.

On n'aurait pas reconnu la mère du roi, à la voir si mal vêtue avec une robe de laine noire, sans broderies, sans crevés et sans déchiquetures à la mode ; sa coiffure, à peu près pareille à celle des nonnes, était une espèce de capuce noir, d'où s'échappaient quelques cheveux gris. Elle portait, pour unique ornement, des patenôtres d'orfèvrerie, sur les grains desquelles étaient figurées les lettres C et B, en mémoire du connétable Charles de Bourbon. Pour satisfaire à un vœu secret, cette princesse ne quittait pas le deuil qu'elle avait pris en même temps et dans la même intention que sa fille, madame Marguerite, duchesse d'Alençon.

Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, n'avait pas encore acquis ce prodigieux embonpoint qui, dans les dernières années de sa vie, devint pour lui une si gênante infirmité, qu'on échançra sa table afin qu'il pût s'y placer ; mais, dès cette époque, il croisait sans cesse ses deux mains sur la proéminence de son ventre naissant, comme pour embrasser sa divinité; en effet, déjà il entretenait, à grands frais, un appétit plus insatiable que celui de Milon de Crotone et une gourmandise plus raffinée que celle de Lucullus.

Sa figure, triste et sévère, semblait en contradiction avec ses habitudes de bonne chère et de débauche ; mais la dignité de chancelier exigeait ces fausses apparences, et pour aider ses projets d'avarice et d'ambition, il se soumettait à feindre en public une inexorable austérité de mœurs, un zèle ardent pour la religion. Depuis la mort de sa femme, il était devenu successivement évêque de Meaux, d'Alby, de Valence, de Die et de Gap, archevêque de Sens, et, non content de ces honneurs ecclésiastiques et des grands bénéfices qu'il avait accaparés, il sollicitait en cour de Rome le chapeau de cardinal, afin d'arriver à la papauté, que plus tard il voulut acheter, dit-on, moyennant plusieurs tonneaux d'or.

Ses yeux de chat et son nez pointu étaient des indices certains d'une âme basse, scélérate et sordide. Ce fut lui qui proposa la vente des charges de judicature et l'augmentation des tailles ; ce fut lui qui fit pendre Semblançay, général des finances, pour assurer l'impunité de ses propres dilapidations ; il fut encore le principal auteur de la défection du connétable, en inventant le fameux procès de succession ; enfin l'histoire a flétri ses iniques persécutions contre les calvinistes, qu'il tourmenta moins par fanatisme que par politique.

Le chancelier-archevêque Duprat conservait dans ses habits le double caractère de prêtre et de ministre. Il portait une longue robe noire avec un épitoge de couleur écarlate, des souliers carrés de cordouan à boucles d'or, et un chaperon de velours noir bordé de menu-vair dont la queue s'enroulait autour de son cou et retombait derrière son dos ; il avait la tonsure épiscopale et la barbe en pointe, attributs distinctifs de l'Église et de la cour.

Duprat s'étudiait à paraître froid et austère dans ses paroles comme dans sa personne ; mais, dès que la discussion s'animait, il dépouillait tout à coup cette réserve d'étiquette, et, les yeux enflammés, la bouche écumante, la voix rauque, les gestes désordonnés, il suivait le courant de sa colère, même en présence du roi et de sa mère, qui toléraient cette impétuosité momentanée et disaient en riant : « Maître Duprat, comme il appert, a mangé de l'ânon ce jourd'hui. » Le chancelier avait réellement remis en honneur ce mets singulier que Mécène et les voluptueux du siècle d'Auguste trouvaient exquis.

« Mon cousin Duprat, répétait souvent Triboulet, se nourrit volontiers de chairs d'ânon pour acquérir les merveilleuses qualités de la bête. »

Le grand-sénéchal de Normandie, qui était depuis plusieurs mois absent de sa juridiction, passait pour un des plus assidus et des plus méchants conseillers de madame d'Angoulême ; il se vengeait de sa laideur et de ses infirmités par tout le mal qu'il pouvait faire au prochain, et son plus grand regret était de n'en pouvoir faire assez.

Le mari de la belle Diane de Poitiers aurait pu remplacer le nain favori du roi, quoique ce nain eût l'avantage d'être le plus laid, le plus ridicule, le plus monstrueux de tous les courtisans. Son épais visage offrait un front étroit que caressaient quelques cheveux fauves, deux yeux rouges et sans regard, un gros nez aux narines béantes, et une bouche édentée, fendue par le plus déplaisant sourire; sa tête énorme paraissait enfoncée entre les épaules d'un corps bossu et contrefait de manière à exciter l'horreur et non la pitié. Louis de Brézé se rendait donc justice lorsqu'il retenait en chartre privée sa victime conjugale; il savait bien que la vertu novice de celle-ci résisterait mal à l'influence des comparaisons, toujours défavorables pour lui, qui se présenteraient d'elles-mêmes sur le brillant théâtre de la cour.

On ne comprendrait pas comment M. de Saint-Vallier avait sacrifié sa fille à ce gendre hideux, si les idées de l'ancienne noblesse n'expliquaient assez l'aveuglement du père, à qui le bonheur de son enfant importait moins que l'éclat de son nom et la puissance de sa maison; car au seizième siècle, comme aujourd'hui, la première condition d'un mariage de bon lieu se bornait à des intérêts de fortune et de rang social, questions étrangères aux rapports de sympathie et d'affection qui doivent exister entre époux. Néanmoins, M. de Brézé, comme s'il eût depuis ouvert les yeux sur la disproportion de cette alliance, avait voué à son beau-père une haine mortelle pour unique reconnaissance. En conséquence, il pratiquait bien des menées souterraines et perfides, afin que le sire de Saint-Vallier reçût la peine des criminels de lèse-majesté.

Louis de Brézé avait le costume de cérémonie, petit manteau de velours à manches, toque à plumes, pourpoint à trousse, haut-de-chausses à double braguette, épée droite sur la cuisse et chaîne d'or avec les ordres du roi.

« Notre-Dame ! s'écria madame d'Angoulême se frappant le front de sa main fermée, je suis mal contente et dépitée que le roi notre fils soit si tôt de retour, car j'appréhende que le procès tire en longueur, vu le nonchaloir de Sa Majesté à venger la trahison du connétable espagnolisé, dont le diable ait l'âme !

— De vrai, madame, repartit Duprat, le roi notre sire se soucie peu ou point de la punition exemplaire des gentilshommes, qui, demain sans faute, seront jugés à mort en cour de Parlement.

— Ce sera bien fait à messieurs les juges que je cuidais avoir courage de brebis; toutefois n'est-ce point leur affaire, si les gens de ce Bourbon maudit s'en vont de vie à mort, plutôt que de prison en liberté ! Dieu soit témoin que je préfère être damnée en l'éternité, et ardre aux chaudières de Belzébuth, plutôt que de voir mes ennemis délivrés et sains et saufs, principalement celui qui fut l'instrument de la fuite et désertion de Charlot, à savoir le vieux sire de Saint-Vallier !

— Par le chef de saint Jean, son patron ! interrompit Louis de Brézé, dont les regards s'allumèrent, et qui secoua la tête d'un air d'approbation : il a démérité trop plus que son maître, parent et ami ; ses malveillants conseils ont ruiné la bonne intelligence régnant entre vous, madame, et ledit connétable, qui fut faible de cœur autant que femme au monde. Accourir d'un coup de hache le corps de ce traître seigneur, c'est allonger les jours de la famille royale, m'est avis.

— Vous êtes habile donneur d'avis, monsieur le grand-sénéchal, reprit en souriant la duchesse d'Angoulême, et vous ne parleriez de meilleur style, si vous saviez comme et combien j'ai pris en haine ce Jean de Saint-Vallier, que je veux faire périr dessus la potence d'Aman.

— Efforcez-vous à le haïr tant et plus, ma très-honorée dame ; et quand vous serez à bout, votre ressentiment encore semblera miel auprès du mien !

— Vraiment, le sieur de Saint-Vallier s'est bouté encontremoi d'une audacieuse façon: il sollicitait fermement monsieur de Bourbon de me dépriser et maltraiter; il dérompit le mariage juré entre nous, et par sa mauvaise langue fielleuse, suscita mille ennuis qui se formèrent en orage pour depuis pleuvoir ensemble, et gâter le plus gentil amour. Las ! sans les venins qu'il jeta sur mes faits et gestes, innocents et purs d'ailleurs, Charlot n'eût onc mangé le pain de l'empereur!

— Mieux vaudrait, dit Duprat, pour son honneur en ce monde et son salut en l'autre, qu'il eût mangé des pierres et fût mort d'indigestion ! mais il s'est repu de honte, et n'obtiendra de Dieu indulgence plénière, ni par romivage et pèlerinage, ni par fondation de messes, chapelles et couvents, ni par jeûnes et oraisons. Notre saint-père le pape ferait chose moult équitable de l'excommunier !

— Sans doute, objecta Louis de Brézé; mais, à l'égard de Jean de Saint-Vallier, le maître bourreau sera plus expédient que le pape, et le supplice en place de Grève plus redoutable que l'excommunication; c'est faire qu'il soit damné vite et chaud, sans remède ni délais.

— Oui-dà, répliqua la duchesse d'Angoulême, la chose est irrévocable, et monsieur mon fils avait du tout recommandé l'affaire à mes soins devant son voyage à Blois : c'est pourquoi je l'ai fait mander par le docteur Agrippa, aux fins de réconforter ses intentions, s'il y a lieu, et couper court à ces retardements qui me font la vie amère.

— Remémorez-lui, ma très-honorable dame, que ledit de Saint-Vallier étant la plus menaçante tête de l'hydre, il est nécessaire qu'elle soit tranchée d'abord.

— Tel est mon désir; et, vous dis-je, en cas que j'en eusse le pouvoir, je ferais cent fois merci à mon connétable, mais pas une à son instigateur, le sieur de Saint-Vallier, qui est cause que tout soit advenu de la sorte, hélas!

— Par l'ânesse de Balaam ! ajouta le chancelier, le même Saint-Vallier m'a porté grief préjudice quand il a distrait monsieur de Bourbon de me vendre les belles terres de Thyerne et de Thory, en Auvergne, lesquelles sont fort à ma convenance; or, je lui souhaite le pire qui lui puisse réussir, et la main me démange de sceller son arrêt.

— Si m'aide Dieu, Duprat, mon ami, répondit la duchesse, ces terres et fiefs qui vous font envie écherront, sans frais ni coût, en votre part de la confiscation.

— Dieu vous entende ! madame et maîtresse ; c'est beau profit de vous servir fidèlement.

— Quant à ce qui est de vous, monsieur le grand-sénéchal, tenez pour assuré que votre part ne sera la plus petite en rémunération de votre service, et j'aurai cure à ce que l'héritage du sieur de Saint-Vallier, votre beau-père, ne soit nullement dilapidé, et vienne en vos mains, outre le meilleur morceau de l'argenterie de monsieur de Bourbon.

— Grâces pleines et entières vous soient rendues, madame ! s'écria vivement M. de Brézé ; mais le prix qui m'agréera davantage, c'est un échafaud, haut de cinquante coudées, pour être vu de loin et de près, où monsieur de Saint-Vallier laisse son vieux chef, duquel les cheveux n'ont encore blanchi sous les années.

— A cent charretées de diables! interrompit Duprat, à qui le rouge monta tout à coup au visage; avez-vous droit et raison, monsieur de Brézé, pour

vous montrer si forcené à vouloir trépas de votre beau-père ? Si ainsi est de vous, que sera-ce de moi, qui, n'ayant nul parentage avec le sieur de Saint-Vallier, fus, par ses machinations, frustré de la vente de Thryerne et Thory? Certes, j'ai grandement à cœur le tort qu'il me fit, et aussi en dirai le pourquoi...

— N'est-ce que cela, monsieur le chancelier? dit monsieur de Brézé avec un rire amer sur les lèvres : les paroles me faudront plus que les motifs, et ce que j'aurais vergogne de confesser en public, adonc je ne le tairai néanmoins pardevant ma très-vénérée dame ici présente; toutefois mettez qu'il n'en est rien, et jugez si tel souvenir me poind... »

Le grand-sénéchal s'arrêta confus au milieu de sa révélation : le roi venait d'entrer avec Agrippa, en poursuivant à haute voix, comme s'ils étaient seuls, un entretien qui les préoccupait tous les deux.

« Foi de gentilhomme ! disait François I^{er}, en quel lieu trouverai-je, d'aventure, l'accorte et mignonne pucelle que me promettent les astres intéressés à me contenter plus outre mes désirs?

— Sire, répondait Agrippa, bien fol est celui qui met sa foi en la science astrologique! mais nonobstant, il m'est démontré, par nombres cabalistiques (ne les croyez, je vous prie, ce sont vaines fumées!) que vous rencontrerez cette fille cejourd'hui, vers la douzième heure...

— Ce serait minuit : le cas est malaisé. Mais pourquoi la douzième heure?

— Le nombre douze (vous rirez de ces folies!) est sacré par l'univers et le monde intellectuel; le nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, a douze lettres en langue hébraïque; il est au ciel douze ordres de bienheureux (je ne les ai vus ni ne les verrai), il y eut douze tribus en Israël, douze prophètes, douze apôtres, douze signes du zodiaque, douze mois, douze planètes, douze pierres précieuses, douze espèces de damnés, douze dieux païens principaux, qui sont : Pallas, Vénus, Phébus, Mercurius, Jupiter, Cérès, Vulcanus, Mars, Diana...

— Cet oracle ne regarde point madame la greffière, qui, j'estime, ne se souvient du temps qu'elle était pucelle. Les filles de Paris, dé leur nature, n'imitent la virginité de la déesse Diana, laquelle viendrait me refaire à point...

— Ça, monseigneur, interrompit la duchesse d'Angoulême en s'adressant au roi, êtes-vous si médiocrement aise de me revoir, que vous devisiez tant avec monsieur mon médecin?

— Vrai Dieu ! madame, dit le roi en s'avancant vers sa mère, qui s'était levée pour le recevoir, vous me voyez plus ébahi que vous n'êtes; mais votre astrologue, Corneille Agrippa, m'a tout perturbé l'entendement, d'une jolie pucelette venant d'Occident, du nombre cinq et du nombre douze.....

— Sire, s'écria maître Agrippa, mettez que je n'ai sonné mot, et aussi bien, c'est chose convenue que la vanité des sciences occultes...

— Or ça, madame ma chère mère, reprit le roi d'une voix affectueuse, durant que je fus à Blois, je n'ai omis, aucun jour, de réciter mes patenôtres, au regard de votre santé qui m'est plus précieuse que l'honneur et ma couronne ; je devine, à votre air, qu'un bon ange gardien oyait là-bas mes oraisons.

— Oui-dà, monseigneur, répondit aigrement madame d'Angoulême, j'apprehende que vous fîtes plus volontiers les antiennes d'amour que messes et litanies catholiques; mais les soins, angoisses et ennuis dont je fus travaillée en votre absence, à l'effet d'achever le procès du connétable et des siens, n'ont encore pris cesse à cette heure.

— Foi de gentilhomme ! j'en ai su la malplaisante nouvelle qui me tient au cœur, non moins que la disparition de mon bien-aimé Caillette, qui n'est plus en cour, et fut enlevé par les fées, j'imagine.

— Hélas! interrompit tristement madame d'Angoulême, la perte de ce gentil enfant m'a navrée au fond de l'âme, et j'en ai songé, la nuit durant, maugré ma vie !

— Par les sceaux ! dit le chancelier avec humeur, est-ce pas trop de bonté, chez si haute dame que vous êtes, de bienveignier et regretter si petit personnage, au point d'y penser en songe? Ce Caillette n'avait de fol que le nom, et on n'attendra guère pour en trouver un qui le vaille.

— En vérité, Duprat, répondit d'un air fâché la duchesse d'Angoulême, Caillette n'a son pareil, voire même en votre chancellerie; et, si vous connaissez quelque autre plus avenant, amenez-le, ne vous déplaie!

Maître Agrippa, reprit Duprat, en temps que nous ici conférerons à huis clos, restez en la galerie, afin que personne n'aille nous éclairer ou troubler l'entretien.

— Monsieur le chancelier, dit Agrippa faisant une grimace moqueuse, à Dieu vous command' ! je suis médecin, je veux bien être astrologue, mais sera portier qui voudra, saint Pierre au monde céleste, Cerbère au monde infernal, autres en ce monde sublunaire, quoique de ma nature sois moins que rien, c'est-à-dire un homme ainsi que vous-même. »

A ces mots, Corneille Agrippa salua profondément la duchesse d'Angoulême et le roi; puis, relevant la tête et faisant la moue au chancelier, il s'éloigna d'un pas magistral, après avoir secoué en l'air sa baguette divinatoire et prononcé entre ses dents des oracles hébreux.

«Damné sorcier! s'écria Duprat enflammé déjà de colère; j'estime que ce païen s'est judaïsé dans l'intention de confabuler plus aisément avec le diable. Avez-vous pas crainte et vergogne, madame, de fier votre vie et âme à la médecine de cet hérétique galeux et docteur en sorcellerie? Baillez-moi licence, s'il vous plaît, et il n'en coûtera, pour certaine cérémonie, que quatre cents bourrées et cotrets, treize bottes de feurre, deux botteaux de foin et quelque peu de poudre de soufre; le tout au prix de cent sots parisis ou environ.

— Duprat, dit la mère du roi, je n'entends ni d'une ni d'autre oreille que monsieur mon médecin soit chagriné et molesté, car de plus docte homme il n'en est pas en France non plus qu'ailleurs, et mon père confesseur m'a permis de l'avoir à mon service sans péché.

— Ça, madame, dit le roi qui se tirait les poils de la barbe, à quelle fin m'avez-vous mandé vers vous si mystérieusement que j'en augurais un beau secret d'État ou quelque conjuration magique?

— Sire, répondit la duchesse d'Angoulême, vous m'avertissez par là que je retourne à mes moutons; donc, écoutez-moi jusqu'au bout, et vous promets d'être brève sur toutes choses...

— Soit dit en passant, interrompit le roi, vous ne vous enquérez point comment va madame la comtesse de Châteaubriant, laquelle a moult souffert du froid hibernial.

— Ce ne sont mes besognes, mais les vôtres, sire; il est affaire seulement de la condamnation à mort des gentilshommes impliqués au procès du connétable, et davantage du seigneur de Saint-Vallier, le plus coupable entre tous.....

— Eh bien ! madame, depuis quand le roi de France remplit-il l'office de son Parlement? Messieurs les juges savent mon bon plaisir et s'y conformeront, de peur de m'irriter contre eux. Au demeurant, il ne me chaut des arrêts à rendre; car j'ai souvent dépit et vergogne d'y apposer mon seing et aussi les sceaux par les mains de mon chancelier.

— Oui, bien, mon fils ; mais on m'a redit que messieurs les présidents et conseillers prétendent absoudre et renvoyer sans dépens les complices et

fauteurs de mon cousin de Bourbon, ce qui serait chose horrible et de mauvais exemple , si vous n’y mettez ordre.

— De vrai, madame, il serait profitable que les traîtres et conjurés fussent châtiés aux termes des lois et ordonnances; cependant, si mon très-féal et très-amé Parlement préfère user de clémence, laquelle est déclarée une fort honnête vertu par le latin Sénèque, je n’aurai garde d’y faire obstacle.

— Vous ne pesez ce que vous dites, mon fils, et parlez ainsi de léger; car ces criminels doivent porter leur peine selon la justice humaine et divine; sire, n’ayez indulgence envers ceux qui eussent, sans remords ni pitié, mis à mal vous et les vôtres.

— Sire, ajouta M. de Brézé, octroyez merci à tous, excepté à monsieur de Saint-Vallier, le plus ami du connétable, et partant le plus ennemi de Votre Majesté.

— Bonjour, bon an et bonne étrenne, monsieur le grand—sénéchal ! répondit le roi avec aménité ; je ne vous discernais pas en ce débat, et suis réjoui de vous voir si galant visage.

— Mon fils, reprit la duchesse, ne vous étonnez point que j’aïlle réclamant votre foi jurée pour le supplice des affidés de monsieur de Bourbon; j’ai souci de votre gloire plus que vous ne faites, et faut que vous ayez raison de qui vous a si grièvement offensé.

— Saint Ouen vous soit en aide, sire, dit tristement Louis de Brézé, si monsieur de Saint-Vallier doit issir sain et sauf des prisons de la Conciergerie ! il reviendra tôt ou tard vous empoisonner ainsi que messieurs les Enfants de France ; et voici que son maître le connétable tend à vous succéder au trône avec l’aide des lances espagnoles.

— Foi de gentilhomme ! mon cousin de Bourbon ne me sera onc redoutable, fût-il renforcé de tout le boucon d’Italie et des vieilles bandes de Castille : je le défie en combat singulier, et lui ferai confesser, le pied sur la gorge, qu’il est fourbe, traître et déloyal à son pays, à son roi et à ses serments.

— Sire, continua M. de Brézé, m’est avis que le plus expédient, pour réduire à obéissance ce tant superbe connétable, est de condamner au plus tôt son ami spécial, le seigneur de Saint-Vallier.

— Par mon âme ! dit le roi dont le regard pénétrant se fixa sur M. de Brézé, êtes-vous point, s’il m’en souvient, parent dudit Saint-Vallier?

— Sire, répondit le grand-sénéchal en rougissant, de vrai, pour mes péchés, j’épousai, il y a environ dix années, la fille unique de Jean de

Poitiers, sieur de Saint-Vallier.

— Ouais ! l'épousée est-elle laide, farouche et mal faite, pour susciter de votre part si copieux regrets?

— Nenni, sire ; madame de Brézé ne le cède à pas une en grâce , beauté et vertu.

— De par Dieu ! monsieur le grand-sénéchal, si celle-là est telle que vous dites, pourquoi, au lieu de vous congratuler de cette bienheureuse chance, maudire et blasphémer contre monsieur votre beau-père? Outre ce , pourquoi ne mener point en ma cour une si gente dame, qui serait fêtée et honorée d'un chacun ? J'ai grand'impatience de la connaître, et voudrais que l'eussiez jà fait venir.

— Sire, la vîtes-vous pas à Moulins, lors du baptême du dernier fils de monsieur de Bourbon ? Aussi bien , j'ai failli par excès d'amour conjugal, en exaltant ses mérites plus que de raison : madame ma femme vous semblerait, sire, trop inférieure à cet éloge, et, belle à mes yeux, le fut-elle aux vôtres ?

— Je ne la vis point, ains j'ai ressouvenance que monsieur de Bourbon magnifiait sa divinité; vous ferez sagement de l'introduire en notre cour, sous la protection de ma bonne mère. Dépêchez, je vous prie, car il me tarde... Mais quelle rage vous tient de si fort désirer le trépasement de monsieur de Saint-Vallier ? S'il vous fit injure, réclamez de lui réparation par gage de bataille : volontiers j'ordonnerai un beau duel où veux être présent pour juger des coups.

— La partie serait inégale entre monsieur de Saint-Vallier, qui tremble de grand âge, et moi, qui ne sais manier l'épée, sinon la plume.

— Monsieur, un bon gentilhomme doit user de l'épée qu'il porte, et le sieur de Saint-Vallier, lequel n'a encore la tête chenue, se sent de force à jouer de l'estoc et de la pointe , qu'il a défié à toutes armes ceux qui protesteraient contre son innocence. Enfin, quel sujet d'un si énorme ressentiment ?

— Sire, je ne le célerai devant vous, et n'oubliez pas que j'ai, le premier, dénoncé la conspiration de monsieur de Bourbon, quasi prête à réussir; l'intérêt de votre personne et de votre État n'était assez puissant de soi pour me délier la langue, mais je tendais à me revenger, et monsieur le chancelier, ci-présent, me transmit votre parole royale de me donner le prix que je demanderais : donc, en rémunération de la ligue découverte, de votre vie sauve et du royaume préservé, je ne réclame autre guerdon que de voir

trancher le chef de monsieur de Saint-Vallier, sur un échafaud, en la place de Grève. »

Ces paroles sanguinaires furent suivies d'un silence de surprise et d'horreur : madame d'Angoulême, malgré son caractère vindicatif, ne fut pas exempte d'un sentiment pénible; le roi, entraîné par un mouvement chevaleresque, mit la main à son épée, comme pour défendre M. de Saint-Vallier contre son propre gendre ; mais le chancelier, la première émotion passée, se contenta de sourire à la manière d'un faune, et François I^{er} pressa de nouveau le grand-sénéchal d'expliquer la cause de cette haine furieuse.

— Sire, poursuivit d'une voix altérée M. de Brézé, saisi d'un tremblement convulsif, déportez-vous de railler à ces impitoyables aveux, et jugez tout franc si la vengeance requise est au-dessus de l'affront. Je pris alliance avec noble damoiselle Diane de Poitiers, l'an 1514, de néfaste mémoire, non que Cupido eût bouté en mon cœur le dard poignant qui fait qu'on aime, mais follement docile aux avis du connétable, lequel s'intéressait à ma fortune ; certes la plupart des épousés eussent envié les crins blonds, la peau lactée, la taille droite et les formes plus divines qu'humaines de madame Diane, au jour de ses noces !...

— Morbieu ! interrompit le roi, n'est-ce pas la déesse Hébé que vous peignez au naturel ? votre femme, à cette galante pourtraiture, me plaît d'avance, par ma fi !

— Oui, sire, répliqua le grand-sénéchal qui se repentit d'en avoir trop dit, ma femme, au temps des épousailles, avait en sa personne tant de perfections que je faûdrais à les nombrer; mais depuis, elle devint laide et dégoûtante : passons. Je la traitai, cette mignonne épousée, aussi et plus amoureusement qu'un autre eût pu faire; toutefois, prudence fut de modérer cette grosse ardeur, crainte d'affecter la faible complexion de Diane, qui était à peine nubile. Il advint que sa nourrice, méchante gouge que le diable emporta ne sais où, s'en vint, par insigne malveillance, rapporter à monsieur de Saint-Vallier que j'avais, jusqu'à ce, omis les devoirs ordinaires du mariage ...

— Foi de gentilhomme ! interrompit en riant François I^{er}, si je fusse accusé d'impuissance (chose infâme, vraiment), je n'arrêteraïs guère avant de démontrer le contraire aux moins clairvoyants; et d'ailleurs les dames confessaient, sans y être forcées, que c'est fausseté manifeste.

— Néanmoins monsieur de Saint-Vallier, reprit M. de Brézé baissant la voix, donna créance à cette vilaine, et (la honte m'étreint le gosier), sans doute pour mieux jouir de mon déshonneur offert à spectacle, requit contre moi jugement en impuissance à la cour de l'official, et par suite, divorce prononcé faute de consommation de mariage. Ce procès malhonnête eut commencement et non pas fin ; durant que l'affaire demeura pendante au tribunal d'église de Rouen, ris, brocards et huées me firent la guerre si aigrement, que j'en fus malade et m'acheminai de honte vers la fosse; mais en temps utile, ma trop bonne femme, laquelle était étrangère à tout ceci, crainte de désobéir à son père, suivit une meilleure voie et retira la plainte sur ce que le congrès avait été proposé... Maintenant, sire, appréciez quel pardon dois-je à celui qui gâta ma bonne renommée par semblable calomnie !

— Ah ! ah ! monsieur de Brézé, s'écria le roi, qui se pâma de rire, le cas ne vaut de tuer une puce. Argumentons. Vous êtes impuissant, ou non : si l'êtes, le serez-vous moins, monsieur de Saint-Vallier mort? si point ne l'êtes encore devenu, le deviendrez-vous plus, monsieur de Saint-Vallier vivant? Or, j'estime que monsieur votre beau-père ne sait l'art de nouer l'aiguillette.

— Monsieur le grand-sénéchal, ajouta Duprat ironiquement, le beau moyen que vous aviez à votre convenance pour vaincre d'un coup les incrédules ! il ne fallait, devant l'arrêt, que jeter en moule deux petits sénéchaux. Aussi bien, votre honneur commandait que le procès aboutît à ses fins, d'autant que l'époux taxé d'impuissance est admis à faire ses preuves en face de l'officialité, loi moult providente et inévitable.

— Le cas est par trop outrageux pour un gentilhomme, dit gravement madame d'Angoulême, que d'être réputé impuissant, lequel est en horreur aux dames et à tout le monde.

— Oui, reprit le roi, sans modérer sa gaieté ; serait-ce calomnie patente, le sieur de Saint-Vallier ne saurait, sur tel fait, être puni de mort infamante, puisque, vous accusant d'impuissance, il ne visait nullement à vous faire périr. En somme, ledit de Saint-Vallier eut la langue trop prompte, bien qu'un bon père doive éprouver deuil extrême de voir sa fille mariée à un eunuque !...

— Sire, sire ! interrompit M. de Brézé, qui perdait contenance, et qui sentit l'impérieux besoin de ramener le roi à une audition plus sérieuse, la langue de Saint-Vallier est si prompte et insolente, qu'elle s'attaque à vous-

même, et ne tente rien moins que piquer votre honneur, que vous tenez si cher par-dessus tout.

— Foi de gentilhomme ! s'écria le roi, dont le visage refléta comme un miroir la rougeur de M. de Brézé, qu'est-ce à dire de mon honneur ? Quel assez osé et imprudent pour toucher ce bouclier inviolable ? Vite, monsieur de Brézé, une prime et dernière fois répétez l'insulte qui me regarde, si grande qu'elle soit; moyennant ce, le châtiment, si grand soit-il, s'en va choir sur autre que vous.

— Ainsi sont tous les gentilshommes de monsieur de Bourbon, ajouta madame d'Angoulême ; ils ne vous épargneront en leurs médisances, ceux-là qui diffament votre mère !

— Je gage, reprit à demi-voix le chancelier qui calculait la portée d'une seule parole, que le vieux de Saint-Vallier reprocherait à Sa Majesté la pendaison de ce larronneur de Seublançay, lequel si aveuglément laissa le connétable piller à pleines mains dans les coffres de l'Etat !

— Parlez tôt, parlez, monsieur de Brézé ! s'écria François I^{er} avec une fougueuse exaspération ; redites impunément ce qu'on a dit d'attentatoire à mon los ! Ne déguisez point la vérité, et déclarez hautement comme la chose s'est passée, afin que j'en tire vengeance le plus royalement que faire se peut.

— Sire, dit le grand-sénéchal effrayé de la fureur qu'il avait fait naître d'un mot, monsieur de Saint-Vallier arraisonnant et moralisant sa fille Diane, lui contait, pour la mieux dissuader de venir à la cour, que les dames, sans exception de madame Claude de France, votre épouse, se trouvaient mal des amours de Votre Majesté, au retour des guerres d'Italie ...

— J'écoute et n'entends pas, répliqua le roi, qui eut peine à dissimuler sa colère et qui se flatta d'avoir mal compris ; répondez net et sans réticence ! voyons les beaux contes que l'on fait de nous ! ça, dégoisez à loisir, et ne vous souciez de m'offenser plus que ne fit cet outrecuidé de Saint-Vallier !

— Sire, je n'oserai, ma très-honorée dame d'Angoulême présente, redire cette vilénie, dont, pour tout l'or d'Espagne et d'Amérique, ne croirais la moitié ; nonobstant, afin de ne vous pas déplaire, je vous dirai le fait à voix basse et de la bouche à l'oreille. »

François I^{er} agréa d'un signe de tête cette proposition, et poussa dans un coin de l'oratoire le grand-sénéchal qui frémissait de tout son corps et ne trouvait point assez d'haleine pour souffler sa calomnie dans le cœur du roi.

Tandis que les yeux de madame d'Angoulême brillaient d'une joie féroce, le chancelier se pencha vers elle et lui dit en ricanait :

« Cet Ésopus, à Dieu plaise ! nous secourt de quelque mensonge fabriqué bien à point, pour moyenner les rigueurs du roi tenant demain son lit de justice. On jouera prochainement le mystère, à huit personnages, du martyr de Saint-Vallier et de ses compagnons. »

Soudain la porte de l'oratoire, qui n'était pas fermée à double tour et à verrous, tourna doucement sur ses gonds; et Triboulet, soulevant la portière avec sa grosse tête crépue, apparut à l'entrée, l'index dirigé vers François I^{er}, dont le front se rembrunissait à mesure que M. de Brézé, avançait dans sa confiance.

« Triboulet, mon fillot, demanda la duchesse d'Angoulême avec explosion, viens-tu pas nous apprendre le retour désiré de ton frère Caillette?

— Carimari, carimara ! madame, répondit-il en gambadant, le pauvre fol a-t-il pas été ravi au ciel par l'aigle de Jupiter, pour occuper l'emploi de défunt Ganimedès?

— Saint-Vallier en a menti par la gorge ! s'écria le roi, s'agitant et marchant à grands pas dans la salle; si je fusse tyran comme le roi Louis onzième, je ferais couper sa langue traîtresse et clouer icelle aux portaux de son châtel, pour l'enseignement et terreur des calomniateurs à venir!

— Hors d'ici, maître fou ! cria le chancelier à Triboulet ; arrière à beau remuement des jambes ! sinon tu seras fustigé par le roi des ribauds, ton seigneur et justicier !

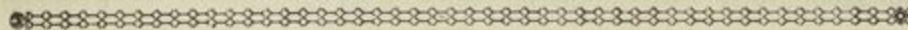
— Monsieur Duprat, reprit Triboulet, on aurait bel à faire pour que je sois, plus que vous, ressemblant au Seigneur Christ battu de verges et couronné d'épines!

— Demeure, Triboulet, dit le roi d'un air et d'un accent solennels ; aussi bien, voudrais-je que tous mes sujets, y compris le plus ord gueux du cimetière des Innocents, soient entendant l'irrévocable serment que je vais jurer sur le Crucifix et l'Évangile !

— Sire, dit Triboulet qui se moquait toujours du chancelier, jurez que les gros ventres entreront au paradis (duquel l'huis est étroit) plus malaisément qu'un oriflant au trou d'une aiguille.

— Par-devant Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par-devant vous, madame ma mère, et vous autres témoins de ce, moi, le roi, je jure que le fourbe et menteur de Saint-Vallier verra tôt la place de Grève ! »





CHAPITRE V.



Quel s'en va menant un tel bruict
Annuict ?
Sont-ce larrons qu'à minuict
On fuict? —
Las ! monseigneur, à vous, sans blasme,
Je clame :
On a faict à moy, pauvre femme,
Diffame !

Le Cry de la Fille forcée.



Diane, entraînée par le violent chagrin qui troublait sa raison, s'éloigna précipitamment de la demeure du greffier-criminel, avec l'intention de parvenir sur-le-champ jusqu'à son malheureux père, sans songer que maître Malon pouvait, mieux que personne, lui fournir les moyens d'entrer dans la prison.

Elle n'était jamais venue à Paris, et ne savait pas être en ce moment si près de la Conciergerie, où M. de Saint-Vallier avait été renfermé; si elle se fût doutée seulement du lieu de cette captivité, elle serait restée, cette nuit-là, devant la maison du greffier, et n'aurait pas quitté des yeux la Tour-Carrée, noire et morne parmi les ténèbres; mais son agitation croissante ne lui eût pas permis d'entendre la voix de son hôte, qui ne songeait point à la rappeler en se versant des rasades : elle courut au hasard, sans s'arrêter ni reprendre haleine; elle repassa le Pont-au-Change, suivit d'abord la rue Saint-Denis; puis, revenant sur ses pas, erra, presque à tâtons, dans les rues

du Pied-de-Bœuf, de la Planche-Mibray, de la Tannerie et du Martroy-Saint-Jean.

Le froid, le silence, la solitude et l'obscurité curent bientôt calmé ses esprits exaltés par un accès de fièvre et de désespoir; elle se repentait amèrement de cette fuite inutile, et le courage qui l'avait soutenue l'abandonna tout à coup. Elle essaya en vain de retrouver le logis de maître Malon, elle prit et quitta vingt chemins différents, marcha plus lentement, examina toutes les fenêtres, toutes les portes, et s'égara de plus en plus dans ce labyrinthe de rues, de ruelles et de culs-de-sacs.

L'aboïement d'un chien, le cliquetis d'une girouette, le cri d'un oiseau, le bruit d'un pas, celui d'une voix dans l'intérieur des habitations, tout la glaçait de terreur, et des larmes ruisselaient le long de ses joues. Elle nommait à voix basse le sire de Saint-Vallier ou Caillette, et n'espérait pas que l'un des deux lui répondit. Enfin elle arriva sur la place de Grève, qui étincelait de verglas, aux rayons de la lune, et se confondait avec le cours de la rivière.

Diane, au sortir de l'ombre opaque des rues, demeura stupéfaite à l'aspect d'une clarté inattendue, et considéra d'un œil d'effroi, au milieu de cette place où l'Hôtel-de-Ville n'était pas encore bâti, un objet élevé et immobile, aux formes étranges, qui se dessinait en noir sur le bleu du ciel étoilé. Elle approche en chancelant, regarde avec anxiété, regarde encore, jette un cri et tombe évanouie au pied de l'échelle d'un gibet auquel six voleurs avaient été pendus de compagnie le matin même. Diane s'était alors ressouvenue de son père et des dernières paroles du greffier-criminel.

Cependant, au coup de onze heures, François I^{er} était sorti de l'hôtel des Tournelles, accompagné de son fou Triboulet, qui portait devant eux une lanterne de corne, pour guider leur marche nocturne.

Le roi, soucieux et préoccupé depuis la confidence malhonnête de M. de Brézé, allait à un rendez-vous d'amour, comme par contrainte et pour remplir un triste devoir. Il avait eu la tentation de se mettre au lit et d'y dormir paisiblement jusqu'au lendemain; mais Triboulet, qui comprenait dans les attributions de sa charge le gouvernement des plaisirs du roi, lui fit entendre qu'il serait indigne d'un roi de France de manquer au rendez-vous donné, et que la greffière en tirerait des conséquences fâcheuses pour un si galant prince.

Outre cette grave raison qui semblait se rapporter aux calomnies attribuées au seigneur de Saint-Vallier, François I^{er} vint à penser qu'en couchant dans son hôtel, il serait exposé à la visite de sa femme, qu'il n'avait pas eu le loisir de voir depuis son retour; ainsi placé entre deux maux, il se détermina donc à choisir le moindre, et s'étant informé de la santé de madame Claude, qui languissait toujours malade nonobstant ses couches annuelles, il s'enveloppa d'un ample manteau de couleur sombre et descendit dans la rue Saint-Antoine par une porte secrète de Dédalus.

« Foi de gentilhomme! dit-il en abaissant son chapeau sur ses yeux, je ne sais quel démon me tient au corps, et si cet impuissant de Brézé m'a, soufflant dessus moi, rangé au chapitre *de frigidis et maleficiatis* ; mais vrai est qu'à cette heure je ne me soucie de la greffière Malon plus que de ma propre femme, laquelle tant me repousse à cause de sa maigreur héronnière.

— Mon cousin, reprit Triboulet, ce sont embûches diaboliques à vaincre d'un beau signe de croix; car il est écrit: « Roi peut tout ce qu'il veut! » et les bons chrétiens ne pratiquent la continence , sinon en carême, où point à la chair ne touchent. »

Le roi ne répondit pas; il était distrait et comme en état de somnolence, n'écoutant pas, ne voyant pas, et plein des vagues prédictions que Corneille Agrippa avait laissées échapper sans paraître y croire lui-même. Le roi eût rougi d'avouer qu'il y ajoutait foi, et pourtant il se demandait à lui-même quelle serait cette beauté mystérieuse qui devait lui apparaître vers minuit.

Cette heure souhaitée tout bas n'était pas loin, quand François I^{er}, passant au pied d'une tour ronde, à plate-forme, qui s'élevait à l'extrémité de l'hôtel des Tournelles, dans la rue Saint-Antoine, entendit une voix, partie d'en haut, qui l'appelait par son nom : il tressaillit, et porta ses regards vers une étroite fenêtre, ouverte et éclairée, où l'ombre d'un homme se découpait en silhouette devant la lumière.

« Sire, dit Triboulet ému par la peur, Prudence sainte, tant et tant invoquée par danger, ne fit one mal aucun, que je sache; or, si m'en croyez, nous irons en avant, hors de ce guet-apens maudit; car cette tour, dévolue au magicien Agrippa, durant votre voyage à Blois, devint repaire de démons et officine de sortilèges.

— Par le saint nom d'Élohim et d'Adonaï ! cria l'habitant de la tour : va-t'en, Philistin, Édomite, pharisien et gentil ! Garde que, pour médire du prochain, tu sois mué en grenouille ou crapaud ! Fils de serpent ! aie

remembrance de Sodome et de Gomorrhe, arses et charbonnées d'une pluie de feu ! »

A ces paroles menaçantes, Triboulet se signa de la main gauche, parce qu'il tenait de la droite sa lanterne, murmura une exclamation fervente au grand saint Michel, vainqueur de Satan, et s'enfuit de toutes ses forces, malgré les ordres réitérés de François I^{er}, qui le sommait de s'arrêter sous peine de recevoir les étrivières.

Triboulet n'entendait rien et courait toujours ; mais épouvanté par la clarté vacillante de la lanterne qui projetait autour de lui des ombres bizarres et gigantesques, il ne distingua pas un amas de boue et d'immondices, dont la gelée avait durci la surface : son pied glissa, et le poids de son corps ayant brisé la glace, il demeura étendu dans une fange infecte; la lanterne lui échappa des mains, roula par terre et s'éteignit ; il sentit sa vie près de s'éteindre avec elle, et recommandant son âme à tous les saints et saintes du paradis, il fit tout bas une édifiante préparation à la mort, tandis que le roi, sans s'inquiéter de ce que le fou et la lanterne étaient devenus, s'entretenait avec Corneille Agrippa, qui avait paru à la fenêtre de son observatoire.

« Sire, disait l'astrologue, à cette heure que tout dort sur terre, je suis veillant, l'œil tendu devers votre belle étoile, qui est mon soleil, plus clair et propice que l'astre de Phœbus.

— De par Dieu! maître Agrippa, indiquez-moi ladite étoile, que ne discernerais entre mille, bien qu'elle soit mienne de naissance !

— Sire, avisez-vous pas, au-dessus de ce pignon surmontant les toits voisins, cette scintillante planète qui vous rit, et semble d'une cour entourée, tant il y a d'étoiles en cet endroit du firmament?... Mais à vrai dire, princes, rois et empereurs seraient bien fols et outrecuidés de prétendre que des astres nouveaux soient nés exprès pour eux plutôt que pour les pauvres souffreteux et gueux de l'hostière ; m'est avis que le destin d'un chacun réside ailleurs qu'aux étoiles, qui sont moins nombreuses que la population d'une province ou seulement de la ville de Paris.

— Foi de gentilhomme ! messire astrologue, vous n'avez en bouche deux paroles semblables, et votre dire est, de sa nature, fort contradictoire; vous changez et virez du blanc au noir, et du noir au blanc ; votre oui vaut non, votre non oui. Foin des savants de l'école pyrrhonienne !

— Sire, tel est le système qu'ai bâti touchant l'inanité de toutes choses; ne vous étonnez donc si je parle en même temps pour et contre: de cette

sorte, suis-je assuré de n'errer point: car de deux extrêmes, faut élire le milieu; ainsi est l'oracle de dame Sagesse.

— Un mot, mon maître: j'ai l'esprit moult curieux et assoté de la plaisante fille que m'avez promise pour la douzième heure sonnant, c'est-à-dire la mi-nuit !

— En la philosophie occulte, très-incertaine, je le confesse, douze signifie mainte fois trois, quatre, cinq, ou tel autre nombre; or, il suffit que, suivant mon présage, une pucelle de bon air s'offre à vous, soit tantôt, soit demain, soit ensuite, ne vous dirai quand.

— Oui-dà, la belle chose que l'astrologie , magie , philosophie et mille et une bêtises ! Si vous dormez, seigneur Agrippa, déportez-vous délire, les yeux clos, aux pandectes du Destin.

— De fait, sire, maints abstracteurs de quintessence sont d'autant plus aveugles qu'ils se disent clairvoyants, et Monsieur (qui est le nom de mon grand chien noir) a meilleure visière que ceux-là. Ains, je vois si net dans les choses présentes et futures, que, pour témoignage de ce, je déclare que maintenant votre gentil Caillette gît ès prisons du Chatelet.

— Foi de gentilhomme! ce fait, d'ailleurs étrange, sera prouvé tout à l'instant. Certes, qui aurait eu la témérité d'emprisonner monsieur mon fou, sinon moi ou madame ma mère ?

— Finalement, sire, oyez l'avis de votre serviteur indigne, lequel prévoit les chances et conséquences d'un événement prochaine: faites en sorte que pas un des gentilshommes impliqués au procès de monsieur de Bourbon, soit exécuté à mort; autrement, mal adviendrait pour vous et les vôtres, le sang retombant jusques à la quatrième génération du meurtrier...

— Sur mon âme! compère, vous oubliez quel est celui que vous conseillez si bénévolement ! vrai est que, par la nuit noire, on se méconnaît soi-même; au demeurant, sachez que, pour être expert en sciences et billevesées, ce n'est raison de juger les affaires politiques à tort et à travers, de se faire pilote de l'État et de jouer le prophète en matière si ardue; donc, possible est que je m'enquière à vous d'une pucelle, d'un fol et d'une étoile; autre est de l'art de roi. Quiconque ose toucher mon sceptre en ma main pâtera un bon coup baillé dessus les doigts.

— Sire, nonobstant votre colère, je persévérerai à vous détourner de trop de rigueur à l'encontre d'imprudents, fussent-ils coupables ; tenez pour précepte que doute est sagesse, et par le fait du doute, serez desembourbé des voies de l'erreur. J'adjure Zahkiel et Malachim que le sieur de Saint-

Vallier est du tout innocent, sa conduite desservant estime plus que vitupère et déshonneur...

— Maître Agrippa, votre docte philosophie erre grandement, quant à ceci; et mieux que tout autre, ledit de Saint-Vallier, convaincu de lèse-majesté, saura tôt ce qu'il en coûte de remuer trahisons et médire des personnes royales; sa tête payera pour sa male langue, car j'y ai engagé ma foi de gentilhomme, serment plus horrible encore que jurer le Styx. Ainsi, trêve à ce propos, et bonsoir : j'ai affaire où l'on m'attend.

— Sire, ayant ouï le prophète, puis le bailleur d'avis, tendez l'oreille au médecin: donnez-vous de garde des amours et voluptés qui dégâtent l'âme non moins que le corps, et ne sont mieux purgés par confession que par médecine... Ce n'est pas, sire, que je tiennne pour infailible l'art hippocratique; au contraire, ôtez-moi telles âneries et rêvasseries. Quant à la confession, vraie médecine de l'âme, je la dirai réellement trop plus fausse, incertaine et vaniteuse...

— Par la morbieu! suis-je pas insensé d'écouter, par le froid et à cette heure indue, les aberrations et abstractions de ce marchand de fumées que j'envoie à tous les diables verts, en cas qu'il y veuille aller! Eh! s'ébahit-on qu'un tel homme ait voyagé à Cologne, à Dôle, à Pavie, à Londres, à Fribourg et à Genève; changeant de lieux plus que le soleil de maisons; expulsé de partout à cause de ses opinions et de ses ennemis? Madame d'Angoulême fut empiégée et aveuglée à Lyon, quand elle retira ce maître fol à son service; adonc je serais content qu'il s'enfuît à Nettesheim, sa ville natale, crainte des moines et des fagots. Dieu vous pardoint comme je fais, messire le chevalier, docteur en droit et en médecine!»

François I^{er}, mécontent de s'être arrêté si longtemps à cette oiseuse conversation, hâta le pas dans la rue Saint-Antoine, et se ressouvint seulement de Triboulet lorsqu'il heurta du pied une masse inanimée, qui rendit une voix plaintive et des accents étouffés.

« Dieu fort! Dieu tout-puissant! Dieu d'Israël et Jacob! ayez moi petit en votre sacrosainte garde! *Kyrie eleison* ! libérez-moi des pièges infernaux; protégez-moi sous la targe de votre grâce; car voilà que la bête apocalyptique, figurant l'antechrist, est issue du puits de l'abîme : c'est le juif Corneille Agrippa ! Plaise à monseigneur le diable écorcher cet impie sorcier, et de sa peau tannée se vêtir de pied en cap. Sainte Nitouche et saint Pansart! est-ce pas un pied fourchu, lequel me gratte le dos sans qu'il me démange?

— Debout, Triboulet, et silence à ces litanies et suffrages d'agonisant! O têtes sans cervelle! tout le monde est-il affolé! ou bien suis-je seul de sens rassis? Ça, debout! et prends garde à te laisser choir.

— O mon bon sire, votre voix accoutumée a tiré mon âme des limbes de douleur et terreur panique !

— N'as-tu pas courage de biche et cœur de renard?... Fi! le vilain s'est embrené et sali en quelque puant ruisseau: le cœur me part à si mauvais parfum; il te faudra faire copieux usage de benjoin et senteurs ! »

Triboulet s'était relevé en gémissant de sa mésaventure ; ses vêtements et son visage étaient empreints d'une boue noire et fétide; il alla ramasser sa lanterne éteinte et se remit tristement en marche.

« Arrière! s'écria le roi reculant de trois pas, fol hallebrené, ne m'approche d'une demi-pique, ou je te chasserai du pied comme chien galeux, plus et non mieux sentant que baume !

— Bien me prit de vêtir ce vieil accoutrement sans armoiries ni grelots! mon galant habit de cérémonie fut préservé des dieux, tout ainsi que le grec Simonidès.

— M'aide Dieu, si le docteur Agrippa dit vérité! mon premier fou Caillette serait-il enterré ès prisons du Grand-Châtelet ?

— De par mon bonnet! sire, j'omis de vous conter la belle capture que je fis...

— Foi de gentilhomme! où est présentement Caillette?

— Aux prisons de votre Châtelet.

— Ma fi! quel a baillé l'ordre de ce faire? quel l'exécuta? J'admire comme on obéit à d'autres que moi le roi!

— Sire, je m'excuse d'avoir péché cette fois par bon vouloir; ainsi, ai-je commandé de mettre Caillette en la plus belle et plus chaude cellule qui soit au Grand-Châtelet de Paris.

— Certes, monsieur le fou fait le personnage du roi, tandis que le roi est abaissé au rôle du fou! Comment et pourquoi, méchant, avoir joué ce tour à mon petit serviteur? En récompense de ce, tu seras écroué en sa place et au même lieu.

— Mon cher sire, tel fait mal pensant bien faire. Recordiez-vous que Caillette, mon compagnon de folie, délaissa votre hôtel, contre les statuts qui empêchent les fous du roi de coucher ailleurs qu'aux maisons royales; vous fûtes outré, et semblablement madame d'Angoulême, de cette griève

faute, et punition veut qu'en pareil cas le fugitif soit fouetté des mains du roi des Ribauds : maître Jean Chouart agira-t-il selon sa charge?

— Non! foi de gentilhomme! mon fils Caillette n'aura pas cette humiliation dont il rendrait l'âme. Dis, en quel lieu fut-il rencontré?

— Sans doute il se cacha de nuit dans quelque clapier; moi-même je l'ai vu en compagnie de certaine femme de vie dissolue; il entra avec icelle au cabinet du greffier Malon, vieux paillard et débauché, comme il n'est que bruit; or, j'allai avertir le lieutenant du guet-royal, et dressai une belle embûche contre le Pont-au-Change, jusqu'à ce que Caillette, ivre plus qu'à demi, ayant un de ces faux visages à barbe, que les ordonnances défendent de porter, s'en vint, au sortir du logis, se ruer parmi nos gens qui, sans se soucier de ses clameurs plus que de son épée au vent, le traînèrent au Châtelet, sain et sauf, fors malade par déconvenue.

— Foi de gentilhomme! un fol en titre d'office a-t-il ceint une autre épée que celle de bois?

— Tellement, sire, que ce Caillette taillait, tranchait, espadonnait, estocadait, comme batteur de fer, et aucuns du guet faillirent avoir le nez ou les oreilles à bas. Ajoutez que ledit Caillette offrait les habits et semblants de gentilhomme, ayant déposé bonnet à grelots, souliers à la poulaine, et tous insignes de sa charge.

— Holà! quelle rumeur se fait au loin ? il semble qu'on crie : A la force ! vers la place de Grève; allons-y voir. Voleurs et brigands en viendraient-ils aux mains avec le guet royal ou le guet-dormant?

— Sire, mon bon et cher sire, n'y allez point et plutôt rebroussons chemin! Qui évite le péril n'y périra. Du moins, monseigneur, mandez à vous vos archers et garde écossaise, avant que de pousser à ces pillards, boute-feux, bohémiens et mauvais garçons! Pour Dieu et pour tous les saints! voyez là-bas la gueule ouverte de la mort! faites-moi miséricorde: s'il vous plaît, ici demeurerai en oraison pour le succès de l'entreprise?

— Avise d'abord à réprimer ces grands hélas et à me suivre comme le chien fait son maître, sinon, foi de gentilhomme!... N'aie peur au ventre cependant, et te recommande moins au Seigneur Dieu qu'à ma forte épée, laquelle vaut davantage que trente soudards armés de toutes pièces. Demeure spectateur du combat, et si d'aventure je meurs en cette vulgaire rencontre, rapporte à ma chère dame de Châteaubriant que ma pensée suprême fut à son endroit. »

Triboulet était plus terrifié du tumulte et des cris, à mesure qu'il les entendait de plus près: ses dents s'entre-choquaient imitant la cliquette d'un ladre; il faisait alternativement deux pas en avant et un en arrière. Le roi, d'un signe impératif, lui ordonna de marcher plus vite. Ils arrivèrent en vue de la place de Grève, au milieu de laquelle un groupe d'hommes avec des torches, environnant le gibet, jetaient des rires et des éclats de voix que répétaient les échos de la rivière.

Triboulet se blottissait derrière le roi; celui-ci, l'épée au poing, observant cette scène nocturne, était loin de partager l'opinion de son fou, qui croyait fermement assister au sabat des sorcières, et redoublait de signes de croix, de soupirs et de prières. Françoise I^{er}, décidé à savoir ce qui se passait, avança toujours avec précaution, et, caché dans l'ombre des maisons, il parvint à se glisser le long des piliers de l'hôtel Dauphin, habité pendant plusieurs siècles par les prévôts des marchands, et remplacé depuis par l'Hôtel-de-Ville, qui resta le siège municipal de Paris.

Triboulet hésita d'abord, avant de s'approcher jusqu'aux piliers; puis, fermant les yeux pour prendre courage, sans discontinuer ses oraisons mentales, il joignit le roi, qui regardait attentivement, et s'agenouilla devant une image de sainte Geneviève, placée au-dessus du portail de l'hôtel Dauphin.

« Sire, dit-il d'une voix entrecoupée, en cas de fâcheux événement, j'irai tôt éveiller monseigneur le prévôt, qu'il fasse sonner au beffroi et vous prête main-forte.

— Pleurard imbécile, interrompit le roi, ne sais quelle envie me tient de perforer ta peau comme crible, afin que ta peur s'écoule avec le sang ! Cesse de geindre, sinon de trembler! »

Cet ordre menaçant imposa silence à Triboulet, qui se couvrit la face de ses deux mains, et versa des larmes amères.

Cependant, à la lueur des torches et aux pâles rayons de la lune, le roi put apercevoir une femme évanouie, étendue sur le pavé, autour de laquelle étaient rassemblés vingt archers à pied du guet royal.

Ce guet parcourait la ville depuis sept heures du soir jusqu'à quatre du matin, tandis que le guet-assis ou dormant, composé des gens de métier, occupait des postes fixes sur les places et dans les carrefours. Ces deux guets étaient insuffisants et inutiles; le guet royal, au nombre de soixante soldats à pied et à cheval, la plupart choisis dans les lansquenets, pratiquait des intelligences avec les voleurs, ou volait lui-même; le guet assis, de

même que toutes les gardes urbaines non soldées, faisait mal son service, ou ne le faisait pas; le chevalier-du-guet négligeait alors sa juridiction, au point qu'il fallut de nouvelles ordonnances pour rétablir la police de Paris.

Le roi, écoutant les discours que ces gens-là tenaient dans leur langage soldatesque et demi-étranger, cherchait en vain à deviner le mystère de cette aventure.

« Cap de biou ! disait l'un, dont l'accent gascon était bien reconnaissable, le mau de pipe vous bire! je beux, avec cette gente loubé, sonner des antiquailles, et si , la mènerai au prochain moûtier, c'est l'hôtel d'Annette la Normande.

— Sois bon lifreloffre, reprenait un Suisse; ce qui a signification : trinque, et arry bourriquet !

— Le feu Saint-Antoine vous arde! la maulubec vous trousse! criait un autre; cette fille est, possible, de haut lieu, à voir l'air de sa personne et de sa vestiture; faut la remettre entre les mains de ses parents, pour avoir récompense, et nous départirons la somme de sa rançon après boire.

— Par l'homme de la rue aux Ours! répondait un quatrième, celle-ci est femme amoureuse de son métier, et, issue de sa chambrette à l'heure du couvre-feu, elle sera demeurée en route de lassitude, sans pouvoir regagner son logis.

— Cinq cents millions de diables! toujours est-elle contrevenante aux ordonnances, qu'elle porte ceinture à boucle et clous d'or, laquelle sera déclarée appartenir au domaine du roi par confiscation, et vendue; pareillement, ce collet de fourrure et ces oreillettes de perles enchevêtrées d'or.

— Conte-moi, dame de mes amours, en quelle rue bordelière tiens-tu logette , le jour durant? Comment as-tu nom?

— Compaigns, à vous dirai sans faute où se font les grands ébats d'icelle : au Puits d'Amour? à la rue Baillehoë? en Tiron? à la cour Saint-Robert ? aux rues Chapon, Champfleury, Brisemiche, Froidmantel?...

— O le beau docteur qui oublie l'Abreuvoir-Macon, où fut sa crèche, étant vrai fils de pute!

— Ça, mes maîtres, arregardez ces mains blanchettes à miracle, ces pieds si mignons, ces tétins de pucelle? Oh ! dame Vénus fut ainsi faite?

— En temps que vous dégoisez là-dessus à l'aise, oisons bridés, notre pucelette se morfond de froid, et, possible, de male faim; il convient qu'elle

soit transportée chez l'hôte du Cœur-Volant, en la rue de la Mortellerie, pour y faire chère-lie, jusqu'à ce que la trompette sonne la retraite.

— Lans! trinque! crièrent-ils tous d'un accord: au Cœur-Volant!

— Mon Dieu! dit douloureusement Diane, sortant de sa stupeur, pour retomber aussitôt sans connaissance dans les bras des soldats. Suis-je pas morte encore? O mon père, mon pauvre père!... »

Ces exclamations, proférées d'une voix douce et déchirante, pénétrèrent au fond du cœur de François I^{er} ; il se persuada que cette femme inconnue n'était pas de celles que disaient ces hommes grossiers ; et d'ailleurs le mouvement d'indignation dont il fut saisi n'aurait pu se modérer.

— Foi de gentilhomme ! cria-t-il avec une colère pleine de dignité, méchants bêtises, vous agiriez d'autre sorte et moins tyranniquement, sachant que le roi vous a vus?»

Il marcha droit à eux, en disant ces mots et en faisant étinceler sa lame de Verdun: son apparition subite, plus encore que le tonnerre de ses paroles, épouvanta ces misérables, dont une partie se dispersa dans les rues voisines; quelques-uns, plus braves ou plus ivres que les autres, attendirent de pied ferme, la pertuisane en arrêt; le roi, qui s'irritait qu'on ôsât lui résister en face, fondit comme un lion sur le premier venu, le frappa d'un coup d'épée et le perça de part en part; tous perdirent contenance en voyant un des leurs tomber dans son sang.

« Scélérats, cria François I^{er} en brandissant son épée ensanglantée, je suis le roi votre sire, et, à mon commandement, vous serez traités de même que celui-là, gisant à l'envers ! »

Le ton impérieux avec lequel ces mots furent prononcés ne permettait pas de douter de la condition du personnage qui parlait ainsi, après avoir fait cette justice expéditive, sans s'émouvoir de la mort d'un homme, ni craindre les représailles; les archers du guet crurent toucher à leur dernière heure; les uns ôtèrent leur chaperon et restèrent immobiles comme à l'aspect de Méduse, les autres se jetèrent la face contre terre.

Diane, toujours évanouie, était couchée sur le pavé glacé, à côté du mourant; Triboulet, un peu revenu de ses frayeurs imaginaires, parut sur le champ de bataille quand le danger fut passé; s'étant mis à genoux près de la belle inconnue, il l'examinait avec autant de curiosité que d'admiration, au lieu de la secourir.

« Esprits de grelots! disait-il à demi-voix, Belzébuth s'est-il pas transformé en femme pour séduire à mal Sa Majesté très-chrétienne?

— Holà! ribauds, demanda le roi aux gens du guet, montrez-moi votre lieutenant?

Scélérats cria François I^{er} en brandissant son épée ensanglantée



LES DEUX FOUS

— Sire!... murmura une petite figure de citrouille, qui se cachait derrière la bande consternée.

— Qu'avait à faire le guet royal en la place de Grève, où résident les gens du guet-assis?

— Les enregistrés et envoyés dudit guet-assis, sire, s'excusent de venir, reprit le lieutenant, dont l'effroi avait cuvé le vin en un moment, et messieurs les clercs du guet n'y peuvent rien...

— Foi de gentilhomme! un édit remédiera vite à cet abus inouï. Mais dites, qui est-ce que cette femme?

— Sire, menant ci-auprès nos rondes et veillées, nous trouvâmes icelle en l'état que la voyez.

— Eh bien ! infâmes, pourquoi lui faire tort par injures et avanies?

— Hélas! sire, nous pensâmes, moi tout le premier, que ce fût quelque femme folle de son corps, chue en pâmoison ou meurtrie par les voleurs de nuit.

— Oui, voleurs insignes, vilains et pervers êtes-vous, d'avoir voulu diminuer l'honneur et los d'une noble dame, qu'un roi serait bien heureux d'adorer! Quoi! mauvais cœurs gâtés, avez-vous eu cette pensée tant outrageante, ayant contemplé sans voile cette beauté séraphique, à laquelle l'âme demeure pendue et l'œil attaché sans que l'un et l'autre s'en puissent distraire? Foi de gentilhomme! faudrait, pour châtiment, que soyez boulus au Marché-aux-Pourceaux, plus justement que faux monnayeurs !

— Sire, mon bon sire et très-honoré seigneur...

— Canailles, dit Triboulet, Dieu vous envoie la teigne, la gale et le demeurant! alors que de votre bec saillaient paroles plus envenimées que couleuvres, ivrognerie vous déliait la langue !

— Oui-dà ! monseigneur Triboulet, reprit effrontément le lieutenant, qui l'avait reconnu, auriez-vous regret à la monnaie sonnante qu'avez baillée pour frais et dépens de l'arrestation d'un gentilhomme au bas du Pont-au-Change ?

— Merci de moi! se récriait le roi contemplant Diane, qui n'avait pas encore repris ses sens, onc plus miraculeuse divinité ne fut montrée aux hommes, et je changerais volontiers ma couronne contre si précieux trésor !
»

Le roi serait resté jusqu'au jour en extase devant l'étrangère, si Triboulet ne lui eût rappelé que cet évanouissement exigeait de prompts secours.

« Enfants, dit François I^{er} aux archers du guet, videz de céans, portez le défunt au cimetière, et n'y revenez plus, pour cause. »

Les archers chargèrent en silence le mort sur leurs épaules, et s'éloignèrent , contents d'en être quittes à si bon marché.

Le roi, après avoir écarté ces témoins importuns, détacha son manteau, y enveloppa Diane comme dans un linceul, et l'emporta lentement par la rue Saint-Antoine, avec l'aide de Triboulet, qui gémissait sous ce fardeau. La route fut longue et difficile ; ils arrivèrent enfin à la pointe occidentale de l'hôtel des Tournelles, au pied de la tour de l'astrologue, qui veillait encore, puisqu'on voyait de la lumière dans son laboratoire; le roi s'arrêta et dit assez haut pour être entendu :

« Seigneur Corneille Agrippa, descendez avec la robe de médecin, et venez ci nous rendre goût à la vie ! »

Un éclat de rire goguenard fut la seule réponse qu'obtint cet appel ; mais les vitraux des petites fenêtres s'éclairèrent successivement d'étage en étage, à mesure qu'un pas grave et pesant s'approchait du bas de la tour; une porte s'ouvrit et se referma presque sans bruit ; le docteur Agrippa, un sourire malin sur les lèvres, s'avança vers François I^{er}, leva un coin du manteau qui couvrait Diane, et secoua la tête avec une grimace qui exprimait moins d'étonnement que de satisfaction.

« Ah! serait-elle exanimée et jà cadavre mort? dit le roi en soupirant.

— Sire, répondit Agrippa, en quel lieu aller? *Daleth ghimel beth aleph* !

— Au labyrinthe de Dédalus, mon père; ains, faites, par votre art naturel ou surnaturel , que celle-là vive et longuement, pour que je fasse de même !

— Soyez-nous en aide, seigneur Agrippa! interrompit Triboulet tout essoufflé ; car, de l'âme ou du corps de cette damoiselle, ne sais lequel pèse si dru , que mes pauvres bras s'allongent à pouvoir circonvenir la grand' science des songes creux, la religion des philosophes, et la pharmacopée des médecins.

— Mon ami Agrippa, disait le roi, ne sentez-vous pas le cœur qui repousse son gorgias et bat dedans sa poitrine? employez grimoires, démons, sortilèges, à ce qu'elle revoie tantôt le jour céleste : le roi de France devient sur-le-champ votre esclave et obligé. »

Agrippa ne répondait point; mais des éclairs de joie jaillissaient de ses yeux.

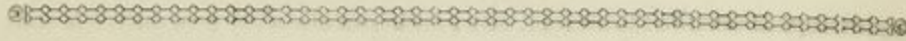
Le trajet se termina sans accident, et Diane fut transportée dans la tour de Dédalus par l'entrée secrète du labyrinthe : on la plaça sur un lit large de douze pieds, sans qu'elle remuât les lèvres ou les paupières ; François I^{er}, l'âme pleine d'amour et les yeux gonflés de larmes, considérait cette tête charmante, qui semblait reposer dans le sommeil de la mort.

« *Jod sadaï* ! dit Agrippa ; bien fol est celui qui croit aux vains oracles de la philosophie occulte ! toutefois, sire, cette pucelle s'est rencontrée à vous la douzième heure environ.

— Mon père, répondit le roi d'un air sombre, adieu mon royaume, adieu la vie, adieu tout ! je ne puis survivre à ses funérailles, et toujours sera-t-elle ma sœur d'alliance par le trépas!... »

Il parlait encore : Diane poussa un léger soupir.





CHAPITRE VI.



« — Oh ! point ne veulx toutes armes courtoyses,
Juges du camp pour appayser les noyses ; courtoyses,
Ains, veulx espée, au fer frais esmoulu,
Guerre en champ cloz, combast de sang pollu. »
Quel dist cela ? C'est, pour dame Geline,
Messire Cocq qui sonne sa buccine,
Son bec aiguise, enrougist ses cristaulx ,
Va battant l'aisle, et jouant des couteaulx.

Fable æsopienne des deux Cocqs.



Diane de Poitiers commençait à revenir à elle, quand François I^{er}, ivre de joie, se retira dans son cabinet d'en bas, après avoir averti Corneille Agrippa des explications qu'il devait donner à la belle inconnue sur le lieu où elle se trouvait et sur les événements qui l'y avaient conduite; car le roi, déjà épris d'un amour qui ne laissait plus de place en son cœur au souvenir de madame de Châteaubriant, voulait que sa royauté fût le dernier aveu à faire à sa nouvelle maîtresse; il chargea Triboulet d'exécuter ses ordres à ce sujet, et de veiller à ce que personne ne pénétrât dans le labyrinthe de Dédalus.

Le jour ne paraissait pas encore. Dans une chambre circulaire, tapissée de cuir vernis, coloré en bleu et semé de fleurs de lis d'or, Diane, couchée sur un vaste lit fermé de doubles rideaux, était comme endormie; à mesure que le sang circulait plus librement dans ses veines et que les battements du

cœur devenaient plus égaux, ses joues livides et froides s'animaient d'un pâle incarnat, ses lèvres violettes prenaient une couleur rosée, ses membres raidis se détendaient, et le doux bruit de son haleine paisible annonçait que l'équilibre de la vie était presque rétabli.

Au chevet du lit, Agrippa, gravement assis sur un escabeau doré, portait ses regards alternativement sur Diane et sur un livre hébreu, qu'il lisait à la clarté d'une grosse chandelle de cire jaune parfumée.

« Souffrir la question ordinaire et extraordinaire ! murmura Diane en rêvant ; avoir le chef tranché sur un échafaud en la place de Grève !

— *O vanilas scientiarum !* dit avec surprise Agrippa, levant l'index de sa main droite : ces mots déclarés par songe signifient plus que ne ferait l'art divinatoire en ses pratiques multiformes ; il appert de là que cette belle dame serait réellement la grande-sénéchale de Brézé, la même que Caillette est allé visiter au château d'Anet. Par les mânes des défunts ! mon ami Caillette, m'est avis, revint de Normandie avec icelle, et fut séparé de sa compagnie par les gens du guet hier soir, quand on le mena en chartre privée, selon les pratiques envieuses de Triboulet. Adonaï, en sa providence intelligente, a sauvé cette dame de violence et de mort ; *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus sabaoth !*

Diane commençait à revenir à elle.



LES DEUX FOUS

— Qu'est-ce? s'écria Diane, s'éveillant en sursaut; quel parle de cette sorte?... Ah ! veuillez me restituer monseigneur mon père !... Fasse Dieu qu'il ne s'éloigne! plus ne reviendrait, ce digne vieillard !... Loin, ce vilain songe! »

Diane avait ouvert tout à fait les yeux, et passant sa main dessus, comme pour écarter un voile qui les couvrait, elle se souleva doucement à demi, examina d'un air troublé tout ce qui l'entourait, recueillit ses souvenirs, et regarda fixement Corneille Agrippa, silencieux et immobile comme s'il fût de marbre.

« Suis-je veillant ou dormant? se dit-elle à part soi; ains, je vois et entends : ce n'est donc pas songerie et fumée; pourtant, il ne me souvient de

ces lieux, ni du personnage étrange sis auprès de moi...

— Madame , répondit Agrippa, j’obtempère à votre ébahissement, car mainte chose incroyable est advenue en temps que vous étiez plus proche de mort que de vie ; or, ayez bon courage et fiance en votre étoile.

— De vrai, monseigneur, ceci passe mon petit entendement. D’aventure, suis-je pas défunte?

— Non, par grâce divine; la froidure et la peur avaient seulement moult opprimé vos esprits, ce pendant que gissiez dessus le pavé, sans garde contre les voleurs et gens du guet, sinon celle de Jésus-Christ.

— Sainte Vierge, mère immaculée! j’ai souvenance de ce piteux étrif, où je faillis être forcée par de méchants soudards, lesquels autour de moi maugréaient et blasphémaient en un jargon que point ne comprenais ; dites, quelle aide propice me vint retirer des mains de ces païens ?

— Le seigneur de Valois , noble gentilhomme qui, passant où vous étiez à la merci de ces ribauds, les chassa de son épée, et par ses domestiques vous fit transférer en son hôtel, pour avoir cure de votre guérison.

— Messire, je vous remercie du cœur plus que des lèvres, et aussi monsieur de Saint-Vallier, mon honoré père, ne sera méconnaissant si haut service... Hélas ! qu’ai-je dit, sans penser à la gêne ordinaire et extraordinaire, à la décollation sur un échafaud !...

— Je ne suis, madame, celui que vous cuidez ; mais tant seulement suis médecin de mon état; le seigneur de Valois, mon maître, tient mes récipés et ordonnances pour panacées à tous les maux; n’est-ce pas plutôt folie et abusioin ? ... Ohé ! adonc vous pleurez, madame, et soupirez trop! Pleurs sourdent du cerveau où loge l’âme, laquelle sèche de cette effusion lacrymale suivant Averroës ; contrairement, Avicenne dit profitable, quand ces humeurs salées fondent des yeux par ruisseaux : ô la belle science, pourvu qu’elle fût vraie et stable ! »

Pendant cette dissertation médicale, Diane de Poitiers, à genoux sur le lit, la chevelure en désordre, les mains jointes, les joues sillonnées de larmes, et la poitrine pleine de sanglots, ressemblait à une statue de la Madeleine, sculptée par Jean Goujon, et peinte par Raphaël : le supplice prochain de son père lui apparaissait en déployant un appareil horrible, et cette idée inévitable tordait et dévorait son cœur, comme avec des tenailles ardentes.

Corneille Agrippa l’examinait d’un air impassible, en ruminant son texte favori, la vanité de toutes choses; puis, voyant qu’une violente crise nerveuse contractait les membres de la jeune femme, qui se meurtrissait le

sein avec ses ongles et se roulait de l'un à l'autre bord du lit, il tira d'un coffret d'ivoire une fiole remplie d'une liqueur aromatique ; il en versa quelques gouttes dans la bouche de Diane, qui, se calmant presque aussitôt, poussa des plaintes inarticulées, et, délivrée de son agitation convulsive, fut peu à peu subjuguée par un sommeil pesant, muet et mort.

« O merveilleux pouvoir de la science ! se dit à lui-même Agrippa, qui méditait debout près du lit comme devant un tombeau : médecine remédie, voire avec poisons subtils ; car, ci-bas, le bien dérive volontiers de mal, tout ainsi que l'excès du bien engendre mal. *Dormi secure, et vade retro, Satanas !* »

Agrippa sortit de la chambre en fermant la porte, dont il eut soin d'enlever la clef, et descendit doctoralement dans la salle où François I^{er}, accoudé sur le chauffe-doux, attendait avec impatience des nouvelles de l'étrangère, écoutait le moindre bruit qui se faisait en haut, et repassait dans sa mémoire les moindres circonstances de sa rencontre nocturne. Il ne leva pas la tête à l'arrivée d'Agrippa, mais les premiers mots qu'il prononça exprimèrent les inquiétudes de l'amour.

Le médecin astrologue, invoquant le Seigneur sous divers noms hébreux, rassura le roi en lui déclarant que la belle inconnue serait hors de tout danger, à la suite d'un sommeil factice, qui achevait de rafraîchir ses sens ; mais il ne laissa rien soupçonner de ce qu'il avait deviné touchant la condition de Diane de Poitiers.

Le roi lui sut mauvais gré d'avoir employé un soporifique qui retardait l'instant d'une entrevue tant désirée ; Agrippa ne manqua pas d'excuses philosophiques, thérapeutiques et cabalistiques, pour mieux déguiser le motif secret de cette potion somnifère.

En ce moment, Triboulet revint, après avoir exécuté certains ordres suggérés au roi par son amour naissant. Des rumeurs vagues et lointaines, s'élevant de Paris, annonçaient l'approche du jour.

« Mon fils, demanda François I^{er}, quelle heure ?

— Gallus a sonné son clairon, pour éveiller poules et gélines, répondit Triboulet ; cloches ont tinté trois fois aux paroisses pour l'oraison matutinale : voilà six heures environ.

— Foi de gentilhomme ! reprit le roi, dame Aurora se lève plus tard qu'hier ; Dieu m'accorde telle et si longue nuit pour mes amours !

— Sire, dit Agrippa, avisez quelle dame ou damoiselle sera gouvernante et suivante de votre mie ?

— Oui-dà ! interrompit le roi en riant, ma mie est en âge de se gouverner soi-même, et à ce l'aiderai, moi qui suis bien appris à gouverner mon royaume ; ne craignez pas qu'aucun le trouve mauvais et insolite, fût-ce mon père confesseur.

— Par les anges Tarmiel et Baraborat ! s'écria Corneille Agrippa, cette dame est d'illustre maison, sire ; et pour son honneur, il convient qu'elle soit, par des femmes, honnêtement servie.

— Toutefois, dit le roi avec humeur, nul et nulle aura licence de venir en Dédalus, sinon Triboulet et vous seulement, maître ; ce lieu étant mieux clos et gardé qu'en la fable le jardin des Hespérides.

— Sire, répliqua Triboulet, le seigneur Agrippa tend à meilleur avis, d'autant que cette belle dame sera fort effarouchée, faute d'une compagne qui l'apprivoise ; c'est pourquoi , envoyez querir dame Malon la greffière, ou quelque autre pourvue de langue emmiellée, afin de seconder vos intentions ...

— Je n'y suis plus opposant, reprit le roi d'un air mécontent; dépêche donc d'y aller, et ne m'importune davantage.

— Sire, ajouta le médecin en arrêtant Triboulet par la manche, réitérez votre commandement de mettre hors des prisons votre gentil Caillette (ce dont aucuns recevront deuil et dépit) ; autrement, sa délivrance tarderait jusques à la venue du Messie et de l'antechrist.

— Comment ? répondit avec aigreur Triboulet, Sa Majesté a bien affaire de si peu ! il sera temps demain de songer à maître Caillette, qui ne jeûnera, ce pendant, pour attendre.

— Non, de par Dieu ! reprit le roi : nous ordonnons que tout d'abord Caillette soit libéré sans autre informé, et que Triboulet, en punition de sa téméraire entreprise au regard d'un de mes plus amés serviteurs, s'en aille en droiture au Châtelet réclamer la délivrance d'icelui.

— Sire, dit Agrippa, devant que je sois de retour, gardez, sur toute chose, de heurter à l'huis de la chambre d'en haut où j'ai laissé cette belle dame dormant d'un profond somme ; peur que, s'éveillant au bruit en sursaut, elle tombe en syncope jusqu'à ce que mort s'en suive, malgré l'effort de mon art.

— Foi de gentilhomme ! s'écria le roi, à ce prix ne voudrais-je onc revoir celle qui m'est jà plus que tout ; et, certainement, je patienterai tant que le

réveil de nature se fasse. Mais toutefois, monsieur mon ami, revenez vite, vos onguents préparés, et ne me faites languir à la mode de Tantalus. »

Agrippa salua profondément François I^{er}, et d'un pas mesuré prit le chemin de la tour qui lui servait de laboratoire alchimique et d'observatoire astrologique ; tandis que Triboulet, qui n'avait pas encore remis son costume de fou, se retirait de son côté, la tête basse et l'air contrit, en s'excitant à remplir les volontés du roi, et en machinant quelque nouvelle noirceur contre Caillette qu'il détestait davantage de jour en jour.

François I^{er}, absorbé dans ses rêves d'amour et emporté par la fougue de son imagination, pendant plus de deux heures ne bougea pas de la place qu'il occupait, debout, les jambes croisées, le front penché dans ses mains et les coudes appuyés sur le chauffe-doux : il avait devant les yeux l'image séduisante de Diane sortant de son long évanouissement, et il croyait la voir sourire.

« Oh ! pensait-il en lui-même, Bonivet enverra cette merveilleuse histoire ; car s'il était des fées, je cuiderais que cette fille en fût une pour vrai ; au demeurant, sa beauté singulière fait qu'il me soucie peu ou point de son nom et de sa naissance, car amour joindrait le ciel avec la terre, et dans la fable, les dieux olympiens ne dédaignent pas d'aimer les femmes des hommes. »

Le jour commençait à poindre parmi le crépuscule du matin, lorsque Triboulet, que sa mission avait rendu chagrin et presque honteux, traversa la voûte du Châtelet et se rendit chez le chevalier du guet, pour lui communiquer l'ordre du roi, relatif à la mise en liberté de Caillette.

« Soit ! dit le chevalier du guet, avide et rapace personnage, qui semblait avoir plus de deux mains. Maintenant, quel payera les amendes, aubaines et forfaitures ?

— Mon cousin, reprit Triboulet, un de vos archers ne vous en fera faute, ayant, cette nuit même, reçu dans le corps une épée pointue et effilée, qu'il eût mieux aimée en toute autre gaine.

— Soit ! mais qui fit ce beau coup à petit dommage, lequel me vaudra grosse amende ?

— Le roi notre sire épargna cette peine au bourreau, par la façon dont il châtia l'insigne audace de vos gens à pied.

— Soit ! les deniers du défunt m'acquitteront les dépens, et si n'épargnerai les confiscations : Dieu m'envoie des épaves ! »

Triboulet refusa, par prudence, d'être présent au moment où Caillette sortirait de prison, et déclara qu'il ne voulait point outrepasser ses pouvoirs ; là-dessus, sans attendre la levée de l'écrou, il fit une moue de singe, gonfla ses joues, en chassa l'air comme d'un soufflet, avec un bruit équivoque, accompagna de gestes indécents ses grimaces, et s'enfuit en montrant les cornes au chevalier du guet, qui lui criait: Soit !

Triboulet, avant que les boutiques et les étaux fussent ouverts dans les rues de Paris, traversa le Pont-au-Change, et alla droit à la maison de maître Nicolas Malon pour achever son message.

La porte, qui n'était pas fermée, semblait encore attendre le galant de la greffière : Triboulet se sentit touché de cette délicate attention si mal récompensée par François I^{er} ; il entra doucement, comme si le rendez-vous fût son affaire ; mais, en montant l'escalier étroit et tortueux, il se heurta dans l'obscurité contre un homme qui descendait.

« Maudit soit du fol qui s'en vient à cette heure ! s'écria une voix enrouée.

— Ventre sans cervelle ! reprit Triboulet, ce quidam me connaît sans voir clair.

— Heu ! eheu ! mon maîtres, un lieutenant du guet-royal a la visière nette, de nuit autant que de jour.

— Est-ce toi vraiment, compère Huet ? Tantôt n'avais-tu pas belle peur d'être exposé au pilori des Halles, sinon de mourir déconfès, tel que ton compagnon qui eut l'honneur de rendre l'âme de la propre main du roi ?

— Je renie Dieu, s'il est quelqu'un plus brave que le roi notre sire ; mais, en vérité, nous étions ivres de l'argent que tu nous baillas pour prendre ce malfaiteur qui fit une si fière résistance.

— Oui, ce Caillette, qui , à mon gros déplaisir, s'est désemprisonné; ce pourquoi, il me plaît que me rendiez mes écus honnêtement ?

— Il ne me plaît pas à moi ; et d'ailleurs, vous disais-je, vos écus, transmués en vin, ont ma panse pour escarcelle.

— Maugré ma vie ! cria la greffière attirée sur le palier par ce bruit de voix, est-ce pas le roi qui survient ?

— Nenni , répondit Triboulet ; ains, voici le légat de Sa Majesté, en la personne de son fou royal.

— Ah ! méchant, dit la dame, avez-vous cœur de venir si tardivement, et seul encore ?

— Compère Huet, interrompit Triboulet, qui se ravisa, que vîntes-vous querir céans, à cette heure indue? ce n'était pas moi, m'est avis?

— Mon cher maître, répondit le lieutenant du guet avec un gros sourire, le roi m'avait mis aux jambes si hâtive peur que je me fusse mussé au logis d'une souris pour refuir son grand courroux.

— Oui-dà, vous avez failli le rencontrer en ce lieu, où vous pensiez l'éviter, et mal vous en fût advenu. »

Le lieutenant du guet gronda entre ses dents et céda la place au nouveau venu.

Triboulet, ne contraignant plus ses soupçons et sa mauvaise humeur, pénétra dans la chambre à coucher, et regarda d'un air soupçonneux l'alcôve ouverte, le lit en désordre et la toilette accusatrice de la greffière.

« Ingrat, lui dit-elle avec effronterie, est-ce de telle sorte que vous gardez votre foi? Le roi, d'aventure, fut-il arrêté en route?

— Vous devinez assurément, madame la villotière ; mais parlons d'affaires. J'ai idée et preuves patentes que le compère Huet fut, cette nuit, de vos amis ...

— Trêve, mon petit papegeai, porteur de clochettes ; il ne m'en souvient guère, s'il m'en souvient; aussi bien, nargue des excuses réciproques ! De fait, tu n'auras point ta part des dons royaux, lesquels j'eusse achetés en beaux deniers comptants de monnaie d'amour: ains, pour te donner fantaisie de réparer cette bonne chance perdue, viens çà, que je t'accole en bonne étrenne et galamment...

— A d'autres temps et à d'autres gens! madame l'hôtesse du guet, il ne m'en soucie pour si peu, et je suis venu à l'intention d'un très-haut mystère politique.

— Quel ?

— Êtes-vous femme discrète autant qu'amoureuse, et voulez-vous pas gagner aisément oreillettes, carcan et boucles d'or fin émaillé, avec bourse pleine d'écus-au-soleil ?

— Marché conclu, gentil vendeur d'amours, et, de ce prix, réserve pour toi moitié des écus, outre la centaine de baisers, en cas que tu les puisses prendre.

— Nenni-dà, plaisante pucelle : ceci soit fait et dit en tout honneur ; maître Malon n'en aura ni plus ni moins le chef encornifibulé. Or, s'agit de

venir à l'hôtel des Tournelles, devant que le jour soit grand, pour y garder secrètement une dame de merveilleuse beauté...

— Las ! suis-je donc si vieille et si tannée, que le roi me fait gouvernante de ses maîtresses? Nonobstant, par révérence de son autorité, ne lui tiendrai-je rancune, et allons où il vous plaira me conduire.

— Va, si superbe sois-tu, greffière habile au poil plus qu'à la plume, tu mercieras Triboulet de t'avoir pourvue d'une charge en cour.

— Avise à te payer intérêt et principal, mon joli sonneur de cloches. Ores, départons vite.

— Maître Malon, n'étant pas de ton absence averti, appréhendera que tu sois noyée, sinon enlevée par tes galantes?

— Oh ! sa bonne femme n'est son pire souci, et onc ici ne reviendrais-je, qu'il ne s'en porterait plus mal et n'en boirait moins. »

Dame Malon, ayant serré sa houppe avec une ceinture de tissu d'argent, laissa la chambre tout ouverte, descendit avec Triboulet, qu'elle embrassa de reconnaissance avec l'abandon lascif d'une courtisane, jeta un coup d'œil moqueur sur le greffier qui ronflait encore, plein du vin de la veille, et, dans l'empressement de sa joie, négligea de fermer la porte de la rue.

« Adieu vous dis pour un temps, et Dieu fasse pour toujours greffe, sacs, épices et procès ! s'écriait-elle gaiement; voici que je fais mon entrée en cour. »

Accompagnée de Triboulet, qui avait peine à la suivre, elle hâtait le pas, et gagna le pont Notre-Dame quand huit heures sonnèrent aux horloges des églises et des couvents de Paris.

Des moines de toutes couleurs allaient processionnellement de porte en porte demander du pain et de la viande pour eux, de l'argent pour le moutier, car la règle des ordres mendiants, aisément éludée, défendait d'accepter l'aumône en argent, sinon au profit de la communauté et des pauvres; c'était un concert de litanies en l'honneur de tous les saints : les femmes surtout consultaient les beaux pères sur des cas de conscience, sur des maladies à guérir, sur des pèlerinages à faire, et la besace monastique était bientôt pleine; les écoliers, en concurrence avec les moines, visitaient les cuisines, et quêtaient au nom d'Aristote, qui essayait plus de refus que saint Antoine ou saint François.

Dans les rues et les places se répandaient en foule gens de tous métiers, de la ville et de la campagne, avec des cris plus nombreux et plus variés

qu'aujourd'hui; les barbiers-étuvistes annonçaient que les bains étaient chauds; les *porteurs de rogatons* disaient revenir de Rome ou d'outre-mer avec force reliques et objets bénits ; les crieurs publics proclamaient à son de trompe ou de clochette les édits du roi, les morts de la veille et les prochaines représentations de mystères, sotties et moralités.

Le retentissement des marteaux , le roulement des chariots, les aboiements des chiens, les volées et les carillons des cloches, les mains, les pas, les voix et le bruit vivant de la population se confondaient dans une seule rumeur, qui ressemblait de loin au bourdonnement d'une immense ruche d'abeilles.

Le jour était levé, quand Caillette, remis en liberté par le chevalier-du-guet, qui lui fit restituer son épée, et non sa bourse, s'élança impatiemment hors des noires murailles du Châtelet, où il avait passé dans les larmes et le désespoir une nuit éternelle de captivité.

Préoccupé de vagues inquiétudes, il courut à la maison du greffier-criminel, et y entra précipitamment, sans remarquer que la porte de la rue était entr'ouverte : il alla droit à la salle basse, qu'il se reprochait d'avoir quittée la veille, en y laissant Diane sous la garde d'un ivrogne. Sur la nappe tachée de vin, et parmi les bouteilles vides, maître Malon poursuivait son sommeil bachique, qui s'exhalait de sa poitrine en énergiques ronflements.

« Mort de ma vie! cria Caillette, qui le secouait rudement par le bras: c'est assez et trop dormir! à cette heure, m'est avis, nul ne tient ses yeux clos, sinon chez les hôtes du cimetière des Innocents.

— Par mon plumail ! reprit le greffier encore à moitié endormi, est-ce ma faute à moi qui n'en peux mais, si ladite demoiselle s'en est allée coucher ailleurs ?

— Sang et tête ! monsieur Malon, dites haut et clair vos menus suffrages!

— Mon ami, gardez-vous des peines ordonnées contre les blasphémateurs par le feu roi : « Du neuvième jour de mars, l'an de grâce 1510, « et de notre règne le treizième, frère Guillaume Parvi, confesseur. « présent... »

— Sur le salut de mon âme ! maître Malon, point ne voudrais commettre crime ni péché ; ains, pour retenir mon épée en son fourreau, déclarez-moi ce qu'est ma dame devenue!

— Caillette, mon avocat, mon notaire, mon huissier, mon témoin, as-tu cœur d'attenter à ma personne ? de grâce, ne tire l'épée hors de sa gaine, et

ne me condamne sans m'ouïr !

— Pas tant de paroles vaines, monsieur Malon; faites réponse à ce : La dame, sur laquelle hier soir je vous priai de veiller, est-elle demeurée en votre logis?

— Oui et non , c'est tout un; car, pour un bussard de vin d'Orléans, ne vous apprendrais-je pas ce que moi-même ignore.

— Le grand diable vous puisse emporter! Parlez, et sans déguisement, crainte que je me damne tout soudain, pour acquitter le prix du sang! la patience m'échappe, et voilà que je suis en délire.

— Hier soir, il m'en souvient comme de l'audience, et le signerais-je *ne deleatur*, en temps que soupais ici, gai, folâtre, mangeant la faim et buvant la soif, la susdite dame se leva de table sans dire Grâces, s'enfuit à belles jambes en la rue, et depuis ne sais où elle disparut.

— Vieux chef pelé! penses-tu me paître de lanternes et m'éclairer de vessies ? Finalement, par bonne composition, diras-tu vrai à ce moment, ou bien désormais n'auras-tu langue à sonner mot?

—Foi de greffier-criminel! mon doux seigneur, ladite dame a tourné les talons, comme j'ai dit, et, d'aventure, serait-elle la-haut, avec ma bonne et prude femme, votre petite servante indigne? »

A ces mots, Caillette, animé d'une dernière espérance, lâcha la garde de son épée, qu'il serrait d'une main convulsive, et, abandonnant le pauvre greffier, qui courut se cacher dans sa cave, il franchit les escaliers, parcourut les chambres, ouvrit les armoires, et redescendit morne et furieux.

« Infâme Malon! cria-t-il, indigné de ne plus le voir dans la salle basse; ton ange gardien te sauve de ma grosse ire! j'en jure la barbe de Dieu le père, tu seras accusé et pendu comme assassin et forceur de femme! Quant à ta vilaine et digne épouse, ne la verrais-je conduire par la ville et faubourgs, nue et chevauchant à rebours un âne galeux ?... Mais non, arrière si méchants souhaits! Venez, revenez, maître Malon? où donc êtes-vous? ça, n'ayez peur! ores, suis-je de sens rassis, et ne vous sera fait aucun mal... »

Le greffier, qui entendait cette voix menaçante, ne bougeait de sa retraite, et se signant à deux mains, demandait au ciel une prompte délivrance et un prompt secours.

Lorsque Caillette se fut lassé d'appeler inutilement le greffier et la greffière, de crier et de blasphémer, de s'arracher les cheveux, de se tordre les bras et de se meurtrir le visage, il poussa un profond soupir, joignit les mains comme pour une prière, et sortit de la maison en pleurant.

Il marchait au hasard, tantôt d'un pas précipité, tantôt avec une lenteur indécise; il était si consterné, si abattu, que ses pensées s'enveloppaient d'un nuage confus, et sa douleur muette avait l'aspect de la tranquillité. Il erra longtemps aux environs du Palais, traversa le Pont-au-Change, visita les abords du Châtelet, et arriva enfin sur la place de Grève, où les passants se montraient des traces sanglantes auprès de l'échelle du gibet, qui restait en permanence comme une image de la juridiction prévôtale.

« Ah ! pensa-t-il tout à coup, le noble et cher sang de monsieur de Saint-Vallier doit ainsi empourprer le pavé, et sera pareillement effacé par les pieds des gens de Paris ! »

Ce souvenir mélancolique le ramena naturellement à la résolution de retrouver Diane de Poitiers ou de savoir au moins ce qu'elle était devenue dans cette nuit fatale ; il se hâta de retourner à l'hôtel des Tournelles, où le roi le mandait ; mais il ne s'arrêta nulle part dans les cours, les galeries, les préaux, avant d'être parvenu à la tour de Corneille Agrippa.

Celui-ci était dans une chambre circulaire, située au sommet de la tour et remplie de fioles et de matras de verre coloré, de boîtes de différents métaux, de vases bizarres contenant liqueurs, poudres, préparations chimiques, médicales et magiques. Des livres écrits en toutes langues, des instruments de toutes formes, des lunettes de toutes dimensions signalaient au premier coup d'œil les attributions du savant, du médecin et de l'astrologue ; on reconnaissait partout les singularités du caractère de Corneille Agrippa, qui réunissait en un seul individu les instincts, les sentiments et les idées contradictoires de plusieurs hommes.

On voyait la Bible ouverte vis-à-vis d'un grimoire de sorcellerie; des reliquaires à côté de serpents empaillés et de cheveux coupés sur le crâne des suppliciés; des chapelets mêlés à des baguettes divinatoires ; un monocordion ou harpe à une corde auprès d'un soumet; des tableaux, des squelettes, des alambics, une image de bouc et un crucifix.

Le docteur Agrippa se tenait assis devant un tas de cendres froides où brillaient de petits lingots d'or, lorsque Caillette entra pâle et défait.

« Mon élève tant chéri, lui dit l'astrologue d'une voix émue, chaque chose me persuade qu'en cet exil terrien, où nous languissons comme Hébreux *super flumina Babylonis*, le plus solide est de verre, le meilleur est vanité !

— Maître, interrompit Caillette se mordant le poing, venez-moi en aide présentement, ou jamais !

— Sache, poursuivit Agrippa sans changer de ton ni de posture, que mon anneau de chevalier, lequel fut fait de pur or, disait-on, enfermait, outre l'alliage, quantité de plomb, de cuivre et d'argent : telle est la figure de cette vie humaine, où le mal se mélange au bien, sans qu'il y paraisse. N'êtes-vous pas de cet avis, Monsieur ? »

A ce dernier mot, prononcé d'un accent mystique, un gros chien noir, au poil luisant et frisé, sortit de dessous les fourneaux et rampa en grondant jusqu'aux pieds d'Agrippa, qui lui sourit et le baisa plus tendrement qu'un amant son amante.

« Maître, reprit Caillette caressant l'animal, qui lui léchait les mains, pour la prime et dernière fois, je viens solliciter de vous bon secours et bonne assistance, car j'ai le cœur tant navré d'angoisse, que je donnerais pour rien mon corps à la terre et mon âme au diable.

— Tout beau, Monsieur! dit Agrippa parlant au chien noir, qui lançait de ses yeux des éclairs et agitait sa queue en frémissant.

— Maître, secourez-moi de votre art, et enseignez-moi la philosophie!

— Oui, mon fils, pends-toi à cette planche forte contre le naufrage, et par là iras-tu dans le port. Quant aux imaginations folles qu'il te plaît nommer mon art, elles fondent comme neige au soleil de vérité. Est-ce bien dit, Monsieur ?

— Maître, maître, répondez à moi et non pas à Monsieur ! s'écria Caillette, qui rudoya le chien noir auquel s'adressaient les interrogations d'Agrippa. C'est déjà trop tardé!

— Caillette, le présent, de même que l'avenir, est, depuis la création, écrit en signes visibles aux astres; donc, j'ai lu, cette nuit, ce livre éternel, patent aux yeux des philosophes. Était-ce pas une belle nuitée, Monsieur?

— Seigneur Agrippa, si ne voulez me prêter audience selon la circonstance extrême, je vais d'ennui me précipiter de cette tour en bas !

— Méchant, t'ai-je pas dit que je sais à fond la cause nouvelle de cet ennui, lequel d'un mot puis guérir? mais, ce mot remédiant, onc ne devrais-je le proférer! Conseillez-moi, Monsieur?

— Maître, le vautour de Prométhéus fait sa curée de mon triste cour; toutefois, quelque chose que je pâtis de attendre, si attendrai votre bon plaisir. »

Caillette s'appuya contre une table de pierre, croisa les bras avec résignation, et se tut. Le chien noir se rapprocha de lui et le flatta du regard

et de la queue, comme pour exprimer sa joie de le revoir; mais Caillette ne prenait pas garde à ces caresses.

« Mon cher fils, continua l'astrologue, à si savant garçon que tu es, je n'arraisonnerai par figures et langage étranges. Or, sache qu'un archer du guet, hier soir, me raconta comme quoi tu fus malement arrêté et emprisonné : par quoi, j'ai travaillé auprès du roi à ta libération.

— Fûtes-vous informé de la perversité nuisante de Triboulet, qui me procura ce déplaisir? Que je meure, s'il n'acquitte son offense avant le jugement des âmes!

— Tu ne me contes rien de ton voyage, comme si j'eusse tout deviné? En effet, madame Diane de Poitiers t'accompagna volontiers d'Anet à Paris, ainsi que tu le désirais de si belle ardeur : saurais-tu pas quel lieu la tient à présent, et ce qu'elle devint cette nuit?

— O mon maître, votre démon familial vous a détaillé ce mystère! désormais, n'allez plus nier la philosophie occulte et ses miraculeux secrets? Ah! si eûtes avis du ciel ou de l'enfer, touchant la fortune et la demeure de ma dame, dites-le pour alléger ma souffrance, laquelle, ayant versé de grands pleurs, s'écoulera bientôt avec tout mon sang.

— Est-ce point là un fou véritable, Monsieur?... Or, Caillette, mon cher fils, toi que j'aime paternellement, depuis quatre mois environ que je te connais sous tes habits de bouffon royal, toi que j'instruis en la discipline de Moïse, de Platon et de Faust, toi que veux enrichir du grand-œuvre hermétique, mon petit docteur, évite la vipère parmi les fleurs, le poison en la rose, la mort dans l'amour ! Cet avertissement te puisse conserver sain et sauf contre un danger trop plus redoutable que les sept plaies d'Égypte ! Pour combattre Amour armé à l'avantage, demeure au fort inexpugnable de Philosophie, faisant munitions de sciences, rempart d'études, et arsenal de vertu.

— Maître! interrompit Caillette, dont la patience était à bout; au nom de Monsieur, votre bon chien noir, tuez-moi plutôt d'un coup de masse qu'à force de piqûres d'épingles ! Après un si long temps que suis martyré et passionné, dites ce que savez de madame Diane, fût-ce de quoi achever mon trépas ! aussi bien, il m'indigne de vivre en ce terrestre val de peines et d'angoisses.

— Vraiment! ne faut-il que cela pour te solacier et réjouir? Madame Diane a été rencontrée par le roi et Triboulet...

— Encore Triboulet, ce déloyal ennemi ! Quoi ! Sa Majesté a vu Diane, si vénuste et si gracieuse, qu'il me fait mal d'y penser ! Où fut cette fâcheuse rencontre ?

— De nuit, vers la place de Grève, en laquelle Diane gisait en pâmoison de peur, mais sans autre encombre. Dis-je pas vrai, Monsieur ?

— J'avais si grand' crainte que le roi la vît !

— Si la verra-t-il à son aise, d'autant qu'elle est retirée en cet hôtel...

— Par la morbieu ! que ne le disiez-vous d'abord, je n'eusse tant usé de salive ! Ça, puisqu'elle loge aux Tournelles, la verrai-je tout mon saoul : mais, hélas ! le roi semblablement la verra... O Triboulet ! cœur faux et gâté, loup et renard, à quand le loyer de tes offices malhonnêtes ? ne te pourrai-je faire onc plus de mal que tu m'en fis ! »

Caillette, se parlant tout haut à lui-même, s'était précipité hors du laboratoire d'Agrippa, qui le rappelait à grands cris et s'efforçait de le suivre après l'avoir perdu de vue ; Caillette descendit l'escalier à vis de la tour, traversa en courant le grand préau, où se donnaient les joutes et les tournois, entra dans la vieille salle des Écossais, resplendissante d'armes et de trophées, passa dans la galerie des Courges, ainsi nommée des peintures de ces fruits qui couvraient les murailles, et fut arrêté par un choc inattendu, à l'entrée de la salle Pavée, qu'on désignait de la sorte à cause de ses grossières mosaïques de marbre coloré.

Il baissa distraitement les yeux, et rencontra ceux de Triboulet, qui trembla, rougit, pâlit, bégaya, et resta comme fasciné, sans pouvoir faire un pas ni prononcer une parole. Caillette, le regard fixe et renflammé, muet, grinçant des dents, la main aux gardes de son épée, inspirait un tel effroi à son adversaire, que celui-ci eût voulu se réfugier dans les entrailles de la terre ; mais ils étaient seuls, personne en ce lieu ne devait les entendre, et Triboulet, se voyant à la merci d'un homme qu'il avait grièvement offensé, sentit une sueur froide ruisseler par tout son corps.

Cependant Triboulet eut le temps et la présence d'esprit de se remettre un peu et de feindre une assurance qu'il était loin d'avoir ; il éclata de rire, et comparant du geste son habit de ville avec celui que portait Caillette :

« Mon cher frère, s'écria-t-il, m'est avis que rien de nous ne tient à la condition de fol en titre d'office, lequel est coiffé du bonnet à grelots ; car, vêtus à la mode des gens de Paris, sommes-nous pas d'air et d'apparence non moins sages que le plus docte Caton qui soit sur terre ?

—Détestable fol ! interrompit Caillette à voix haute, bienheuree soit dite la fortune qui t'offre à moi plus tôt que tard ! Il n'y aura point entre toi et moi nouveaux torts et vieux comptes; partant, serons-nous quitte à quitte.

— Par ma sacrée mère Tobie ! mon digne frère, ai-je dette aucune envers votre seigneurie?

— Assurément, malotru, traître et méchant : quel autre que toi m'a condamné à la prison ? qu'avais-je fait pour être, sans édit signé et scellé, appréhendé au corps et enchaîné de même que larrons, bohèmes et boutefeux ?

— Hélas ! mon pauvre Caillette, qui eût pu croire qu'on vous traitât tant inhumainement que Scythes et Tunisiens n'eussent fait pis?

— Eh quoi ! fourbe détestable, oseras-tu dire non à tes méchancetés manifestes? quel encore produisit à la vue du roi madame Diane de Poitiers?...

— Je jure l'âme de ma cornemuse, monsieur mon ami, que je n'entends ce que vous dites, non plus que si ce fût langage hébreu ou syriaque.

— Voyons ça, si vous entendrez de meilleure oreille, maître Triboulet : Vous êtes un lâche et mal avisé; tous les vices sont vôtres...

— Y compris la gourmandise et tête folle, je le confesse.

— Oui, de par Dieu ! il n'est au monde nul plus impudent menteur, plus félon, plus odieux! lesquelles choses je vous forcerai, le pied sur la gorge, de confesser publiquement, C'est pourquoi je vous porte défi à mort, acceptant toute arme qui mieux vous conviendra, fussent lance, hache, poignard, hacquebutte ou autres bâtons de guerre.

— N'allez point omettre l'épée de bois, qu'en notre état on manie plus ordinairement?

— Oui, je vous combattrai à pied, à cheval, avec ou sans cuirasse, sans trêve ni merci, jusqu'à ce que l'un de nous n'ait plus vie au corps!

— J'accepte ce combat singulier, pour le divertissement des dames et du roi, qui là seront: le prix du vainqueur soit une marotte neuve, bien ouvragée en orfèvrerie; ensuite nous paraîtrons en la lice, chacun armé, de pied en cap, d'une vessie au bout d'une perche, d'une brette en bois de noyer, d'une aile de moulin...

— Malin belitre ! penses-tu moquer en face? Par le saint nom de Dieu! raillerie ne fut onc si chèrement payée! Recommande à tous les saints ton âme, si tant est qu'en aies une? »

Triboulet, voyant la lame sortie du fourreau , jeta un cri aigu, voulut s'enfuir ; mais, retenu par une main vigoureuse, il se laissa tomber à genoux, et murmura des prières avec une ferveur dolente.

Caillette, emporté par l'indignation qui le mettait hors de lui, s'imaginant que Diane avait été victime des intrigues de cet adroit émissaire de galanteries, était sur le point de se porter à des excès de vengeance, qu'il eût maudits dans une situation d'esprit plus tranquille : il dirigeait la pointe de son épée contre la poitrine de Triboulet, qui demandait grâce et se croyait déjà mort, lorsqu'une voix de femme le rappela soudain à la raison.

« Notre-Dame! lui criait-on, Caillette, que faites-vous? arrière ce fer tranchant et pointu! sont-ce querelles flagrantes, ou jeu ?

— Ouf! ouf! reprit Triboulet en se relevant, ce meurtrier m'a tant affolé, que le sang est tari dedans mes veines ! »

Caillette avait reconnu madame Marguerite d'Alençon, et, les bras pendants, la bouche béante, il semblait suffoqué de honte ; ses larmes se firent jour, et il pleura en silence abondamment, tandis que Triboulet, racontait avec feu les détails de leur altercation, et avait soin de rejeter tout le blâme sur son rival.

« Tu mens, vilain! tu mens par la gorge! répéta vivement Caillette; le roi connaîtra comme la chose s'est passée à ton déshonneur. Ah! madame et maîtresse, veuillez m'annoncer en quel endroit est celle-là que j'ai promis garder à tous risques et périls ?

— Laquelle? reprit la duchesse d'Alençon.

— Madame Diane de Potiers, que je menais à Paris, pour suivre le procès de messire de Saint-Vallier, son très-honoré père comme vous le disais au départir.

— Sainte Alivergeot ! grommela Triboulet, voici occasion favorable de le convaincre de trahison et intelligences avec les gentilshommes du connétable.

— Triboulet, dit madame Marguerite, on croirait que tu fais amples actions de grâce et patenôtres, mâchant quelque *Te Deum* en joie de te voir sauvé sans égratignure ?

— Nenni, madame; je m'en vais songeant , à part nous, que les deux d'autrefois ne vivaient d'ambrosie et nectar, ains de haine et vengeances. »

En ce moment, Agrippa arrivait sans bruit, et, interrogeant le poulx agité de Caillette, avant d'avoir salué madame Marguerite, il commença en ces termes :

« *Teth, chelh zaiin vauhé, daleth ghimel !* Mon fils, es-tu pas de ces esprits venus de Jupiter, lesquels apparaissent près du cercle magique, la face rouge de sang et de colère, parlant avec aménité? *Motus eorum est coruscatio cum tonitru;* ceux-ci portent un glaive hors de l'étui, et chevauchent un cerf...

— Seigneur Agrippa, interrompit Triboulet en faisant la moue à l'astrologue, Sa Majesté vous somme de venir à la tour de Dédalus ?

— Mon démon familier, répondit l'astrologue, m'en avait averti, et j'y allais. *Commissoros spughguel amaday!* Est-ce de vrai, Monsieur?

— Oh! seigneur Dieu! s'écria Triboulet, qui s'enfuit avec des cris d'épouvante, éloigne-toi, démon sous la figure du chien noir! »

Le chien mystérieux d'Agrippa caressait son maître, la queue et les oreilles basses; mais, aux cris de Triboulet, il grogna, souffla, jappa, gratta la terre, et courut autour de celui-ci en se rapprochant du centre à chaque circonvolution; Triboulet faillit mourir de peur, et tombant à genoux, la main sur les yeux, il marmotta des oraisons entrecoupées de plaintes et de sanglots, pendant que le chien noir tournait avec plus de vitesse comme pour l'emprisonner dans un cercle magique.

« Monsieur, dit Agrippa, vous besognez à tort! *Sela behemoth !* Aillez donc, Monsieur, garder le balai-ramon de la cheminée! »

Le chien noir piaffa, comme fait un cheval, et, obéissant à son maître, partit plus rapidement qu'une flèche au vol, et Triboulet, content de se voir délivré d'un ennemi si terrible, disparut presque aussitôt que lui.

Caillette n'avait pris aucune part à ce qui venait de se passer; il restait immobile, les regards baissés; on l'eût dit occupé à compter les pierres du pavé en mosaïque. Agrippa le poussa doucement pour attirer son attention, sans que Caillette levât la tête.

« Mon cher disciple, lui dit-il d'un ton caressant, à la mi-nuit, l'œil érigé en haut, j'admirais ta prospérité à venir, sciences, richesses, honneurs, longue vie...

— Las ! mon père, s'écria tristement Caillette, d'abord rendez-moi ma dame ! ensuite je croirai, comme évangile, votre cabale et magie.

— Ingrat, reprit Agrippa, remémore-toi mes préceptes philosophiques, et sois confiant aux bons anges, desquels sont trois hiérarchies de bienheureux : quatre présidant aux points cardinaux du ciel, sept se tenant devant la face de Dieu, neuf gardiens des neuf cieux ; douze ordres d'élus...

— Caillette, interrompit Marguerite d'Alençon, ayez toujours espérance, en Dieu principalement, en vous-même, en vos amis. D'ailleurs, apprenez, pour vous encourager, qu'au jour d'hier, j'ai obtenu du roi, mon bon frère, que pas un des gentilshommes ne sera exécuté à mort sans mon consentement, lequel je reculerai de plus de cent lieues.

— Madame, dit Agrippa en riant, possible est qu'une autre personne. ait reçu de mondit roi serment contraire, tant il est d'âme et de cœur léger !

— Ah! répliqua vivement Caillette, la vie des autres et la mienne sont de petite valeur, pourvu que monsieur de Saint-Vallier, le père de Diane, soit absous et vivant !

— Mon ami, continua l'astrologue, à quoi bon vous embrouiller la cervelle de calculs, caractères et figures astrologiques? pratiquez plutôt les vertus, religion et sagesse d'un chrétien philosophe : ainsi serez très-heureux, en tant que fuirez le venimeux serpent Amour.

— Oh ! que c'est bien parler, cela ! soupira la duchesse d'Alençon.

— Non, répondit Caillette, en ma pauvre et misérable condition, ce n'est qu'Amour qui me sourit; car si de tous les maux il est le premier, aussi est-ce le plus grand bien de tous.

— Oh ! que c'est bien parler, cela ! soupira encore madame Marguerite : maître Clément Marot ne dirait mieux en rimes.

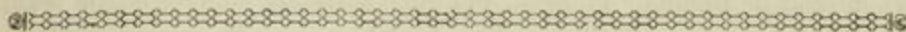
— Voirement, poursuivit Caillette, Amour seul me reconforte, embaume les blessures ouvertes en mon cœur, m'excite à supporter ma basse fortune, et maintefois soulage le pire de mes ennuis.

— Lequel, mon gentil Caillette? demanda la princesse.

— Être fol en titre d'office royal et curial, murmura Caillette avec un accent de rage.

— Dieu et ses anges vous tiennent en leur sainte garde, madame ! dit Agrippa. Caillette, viens-tu pas à la tour de Dédalus?

— Diane y soit-elle ! s'écria Caillette en avançant son guide.



CHAPITRE VII.



Ces beaulx rivaulx qui se rencontrent,
Leur grand' valeur ensemble monstrent :
L'un est gualant, bien attourné;
L'autre plus gent, si moins bien né;
L'un est roy régnant non indigne,
Et l'autre de couronne est digne.

Les Rivaulx d'Amour.



Agrippa oublia la dignité solennelle de sa démarche ordinaire, et s'essouffla pour suivre Caillette, qui allait en avant au pas de course.

« Mon fils, lui cria-t-il lorsqu'il fut près de le rejoindre, où donc t'en vas-tu de si belle ardeur? aveugle entêté, garde de choir par la voie, en marchant ainsi hasardeusement, faute de bâton et de conducteur ! O le plus vain des jeunes hommes, sois mieux écoutant les paraboles du vieil âge : c'est Jésus en l'Évangile. »

Caillette s'arrêta tristement sans tourner la tête, et se laissa entraîner sous une tonnelle de lierre qui couvrait d'une verdure sombre un coin du vieux jardin planté par Charles V.

Malgré la neige floconneuse qu'un vent froid balayait dans les airs, Agrippa fit asseoir son élève sur un banc moussu et lui apprit les circonstances qui avaient amené Diane de Poitiers dans la tour de Dédalus. Caillette, gardant un silence mélancolique, accueillit chacune de ces révélations comme un nouveau coup de poignard ; car il prévoyait les suites

inévitables d'une rencontre où la beauté de Diane avait fait une telle impression sur le roi : la douleur parut un moment l'anéantir.

« Par l'ange Gabriel ! s'écria-t-il avec un soupir déchirant, elle sauvera monsieur son père ! partant sera-t-elle moult contente. Après quoi, mourir me faut !

— Raca ! répondit aigrement Agrippa, est-il sage de jeter ainsi le manche avec la cognée ? Aisons au plus expédient et au plus pressant. »

Caillette avait l'air de ne rien entendre, et, les yeux fixes, le cou penché, il gémissait profondément. Agrippa traçait avec sa baguette des caractères hébreux sur le sable ; puis, adoucissant sa voix qui avait été grave et presque sévère dans cette conférence, il prescrivit à son ami la conduite à tenir vis-à-vis le roi, pour ne pas se compromettre, et en même temps pour servir les intérêts de Diane de Poitiers, qui allait solliciter la grâce de son père.

« Ainsi ferez, mon Caillette, si tendez à bien : par là, vous engarderez de malencontre celle qui s'est rangée dessous votre égide ; mais, au contraire, sa chance étant plus forte que votre bon vouloir (lequel cas peut advenir), malgré tout, vous n'aurez en l'âme regret ni remords d'avoir honnêtement agi.

— Mon père, reprit mélancoliquement Caillette, je puis m'accompagner à l'arc-en-ciel que le soleil peint de ses couleurs radieuses, et qui, faute de soleil, s'efface non moins que s'il n'eût jamais été.

— Voilà une grande amitié et dévouement insigne ! c'est-à-dire que mourrez, si meurt le sieur de Saint-Vallier, votre patron ?

— Certes, et auparavant. Ça, les astres nous montrent-ils une face propice ?

— Fi ! maître ès billevesées ! cent et cent fois vous ai-je répété que les sciences sont plus légères qu'un fétu, et davantage les occultes ! L'unique chose vraie et solide qui soit ici-bas, c'est la religion catholique, issue de la juive, laquelle issit de la chaldéenne, laquelle de l'égyptienne, laquelle...

— Faut-il vous ramentevoir que Sa Majesté vous fit mander à cette heure, et qu'il me tarde de juger l'effet de vos bons conseils ?

— *Elohim* ! n'y croyez point, mon fils, de peur d'errer ; aussi bien, ce qui vient de l'homme est faux et vain de sa nature. »

Caillette, sans écouter les contradictions de la philosophie douteuse d'Agrippa, se leva du banc où le docteur était assis, et s'achemina rapidement du côté de Dédalus ; mais, arrivé le premier à la porte du

labyrinthe, des archers écossais de la garde du roi lui fermèrent le passage inflexibles à ses menaces comme à ses promesses, et ne lui répondant que par une résistance silencieuse ; Corneille Agrippa, qui accourait tout essoufflé, joignit inutilement sesreprésentations et ses prières à celles de Caillette.

« Monsieur le bonnet à la marabaise, dit au médecin le chef des archers, vous seul entrerez céans, selon les ordres royaux ; et le roi, notre sire, fût-il en trois personnes de même que la très-sainte Trinité, ne sais laquelle des trois aurait le droit de passage.

— Corbieu ! s'écria Caillette, j'entrerais, plus malaisément toutefois que mon épée en vos tripes et boyaux !

— *Kuff, Sade, Samech, Caph!* interrompit Agrippa, voyant briller les éclairs des pertuisanes. dirigées vers la poitrine de son obstiné compagnon. Désistez-vous de danser la danse des morts! Caillette, mon mignon, patiente un peu, en tant que j'aie à annoncer au roi ta venue et déclore l'huis de Dédalus ! Vous, soudoyers de la bouteille, portez respect à ce jeune gars, sinon je vous baillerai en pâture à Monsieur, mon grand chien noir. »

Les archers, tremblants et muets, se signèrent, pensant déjà voir survenir le terrible chien noir; puis, déposant toute humeur martiale, ils relevèrent leurs pertuisanes et saluèrent humblement le docteur, qui passa sans les regarder, et disparut dans les allées d'arbres toujours verts, tandis que Caillette, l'oreille aux aguets, restait appuyé contre la clôture extérieure du labyrinthe..

« Foi de gentilhomme ! dit de loin une voix hautaine, que les gardes reconnurent pour celle du roi, monsieur l'astrologue, êtes-vous-obéissant à Satanas plus qu'à moi? il m'ennuie de vous attendre au gré de votre bon plaisir ; et voici que j'allais moi-même quérir, au lieu de vous, un de mes médecins, soit le docteur Akakia, soit monsieur Braillon, soit monsieur Lecoq, soit quelque autre plus docile et non moins docte.

— Sire, reprit Agrippa, ni le docteur Akakia, ni monsieur Braillon, ni monsieur Lecoq, ni autre, ne découvrirait ce que mon art m'a clairement manifesté.

— Quoi ? demanda François I^{er} avec une inquiète curiosité.

— Ordonnez d'abord que Caillette soit admis en cette enceinte, et lors connaîtrez un mystère qui grandement vous étonnera.

— Bien; mon gentil Caillette soit toujours le bienvenu, et puisse sa présence me sortir de la peine que j'éprouve en ne le voyant pas ! »

François I^{er}, s'étant avancé jusqu'à la porte qu'Agrippa lui désignait de la main, aperçut Caillette immobile à la même place, et l'appela par son nom. Caillette n'eut pas plutôt entendu la voix de son maître, qu'il s'élança impétueusement, heurta le roi en passant, renversa deux archers qui voulaient le retenir, fit quelques pas dans le labyrinthe, et s'arrêta tout d'un coup devant Corneille Agrippa, qui semblait le fasciner du regard.

« Holà! s'écria en riant François I^{er}, il est donc devenu vrai fol au contact des habits qu'il porte?

— Caillette, lui dit d'un ton de reproche Agrippa qui lui toucha la joue avec l'index, faites-vous si médiocre cas de mes admonitions? où sont vos grands serments d'être sage et idoine à mes préceptes?

— Maître, répondit-il à demi-voix, je suis comme fiévreux en délire; mais cette fantaisie s'évanouira sitôt qu'aurai contemplé en face ma dame et souveraine.

— Caillette, dit le roi, qui le conduisait avec le docteur derrière un rideau de pins, par ma foi ! je serais fâché que tu prisses tes degrés en folie : or, faut-il te précautionner d'une médecine d'ellébore d'Anticyre ?

— Que commande Ovide *in Arte amandi* ? interrompit malicieusement l'astrologue, qui se plut à embarrasser Caillette.

— Ça, compère, reprit le roi, n'osant avouer qu'il n'avait rien compris à ces mots latins, quand jouirons-nous des merveilleuses choses que votre art excellent a su abstraire et quintessencier?

— Sire, repartit Agrippa, qui se redressa et prit un air capable, peu importe-t-il, si j'en fus informé par nécromancie, ou anthropomancie, ou léconomancie, ou gastromancie, ou captromancie, ou onimancie, ou hydromancie, ou géomancie, ou pyromancie, ou aréomancie, ou ichthyomancie, ou cæréomancie, ou chiromancie, ou hotanomancie...

— Fût-ce par diablerie ! ce m'est tout un, dit François I^{er} impatienté de cette obscure énumération; mais au fait, et tôt! ce verbiage à *baroco* sera bien calefreté en un livre; toutefois de bouche, parlons français.

— Je vous approuve, sire ; car de ces vaines façons d'augures, tout ainsi que d'une vessie enflée, il ne sort que vent, et le plus philosophe se rit de ces vanités et présomptions de l'esprit humain.

— Foi de gentilhomme ! tenez-vous céans chaire de rhétorique, et pensez-vous être encore à Dôle où vous dépensiez trop de salive pour

démontrer que madame sainte Anne, mère de la très-sainte Vierge, eut seulement un mari et une fille, plutôt que trois enfants de trois maris?

— Voilà le mystère : du premier coup que je vis cette belle dame que vous aimez devant que de la connaître, je regardai au miroir magique pour en savoir davantage....

— Eh bien! méchant, pourquoi me céler ce qui tant m'intéresse? Vite, dis-moi ce que tu as appris sur ce plaisant sujet?

— Sire, ayant d'aventure rencontré Caillette, sorti des prisons du Châtelet, j'ai voulu qu'il confirmât la vérité de mon dire.

— Pour Dieu! parle et viens au fait : loin des ambages et détours!

— Sire, sachez que celle-là que de nuit avez trouvée, gisante en la place de Grève n'est autre que madame Diane de Poitiers, épouse de monsieur de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, et fille du bon seigneur de Saint-Vallier !

— O mauvais sort ! mon amie est élue entre mes ennemis! Hélas ! pauvre fille, dont le père sera mis à mort! ah! pauvre amoureux, qui causera telle peine à sa dame !

— Ne cuidez point, sire, que je fus mal informé : les bons ou mauvais anges m'ont baillé cette nouvelle, d'une ou d'autre sorte, et en témoignage de quoi, j'interroge Caillette, vous présent, et le somme de répondre tout net sur ces choses.

— Dea ! répliqua François I^{er}, avec un coup d'œil de défiance jeté sur l'astrologue : depuis quand maître Caillette connaît-il celle que tient la tour de Dédalus, et que nul n'a vue, fors moi, Triboulet et vous, seigneur Agrippa?

— Sire, dit Caillette, je la connais bien d'enfance, et fus institué aux bonnes lettres et sciences dans le propre château de Saint-Vallier, en Dauphiné.

— Voire, mon petit, je te porte envie ! s'écria le roi en soupirant. Mais qui t'a conté, sinon messire Agrippa, qui a plus de langue que de sagesse, comment madame de Brézé vint en ma sauvegarde?

— *Reschithagallalim* ! répondit vivement Agrippa; de tout ceci, je n'ignore un détail, et vous en conteras le menu, sans omission aucune, tel que l'a rapporté mon démon familier; mais toutefois, arrière ces vanités! Caillette peut vous faire le récit qui le concerne.

— Sire, continua Caillette, c'est moi-même qui amenai madame Diane de son château d'Anet à Paris, et pour ce faire, j'ai failli aux devoirs de mon

office, en allant sans votre permission hors de la demeure royale.

— Vraibis ! je te pardonne cette grosse désobéissance, te prie, en revanche, de ruer bas ta colère à l'encontre de Triboulet.

— Certes, à votre requête, mon cher sire, je dois remettre à ce méchant la peine de son injure ; mais quant à l'aimer fraternellement, ce serait vertu de cafard, et aussi m'en excuse.

— Or ça, mon fils, énumère les causes qui te tirent mener cette belle au supplice de monsieur son père.

— Sire, dit l'astrologue pour donner à Caillette le temps de préparer sa réponse, en toutes choses est un premier principe, première intelligence, première essence; dans le monde archétype, il y a Jod; dans le monde intelligent, *anima mundi* ; dans le monde céleste, le soleil; dans le monde des éléments, la pierre philosophale; dans le monde humain, le cœur; dans le monde infernal, Lucifer...

— L'angine serre la gorge au révasseux ! s'écria François I^{er}, qui lui mit la main sur la bouche afin de le faire taire : ce savant universel ne sait répondre à son écot!

— Sire, reprit Caillette, n'abusez pas de mon franc-parler, et plutôt aidez-moi à sortir de cet ennui et mésaventure. Je vous ai dit comme, depuis mon enfance, j'honore et révère monseigneur de Saint-Vallier, et pareillement madame sa fille; or, voyant que ce trop malheureux vieillard serait condamné et mis à mort sans que madame Diane en eût avis, je délibérai partir seul et à l'emblée, ce que je fis en votre absence. Arrivé au château d'Anet, je sollicitai madite dame de tout employer afin de secourir son noble père : elle osa donc en ma compagnie venir à Paris, où séjourne monsieur de Brézé, son tyrannique époux; car elle souhaitait, malgré que vous fussiez à Blois, invoquer votre merci à deux genoux...

— Foi de gentilhomme! mon ami, c'est à moi qu'il appartient de la prier, à deux genoux, d'amoureuse merci. Finalement, d'où résulta le bel abandon de cette déesse ?

— Sans doute, elle s'enfuit à la désespérade du logis qui la tenait; et, durant qu'aux prisons du Châtelet j'étais maugréant ma piteuse destinée, elle vaguait par les rues, en souci de monsieur de Saint-Vallier, jusqu'à ce que, de peur, d'effroi ou d'angoisse, elle chut toute pâmée en la place de Grève.

— C'est ainsi que je la rencontrai, et n'eût été mon secours qui lui vint à propos, elle dormirait d'un somme éternel.

— Parles chérubins, trônes et dominations! s'écria Corneille Agrippa, je sais quel breuvage de mon apothicaire la garda de mort assurée... Nonobstant, je dois confesser philosophiquement la vanité de la médecine entre toutes sciences.

— Sire, dit Caillette, vous avez généreusement agi, conservant la vie à madame Diane de Poitiers ; mais, à mon avis, d'à présent qu'elle a repris ses sens, ou peu s'en faut, ne la retenez plus longtemps en captivité, et ne l'empêchez de travailler à la délivrance de son pauvre père.

— Tête de fol! veux-tu pas qu'à si gentil oiseau je fasse vider sa cage? Quant à ce qui est du bonhomme Saint-Vallier, je suis bien aise qu'elle s'intrigue à l'absoudre : ce que je consentirais volontiers, n'était un fort et inviolable serment devant la croix de Jésus-Christ.

— Ah ! sire, ayez à mes paroles égard : cette dame a senti bien grand effroi de s'éveiller en votre maison inconnue; faites qu'elle soit ailleurs transportée, ou autrement, veuillez que de tout je l'avertisse.

— Nenni, mon cher fol ; je te sais un gré infini d'avoir par leurre attiré en mes filets cette féminine proie, et tu en seras royalement guerdonné. Ains, il ne suffit d'aimer sans être aimé, et, à cette fin, n'épargnerai-je rien, dût-il m'en coûter une part de ma couronne. Je compte qu'en loyal serviteur tu t'efforceras de faire que l'aimable Diane sente le même dard de Cupido, et m'estime un petit à cause de mon grand amour.

— Sire, répliqua Caillette, offensé du rôle qu'on attendait de lui, ce vilain emploi n'est point mon fait, et, sur ce point, n'envierai-je onc Triboulet : c'est son profit que ce tripot galant; mais pour ma vie, je ne voudrais violenter le cœur d'aucune, et davantage celui de madame Diane.

— Assurément, je t'approuve, mon fils, et n'ordonnerais de toi rien qui te fit rougir; mais pense qu'en cette occasion j'entends que mes dignité et titre de roi soient mis sous le boisseau, et pour lors, serai monsieur de Valois, sans plus, par-devant cette chère dame. Or donc, promets de n'éclaircir point le mystère, et je te préférerai à ton frère Triboulet, en sorte que tu resteras au service d'icelle.

— Certes, pour or ni pour argent, je ne quitterais cet honneur; c'est pourquoi votre feinte n'encourt nul risque de ma discrétion ; mais...

— *Sched barschemoth schartacham!* interrompit Agrippa, qui craignait une nouvelle imprudence de son élève; j'ai ouï un aboiement de Monsieur, mon chien noir, et l'heure approche où la dame de Brézé va s'éveiller en sursaut.

— Ça, messieurs, je marche devant, dit François I^{er} ; voyez à me suivre au plus près !... »

Pendant que le roi, impatient de recueillir les premiers regards de Diane, s'empressait d'arriver à la tour de Dédalus, Agrippa gourmandait la faiblesse de Caillette, qui avait profité si mal des instructions qu'on lui avait données; mais Caillette, sans répondre à ces justes et amicales réprimandes, s'appuya contre un tronc d'arbre, et commença des lamentations qu'il accompagnait de larmes abondantes :

« Dieu! suis-je pas le plus misérable des hommes! A quoi bon vivre, pour de mille morts mourir ! 0 ma dame et maîtresse! 0 Diane ! pourquoi suis-je fol en titre d'office ? pourquoi est-il roi? Mon père se pendit pour ce qu'il n'était point assez fol : ainsi ferai-je pour l'être trop!

— *Melcha betarsisim hodbernah schenhakim* ! répondit Agrippa,; est-ce d'un homme ou d'un enfant, cette lâche douleur? Vraiment, mon bien-aimé fils, je puis te reconforter par une bonne assurance que monsieur de Saint-Vallier n'aura de mal que la peur...

— Sur mon âme! maître, le roi y est allé! »

A ces mots, Caillette, dont les idées avaient changé de cours, s'élança sur les traces de François I^{er}, qu'il eut bientôt rejoint, et Corneille Agrippa les suivit à distance, sans doubler le pas, en faisant une moue plus maussade qu'à l'ordinaire.

Le roi, entrant dans la salle basse de la tour, ne prit pas garde aux caresses que dame Malon prodiguait à Triboulet, tous deux assis près du chauffe-doux; il monta l'escalier à vis, dont les degrés de bois gémissaient sous lui, et précédant Caillette, dont tous les mouvements semblaient réglés sur les siens, il se trouva sur l'étroit palier de la chambre où reposait Diane; mais la porte était fermée à double tour, et la clef hors de la serrure.

« Par le saint nom !... murmura Françoise I^{er} ; foi de gentilhomme! veux—je dire, le diable ou Agrippa, pour me nuire, inventa de clore cette porte.

— Sire, reprit Caillette, madame Diane de Poitiers est-elle dormant au dedans?

— Oui-dà; mais, suivant le propos de messire l'astrologue, elle serait bien éveillée à cette heure.

— Alors, faute de clef, je vais forcer la porte; aussi bien, Diane pourrait expirer d'épouvante de se voir enfermée ici. »

Caillette ne donna pas au roi le loisir de répondre, et, d'un vigoureux coup d'épaule, jetant la porte à demi brisée hors des gonds, il se précipita le premier dans la chambre.

Diane s'éveilla en criant au bruit; elle se leva sur son séant, ouvrit des yeux tout grands de peur, et ne fut pas entièrement rassurée à l'apparition de Caillette, qui, d'un seul bond, vint tomber à genoux au chevet du lit.

« Madame, disait-il avec expansion, vous cuidant perdue, j'appelais la douce mort, et n'espérais vous retrouver au lieu où vous êtes!

— Mon petit Caillette, disait Diane en cherchant à se rassurer, j'ai songé longuement, m'est avis, et le réveil n'a pas tout effacé lesdits songes.

— Ma chère dame, le Seigneur Dieu vous a rangée sous ma conduite ; si quelque encombre vous fût advenu, comme je me serais puni de ma négligence!

— Et monseigneur mon père? en avez nouvelles quelconques? l'arrêt fut-il prononcé? A quand verrai-je monsieur de Saint-Vallier ?

— Madame, dit François I^{er}, qui prit la parole pour faire acte de présence, disposez à plaisir de ce logis et de vos serviteurs indignes.

— Merci de moi! répliqua-t-elle, tout émue d'avoir rencontré les regards ardents de l'inconnu, Caillette, en quel endroit suis-je présentement ? quel est ce beau seigneur?

— Madame, reprit le roi allant au-devant des questions, ne soyez ébahie de ce que vous voyez et entendez : il vous souvient peut-être que de nuit avez erré par les rues et places, au point d'y choir en pâmoison?

— Oui, voici que j'en ai quelque remembrance ; j'étais fort en peine de monseigneur mon père qu'on devait mettre à la question, et je sortis de la maison où j'avais domicile, pour m'efforcer de le voir, aussi pour voir le roi et lui crier grâce.... puis, il ne me souvient du demeurant.

— Eh bien! vous gisiez dessus le pavé, sans poulx, ni voix, lorsque je vous rencontraï devers la mi-nuit, et je vous fis porter quasi morte en mon hôtel des faubourgs, avant de connaître encore quelle vous étiez; ains je l'appris bientôt après de Caillette, mon ami, qui ne fut pas plus aise que moi de vous savoir saine et sauve.

— C'est insigne charité, monseigneur; et, d'avance, je me fais garante de la reconnaissance de mon père, qui est le seigneur de Saint-Vallier, et de monsieur de Brézé, comte de Maulevrier, grand-sénéchal de Normandie...

— Oh! madame, ajouta Caillette avec amertume, attendez pour les remerciements, et monsieur de Valois taxera le prix de ses services, qui lui

fructifieront au centuple!

— Monseigneur a nom monsieur de Valois? reprit Diane en souriant, tandis que le roi menaçait Caillette par un froncement de soucil ; cette chambre tant richement ornée annonce un seigneur des plus hauts de la cour; néanmoins je n'ai ouï parler d'aucun portant le nom de Valois, depuis que le comte d'Angoulême, qui était duc de Valois, devint roi de France.

— Madame, objecta Caillette, monsieur de Valois, ci-présent, issu de cette même famille, est, ce dit-on, un des proches amis du roi régnant.

— En tel cas, s'écria Diane, je reprends espoir de sauver monsieur mon honoré père !

— Hélas! madame, répondit François I^{er}. »

Tout à coup parut Corneille Agrippa qui, le visage renfrogné, les lèvres pâles de colère, les mains cachées sous les plis de sa robe, fit trois pas dans la chambre, et proféra d'un accent sépulcral cette imprécation en hébreu :

« *Taphtharath* !

— O mon Seigneur Dieu! s'écria Diane, effrayée de la singulière figure d'Agrippa, qui est-ce? il me semble avoir jà vu ce personnage autre part: on cuiderait Minos, juge des enfers.

— N'ayez crainte, ma chère dame, reprit le roi qui s'empessa de la rassurer : c'est le non trop célèbre médecin, docteur en droit, astrologue, Corneille Agrippa, de Nettesheym. Son art soit béni, puisqu'il a pris cure de votre inappréciable santé!

— *Nachiel sorath* ! répliqua celui-ci, dont la moue augmentait à vue d'œil ; soit astrologue ou médecin qui voudra! j'estime l'astrologie autant que la médecine, et toutes deux moins que rien : il en est comme des neiges de l'autre an. Mais toutefois je me plains, à raison, de ce que, malgré mes ordonnances, madame fut éveillée avant que je vinsse, et ce, en péril d'apoplexie, épilepsie, folie et mort subite.

— Sur ta tête à poils roux! se récria le roi, si pareil accident avait lieu, maître sorcier, tu serais vite mis en charbons et cendre, foi de gentilhomme!

— Monseigneur, dit Diane avec un sourire propre à désarmer le plus terrible courroux, ne rancunez pas cet illustre docteur, qui tantôt me guérit par la puissance de sa panacée, lorsque je cuidais rendre l'âme.

— Je jure ma vie, belle dame, se récria François I^{er}, qui oubliait Agrippa pour contempler Diane avec amour, qu'il n'est et ne peut être divinité

féminine plus digne d'adoration !

— Monsieur, répondit Diane rougissant de modestie, si vous avez l'heur de voir en face le roi notre sire, puisse-t-il octroyer à une fille désolée la grâce de visiter son père en prison ! L'espoir me persuade que j'obtiendrai cette insigne faveur par vous mieux que je ne pourrais faire par moi-même.

— Certes, madame, vous auriez en vos yeux seuls force et autorité contre empereur et roi. Je ne m'oppose aucunement à ce que vous alliez auprès de monsieur de Saint-Vallier.

— Oui-dà, monseigneur, je vous en serai moult obligée, tant que vivrai ; mais le plus tôt est le plus nécessaire, et si point ne l'accolle, je sens que mon esprit s'en va hors de mon corps ; car cejourd'hui on le juge à mort...

— Mensonges que cela ! répondit le roi qui pâlit et rougit tour à tour de trouble et de dépit en regardant Caillette ; je voudrais, pour un peu, savoir qui vous instruisit à faux, et je remontrerais à ce baveur comme quoi langue éventée vaut oreilles coupées. »

Caillette, à qui s'adressait cette menace, l'écouta sans baisser les yeux, et les traits paisibles de son visage ne témoignèrent pas la plus légère émotion.

En même temps, Triboulet, annonçant au son des grelots qu'il avait repris son costume de fou, entra d'un pas sautillant, fit une cabriole grotesque, et agita sa marotte comme un sceptre ; ensuite il se dirigea vers François I^{er}, et lui dit à voix basse que les princes, ducs et pairs étaient réunis pour l'accompagner au lit-de-justice. Le roi répondit à cette nouvelle par un geste d'impatience.

« Vrai ! s'écria Diane avec un naïf enfantillage mélangé de coquetterie, n'est-ce point là un frère de Caillette, j'entends un fol en titre d'office royal, vêtu d'habits de cérémonie ?

— Vous l'entendez bien, ma princesse, dit le roi ; et si ces attributs de folie ne vous déplaisent, j'ordonnerai que Caillette s'en aille revêtir la livrée de sa charge.

— N'en faites rien, monsieur mon maître, reprit Caillette du ton de la prière ; mon bel accoutrement est tant gâté de trous et de taches, que j'aurais vergogne de le porter devant madame de Poitiers, de laquelle je suis serviteur d'enfance.

— Oui, mon petit ami, continua Diane ; ce que j'en disais n'était que par ris, et sais-je bien qu'il vous en coûte d'être accommodé de la sorte ; or, je me suis mainte fois repentie de vous avoir sollicité d'entrer au service du roi...

— Ça, madame, interrompit François I^{er}, vous souvient-il d'avoir jamais vu le roi, qui ne vous vit nulle part, certainement, avant ce jour ?

— Oui et non, répondrai-je; car, lorsque ce bon sire fut parrain du fils de monseigneur de Bourbon, je séjournai à Moulins durant le triomphe des fêtes, et monsieur de Brézé, mon époux, fit de telle façon que je n'approchai de la personne du roi et ne le vis que de loin au baptême; à peine ai-je discerné sa gracieuse physionomie, qui ressemblait un tantinet à la vôtre, m'est avis.

— Foi de gentilhomme ! le roi, s'il vous voyait, aurait honte au cœur de ne vous avoir remarquée en cette foule, où vous étiez sans doute plus étincelante que Luna parmi les étoiles. La faute en fut à ce jaloux de Brézé, qui voulait vous céler à tous les regards, et vous ôter l'honneur d'être la plus belle...

— En temps que ce propos dure à ma plaisance, s'écria-t-elle tout à coup changeant de ton et de couleur, mon pauvre père subit la question ordinaire et extraordinaire!

— Ce ne sera point, foi de gentilhomme ! dit le roi, qui se répondait à lui-même, et qui retint doucement Diane déjà levée pour sortir. Mais demeurez en ce logis, lequel est plus vôtre que mien, afin de rasseoir vos esprits tout émus.

— *Hochma Binach* ! ajouta doctoralement Agrippa, qui avait consulté le poulx de Diane ; madame, je veux être un cerf sans cornes ou un chien sans queue, si vous n'avez les fièvres quartaines : donc, ne vous levez hors du lit, et buvez de la tisane à force.

— Messire, reprit-elle avec fermeté, la Faculté entière ne parviendrait à vaincre l'idée qui me tient de voir mon père; et, pour ce faire, rien ne me semblera trop chaud ni trop pesant: j'emploierai argent, prières, pleurs et cris ; cette vue bienheuree sera plus profitable à ma santé et longue vie que drogues et juleps; partant, il me peine fort d'attendre.

— Aussi, vous n'attendrez guère, madame, répliqua respectueusement Françoise I^{er}, et le roi n'aura garde, je vous affie, d'affliger d'un refus celle qu'il souhaiterait contenter à tout prix. Je vous prie de rester en ce séjour, par vous seule habité, auquel vous commanderez ainsi et plus droitement qu'en votre château d'Anet.

— Oui bien, et merci vous dis, monseigneur : cette demeure m'agrée mieux que la maison du greffier-criminel, ce maître ivrogne qui de sa main

écrivit la sentence de mon pauvre père; ains, ici aurais-je aucune femme pour compagnie?...

— J’y ai songé par avance, très-chère dame, et voici la gouvernante de ma propre sœur, qui réside présentement en ses terres de Valois. Damoiselle Nicole vous servira en toute affection. »

La greffière, qui avait eu le temps de renouveler ses charmes par tous les mystères d’une toilette recherchée, parut dans la chambre; sa beauté fardée et sa coquetterie eurent tout à perdre d’une comparaison avec l’éclatante et naïve beauté de Diane. Néanmoins, elle considéra, en souriant de dépit, cette rivale préférée, comme pour découvrir en elle quelques défants ; mais un regard sévère du roi fit, à ce sourire ironique , succéder un air prévenant et soumis.

— Damoiselle Nicole, lui dit-il, aimez et servez madame, comme si elle était ma sœur. Enfin, plaisant à elle, vous me plairez par là et sur toutes choses.

— Monseigneur, reprit Diane timidement, point ne mérite les soins que je vous cause, et, malgré le plaisir que l’on sent à votre entretien, j’ai regret au temps perdu sans voir monsieur mon père, duquel l’arrêt est iniquement prononcé.

— Dieu vous gard’ ! ma chère dame; je m’en vais conter votre cas au roi, qui n’y sera moins intéressé que moi-même, je vous jure. Viens çà, Caillette, et toi, Triboulet?

— Oh ! monseigneur, s’écria Diane, ne séparez pas de ma personne mon ancien serviteur Caillette, lequel j’envie au roi, tant il est aimable, complaisant et accompli de tout point.

— Foi de gentilhomme! reprit François I^{er}, je n’avais jusqu’alors désiré la fortune de messire le fol ! »

Caillette, retiré dans le coin le plus obscur de la salle, et appuyé contre un meuble incrusté de nacre et de coquillages, regardait fixement Diane, et paraissait étranger à ce qui se passait autour de lui. Il ne bougea pas à l’appel du roi, comme s’il n’eût rien entendu dans la muette et mélancolique contemplation dont il s’enivrait.

Mais les paroles de Diane l’avaient frappé dans l’âme, et deux larmes furtives débordaient de ses paupières ainsi que d’un vase trop plein; il tressaillit et courut mettre un genou en terre devant Diane, qui lui tendit la main avec un sourire caressant : il faillit mourir de joie en approchant de sa bouche brûlante cette blanche main qu’on lui offrait à baiser.

« Monseigneur, dit-elle au roi en rougissant des transports de Caillette qu'elle n'avait pourtant pas compris, ne vous étonnez de cette grande amitié : elle est de même âge que nous sommes.

— Plaise à Dieu ! dit François I^{er}, qui avait rougi de surprise et de dépit; je cuidais que vous vouliez armer Caillette votre chevalier ! »

Celui-ci se releva lentement et en silence, lança au roi un regard de reproche, et recommença de contempler Diane avec une tendre mélancolie.

François I^{er} salua encore une fois sa belle captive, et, la confiant, bien à regret, aux soins réunis de Corneille Agrippa, de dame Malon et de Caillette, il redescendit en soupirant dans la salle basse, suivi de ses deux bouffons, qui n'avaient de commun entre eux qu'une haine irréconciliable l'un pour l'autre.

« Caillette, dit le roi en retroussant la pointe de sa barbe, je te laisse la charge de garder madame Diane la belle : tu seras maître suprême en tout Dédalus, et j'entends qu'un chacun soit soumis à tes commandements.

— Sire, reprit avec aigreur Triboulet, ce matin vous me parlâtes de même sorte en me remettant semblable charge : or, il m'importe de savoir si j'ai forfait, que vous m'ôtez la poire de la main et le morceau du bec.

— A quelles fins, sire, répliqua Caillette, m'octroyez-vous le gouvernement du labyrinthe, que nul ne fréquente, sinon l'âme de feu Jacques Coctier, médecin du roi Louis onzième?

— Foi de gentilhomme! s'écria François I^{er}, quand l'oiselet entre dans la cage, n'est-ce pas raison de clore l'issue, afin qu'il ne s'envole? ainsi faut-il que ce gentil oiseau féminin soit encagé et serré de si étroite façon, qu'il ne se puisse enfuir.

— Dieu vous entende, sire! N'est-il pas mieux d'avertir monsieur le grand-sénéchal de Normandie que madame son épouse est arrivée ?

— Au diable l'avis et l'avertisseur ! Non, mon fils; je suis si plein d'aise de posséder cette dame, que pour une part de mon royaume ne voudrais la rendre telle que l'ai prise ! J'ai toute confiance en toi, qui la connais dès avant son fâcheux mariage : je te prie donc de t'efforcer à ce qu'elle m'aime sous le déguisement de M. de Valois.

— Sire, répondit Triboulet en se cachant presque derrière le roi comme dans un fort, est-il d'un fol ou d'un sage de fier son or aux voleurs, sa vie aux tueurs, et sa femme aux ravisseurs?

— Impudent bouffon ! cria Caillette, qui le menaça du poing, garde que d'un seul coup je ne solde tous tes comptes, vieux et nouveaux !

— Foi de gentilhomme ! interrompit François I^{er} en riant, quelle ardeur martiale vous tient l'un et l'autre ? Or ça, on m'a conté, Caillette, que tantôt tu mis flamberge au vent contre ton frère et compagnon Triboulet ?

— Sire, jusques à quand ce singe pervers s'intriguera-t-il pour mêler de l'eau à mon vin, de l'ennui à ma liesse, de l'ivraie à mon blé, et des pleurs à mes ris ? Hélas ! il a fait pis que me rendre captif en un cachot noir et puant ! Vite, pour le réjouir, ordonnez que je quitte les housseaux et me couche vivant dedans la tombe !

— Maugrebieu ! dit le roi avec impatience, on établit plus difficilement une bonne paix entre deux maîtres fols qu'entre le roi et l'empereur. Trêve ! En cas d'un différend à vider, messieurs, je vous octroie droit et licence de combattre au champ clos de mon hôtel des Tournelles, et tous deux armés, bonnet à grelots en tête, avec cuirasse et bouclier de feurre, épée de bois et lance de roseau....

— Sire, répliqua fièrement Caillette, j'ai le cœur aussi ferme et hardi que personne au monde, et la main mieux faite pour tenir arme ou bâton de guerre que marotte ou cornemuse ; donc, partout, je suis homme à présenter le gage de bataille envers et contre qui me portera nuisance et fera affront.

— Bien dit cela, mon cher fils ! repartit le roi avec satisfaction ; la vraie noblesse est plutôt dans le courage que dans le sang, et tout lâche démontre assez qu'il est de basse origine, j'en prends à témoin les dames, qui n'estiment que les vaillants.

— Mon cousin, reprit Triboulet avec une grimace dédaigneuse, si tous avaient les qualités nécessaires au roi, Votre Majesté aurait faute d'un fol ; c'est pourquoi demeurons chacun en notre état. Quant à mon ami Caillette, volontiers lui donnerai-je le baiser de Judas.

— Loin, méchant infâme ! dit Caillette, qui l'empêcha d'approcher en faisant mine de le mal recevoir ; le respect que commande le roi notre sire me prescrit le pardon des injures, et désormais point ne dégaînerai l'épée contre toi ; mais avise à cesser de faire rage, ou je te romprai les dents, et plus tu ne mordras onc de ton vivant !

— Saint Satanas ! murmura Triboulet écumant de colère, beau damoiseau, avise à n'être point semblable à la vessie gonflée de vent, qu'une piqure d'épingle fait évanouir ! Ainsi j'accepte, par cartel, duel et combat à outrance ; adresse vaut prouesse.

— Foi de gentilhomme ! interrompit le roi, ces estafilades de paroles m'ennuient ; car la langue, si fine soit-elle, blesse à mort, sans tirer goutte de sang. Ça, Triboulet, obéis céans à ton seigneur Caillette, qui est mon premier fol en titre d'office ; autrement le roi des ribauds, gouverneur de messieurs mes fols, singes et petits domestiques, te fustigera et ornera ton chef d'un heaume de papier.

— Oui-dà, j'obéirai comme bien il faut, répondit Triboulet d'une voix étouffée, mais de ce me vengerais quelque jour ! la fin du monde viendra plutôt que la fin de mon ressentiment : après quoi, verges d'entrer en danse !
»

Caillette regardait en pitié les grimaces impuissantes de son faible ennemi, que François I^{er} avait fait taire, et qui continuait la guerre par une pantomime injurieuse. Caillette ne vit plus rien dès qu'il se fut remis à penser à Diane.

Cependant le roi, s'étant assis devant une table, sur laquelle était encore tout ce qui la veille lui servait à écrire les vers du châtelain de Coucy, déchira d'un manuscrit un feuillet de vélin blanc, et traça l'ordre suivant :

« Moi, le roi de France, par la grâce de Dieu, voulons et ordonnons que, ces présentes vues et mon seing reconnu, obéissance soit faite au porteur d'icelles lettres de même qu'à ma personne royale.

« FRANÇOIS. »

Il déposa ce parchemin dans les mains de Caillette, qui le reçut, comme un criminel recevrait son arrêt, frappé de silence et d'immobilité.

« Mon ami, lui dit le roi avec un ton affable, cette pancarte est de meilleur usage que le rameau d'or, célébré dans l'Énéide de Virgile ; car avec le secours de ce talisman, tu dompterais Cerberus, Furies, Euménides, et, qui pis est, geôliers, huissiers et sergents. Tâche de n'en abuser pas, et ne décèle qui te l'a donné !

— Sire, mon beau cousin, s'écria Triboulet, dont la bonne humeur avait repris son équilibre, voici vêpres sonnant aux paroisses ; n'avez-vous pas

affaire, environ deux heures de relevée, au palais pour votre lit-de-justice ? il s'agit de votre beau serment sur le crucifix et la vraie croix !

— Hélas! soupira le roi, maintenant voudrais-je être déjà revenu !... Caillette, ne t'endors auprès de Diane, comme fit Argus aux cent yeux dans la fable, et, sans toutefois déclarer quel je suis, persuade-la de m'aimer. »

Caillette ne répondit qu'en baissant la tête pour cacher ses larmes, et se sentit un peu soulagé lorsqu'il vit François I^{er} s'éloigner avec Triboulet dans les allées du labyrinthe.

Il était resté immobile à la même place, et tenait encore à la main l'ordre écrit du roi : il s'éveilla comme en sursaut, parce qu'il se sentit pincer le bout de l'oreille, et entendit l'accent magistral de Corneille Agrippa.

« Petit, lui disait celui-ci, le portrait de madame d'Angoulême, que j'ai rencontré des yeux en la salle d'en haut, m'a révoqué en mémoire ce que j'omis tantôt de t'annoncer de sa part (ce ne sont mensonges ni vanité) : elle te convie de la venir voir, pour deviser seul à seule avec elle en bonne étrenne.....

— Foin ! je n'en ai le désir ni le pouvoir, d'autant que je n'attendis jusqu'à ce pour élire une dame plus belle cent millions de fois et plus jeune aussi.

— Par le Dieu d'Isaac et Jacob! crains-tu pas qu'elle fasse de toi de même que madame Putiphar voulut faire de Joseph ?

— Oui-dà, j'évite, n'y allant pas, que mon manteau lui demeure eu la main ! »

En prononçant ces mots, il sourit avec amertume, salua l'astrologue d'un signe de tête, essuya deux sillons de larmes le long de ses joues, et, pliant le précieux parchemin qu'il glissa dans son pourpoint, il monta rapidement à la chambre où Diane se trouvait sous la garde de dame Malon.

François I^{er} retourna plusieurs fois sur ses pas pour observer encore la petite fenêtre, aux vitraux de laquelle son imagination d'amant lui montrait l'ombre d'une vague figure de femme; Triboulet, en marchant derrière le roi, riait tout bas de ses propres pensées, et méditait une nouvelle méchanceté contre Caillette.

Au sortir de Dédalus, François I^{er} défendit avec de terribles menaces, aux archers qui gardaient la porte, de laisser pénétrer dans l'enceinte du labyrinthe personne autre que Caillette, Triboulet et Agrippa.

« Sire, dit en tremblant le chef de ces archers, voilà que madame d'Angoulême s'en est venue pour entrer céans, comme d'ordinaire, et n'a pu passer outre selon votre ordre exprès; en sorte que, tout irée de ce qu'on lui fermait la porte, elle enverra des gens pour nous pendre.

— Foi de gentilhomme ! reprit le roi, si vous livrez passage à quelqu'un, je vous promets pareillement une plaisante danse entre le ciel et la terre. »

Ces pauvres soudards, stupéfiés de l'alternative périlleuse où le hasard les avait placés, crurent avoir déjà une double corde au cou, et s'inclinèrent respectueusement avec une résignation passive.

Le roi, traversant la galerie des Courges, pour monter à cheval et aller au lit-de-justice du Parlement, rencontra sa femme, Claude de France, qui se rendait à vêpres accompagnée de ses enfants et des dames de sa maison.

Cette reine, avec un esprit médiocre, une figure commune, et des infirmités qui la faisaient boiter, possédait une angélique douceur et une bonté capable de compenser tant de défauts naturels, et même de tenir lieu de toutes les plus brillantes qualités.

La duchesse d'Angoulême, sa belle-mère, la maltraitait fort, et pourtant, dans son Journal, elle se vante d'avoir *conduit sa bru honorablement et amiablement*; le roi, son mari, la respectait, mais, ne l'aimant pas, il la fréquentait peu, et avait soin qu'elle fût toujours occupée par une grossesse ou par des couches, pour être moins gêné lui-même dans ses galanteries : la dévotion consolait madame Claude de l'indifférence de son mari et des durs traitements de Louise de Savoie.

Par une singulière contradiction, bien que cette pauvre princesse fût tout à fait étrangère au gouvernement du royaume, elle mettait sa gloire à se montrer partout et à tout propos avec ses atours de reine. Ce jour-là, comme au jour de son sacre, elle portait une cotte de tissu d'argent, un surcot d'hermine, une coiffe de satin blanc, brodée de pierreries, et un manteau de velours bleu fleurdelisé.

A ses côtés marchaient ses enfants en bas âge, tous mesquinement habillés, à cause de l'état d'abandon et de dénûment qu'on lui faisait souffrir à elle-même : l'aîné, François, qui mourut empoisonné à Lyon, donnait la main à sa petite sœur Madeleine, qui fut mariée à Jacques V, roi d'Écosse; Charles, duc d'Orléans, était mené par sa sœur Charlotte, et le petit Henri, qui fut roi de France, successeur de son père, folâtrait et courait en avant, imitant le trot d'un cheval et l'allure d'un cavalier.

François I^{er} voulut se détourner à l'approche de ce cortège de famille; mais le petit Henri, qui l'avait aperçu, le força, par des cris joyeux, de s'arrêter un moment, et courut lui grimper aux jambes pour atteindre le poignard à sa ceinture.

La reine se dirigea vers son mari ; avec une parole douce et un air affectueux :

« Sire, lui dit-elle, le Seigneur Jésus-Christ soit loué de ce que je vous revois bien et mieux portant ! Voici que je vais célébrer votre retour en oraisons; mais dites, comment avez-vous fait et parachevé ce bienfaisant voyage? cependant vos fils et filles, comme voyez, ont crû en force de corps et bonne discipline : votre petit Henriot va tout à l'heure être retiré des mains de ses nourrices et gouvernantes, et à l'exemple paternel, selon son amour des armes, il deviendra le premier chevalier français.

— Dieu vous gard', madame! dit le roi en continuant sa route : la cour, les princes, ducs et pairs sont assemblés, et c'est moi seul qu'on attend.

— Fi ! la déplaisante chose qu'une prude femme ! » pensa-t-il en lui-même.





CHAPITRE VIII.



Félicité, que des prisons nombreuse,
Sollicitée est de prison umbrense :
Cil ne vit plus qu'en exil lent, ocieux,
S'il ne veit plus le jour brillant aux cieulx,
Et comme ung mort soubz la profonde lame,
Est homme mort, hélas ! au fond de l'ame.

Consolations équivocquées.



Lorsque Caillette remonta dans la chambre où Diane, avec le secours de dame Malon, donnait les premiers soins à sa toilette endommagée par les événements de la nuit, il avait l'air si consterné et le visage si défait, qu'on ne pouvait qu'augurer une mauvaise nouvelle.

« Mon ami, s'écria madame de Brézé, effrayée de ce qu'elle allait apprendre, verrai-je pas monseigneur mon père? ou bien son arrêt s'en va-t-il s'exécuter ?

— Oh! non pas, madame, reprit Caillette en soupirant; voire, j'ai bonne idée de la réussite du procès : en attendant, je tiens en main de quoi vous ouvrir l'entrée de la Conciergerie, le grand chien infernal Cerbérus gardât-il la porte des prisons.

— Vite, allons-y, vu la grande inquiétude qui me poind. Certainement monsieur de Valois est un honnête seigneur que j'estime tant et plus, ajouta-t-elle en se mirant avec complaisance; son gracieux personnage m'agréa de prime abord, et son pouvoir passe encore ses promesses.

— C'est bien dit, madame, que vous l'aimez jà de première vue, et après meilleure connaissance, vous mettez en oubli tout le reste, Caillette y compris!

— Non ferai, je l'atteste : par votre zèle et dévotion à mon service, vous avez gagné en mon amitié autant qu'il faut pour rendre content le plus difficile, et tel sera toujours.

— C'est beaucoup, ma chère dame, et toutefois n'est-ce rien qu'amitié! »

Diane, dont la beauté devait un nouvel éclat aux mains habiles de dame Malon, était impatiente de profiter d'un ordre du roi qu'un caprice pouvait révoquer sur-le-champ; elle témoigna si vivement son désir à Caillette, elle le pressa de tant d'instances, que celui-ci n'eut pas le courage d'attendre jusqu'au soir, ainsi que François I^{er} le lui avait ordonné; il sortit un instant, et revint avertir madame de Brézé qu'il était prêt à l'accompagner jusqu'au bout du monde. A ces mots, un sourire de joie brilla sur les traits encore pâles de Diane, qui offrit la main à son guide : Caillette s'en empara impétueusement, et la sienne, qui tremblait de bonheur, devint glacée.

« Mon petit, lui demanda Diane en le regardant avec intérêt, trembles-tu pas de fièvre? Sans doute, le froid de la nuit changea le cours de ta bonne santé.

— Oh! non, madame, répondit Caillette, qui appuyait le bras sur son cœur pour l'empêcher de battre si fort; serais-je goutteux et paralytique, il n'y paraîtrait point, à cette heure fortunée que je suis votre chevalier servant.

— Ton contentement s'accroîtra quand monsieur de Saint-Vallier sera, par le roi, reçu à merci et absous; car justice ne veut pas qu'il meure. »

Caillette garda le silence, comme si l'une et l'autre alternatives lui semblaient également fatales, et peut-être aurait-il préféré le supplice de M. de Saint-Vallier à sa grâce trop chèrement achetée.

Il engagea madame de Brézé à s'envelopper d'une ample cape de drap de soie brun, qu'il était allé chercher pour elle, et la conduisit, ainsi cachée aux regards indiscrets, jusqu'à la porte qui s'ouvrait de plain-pied sur la rue Saint-Antoine : une litière ornée de peintures et fermée de courtines de taffetas bleu les attendait.

Diane, étonnée de la richesse de cette litière, y monta d'après l'invitation réitérée de Caillette, qui se plaça en frémissant de joie à côté d'elle ; et la voiture, où n'arrivaient que le bruit des objets extérieurs et un jour bleuâtre à travers les rideaux bleus, se remit en mouvement selon le pas mesuré des

deux chevaux blancs qui la portaient à brancards. Durant la route, qui fut longue à cause des embarras de foule et de charrois par les rues étroites, Diane parla sans cesse de son père qu'elle allait revoir, et le souvenir de M. de Valois ne se mêla qu'une fois à sa pensée.

« Certainement, dit-elle, M. de Valois, qui tient tel empire sur le roi notre sire, est connu de mon très-honoré père? »

Caillette, dont les yeux étaient tournés vers Diane comme la boussole vers le pôle, tressaillit à ces paroles, secoua la tête, essuya deux larmes le long de ses joues; puis, levant le coin du rideau, il indiqua du doigt la grosse tour carrée du Palais, remarquable entre les tourelles et les aiguilles qui surmontaient cet antique monument :

« Voyez, madame, dit-il d'une voix tremblante : la prison de monseigneur votre père n'est pas bâtie de papier ni close d'une toile d'araignée!

— Oh ! je le vois lui-même aux barreaux d'une fenêtre, s'écria Diane presque défaillante; voici reluire au soleil son collier de l'ordre! »

La litière entra sous une voûte basse du Palais : Caillette descendit le premier et présenta la main à sa compagne, qui s'élança légèrement à terre.

Le cœur de Diane battait plus vite : elle était si près de son père ! le cœur de Caillette battait aussi avec force : il était si près de Diane! il touchait sa main, il entendait sa voix, il respirait son haleine, il s'enivrait de sa vue.

« Mon ami, lui dit Diane s'arrêtant tout à coup dans un passage obscur, est-ce pas vous ou moi qui mène l'autre? m'est avis que nous sommes égarés en cet enfer auquel il ne manque rien, sinon le Styx et la barque à Caron.

— De vrai, et m'en excuse, madame, repartit Caillette, je marchais à l'aventure, comme on fait en rêve, sans savoir où aller et venir... O Dieu! n'ai-je plus ma saine raison ! »

Un rayon de lumière se glissa dans les ténèbres, et la figure rébarbative d'un geôlier qui tenait une lanterne effraya Diane à la faire reculer en arrière.

« Madame, dit cet homme avec une rudesse respectueuse, êtes-vous plaignante, partie ou accusée? toute affaire civile est ajournée à cause de la solennité du lit-de-justice, et l'entrée du Palais n'admet ce jourd'hui que princes et seigneurs, présidents et conseillers, maîtres des requêtes et avocats : donc, retirez-vous.

— Compère, répliqua Caillette en tirant de sa poche le parchemin écrit et signé par François I^{er}, savez-vous lire l'écriture, et avez-vous connaissance

du seing royal ?

— Par les oiseaux de Saint-Pris ! monseigneur, répondit le geôlier en saluant le parchemin qu'il fit semblant de lire à la clarté de sa lanterne, commandez-nous à votre guise, et dites ce qu'il faut faire?

— Rien ou peu de chose : introduire madame ci-présente en la prison de messire Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier.

— Oui, et le plus tôt qu'il se pourra, ajouta Diane; moyennant quoi, serez moult payé de votre assistance.

— O la mauvaise aubaine ! répétait douloureusement le geôlier. Que dira monseigneur le premier président, si j'enfreins son ordre concernant les gentilshommes de monsieur de Bourbon ?

— Maître sot, répondit Caillette, as-tu moins de révérence à l'ordre du roi de France ?

— Dépêchez, bon homme, ajouta Diane qui avait hâte d'embrasser son père : ces six angelots d'or soient garants de notre honnête intention.

— Ça, venez ! leur dit en marchant le geôlier, qui ne s'était pas fait prier pour recevoir l'argent : vous certifiez que cet écrit m'ordonne d'obéir de par le roi ? n'abusez pas de ce que je n'ai, de ma vie, rien lu en un missel; la faute vous soit du tout attribuée ! Certes, eussiez-vous perfide dessein, il n'aboutirait qu'à votre honte et condamnation par-devant le Parlement, ainsi que là-haut devant Dieu. Toutefois, je vous affie, j'aurai l'œil à mon prisonnier, de peur que, s'évadant, il expose au coup de hache mon chef au lieu du sien ; or, la fuite est impossible. Mais, en tout cas, vous ne voudriez commettre si gros péché, que de jouer la vie d'un père de famille, lequel a charge de geôlier héréditaire à la Conciergerie pour tout bien et tout honneur, depuis qu'il est de force à pousser verroux, à fermer cadenas, à remuer chaînes, barres et carcans : cette même charge appartient à mes deux enfants qui n'ont encore barbe au menton.., »

Pendant que ce sombre huissier se livrait à sa loquacité pour se dédommager du peu d'occasions qu'il avait de l'exercer, il faisait parcourir à Diane et à Caillette de vastes galeries aux parois suantes, de longs corridors à mille détours, des escaliers de grès usés par les pas, des cours étouffées entre quatre noires murailles, il ouvrait et refermait des portes massives et toutes retentissantes de fer : à chaque instant, des courants d'air humide saisissaient tout à coup Diane, qui frissonnait de froid et de peur : elle se réfugiait parfois dans les bras de Caillette, où elle respirait plus librement, et le jeune homme était heureux de la serrer contre lui-même.

Auprès de la grand'salle, d'où partait un bruit confus de voix, un homme, qu'on ne pouvait reconnaître dans ce bouge étroit et ténébreux, effleura Diane en passant: elle frémit involontairement, et se colla au mur pour éviter ce contact qui lui faisait horreur ; quand cet homme eut monté un petit degré conduisant à la Chambre des délibérations, elle entendit ces mots prononcés d'un accent sinistre :

« Non, messeigneurs, empêchez qu'il paraisse à l'appel!

— Sainte Vierge et Jésus son fils ! murmura Diane bas à l'oreille de Caillette, est-ce pas la voix de monsieur de Brézé, mon époux ? »

Ils parvinrent enfin à l'escalier des prisons de la Tour-Carrée, et tandis qu'ils montaient péniblement dans l'obscurité, un son métallique retentit si gémissant que la tour en fut ébranlée, et les échos le prolongèrent de voûtes en voûtes jusqu'au fond des souterrains.

« Mon Dieu ! s'écria Diane écoutant mourir au loin ce bruit étrange, est-ce le sabbat des lutins? la tour s'en va-t-elle choir en ses fondements?

— Nenni, reprit le geôlier avec un gros rire, c'est le marteau duquel frappe monsieur le président contre le portail d'airain, aux fins d'appeler l'accusé à la barre de l'audience. A cette heure, cuidé-je, est mandé monsieur de Bourbon, qui n'a garde d'y venir. »

Le geôlier s'arrêta au septième étage, devant un guichet à triple serrure, cadénassé et verrouillé, qu'il ouvrit après de longs efforts.

Dans l'intérieur de la prison, à peine éclairée d'une fenêtre qu'interceptaient des grilles et d'énormes barreaux de fer, Diane jeta un rapide coup d'œil et ne trouva pas ce qu'elle cherchait ; mais, à un grave soupir exhalé de l'endroit le plus sombre, elle répondit par un cri perçant, et se précipita toute en larmes au fond du cachot, tandis que le geôlier, posant sa lanterne, s'assit sur le carreau froid, et se mit à manger de bon appétit un morceau de pain bis avec un demi-pan de saucisse. Caillette restait debout à la porte sans faire un mouvement, de peur de troubler l'attendrissant spectacle qui le remplissait d'une émotion muette : Diane était dans les bras de son père!

Le comte de Saint-Vallier, depuis son arrestation, languissait, consumé d'une fièvre lente, entretenue par le chagrin : il se sentait innocent, n'ayant donné au connétable de Bourbon que des conseils dignes d'un vrai gentilhomme, dévoué à son pays et à son roi ; il s'indignait donc de se voir confondu avec des traîtres et des domestiques dans une affaire criminelle : cette tache faite à son écusson lui semblait irréparable, et la crainte d'une

condamnation capitale le troublait moins que la honte de se voir en butte à un soupçon de lèse-majesté. Les lenteurs du procès l'avaient rendu aussi malade d'âme que de corps, et il ne désirait rien tant qu'une prompte mort ou une justice prompte : las de demander l'une ou l'autre, il s'abandonnait au découragement, se lamentait à haute voix, pleurant en silence, refusant presque toute nourriture, battant les murs de son front, regardant souvent le ciel, demeurant immobile durant des journées entières, agenouillé ou étendu sur la paille qui lui servait de lit; enfin sa raison allait s'altérant de jour en jour, quand la vue de sa fille lui rappela tout à coup de tendres sentiments qu'il avait oubliés avec l'amour de la vie.

C'était un vieillard de soixante ans, d'une taille élevée et droite encore, d'une belle et noble figure ; ses cheveux et sa barbe, malgré son âge avancé, conservaient leur couleur noire et lustrée, qu'on attribuait généralement à un secret de les teindre avec des herbes bouillies; mais, pendant sa prison, son poil avait poussé, de manière à ne laisser aucun doute sur ce singulier phénomène de la nature.

M. de Saint-Vallier portait, dans toute sa personne, des témoignages de sa déplorable situation d'esprit : ses yeux hagards, ses traits défigurés de maigreur, sa grande barbe, sa longue chevelure en désordre, ses pieds nus et poudreux ne s'accordaient que trop avec ses misérables vêtements déchirés en lambeaux ; seulement à son cou brillait encore le collier de l'ordre de Saint-Michel, que François I^{er} y attacha de sa main. Ce reste de luxe et d'orgueil faisait ressortir davantage l'état de misère et de dégradation où sa captivité l'avait réduit.

Diane etait dans les bras de son père



LES DEUX FOUS

Lorsque Diane se fut aperçue du changement physique et moral opéré en quelques mois chez son malheureux père, elle ne put retenir de nouveaux torrents de larmes, auxquelles se mêlèrent celles du vieillard, qui revenait à la raison, honteux de lui-même.

« Diana! dit M. de Saint-Vallier lorsque la surprise et l'attendrissement lui permirent de parler ; ma chère Diana, maintenant que je t'ai vue et baisée paternellement, la mort n'est pas ce qui me contriste, et plus volontiers trépasserai-je, ce me semble.

— Oh! dites que vous ne mourrez pas, mon très-honoré père! dites-le, pour m'exciter à vivre!

— Comment arrivas-tu jusqu'à moi, pauvre accusé, qui fus d'avance iniquement condamné? comment es-tu venue d'Anet à Paris, ma fille bien-aimée? Cependant le grand-sénéchal de Normandie n'est pas défunt, puisque mes tortures et crucifiements n'ont eu de cesse? Ça, raconte quels ennuis il t'a fallu pâtir de ce méchant mari, qui se venge lâchement contre toi d'être impuissant et maléficié?

— Hélas! seulette dans mon château d'Anet, où je consume mes loisirs en dévotions, regrets du présent et souhaits de l'avenir, je ne savais aucunement que vous fussiez prisonnier du roi ; je ne savais davantage la trahison de monsieur de Bourbon...

— Qu'est-ce à dire, madame? avez-vous cœur et courage de gourmander de trahison le plus loyal des sujets du roi notre sire? Par l'illustre race des Poitiers! gardez-vous d'injurier mon digne maître, parent et ami, présentement éloigné de France par le fait de la vilaine duchesse d'Angoulême, qui soit plutôt nommée duchesse de félonie et méchanceté! Dieu rende bientôt au roi François la plus forte colonne de ce royaume, son vaillant et bon connétable Charles de Bourbon!

— Ne vous fâchez point d'une parole légère, monseigneur; car je suis quasi morte de mon vivant, j'ignore du tout le train des choses du monde, et ne connais, vous dis-je, que le plain-chant d'église, mon révérend confesseur et monsieur mon mari.

— Par les armes de ma maison ! la malhonnête alliance que j'ai faite à mon détriment! Mais, dis-moi, ma fille, cet eunuque de Brézé a donc permis que tu vinsses céans visiter ton vieil et désolé père? il ne me hait donc pas tant que je pensais?

— Oh ! monseigneur, excusez-moi de ce que j'entrepris pour vous : monsieur le grand-sénéchal étant de séjour en cette ville, Caillette, par dévouement moult recommandable, m'informa de votre mauvaise fortune, et m'emmena secrètement du château d'Anet aux fins de solliciter des juges votre grâce et liberté.

— Autant vaudrait prier cette orde prison de devenir un beau et splendide palais! Mais le petit Caillette a mal fait, avec bonne intention toutefois, d'autant que l'honneur d'une dame noble et de haut lieu, telle que vous êtes, est facile à gâter par calomnie.

— Mon très-digne père, les langues piquantes me seront douces et emmiellées, si je viens à bout de vous sortir, sain et sauf, des embûches de

ce procès et des liens de captivité. En attendant, c'est tout plaisir de vous pouvoir accoler, comme je fais.

— Par mon blason sans tache! Caillette, mon fils d'adoption, est un digne et vertueux jeune homme ! son office de fou royal ne l'a donc corrompu ? je serais aise vraiment de le remercier face à face. »

Il parlait encore, lorsque Caillette alla tomber à ses pieds, qu'il embrassait avec des sanglots et d'abondantes larmes. M. de Saint-Vallier, dont la vue était aussi affaiblie que la mémoire, ne le reconnut pas d'abord dans l'ombre; mais Diane l'ayant nommé, il le releva aussitôt pour le presser tendrement sur son sein.

« Caillette, mon second enfant, lui disait-il avec bonté, le seigneur Dieu acquittera ma gratitude en belles indulgences plénières! Déjà je te louais, du fond du cœur, pour avoir si adextrement aidé la fuite de monsieur de Bourbon... Par mes armoiries! tu as fort bien profité de mes leçons, et le destin s'est trompé, te faisant naître fol en office royal plutôt que comte ou baron. »

Il y eut un moment de silence dans la prison ; Caillette se cacha le front entre ses mains, car tout ce qui lui rappelait son humiliante condition, en présence de Diane, le faisait rougir de honte; M. de Saint-Vallier ne remarqua pas combien il avait navré par ses dernières paroles l'âme fière et délicate de ce jeune homme.

« Par mes ancêtres ! ajouta-t-il d'un air plus serein, ma belle Diana, je suis curieux de savoir quelle bienveillante fée vous introduisit ici pour me réjouir, mieux qu'un rayon du soleil, en ma nuit funèbre? est-ce pas l'ange au clair visage, coiffé de rayons, qui, ensuivant les saintes Écritures, pénétrait aux prisons et délivrait les saints apôtres?

— Peut-être, monseigneur, répondit madame de Brézé en souriant; mais ce bon ange a pris la forme et le nom d'un honorable sire.

— Par les mérites de ma bannière! qui est-ce?... Vous logez sans doute en l'hôtel de monsieur votre époux, madame, ainsi que doit toute honnête femme aimant bon bruit et los?

— Ne vous ébahissez du contraire, monseigneur, dit Diane après avoir hésité un moment, car, ce faisant, j'ai agi à bon escient.

— Vrai! madame, quel logis vous tient? qui est votre hôte? Prenez que votre renommée touche à la mienne, laquelle est demeurée pure et nette, malgré tout!

— Mon très-cher père, voici le fait tel qu'il advint : Hier soir, sitôt après mon arrivée en cette grand'ville, Caillette étant absent pour avoir de vos nouvelles, je m'égarai par les rues jusqu'à ce que je tombai pâmée, ne sais à quel endroit ; mais en ce temps-là, un des plus excellents seigneurs de la cour, qui a nom Monsieur de Valois...

— Monsieur de Valois ! c'est fausseté et abus manifestes !

— Il m'a dit se nommer de cette sorte, et de plus être cousin du roi de France; or j'ai eu foi en son dire, d'autant que sa personne, son grand cœur et ses accoutrements montrent assez qu'il n'est pas d'un rang inférieur.

— Plût à Dieu qu'il fût le plus ladre de la Cour des Miracles! je n'aurais pas si grosse appréhension, hélas!... Méchant, vas-tu contaminer et polluer ta robe blanchie d'innocence?... Achève néanmoins ce propos.

— Oh ! ne prenez cet air fâché, monseigneur! Monsieur de Valois (qui vous semblerait encore au-dessus de mes éloges, si l'aviez vu), trouvant par terre, à la mi-nuit, une femme en pâmoison comme morte (c'était moi), fut ému de subite pitié, et dépêcha ses valets pour me recueillir dans sa maison des faubourgs, où j'habite maintenant.

— Oui-dà, monsieur de Valois porte grandement envie à la gloire de ma famille !

— Certes, vous le méconnaissiez ce charitable seigneur, sans le secours duquel je n'aurais soufflé de vie à cette heure, et encore ne vous verrais-je pas maintenant, si ne l'eusse rencontré, puisqu'il obtint un ordre du roi pour l'ouverture de votre prison.

— Est-ce pas vrai, Caillette, que ledit ordre lui a coûté grand' peine? reprit le comte de Saint-Vallier avec ironie. O pauvre insensée et crédule brebis, en proie au loup ravissant!

— J'ai ferme assurance que vous penserez d'autre façon, alors que, par l'entremise dudit Monsieur de Valois, j'aurai votre rémission de peine, ainsi que j'espère et comme il me le promet.

— Dieu t'en garde, ma fille ! je préfère cent fois la gêne et le supplice à ma grâce, dont j'aurais affront par-devant la mémoire de mes aïeux : dans ce cas, plus n'oserais-je passer par la vieille galerie de mon château de Pisançon, en laquelle sont rangés les images, armures et trophées de ceux-là qui m'ont transmis sans macule le très-noble et très-antique nom de Saint-Vallier.

— Monseigneur, interrompit Caillette en baissant les yeux, la chose n'est au point que vous craignez, et monsieur de Valois aura regard à l'inviolable

hospitalité; d'ailleurs, je suis gardien de madame votre fille.

— Réponds sans feinte, mon ami, repartit M. de Saint-Vallier : oserais-tu jurer, sur mon livre d'Heures, qu'en tout ceci et tout cela il n'est aucune coupable machination de ta part?

— Ça, monseigneur, s'écria Caillette la main droite appuyée sur son cœur, je jure ici, vous présent, que je n'eus onc mauvaise pensée à cet objet, et que plutôt je donnerais cinq années des meilleures de mon âge pour que cette rencontre n'eût jamais eu lieu. Si je mens, que je sois maudit en ce monde et damné dans l'autre!

— A ce serment, je te crois, mon fils, continua gravement M. de Saint-Vallier ; aussi bien, j'avais mal au cœur de soupçonner de toi telle vilenie. Mêmement, je boute tant d'espoir dans ton amitié, que je veux t'offrir une belle occasion de me servir, en temps qu'il est possible de le faire : mes biens étant tous confisqués, je ne te payerai ce suprême service par or ou argent; mais, quand mon chef sera séparé du corps, je prierai au ciel pour tes prospérités...

— Loin ces funestes imaginations! interrompit Diane. Vous vivrez longuement en vos domaines, monseigneur! ne vous souciez de rien, et me laissez faire.

— Il ne me soucie, ma fille, que de mon honneur et du tien ; or, écoute donc : Caillette a charge expresse d'aviser à l'exécution de mes commandements et désirs. Il Le faut retourner tout à l'heure au château d'Anet, et n'en sortir pour un ni autre sujet....

— Est-ce dérision de mon amour filiale? répliqua Diane tristement : votre arrêt est quasi prononcé, et vous ordonnez que je prête main-forte aux juges, en vous abandonnant au pied de l'échafaud!

— Messeigneurs, cria le geôlier entr'ouvrant la porte, quand aurez-vous tout dit? les gens du roi viendront tantôt, et vite quittez la place. »

A ces mots, que la voix rauque de cet homme rendait plus terribles, un triple gémissement fut une réponse que ne comprenait pas un cœur de geôlier. M. de Saint-Vallier se leva de son lit de paille en chancelant, attira Diane sous le jour nébuleux de la fenêtre, considéra sa beauté avec une douleur silencieuse; puis, faisant signe à Caillette de le suivre dans l'angle le plus reculé de la chambre, il pria sa fille de ne pas approcher avant qu'il la rappelât.

« Mon cher fils, dit-il à voix basse, tu viens bien à point pour empêcher que l'honorable renom de ma lignée soit outragé en ma personne. J'ai rêvé

cette nuit qu'on me privait de mes honneurs, dignités et prérogatives; donc, en toutes choses au monde, je chéris mon ordre de Saint-Michel, que me bailla de sa main le roi François après la bataille de Marignan, où j'avais fait de belles armes; et je ne veux pas qu'il me soit ôté par aucun, sinon l'épée à la main : c'est pourquoi je te prie de l'accepter en dépôt et de le rendre à Sa Majesté, qui me l'a donné, quand tu jugeras le cas opportun.

— Monseigneur, répondit respectueusement Caillette recevant le collier qu'il cacha sous son pourpoint, j'en ferai l'usage qu'il convient, et ne remettrai cet ordre, si bien gagné et si bien porté par vous, qu'aux mains de qui vous le mit au col en d'autres circonstances.

— Ensuite, mon petit serviteur, aie soin, avant tout, que ma fille Diane parte ce soir, s'il se peut, plutôt que demain, et par là évite les pièges que le roi François dresse à la vertu des dames.

— Combien, monseigneur, je regrette et gémis d'avoir amené ma dame et maîtresse en ce cas périlleux ! il me tarde plus qu'à vous-même de l'avoir loin d'ici.

— Cuides-tu donc qu'elle ne soupçonne la noblesse véritable du faux monsieur de Valois ?

— Elle n'est guère apprise à feindre, et, sur mon âme ! elle ignore que monsieur de Valois est le roi lui-même.

— Fais de ton mieux pour que cette profitable ignorance dure un peu, car le titre de roi est un appât à prendre les plus hautes vertus.

— Si ce malheur arrivait, je me punirais de mort, comme en étant cause !

— Je te fais répondant de tout, mon ami Caillette. Souviens-toi que prudence, mère de sûreté, réclame la prompte départie de Diane, parce que la distance est le plus solide bouclier contre les flèches du mal.

— Il est heure de vous retirer, cria une seconde fois le geôlier renforçant sa voix : l'audience du roi tire à sa fin, et je vous requiers de vider ces lieux.

— Diana, dit M. de Saint-Vallier allant vers elle sans quitter le bras de Caillette, tu observeras mes dernières volontés, que je te laisse pour adieu : hâte-toi de fuir Paris et monsieur de Valois, plus vite que peste et famine, car parmi les Turcs tu serais en moindre péril. La Vierge immaculée t'accompagne en ton voyage jusques à ton manoir d'Anet !

— Monseigneur, répondit-elle tristement, si devrais-je désobéir à vos tyranniques ordres, en tant qu'il m'importe de vous voir d'abord remis en liberté; nonobstant, comme doit fille soumise à son père, je m'en vais partir, le cœur gros, les paupières humides et la bouche sanglotante.

— Auparavant, Diana, et toi pareillement, Caillette, comme si tu fusses mon propre fils, je veux vous imposer les mains en paternelle bénédiction. »

Tous deux s'agenouillèrent aussitôt devant le comte de Saint-Vallier, qui, levant les yeux au ciel et murmurant des formules de prière en latin, étendit ses mains décharnées sur la tête de Diane et de Caillette qui pleuraient.

« Dieu sauve mon infortuné père ! disait Diane avec ferveur.

— Dieu sauve l'honneur de ma fille ! disait entre ses dents M. de Saint—Vallier essuyant une larme.

— Holà! cria encore le geôlier s'avançant au milieu de la prison, est-il besoin de querir les archers pour rompre ce tenace entretien? Messeigneurs, ne m'exposez pas à perdre mon emploi, lequel vaut cent livres par chacun an, outre les bénéfices. Sortez, s'il vous plaît; voici qu'on monte les degrés !

— Adieu, mes enfants! dit M. de Saint-Vallier les serrant tour à tour contre son cœur. Un mot encore : quelle est la chance de mon cousin monsieur de Bourbon?

— Il a défait monsieur l'amiral Bonivet, répondit Caillette en hésitant, et les armes espagnoles triomphent par son aide.

— Certes, il est fort à plaindre, et malheur à qui le fit coupable ! le roi François perdit ensemble et ce héros et ses beaux États d'Italie!... Adieu donc pour un long temps !

— Adieu pour le plus bref délai ! reprit Diane. Hélas! il y a moins de joie en un Dieu—gard', que de deuil en un adieu ! »

A peine la porte ferrée du cachot se fut-elle refermée avec un fracas de clefs et de verroux qui avaient un douloureux écho dans le cœur de Diane, on entendit la voix grave et solennelle de M. de Saint-Vallier entonnant le *De profundis*, et soudain des prisons voisines sortirent d'autres voix qui l'accompagnaient sur un mode lent et funèbre, comme si l'on eût célébré une messe des morts. Diane défaillante s'appuya sur le bras de Caillette, que cette psalmodie sinistre glaçait d'horreur; le geôlier au contraire fut saisi d'un violent accès de gaieté.

« Saint Pris, patron des reclus, s'écria-t-il en riant, n'as-tu pas le tympan fêlé de ces beaux *oremus*? Le seigneur de Saint-Vallier serait habile chanteur d'église au lutrin ; et le jour de sa propre exécution, sans le secours d'un prêtre, possible est qu'il dise pour lui-même un bel obit en plain-chant.

—Monsieur, interrompit Caillette, retournez le prier de ma part, s'il vous plaît, afin qu'il arrête ces pitoyables éclats, d'autant que madame ne les

peut ouïr sans douleur.

— Non, ces oraisons le consolent, puisqu'il n'a de recours qu'en Dieu, reprit Diane qui fondait en larmes : ce que fait monsieur de Saint-Vallier est de bonne précaution; je voudrais que le roi François pût entendre ces pieux concerts : il sentirait peut-être quelque remords de les avoir suscités ! Mais quels sont les autres qui chantent en harmonie ?

— Messieurs les gentilshommes du due de Bourbon, desquels l'arrêt s'en va être prononcé, répondit le geôlier; oh ! ils sont bien munis de prières, de façon qu'aucun n'aille en purgatoire au sortir de ce monde ! »

Ces chants lugubres s'affaiblissaient et se confondaient en un murmure confus à mesure que Caillette, soutenant Diane d'une main tremblante, descendait avec elle le noir escalier tournant; leur guide était resté en arrière, et quand ils eurent le pied sur la dernière marche, un gros de personnes déboucha de la grand'salle, avec des flambeaux ; c'étaient des conseillers du parlement et des seigneurs de la cour, conduits par le chancelier Duprat ; Diane se retira dans l'enfoncement du vestibule pour leur livrer passage; mais ces mots, prononcés par une voix qu'elle reconnut en frémissant, arrivèrent à son oreille :

« Louange à vous, messieurs! vous avez bien mérité du roi et de madame d'Angoulême par votre dévotion à leurs ordres : l'arrêt contre monsieur de Bourbon est formidable ; celui contre monsieur de Saint-Vallier ne vaut pas moins. Ce dernier payera de son sang les épices du procès.

— Voulez-vous pas assister en cachette à la cérémonie de sa dégradation? demanda le chancelier à celui qui avait parlé ainsi.

— Ce spectacle sera pour moi jouissance du paradis, reprit la première voix avec un ricannement féroce; car, auprès de l'exauctoration, ce n'est rien que la mort pour l'orgueilleux Saint-Vallier! »

Ces paroles cruelles, empreintes d'une farouche ironie, furent interrompues par un lamentable gémissement, qui attira les yeux et les lumières vers l'endroit où Diane était tombée sans mouvement dans les bras de Caillette.

« Malédiction sur moi et sur elle! s'écria le grand-sénéchal de Brézé, fixant un regard courroucé sur l'immobile et pâle visage de Diane. Qui donc a conduit céans madame mon épouse? quelle injure nouvelle me contraint à rougir publiquement? Malédiction !

— Monseigneur, dit Caillette avec une colère pleine de dignité, n'allez pas diffamer cette honorable dame; car moi, qui suis son humble et dévoué

serviteur, la vengerai bien des outrages envenimés de votre langue.

— Qui donc tient ce fier et assuré langage? se demandait-on de toutes parts.

— Eh! messieurs, répliqua Duprat, c'est maître Caillette, premier fol en titre d'office du roi notre sire !

— Larron, ravisseur, affronteur, cria M. de Brézé écumant et hors de lui, qui t'a baillé droit et pouvoir sur madame Diane de Poitiers, laquelle est ma femme légitime? Comment, de son château d'Anet, vint-elle à Paris sans mon ordre ou agrément? Parle, fol enragé, sinon, messieurs les juges présents, je te fais avaler mon épée, pour que la poignée te soit un bâillon propice à mon honneur.

— Messieurs, dit le chancelier qui aimait à railler, écartez-vous un petit, et laissez le champ libre à ces deux beaux champions, monsieur le grand-sénéchal de Normandie contre le badin de Sa Majesté !

— Foi de gentilhomme ! repartit François I^{er}, qui perça la foule amassée autour de Diane évanouie, on cuiderait, à cette grande rumeur, que mon cousin de Bourbon a entendu l'appel de notre chancelier, et comparaît à la Table de marbre ! »

Le tumulte cessa tout à coup, et le roi, ayant aperçu d'un coup d'oeil M. de Brézé, Diane et Caillette, changea de couleur, se mordit la langue, réfléchit un moment, se pencha vers Caillette, et lui commanda d'enlever Diane sans délai; puis, de peur que M. de Brézé ne s'échappât pour suivre sa femme, il le saisit par le bras et le retint à la même place.

« Messieurs, dit-il sèchement aux assistants, allez chacun à vos affaires, et me laissez aux miennes. Mon cousin de Luxembourg, vous me tiendrez bon compte de ce qui sera fait. Demeurez toutefois, mon cher de Brézé : nous avons de quoi deviser ensemble. »

Pendant cette allocution, Caillette, à la faveur de la presse qui se portait en ce lieu-là, avait dérobé madame de Brézé à l'attention générale, avec l'entremise des archers de la garde du roi; il la coucha dans la litière, sans qu'elle eût repris ses sens, et les larmes de Diane coulèrent longtemps après son retour au labyrinthe.

Cependant le chancelier et sa suite étaient rentrés dans la grand'salle du Palais; messire Charles de Luxembourg, comte de Roussy et de Ligny, accompagné des gens du Parlement, montait à la prison du comte de Saint-

Vallier ; les lumières et les voix s'éloignèrent, et M. de Brézé resta seul, furieux et palpitant sous la robuste main de François I^{er}.

« Monsieur mon grand-sénéchal de Normandie, dit le roi après un intervalle de silence, qui vous émouvait d'une si grosse colère ? faisiez-vous querelle à mes gens du Parlement, de ce que monsieur de Saint-Vallier ne fut condamné qu'à la dégradation, à la torture et à la peine de mort ?

— Sire, répondit d'une voix éteinte M. de Brézé, ne savez-vous pas la juste cause de mes emportements ?

— Vraiment ! fut-ce quelque taon ou mouche bovine qui vous piquait à ce point ?

— Alors, mon très-révérend seigneur, pourquoi me distraire de châtier la plus grande vilaine, et de revenger mon honneur conjugal ?

— Envers et contre qui , s'il vous plaît, mon bon serviteur ?

— Sire, sire, ma déloyale épouse , la fausse Diane de Poitiers vint exprès en cette ville pour faire l'œuvre de ma honte ! baillez-moi licence de la poursuivre, avant qu'elle s'échappe, cette Hélène ravie par un audacieux Paris !

— Oui-dà ! monsieur, la chose que vous dites est moult à votre avantage, madame votre épouse étant telle que me l'aviez dépeinte, laide, sotte et dégoûtante.

— Oh ! nenni , ne le croyez pas, sire : elle est si belle et si charmante que dame Vénus serait envieuse en la voyant.

— Foi de gentilhomme ! mon cousin, s'il en est ainsi, elle l'emporte d'autant sur votre première femme, madame Catherine de Dreux, et je vous loue d'un si galant choix.

— Laissez-moi aller, sire ; l'injure est énorme, la punition sera telle, et d'outre en part je passerai mon épée au corps de cette méchante et adultère femme.

— Holà ! monsieur, avez-vous la mémoire si courte qu'avez oublié la fâcheuse histoire de feu monsieur votre père, Jacques de Brézé, lequel ayant par noire jalousie occis son épouse madame ma cousine Charlotte de France, fille naturelle du roi Charles septième et d'Agnès Sorel, fut jugé à mort en l'année 1481 ?

— Hélas ! sire, force m'est d'en avoir bonne remembrance, puisque monsieur mon père ruina ses grands biens pour le payement d'une amende de cent mille écus d'or au rachat de la peine capitale.

— Tel cas put échoir sous le règne de Louis onzième; mais, moi régner, monsieur, tous les trésors d’Asie et d’Amérique n’auraient valeur suffisante pour acquitter le prix du sang.

— C’est le fait d’un roi ami d’équité, sire, et n’y contredirai-je point; mais quelle vengeance me faut-il tirer d’une infidèle qui a pollué la couche de son seigneur et maître?

— Monsieur, un procès en impuissance vous fut intenté naguère (il fait bon ici rougir à cause de l’ombre du lieu); donc, ledit procès n’ayant eu sa fin légale, m’est avis qu’il devait avoir telles suites et conséquences en affaire amoureuse.

— Sire, vos paroles sont rudes, et vous n’usez de merci à mon regard.

— Certes, monsieur, vous n’êtes mon parent ni ami pour recourir à mon indulgence, lorsque vous-même paraissez tant impitoyable envers le pauvre comte de Saint-Vallier, votre beau-père?

— Sire, estimez ce qu’il convient de faire en cette occurrence : madame de Brézé a déserté secrètement mon château d’Anet, et s’est rendue à Paris contre ma volonté, selon quelque méchant dessein contraire à ma gloire.

— Or, il convient, monsieur, que reveniez en votre château d’Anet, pour y attendre madame de Brézé, sans vous plus soucier de rien.

— Vous raillez, sire; car, ce pendant, que fera-t-elle, dont je n’aie vergogne ?

— Oui-dà, monsieur, après que vous avez poussé à la mort monsieur de Saint-Vallier, cette belle dame s’en va priant qu’on accorde la vie sauve à son malheureux père.

— Ce n’est pas l’effet de ces prières que je crains; car j’ai pour garant un beau serment de Votre Majesté, que le comte verra la place de Grève.

— Donc, fiez-vous en la parole royale, tant imprudente fut-elle, et départez promptement pour votre grand’-sénéchaussée de Normandie. A Dieu vous command’ !

— Sire, certainement, ma déshonnête épouse retrouvée, j’obéirai bientôt à Votre Majesté...

— Non, à cette heure, montez à cheval et piquez des deux, tout d’une traite, jusques à votre maison d’Anet : tel est mon bon plaisir.

— Sire, permettez que ce voyage soit pour demain; car point ne sais-je où madame de Brézé est allée...

— Partez, vous dis-je, monsieur mon ami : les chevaux sont sellés, et s’il est besoin de vous réconforter, moi-même vous verserai le coup de l’étrier.

A propos, en témoignage de ma grand'estime, je veux que l'amende de cent mille écus d'or, payée au roi par feu Jacques de Brézé, retourne en vos coffres, s'il vous plaît.

— Ah ! sire, quels sont mes mérites pour une si haute et tant imprévue faveur!

— Or çà, vite, en selle, et force éperons! car ce soir, le couvrefeu sonné, si vous demeurez près de la ville ou dedans, je vous déclare rebelle et vous retiens captif en ma grosse tour du Louvre. Dieu vous gard' ! »

— Sire, vos bontés passent vos cruautés, et quoiqu'il me coûte, voici que je pars !

François I^{er} appela impétueusement son capitaine des gardes, et beaucoup de monde vint aussitôt à cet appel, non sans craindre que la personne royale courût quelque danger : juges, huissiers, avocats, archers, gentilshommes et princes s'agitèrent pêle-mêle autour de François I^{er}, qui tenait toujours le bras de M. de Brézé.

« Chappuys, dit le roi en élevant la voix de manière à être entendu de tous les assistants, j'apprends que monsieur notre grand-sénéchal de Normandie souhaite retourner en sa juridiction ; mais il emporte de si grosses sommes d'argent, qu'il n'ose se mettre en route, de peur des brigands et routiers qui battent les chemins. Donc, dans l'intérêt de son salut et de sa bourse, je te prie d'élire cinquante de mes gardes armés de toutes pièces, pour accompagner ledit seigneur sénéchal jusques à son château d'Anet; or çà , ne tardez d'une minute à ce faire?

— Sire, répondit le capitaine Chappuys s'inclinant jusqu'à terre, messire le grand-sénéchal sera en sûreté sous mon escorte, fût-il porteur des trésors de votre épargne, et point ne m'éloignerais-je de lui à la distance d'une demi-pique.

— C'est un louable dessein, reprit le roi ; adieu vous donne, monsieur de Brézé, et une accolade!

— Sire, répliqua celui-ci dont la voix tremblait ainsi que tout son corps, en mon absence, n'allez pas omettre la foi jurée devant le crucifix, touchant la vengeance à tirer du sieur de Saint-Vallier!... »

François I^{er} se tut et tourna le dos à M. de Brézé, que le capitaine Chappuys entraînait d'un autre côté, sans lui laisser le temps de recommander Diane à la loyauté du roi. Mais, avant de quitter Paris, le grand-sénéchal fut réintégré dans les deniers provenant de l'amende payée

par son père, et bientôt après, ce triste mari, accablé de fâcheux pressentiments, galopait sur la route de Dreux, en compagnie de cinquante soldats bien montés et bien armés, qui le gardaient à vue comme un prisonnier d'État.

Cependant messire Charles de Luxembourg, comte de Brienne, de Ligny et de Roussy, chevalier de Saint-Michel, qui avait été chargé par le roi d'ôter le collier de l'Ordre à M. de Saint-Vallier, jugé à mort dans le lit-de-justice tenu ce jour-là même, s'était transporté dans la Tour Carrée de la Conciergerie, et là, assisté du président Leviste, des conseillers Jean Papillon, Jean Berruyer, François Tanet, Pierre Clutin, Raoul Dumeret, et du greffier-criminel maître Nicolas Malon, il se rendit au cachot du condamné.

Ce vieillard, que la visite de sa fille avait rempli d'une joie mêlée de tristesse et d'inquiétude, gisait sur la paille humide et sentait redoubler les ardeurs de la fièvre à laquelle il était en proie.

Il savait l'honneur de Diane livré à la merci de François I^{er}, et cette idée faisait taire chez lui toutes les autres; il oubliait alors et sa condamnation imminente et la peine capitale qui en serait la suite inévitable, pour ne voir que la honte entrer dans sa famille avec une maîtresse royale. Son esprit, affaibli depuis plusieurs mois par les souffrances physiques et morales, succombait à cette crainte encore imaginaire, et se plongeait avec désespoir dans les rêves les plus sombres.

Le départ de sa fille l'avait laissé morne et découragé, comme s'il voyait se fermer la fosse sur un cercueil, et il s'était mis à psalmodier le *De profundis*, à chanter la messe des morts ; au milieu de ces chants funèbres, il avait été pris d'un accès de fureur horrible, pendant lequel il se jetait de toutes ses forces contre la muraille, les bras ouverts comme pour étreindre un ennemi ; puis, brisé du choc, épuisé de fatigue, il s'apaisa tout à coup, saisi d'un tremblement convulsif, et se traîna en gémissant jusqu'au fumier qui lui servait de lit : il y resta sans mouvement et sans voix, on l'eût cru mort.

Lorsqu'il entendit rouvrir la porte ferrée de sa prison, il ne se releva point et ne tourna pas même la tête; il s'écria seulement d'une voix caverneuse :

« Par mes sept tours de Pisançon ! est-ce pas le médecin à tous mes maux temporels ? Vite, bourreau, brandis ta hache et fais ton office avant que j'aie connu les faits honteux de ma très-chère fille... Toutefois, là haut les verrai-je ! »

Les gens du Parlement, en robes rouges, furent introduits par l'huissier, qui annonça d'une voix éclatante : *la Cour!* Ils se rangèrent lentement autour du prisonnier, et se tinrent immobiles en silence ; le greffier-criminel Malon, qui n'avait pas la visière nette et la main sûre, s'assit sur un escabeau boiteux, et s'occupa machinalement à rédiger le procès-verbal, en rêvant au vin qu'il avait bu et à celui qu'il boirait encore. Le président Leviste porta d'abord la parole :

« Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, dites vos noms, qualités et raisons. »

Le comte de Saint-Vallier refusa de répondre à cette injonction plusieurs fois répétée, et ne bougea pas plus qu'un cadavre dans la tombe : il avait les yeux fixes et la prunelle dilatée, la face grimaçante et le teint enflammé.

« Maître Malon, continua le président, écrivez que, nous étant transportés en la Tour Carrée où était ledit comte de Saint-Vallier, l'avons trouvé couché et malade.

— Saint-Vallier, ajouta M. de Luxembourg, je suis venu, par le commandement du roi notre sire, afin de procéder à votre exauctoration de l'ordre. Greffier, lisez haut et clair les lettres-patentes de Sa Majesté, en vertu desquelles nous agissons. »

Le greffier-criminel toussa, cracha, éternua selon l'usage immémorial des greffiers, et déchiffrant à force de besicles l'ordonnance suivante écrite avec les abréviations du grimoire de la chancellerie, il la lut d'un ton nasillard et indécis :

« Moi, François, par la grâce de Dieu, roi de France, faisons savoir à tous nos amés et féaux les gens de la Cour du Parlement de Paris, que notre cher cousin messire Charles de Luxembourg, chevalier de notre ordre, comte de Roussy et de Ligny, a reçu de nous charge expresse de procéder à l'exauctoration et ôter l'ordre audit de Poitiers, déclaré par arrêt de ce jour privé et débouté de tous honneurs, dignités, prérogatives et prééminences ; à cette cause, êtes priés d'assister mondit de Luxembourg en ce qu'il fera. Donnée à Paris , le seizième jour de janvier, l'an de grâce 1524, et de notre règne le dixième. Ainsi signé par le roi en son lit-de-justice, ROBERTET. »

« Par mon blason sans tache! s'écria M. de Saint-Vallier, qui s'était levé sur son séant avec indignation, le roi n'a point le pouvoir de m'ôter ledit ordre sans que tous les chevaliers de Saint-Michel soient présents et assemblés.

— Maître Malon, dit le président, tenez acte de cette réponse.

— Oh ! reprit le vieillard dont les yeux se mouillèrent, c'est me faire tort et injustice, d'autant que n'ai nullement mérité que l'on m'ôtât l'ordre ; car je suis du tout innocent, selon les beaux aveux que j'ai faits, sans y être forcé, à monsieur le président de Selves.

— Saint-Vallier, repartit Charles de Luxembourg , j'ai charge et mandement du roi de mettre la sentence en exécution, et ce ferai. Or, dites ce que devint votre collier, que je ne vois pas pendu à votre cou?

— Répondez au roi de ma part qu'il saura bien où et comment j'ai quitté mon collier de l'ordre, lequel siérait mal à un chef tranché en place de Grève.

— En ce cas, prenez cet autre collier pour l'exécution de la sentence.

— Cet autre, point ne le connais, et ne suis tenu de le regarder comme mien ; car ce n'est pas celui que le roi me bailla de sa propre main. Veuillez donc, s'il vous plaît, me laisser l'ordre, sinon la vie.

— Monsieur, interrompit le président, le meilleur est pour vous d'obéir au roi, qui m'a envoyé céans avec lesdits conseillers pour assister messire de Luxembourg. Aussi bien, il nous faudrait user de contrainte, à l'effet d'exécuter la sentence portée.

— Tirez-moi de peine, messeigneurs, répliqua le prisonnier avec une noble fierté : à cette heure, l'arrêt de mort est-il donné contre moi? à quand le supplice?

— Nous n'avons mission de vous satisfaire sur ce point, dit le président, et vous serez plus tôt que tard informé du demeurant.

— Je comprends par là que tout est dit, et ne requiers de vos bontés que la grâce d'embrasser ma fille Diane une dernière fois ; en attendant ce, je veux de bout en bout obéir à Sa Majesté, puisque c'est son bon plaisir. »

M. de Luxembourg s'approcha de Saint-Vallier, lui mit au cou le collier de l'ordre qu'on avait apporté à cet effet et ordonna au greffier-criminel de relire la sentence d'exauctoration. Après lecture faite, il retira le collier en le passant par-dessus la tête du condamné qui pleurait, se frappait la poitrine et baissait la tête pour cacher sa rougeur.

« Messeigneurs, disait tout haut Saint-Vallier, voici que je reçois le coup de mort; car je n'en sais pas de plus rude pour un bon gentilhomme.

— Signez au procès-verbal, dit alors le président en lui présentant la plume et le parchemin.

— Maître Malon, dit tout bas à celui-ci le conseiller Tanet, viendrez-vous pas souper ce soir avec de joyeux confrères, avocats, juges et

procureurs ? on boira du vin vendangé aux vignes du palais.

— Oui—dà ! répondit l'autre, volontiers ; la séance est close et l'appétit ouvert.

— Ores, messieurs, dit M. de Luxembourg aux conseillers qui se retiraient, je m'en vais raconter à Sa Majesté comme la chose s'est passée.

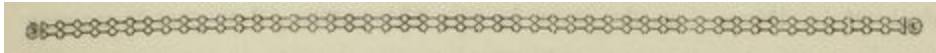
— Deux mots en plus, ajouta M. de Saint-Vallier en le retenant d'un air mystérieux ; rapportez aussi au roi qu'ayant ravi l'honneur au père, il n'ôte point encore celui de la fille. »

Ayant prononcé tristement ces paroles, il poussa un éclat de rire insensé, parcourut la prison à quatre pattes, chanta un Noël dauphinois, et frappant son front contre l'angle d'un mur, se fit une large blessure d'où le sang jaillit à flots.

« Voyez, cria-t-il : cette vive couleur écarlate est propre à teindre la robe d'un conseiller, voire d'un président! »

M. de Saint-Vallier était fou.





CHAPITRE IX.



C'estoient troys personnes en une,
Tout ainsy que la Trinité :
D'abord le coureur de fortune ;
Après l'amoureux sans rancune ;
Puis enfin, le roy moult cité.

Le Masque et le visage.



Il y avait un mois environ qu'un arrêt de mort contre M. de Saint-Vallier avait été rendu, et l'exécution de cet arrêt était encore ajournée, suivant des ordres secrets du roi ; une maladie terrible du condamné, que les secours de la médecine n'avaient pu préserver de fréquents accès de folie, servait de prétexte à un sursis qui étonnait le public et affligeait l'implacable duchesse d'Angoulême.

Celle-ci soupçonnait bien qu'une affaire de galanterie était l'objet des fréquentes visites de son fils à la tour de Dédalus ; mais comme personne n'avait la permission d'entrer dans le labyrinthe depuis le jour où madame de Brézé y fut amenée, Louise de Savoie ignorait la véritable cause des délais apportés au supplice de Saint-Vallier. Le roi écoutait avec impatience les reproches et les prières de sa mère, sans en tenir compte, et courait les oublier aux genoux de Diane, qui ne voyait que M. de Valois dans la personne du roi de France.

Diane, en quittant la prison de son père, avait eu d'abord la ferme volonté de suivre les conseils de ce vénérable vieillard, qui lui prescrivait de retourner aussitôt en Normandie ; mais la rencontre qu'elle fit de son mari

au Palais dérangea tous ses projets de fuite que Caillette pressait inutilement, et mit des obstacles à son obéissance filiale ; elle passa les premiers jours dans les larmes, en attendant l'issue des démarches qu'on devait tenter auprès du roi en faveur du condamné ; puis, rassurée par les paroles de son galant hôte sur le sort du comte de Saint-Vallier, elle retarda son départ jusqu'à ce qu'il fût devenu impossible : M. de Valois s'était fait aimer.

Caillette invoqua souvent le nom de M. de Saint-Vallier, pour déterminer Diane à échapper au danger qui la menaçait; mais Diane ne répondait aux plus sages raisonnements et aux sollicitations les plus actives que par des pleurs bientôt essuyés, ou de frivoles objections, ou des promesses faites du bout des lèvres. Las de jouer le rôle d'importun, il feignit de ne rien voir de ce qui se passait et se renferma dans les devoirs de serviteur attentif et discret, cessant de s'interposer entre les amants qu'il savait d'intelligence, et renonçant à d'inutiles admonitions que Diane n'écoutait pas.

Mais toujours plus désespéré au fond de l'âme, à mesure que François I^{er} devenait plus joyeux ; toujours pâle, abattu et silencieux, il évitait la présence de madame de Brézé autant qu'il l'avait cherchée auparavant; et Triboulet le faisait rougir d'un seul regard, comme si ce regard eût pu lire dans son cœur.

Le 14 février, aux premiers rayons d'un beau matin, lesquels, éclairant la partie orientale de la tour de Dédalus, illuminaient les vitraux peints des fenêtres et s'avançaient dans la salle basse à travers la porte entr'ouverte, François I^{er}, appuyé sur l'épaule de Caillette, attendait impatiemment le réveil de Diane; mais il se fût bien gardé pourtant de le hâter par le plus léger bruit; il prêtait l'oreille à chaque instant : tout reposait encore dans la chambre supérieure, et le labyrinthe retentissait de ramages d'oiseaux qui, trompés par ce brillant soleil, saluaient le retour du printemps en sautillant sur des branches nues, cristallisées par les frimas de la nuit.

« On Guiderait être au joli temps du renouveau, dit le roi à voix basse : ce ciel bleu rit au cœur des amoureux, n'était que le mois de février ne vaut pas celui de mai.

— M'est avis, reprit Caillette pensif et chagrin, que tout semble hiver aux malheureux qui sentent en eux-mêmes la tempête et le tonnerre : ils n'ont souci des oiselets gazouillant, des frais gazons verts, des fleurs écloses, du jour luisant, ni de rien; ils sont comme un convive à table sans faim ni soif.

— Foi de gentilhomme ! interrompit François I^{er}, cette nuit, tout éveillé, j'ai tant songé de la belle Diana, que possible est qu'à cette heure, en dormant, elle songe de monsieur de Valois, à qui le roi porte envie.

— Sire, dit Caillette avec un profond soupir, vous n'avez présentement que faire de mon office ; souffrez que j'aille étudier au cabinet du docteur Agrippa.

— Es-tu point assez savant? demeure plutôt pour me divertir; car, sur mon âme ! Triboulet a trop de langue et de bave; il m'ennuie à force de folie.

— Sire, vous savez comme je suis mal habile à ce métier de bouffon, lequel me pèse plus que péché mortel ; je vous dresse humblement requête pour qu'il me soit licite de jeter la marotte aux orties.

— Nenni point, mon cher fils, il faut que viviez et mouriez en votre charge, tout ainsi que moi-même en ma condition de roi. Seulement, par grâce singulière, à la requête de Diana, je permets qu'alliez vêtu obscurément et dépourvu de vos attributs d'office.

— Toujours est-il, sire, que je porterais le froc de préférence aux grelots; mais il ne vous chaut que le pain me semble amer, pourvu que vous le mangiez de friand appétit !

— Ça, mon mignon, cependant que ma dame sommeille, veut-tu pas poétiser en son honneur? les vers faits à jeun sont plus légers.

— Comment rimerais-je, sire, quand une sourde douleur consume la moelle de mes os?

— De vrai, petit, à te voir maigre et blême, on cuiderait un ermite au désert ; toutefois le seigneur Apollo te chérit entre tous ses enfants. Madame de Brézé a jugé fort gentille ton Épigramme du Châtelain de Coucy, laquelle je récrivis en tête de ce manuscrit ; les belles poésies dont tu as célébré, sous mon nom, mes amours avec madame de Châteaubriant, ont mis au cœur de Diane certaine fantaisie d'être illustrée de même style; et j'ai compté que tu viendrais, pour ce faire, à mon aide.

— Hélas ! ses larmes valent pour moi la source d'Hippocrène ; or, s'il vous plaît, boutez la main à la plume en temps que dicterai de bouche quelques rimes. »

François I^{er} s'assit, et prépara ce qu'il fallait pour écrire, pendant que Caillette, recueilli dans ses idées sombres, sentait l'inspiration fermenter au souvenir de Diane de Poitiers, la seule muse qu'il invoquât. Tout à coup il

prononça lentement, d'une voix émue, ces vers composés naguère pour son propre compte, tandis que le roi les accompagnait d'exclamations admiratives et du frémissement de la plume sur le papier :

O Diana, la si bonne et si belle,
Serais-tu pas à Cupido rebelle ?
Plus je dépense, avec plaisants égards,
En pleurs, en flamme, en soupirs, en regards,
Plus jour et nuit je sens rude moleste,
Les yeux collés à ta face céleste ;
Plus envers toi je vais criant merci...
Et plus tu veux me payer en souci !

Entends à moi, d'une âme pitoyable,
Car il n'est rien , ci-bas, tant effroyable,
Tant malheureux, tant abhorré de Dieu,
Que d'aimer trop pour être aimé si peu.
Le don d'un cœur vaut un cœur en échange,
Et si le tien, d'un mois à l'autre, change,
Ainsi qu'on voit au firmament Luna,
Je te dirai : la fausse Diana.

Or je te prie, en gémissant, d'élire
Ce qu'il convient résoudre en mon délire.
(Car sans aimer vie est pire que mort.)
Guéris les maux que tu fis sans remord;
Faut que l'amour retourne à qui le cause,
Sinon je meurs en désespoir de cause :
Réponds à moi d'un souris seulement,
Mon deuil prendra cesse en contentement...

« Foi de gentilhomme ! interrompit François I^{er}, c'est assez jouer l'amoureux dolent, dont j'ai vergogne; car n'ai-je guère sujet de me

plaindre, d'autant que toutes privautés me furent octroyées, hors la plus grande. Il semble, en tout ceci, que tu entendes parler de toi !

— En vérité, répondit Caillette en tressaillant, informez-vous à Clément Marot, à Héroët, à Saint-Gelais et aux plus habiles poétiseurs, ils vous diront comme quoi on se range en lieu et place du personnage qu'on fait parler en rime ; et de fait, je pensais réellement à cette heure prier d'amour madame Diane de Poitiers.

Mais point ne suis (et ce penser me blesse)
Digne de toi, car je n'ai ta noblesse...

— Arrière ! interrompit encore François I^{er}, on s'aperçoit à ce propos, maître Caillette, que vous rimez à votre intention; certes, il vous convient de dire que madame de Brézé vous outrepasse en noblesse : la chose s'entend de soi ; mais autrement diriez-vous, ayant mémoire de la personne du roi de France, le premier de tous en naissance, fortune et le reste.

— Ne vous arrêtez à si peu, sire, reprit Caillette embarrassé; la faute en est à vous qui contrariez mon œuvre ; néanmoins, je sais le point où je vais fondre.

Quand bien serais-je empereur, ce je croi,
La dame aimée est plus noble que roi.
A mon amour, quel ose contredire?
Oh! je voudrais, pour preuve de mon dire,
Comme sur toi, sur la France régner ;
Tu serais reine aussi, dût s'indigner
Un vieil époux qu'à la Parque j'octroie,
Dût s'émouvoir la grand' guerre de Troie !

— *Plaudite cives !* s'écria le roi en ajoutant sa signature à la copie de cette épître ; voilà les plus magnifiques vers que l'on fit one ! Maître Clément en sera piqué d'envie, et dira selon sa devise : *La mort n'y mord !*

Bien, mon cher Caillette; tu auras, pour loyer de ton gai-savoir, ce qui te duira davantage entre tous mes trésors; mais ne déclare à nul que tu fus l’auteur de ce chant d’amour; aussi bien, ne dois-tu pas t’en glorifier, puisque le sujet et les meilleurs mètres sont issus de mon esprit.

— Sire, dit Caillette en se retirant dans le fond de la salle, voici venir madame votre maîtresse. »

Diane, qui descendait de sa chambre, entendit cette dure parole; elle rougit, regarda Caillette d’un air de reproche, et salua François I^{er} avec un air de dignité sévère et triste à la fois.

« Monsieur de Valois, lui dit-elle, ne me laisserez-vous point partir cejour d’hui, eu égard à la volonté de monsieur mon père?

— Faites à votre fantaisie, ma chère dame, afin qu’il ne soit dit que je vous tyrannise; mais, en quelque lieu où vous viendrez, j’irai mêmement, fût-ce aux contrées hyperboréennes de l’Islande.

— Las! grâce à vous, M. de Brézé porte mon deuil comme on fait d’une morte, et je n’oserai m’offrir au-devant de l’ire paternelle; méchant ami, vous m’avez nui plus qu’un ennemi aurait su faire !

— Foi de gentilhomme ! Diana, vos torts passent les miens, et ce matin j’ai couché par écrit mes désolations, en espoir que vous y pourrez remédier. »

En disant cela, il présenta les vers de Caillette à Diane qui les parcourut tout bas avec une émotion visible, en interrompant sans cesse sa lecture pour adresser à François I^{er} de tendres et longs regards. Caillette suivait des yeux les impressions que ce touchant morceau de poésie faisait naître au profit d’un rival; son coeur battait violemment, sa respiration était oppressée; ses traits se décomposaient, empreints d’une douleur intime, et il faillit tomber à la renverse, quand Diane murmura ce seul mot avec une douceur infinie : *Aimer* ! qui était comme une réponse décisive à l’épître amoureuse de François I^{er}.

« Diana, chère Diana, s’écria le roi transporté d’ivresse, dites, dites tout haut et sans contrainte que vous me tenez pour votre serviteur d’amour !

— Ah ! mon bon seigneur, ce serait pécher envers Dieu et monsieur mon mari; gardez-moi au contraire de mauvaise pensée, car ces beaux vers m’ont émue plus que je n’ose dire... Vraiment! je me reproche un si long séjour fait en votre hôtel.

— Puissiez-vous y demeurer à jamais, ô ma reine, et commander sur votre sujet de même que sur le royaume de France.

— Si j'avais, monseigneur, ce grand pouvoir que vous me souhaitez, il serait premièrement manifesté par la délivrance de monsieur de Saint-Vallier... Mais, qu'est-ce donc que cela! »

Triboulet, vêtu de ses plus beaux habits de fou, entra suivi de valets et de pages qui portaient dans des corbeilles tout l'appareil d'un magnifique repas, des soupes, des ragoûts, des viandes cuites et rôties, des fruits, des pâtisseries, des confitures et des dragées.

Avant que Diana fût revenue de son étonnement, ils eurent dressé une table à deux couverts, somptueusement servie, exhalant les parfums d'une succulente cuisine aux aromates, et chargée de vaisselle d'or et d'argent non moins précieuse par la richesse du travail que par celle de la matière : la vue, ainsi que l'odorat, était charmée de ce festin splendide, où la profusion des mets et des vins semblait attendre plus de deux convives.

« Madame, dit gracieusement François I^{er} invitant Diane à prendre place à table, j'ai ordonné pour vous ce simple dîner qui sera le meilleur de ma vie, si vous me permettez de m'y seoir auprès de la personne que je préfère au monde. Daignez toutefois excuser la pauvre chère que nous ferons.

— Oui-dà, monseigneur! répondit Diane, qui s'assit la première, rouge et troublée; quand vous me viendrez visiter en mon château d'Anet (ce qui sera prochainement, m'est avis), je crains d'être fort empêchée à vous rendre tant d'honneurs et de fêtes, réception de prince et gala de roi.

— Je n'ai autre besoin de vos offices, dit le roi aux gens qui avaient mis le couvert; donc, allez-vous-en et nous laissez ; messieurs les fous suffiront aux emplois de pages, d'écuyer-tranchant et d'échanson. »

Ceux à qui s'adressait l'ordre de se retirer s'inclinèrent devant François I^{er} avec les marques d'un profond respect, et obéirent aussitôt.

Triboulet, fier et joyeux des nouvelles fonctions qui lui étaient attribuées, se mit en devoir de les remplir : il découpa les viandes, et fit jaillir la sauce à l'entour; il présenta l'aiguière pour laver, et répandit autant d'eau sur la robe que sur les mains de Diane. Il versa à boire au roi, et le fit si étourdiment que la coupe débordait. Mais François I^{er} était trop amoureux pour s'irriter des maladresses du bouffon et pour s'apercevoir que Caillette n'avait pas bougé du banc où il était assis, raide et muet comme une statue.

Diane de Poitiers, gênée par la présence de ce témoin clairvoyant et sévère, prenait moins de plaisir aux tendres discours de son amant, affectait autant de froideur dans sa contenance que dans ses paroles et ses regards; car elle voyait les yeux de Caillette fixés sur elle et pleins d'une morne tristesse.

Madame de Brézé n'était plus la même qu'au moment de son arrivée à Paris : la coquetterie avait fait de rapides progrès aux dépens de sa candeur enfantine; on lui répétait tous les jours, avec tant de formules différentes d'amour et d'admiration, qu'elle n'avait pas de rivale en grâce et en beauté ; elle finit par se persuader qu'on lui disait vrai et par ajouter foi à des éloges que le miroir lui confirmait : elle se réjouit d'être belle.

La toilette devint dès lors pour elle un plaisir, un besoin, qu'elle n'avait pas connu jusque-là ; son royal amant s'était empressé d'aller au-devant de ce goût frivole, en lui prodiguant les plus précieuses fourrures, l'hermine et le menu-vair, les plus riches étoffes de soie, le velours et le satin, brodés d'or ou d'argent. Chaque jour c'étaient nouveaux présents, chaque jour nouvelles modes ; elle avait des ceintures d'orfèvrerie, des colliers de perles, des bagues de diamants, des diadèmes de pierres précieuses, comme une reine.

Triboulet fier et joyeux versa une fois à boire au Roi et si étourdiment que le vin débordait le verre



LES DEUX FOUS

On eût dit qu'elle respirait de loin l'air séducteur des cours; son innocence était prête à s'évanouir, et le souvenir de son malheureux père la poursuivait déjà comme un remords. Elle n'eut pas beaucoup à faire pour oublier M. de Brézé, qu'elle avait tant de sujet de haïr : dame Malon remplit si habilement le rôle d'entremetteuse, et le soi-disant M. de Valois fut si bien servi par le penchant naturel de sa naïve maîtresse, que François I^{er} n'eut pas recours au prestige de la royauté pour plaire, et que l'amour, dans le cœur de Diane, précéda l'ambition.

Pendant qu'ils étaient à table, mangeant peu, s'entretenant tout bas de leur tendresse mutuelle et se regardant sans cesse, une musique imitant le

ramage des oiseaux se fit entendre au dehors, et les disposa tous deux à de voluptueuses rêveries.

Ils écoutaient, et leurs yeux se parlaient avec une chaleur et une éloquence que ne pouvait avoir le langage le plus passionné; leurs mains se pressaient, et leurs genoux frémissaient en se touchant. François I^{er} se pencha vers Diane : leurs lèvres se rencontrèrent sans se chercher, et un baiser électrique les fit tressaillir de la même émotion.

« Holà ! s'écria Caillette troublant leur amoureuse extase, c'est à en mourir de chagrin !

— Qu'est-ce, petit? demanda le roi, à qui cette voix importune rappela qu'il n'était pas seul.

— Sire, répondit en rougissant Caillette, voyez le beau page qu'avez là pour vous servir ! maître Triboulet trouve la chère exquise, et boit d'autant à votre royale santé. »

En effet, Triboulet, remarquant que les convives s'occupaient moins du repas que de leurs amours, s'était furtivement emparé d'un jambon paré aux armes de France, et d'un flacon de vin de Chypre ; puis, accroupi derrière le chauffe-doux, il mangeait et buvait à la hâte, avec un bruit de mâchoires et de gosier qui dominait la symphonie.

Caillette n'avait pas trouvé d'autre prétexte à son étrange interruption, et désignait du doigt le coupable à François I^{er}, qui, voyant l'air interdit de Triboulet la bouche pleine et le flacon à la main, se mit à rire de si bon cœur, que Diane fit de même par politesse ; mais Diane avait entendu l'exclamation douloureuse de Caillette, et n'osait tourner la vue vers ce juge silencieux, qui semblait représenter le vieux comte de Saint-Vallier.

« Foi de gentilhomme! dit le roi à Triboulet, ton ventre est plus sage que ta tête folle, et l'appétit mieux vaut que l'esprit. Est-ce pas que je te traite en prince?

— En roi, voulez-vous dire, mon cousin, répliqua Triboulet faisant une pause pour engloutir le morceau qui l'empêchait de répondre ; mais tout le tort appartient à l'appétit, passion furieuse non moins que l'amour, lequel a pareillement mains pour prendre, dents pour mordre, et, par-dessus tout, jouissance infinie à se satisfaire ; voilà comment et pourquoi j'ai failli à ce que devoir commande : ainsi ferait un beau seigneur robant la femme au mari et icelle retenant pour ses plaisirs...

— Diable ! interrompit François I^{er}, qui prit en considération la pâleur subite de Diane ; ton office de fol laisse plein pouvoir à ta langue contre ma personne; mais pense à ne blesser one l'honneur des dames, sur peine d'être battu et essorillé de par le roi !

— Monseigneur, reprit Diane, je me fais avocate pour ce bon compagnon, qui ne désire rien plus que vous complaire; ores, changeons de propos : de vrai, dites-moi à quel objet ce grand luxe et magnificence ? Est-il en votre maison nativité ou baptême? Est-ce plutôt madame votre sœur qui s'en revient des champs? J'aurai joie au cœur de la connaître: elle est gente de figure et de corsage, j'imagine?

— Sur ma foi ! ce n'est point l'heure de parler de celle-là, qui ne vous verra qu'au plus tard possible; car elle est aussi déplaisante que vous êtes gracieuse : outre ce, elle ne séjourne guère en cette ville, et, de fait, je suis aise qu'elle ne vous voie pas.

— Ça, monseigneur, avez-vous nouvelles du pauvre seigneur de Saint-Vallier ? est-il mieux portant et jà convalescent? Le roi ne consentira-t-il pas à casser l'arrêt ?

— Fiez-vous aux belles espérances que j'en ai, ma chère Diana, et n'appréhendez rien que de fortuné en l'avenir... Or, messieurs les fols, ne vous endormez pas comme gens sourds et muets de naissance, et travaillez plutôt à notre divertissement.

— Mon cousin, repartit Triboulet, qui entassait bouchée sur bouchée sans reprendre haleine, je n'ai plus parole au bec, et la soif épaissit la langue ; mais de la panse vient la danse, et, s'il vous agréé, je sauterai, virerai, ballerai , danserai, suivant la mode de votre more Ortis , sur l'air de *Lacchohiqui, lacchohiqua*.

— Monseigneur, interrompit Diane, j'ai foi entière aux songes, et le docteur Agrippa m'a confirmée en cette superstition , que je tiens de ma nourrice; donc, cette nuit, dormant, j'ai vu monseigneur de Saint-Vallier blême, chétif et le poil tout blanc ; cette apparition me jeta dans un deuil extrême, que votre fantôme souriant vint dissiper ensuite comme le soleil fait les nuages.

— Fi ! répondit François I^{er}, mécontent de ce que l'entretien s'assombrissait ainsi que la figure de Diane; ce sont contes de vieilles femmes, et d'ailleurs les songes doivent être expliqués par un docte philosophe, tel que maître Corneille Agrippa: le vôtre toutefois me semble

de bel augure à tous égards. Achève d'abord et vite ton repas, Triboulet, fol de bonne volonté ; or, ce pendant que mangeant et avalant tu feras sonner tes badigoinces mieux que flûte et rebec, Caillette s'en va, parlant et pérorant, montrer comme il prime en gentillesse, joyeuseté et folie.

— Hélas ! dit mélancoliquement Caillette, voilà tantôt sept années que je ne ris des lèvres ni du cœur ! Vraiment, madame , rien ici ne me conseille de railler et faire le fol !

— Pourquoi te contrister, mon ami? répliqua le roi; j'entends que tu sois, ce jourd'hui, de gaillarde humeur, riant, plaisant, réjouissant, ainsi que commande ta charge.

— Monseigneur, c'est prescrire l'impossible, et vous n'avez encore le don des miracles, malgré votre grande puissance. Je suis, vous dis-je, triste, morose et désespéré, au point que je fais effort pour cacher mes larmes et refréner mes sanglots.

— Foi de gentilhomme ! c'est trop tarder d'obéir, méchant garçon, et je vous somme d'être gai en mots, saillies et visage. Il s'agit de nous exciter à rire : fais belle musique de grelots, roi des fols, et tâche de nous distraire de tout fâcheux pansement.

— Quoi ! sire, vous m'aviez exempté de porter la livrée de fol, et, tout à l'instant, vous juriez de m'octroyer ce qui davantage me duirait : ne me causez donc point cet ennui de paraître autrement que je suis d'âme et de visage !

— Eh ! monseigneur, reprit madame de Brézé en souriant à François I^{er}, qui était prêt à s'irriter de la désobéissance de son bouffon, vous êtes moult tyrannique, et il ne serait pas bon que vous fussiez roi, pour vous sujets. D'autre part, Caillette, c'est obstination malhonnête de refuser l'exercice de votre charge où je serais contente d'estimer ce que vous valez comme fol-sage.

— De par Dieu ! madame, dit Caillette avec un accent de reproche, vous ôtez les écailles de mes yeux, et je regrette mon aveuglement; mais d'avance apprenez qu'il me plaît sur toutes choses de vous plaire; donc, je ferai le fol, puisque vous voulez. »

A ces mots, il commença une scène pantomime dont il jouait seul tous les personnages: d'abord, il donna un air souffrant à ses traits, se coucha par terre, et représenta M. de Saint-Vallier malade dans sa prison ; puis, avec des grimaces et des contorsions effroyables, il feignit d'être en proie aux angoisses de la torture; ensuite, il imita tellement les manières et les

grimaces du chancelier Duprat, que François I^{er} ne put retenir ses éclats de rire, tandis que les yeux de Diane s'obscurcissaient de larmes.

Tout à coup Caillette changea de rôle : prenant une physionomie noble et résignée, il croisa les bras, releva le front, et fit semblant de marcher à l'échafaud ; il traversa la salle d'un pas solennel, s'arrêta devant une escabelle, s'agenouilla, posa la tête dessus et ferma les yeux.

Un cri et un mouvement de Diane l'empêchèrent de continuer cette scène déchirante; il contempla tristement madame de Brézé, et, la voyant fondre en pleurs, il se mit aussi à pleurer en joignant les mains comme pour lui demander grâce.

« Foi de gentilhomme! s'écria le roi avec emportement, est-ce là donc suivre mes ordres souverains? Eh quoi ! lorsque je commande qu'on me divertisse plaisamment, ce maître-sot engendre tristesse au lieu de soulas, en affligeant par ses momeries lugubres ma dame que je veux ébaudir ! A quel objet jouer ce jeu mal séant, sans sonner mot? Ça, monsieur le fol, avisez à faire joyeux visage, ou , de par Dieu !... »

Il fut interrompu par un geste négatif de Caillette, qui, se redressant, la tête haute, le regarda un moment avec mélancolie; puis, tourna ses yeux pleins de larmes vers Diane, qui baissait les siens, et lui adressa la parole, d'un accent imposant qu'on eût dit descendu de la chaire évangélique :

« Diana, madame et chère dame, que faudra-t-il répondre à monseigneur votre révérend père, lorsque, allant subir sa sentence en place de Grève, il demandera si sa fille, qui lui est plus chère que tout, a bien gardé l'honneur de son nom?... Or, me suis-je fait follement caution et garant de votre bonne vie ; il conviendra donc que j'en porte la peine, et je me donnerai le coup de mort plutôt que voir contaminer la gloire pure et nette du pauvre seigneur de Saint-Vallier. N'ayez peur toutefois que je l'informe de ce qui se passe ! je lui épargnerai cette poire d'angoisse qui le tuerait sans miséricorde, en blessant son cœur; le bourreau aura charge de frapper le corps, ne portez pas atteinte à l'âme immortelle.

— Sur ta tête, tais-toi, Caillette! s'écria François I^{er} dans une effroyable colère ; la présence de madame est cause que j'use de paroles avant d'employer la main et l'acier pour te réduire au silence. Mais c'est assez, c'est trop, foi de gentilhomme !

— Sire, reprit Caillette avec une dignité humble et tranquille, jugez qui de vous ou de moidoit gouverner et conseiller madame de Brézé? Est-ce

son père ou son mari qui vous a remis ses pouvoirs sur elle ? Pour moi, je parlerai tant que j'aurai voix en bouche, et aussi m'efforcerai de maintenir madame en la droite voie.

— Fol outrecuidé ! repartit en grinçant les dents de rage le roi, qui fit un mouvement pour se lever et fut retenu par Diane, fol ingrat et ennemi de toi-même, as-tu pas mérité que je te fasse perforer la langue d'un fer rouge, arracher ongles et paupières, crever les yeux, couper le nez, les lèvres et les oreilles, voire tailler en menus morceaux ! Tête-Dieu !... il t'en coûtera moult de ce que j'ai blasphémé dans l'aveugle fureur où je suis ! Sors, va-t'en, vide de céans, et, pour avoir la vie sauve, éloigne-toi tant que tes jambes ou celles de ton cheval te pourront porter !

— Caillette, ajouta Diane, retirez-vous jusqu'à ce que le courroux de monseigneur soit passé ; je vous conjure, je vous ordonne de ce faire ; obéissez à moi sinon à tout autre, et me délivrez de cette anxiété en vous mettant à l'écart.

— C'est bien dit, madame ; à vous j'obéirai tôt, car, en cette affaire, vous seule avez droit d'ordonner de votre serviteur. »

En achevant ces mots, il salua respectueusement Diane, lança un regard sévère à François I^{er}, et sortit à pas lents, comme à regret : le roi le suivait des yeux avec une rage concentrée.

« Triboulet, Triboulet, cria-t-il lorsque Caillette eut disparu dans les détours du labyrinthe, voudrais-tu point gagner aisément deux cents angelots d'or de mon épargne ?

— J'en gagnerais volontiers davantage, si vous le voulez bien, dit Triboulet, qui accourut en chancelant.

— Prends cette dague, mon fils, continua le roi en tirant son poignard, et va sur-le-champ par derrière férir Caillette, qui a offensé son seigneur.

— Oh ! monsieur de Valois, interrompit Diane avec effroi, n'en faites rien, et pardonnez à cet insensé qui a péché par bonne intention.

— Maître, dit Triboulet dont la face avinée s'anima d'une joie féroce, sitôt que l'aurai rejoint, ce hardi parleur, je veux que la pointe de cette lame, enfoncée au dos, ressorte par la poitrine ; néanmoins, je vous tiens quitte de la récompense des pièces d'or. Mais, pour ce beau coup, ne serai-je pendu comme meurtrier ?

— Les lois sont hors de ma puissance ! répliqua le roi, qui, adouci tout à coup à la voix de Diane, chercha un détour honnête pour se rétracter ; la

potence est dressée et la hart filée de chanvre neuf. Quant à la somme promise, vaut-elle de courir les chances d'un arrêt criminel ?

— O monseigneur ! se récria Diane, vous êtes si fidèle observateur d'équité, que ce serait tout profit que fussiez roi; et certes, vos sujets se diraient bien heureux, moi la première... »

Madame d'Angoulême parut soudain sur le seuil de la porte, où elle s'arrêta, austère et majestueuse dans ses habits de deuil ; Diane, qui parlait encore, se tut aussitôt et trembla comme si c'était une vision venue de l'enfer ; François I^{er}, surpris et contrarié de l'arrivée de sa mère, devint tout pâle et se mordit les lèvres à en faire sortir le sang; cependant il ne bougea pas, et attendit en silence l'explication qui semblait inévitable.

« Tout beau ! monsieur, dit la duchesse, c'est à grand'peine qu'on vous peut entretenir des affaires de votre gouvernement; je pensais que vous faisiez quelque rude pénitence de vos péchés, pour laquelle l'huis de Dédalus était clos et gardé depuis un mois?

— Foi de gentilhomme ! interrompit le roi, aussi n'avais-je point sans raison défendu l'entrée de ce lieu ; je châtierai de bonne manière les traîtres qui ont fait cette faute de vous en ouvrir la porte.

— Faites-en à votre idée, reprit la mère du roi; aussi bien, tôt ou tard ces coquins d'archers écossais seront-ils pendus haut et court. Mais devisons, monsieur mon fils, sur le plus pressé, et cette belle dame soit présente à notre entretien, s'il lui plaît.

— Non pas, madame, je ne vous entendrais à cette heure, s'agirait-il du salut de la France, et tantôt, demain, les jours suivants, nous conférerons de nos faits en temps et lieu plus opportuns.

— Voirement, monsieur, vous mettez en oubli qui vous êtes, quels sont vos devoirs, et négligez toutes choses pour vaquer à l'amour des dames, ne sait combien ! Certes, ce n'est chose à blâmer que la courtoisie; mais vous ne regardez guère à la condition de vos maîtresses, pourvu qu'elles soient frisques, galantes et bien faites. Vous les ramassez au plus bas lieu, entre les avocates, boulangères, greffières et pis encore. Votre mauvais démon Triboulet vous excite à de telles vilenies indignes de vous, et cent coups de fouet, ce me semble, le payeraient suivant ses damnables offices. »

Ces reproches, débités avec violence et acrimonie, produisirent moins d'impression sur François I^{er} que sur Triboulet, qui se glissa sans être

aperçu sous les degrés de l'escalier, s'y blottit et resta dans cette cachette sans oser presque respirer.

Diane, dont l'étonnement augmentait à chaque parole de madame d'Angoulême, la considérait avec stupeur, et ne savait quelle contenance tenir. François I^{er} avait été dominé d'abord par son respect pour sa mère, qui lui imposait toujours; mais cette verte allocution contre ses mœurs, en présence de Diane, lui fit monter le sang au visage; il porta la main à sa barbe qu'il secoua vivement, et ne réussit, pas sans peine à contraindre un peu son irritation.

« Foi de gentilhomme ! vous venez mal à propos, madame ma mère, lui dit-il, et le mieux serait, pour vous comme pour moi, de n'être point venue ; vos conseils sont bons à ouïr, mais en autre temps et autre endroit; or, déportez-vous de rien ajouter à ce beau panégyrique. Finablement, si si le cas est urgent, dites ce qui vous amène céans?

— Oh ! je le dirai, et suis réjouie que madame y prête l'oreille. L'arrêt qui condamne le sieur de Saint-Vallier est en date du seizième de janvier, et l'exécution n'en fut point faite, alors, nonobstant la loi et coutume, nonobstant votre grand serment, nonobstant le désir que j'en ai : ce jour-d'hui, quinzième jour de février, je me réclame à vous pour obtenir accomplissement dudit arrêt. Entendez-vous, madame?

— Hélas! reprit Diane tout émue, à qui est-ce que vous parlez de telle sorte?

— Quoi! dit ironiquement Louise de Savoie, êtes-vous nice à ce degré d'ignorance, ma pauvre fille ? monsieur votre hôte vous a celé ce mystère, de peur de vous faire trop joyeuse; possible est que Sa Majesté vous réserve l'emploi de la comtesse de Châteaubriant, sa mie...

— Le roi ! c'est le roi ! s'écria tout à coup avec une explosion de larmes Diane, qui fixait un œil scrutateur sur François I^{er} troublé et indécis. Ah ! merci de ma vie ! monsieur de Valois n'est autre que le roi de France, mon seigneur et maître!

— Foi de gentilhomme! dit le roi mettant un genou en terre devant Diane, qui se désolait : aussi bien, la feinte me pesait; oui, je suis le roi de France par la grâce de Dieu ; mais pour amour de vous, mon cher astre, toujours serai-je monsieur de Valois, sans plus, et votre amant.

— Sans doute, objecta M^{me} d'Angoulême avec un sourire méchant, le sieur de Saint-Vallier étant exécuté à mort, ce n'est rien ou peu de chose

dont l'amour soit diminué.

— Jamais ! oh ! non, jamais ! répéta Diane abîmée dans sa douleur. C'était le roi ! pourtant mon père ne m'en donna point avis?...

— Par la morbieu ! madame ma mère, dit François I^{er} parcourant la salle à grands pas, vous aviez bien affaire de venir ? Est-ce pas qu'il vous importune que je tienne une amie d'autre part que de votre main ? Fi ! dorénavant point ne me laisserai-je piquer par vos fines mouches de cour, et il me plaît de choisir une qui m'aime hors de ma qualité de roi. Ainsi ne cuidez pas que je vous fasse tort en votre grande puissance, car ma Diana n'aura cure que de mon cœur et point de mon royaume.

— Ah ! sire, sire, mon noble sire, répétait Diane joignant les mains d'un air suppliant, avez-vous bien pu me tromper si grièvement ! Las ! hélas ! mon Dieu, prenez pitié de ma débilité ! grâce ! merci ! pardon !

— Foi de gentilhomme ! reprit le roi qui l'empêcha de lui embrasser les genoux, ma très-chère Diane, c'est à moi surtout qu'il sied de requérir indulgence plénière touchant ma ruse et déguisement.

— Malheureuse !... disait Diane avec les signes d'un violent désespoir, j'ai péché contre le bon Dieu, contre monseigneur mon père, contre monsieur mon mari ! Sire, je vous resupplie et vous recrie d'octroyer des lettres de rémission au sieur de Saint-Vallier ?

— Otez cette espérance, objecta madame de Savoie : l'arrêt est signé et scellé ; outre ce, le roi abjura son droit de clémence en face du crucifix...

— Gardez d'y croire, Diana ! interrompit François I^{er} avec impétuosité, je vous jure que monsieur de Saint-Vallier... Non, madame, ajouta-t-il se tournant vers sa mère, cela point ne sera, et les docteurs de Sorbonne savent par quelles pénitences, par quelles œuvres pies on rachète les plus solennels serments.

— Sire ! madame ! monsieur de Valois ! disait Diane hors d'elle-même : hélas ! sauvez ma bonne renommée, remettez-moi au pouvoir de monsieur de Brézé, si rude soit ce parti !... Suis-je pas logée en l'hôtel du roi ? Oh ! faites que je retourne en mon château d'Anet !

— Ma bien-aimée Diane, répondit tendrement François I^{er}, qui s'efforçait de l'apaiser et de la consoler, ordonnez de moi et de vous comme bon vous semblera ; mais cessez ces lamentations qui me boutent la mort en l'âme. Oh ! ma douce mie, ai-je donc tant changé à vos yeux pour être devenu roi ?

— Sire, s'il est vrai que vous m'ayez aimée sans feinte ni moquerie, ôtez-vous de là et me laissez seule, afin que mon fol amour s'écoule par mes yeux !

— Triboulet! Caillette! cria le roi effrayé de l'égarement toujours croissant de Diane, n'est-il personne qui s'en aille querir le médecin Agrippa ! Demeurez céans, madame ma mère, jusqu'à ce que je revienne !

— Pour Dieu! répliqua Diane en sanglotant, ne revenez plus, sire; en même temps, menez loin d'ici madame d'Angoulême, qui semble si contraire au pauvre seigneur de Saint-Vallier; mais tirez autre part, pendant que la honte me rougit le visage. Oh ! je ne vous hais pas, monsieur de Valois, onc ne pourrais vous haïr ! mais écarter madame, qui rit de mes larmes et de mon désespoir filial...

— Madame, dit amèrement le roi à la duchesse, tout ce mal est votre œuvre, et encore n'est-ce pas tout! Çà, venez sans délai, et Dieu vous pardonne!... Diana belle, tenez ma royauté pour votre petite servante, et ne portez pas si grosse rancune à monsieur de Valois. Adieu, et vous baise mille fois en idée ! »

François I^{er} s'inclina devant elle avec respect, offrit la main à la duchesse d'Angoulême, l'entraîna d'un mouvement brusque, se retourna deux fois pour jeter à Diane un suppliant regard d'amour, et sortit en adressant de vifs reproches à sa mère, qui souriait d'un air froid et cruel.

Diane écouta leurs voix et leurs pas qui se perdaient dans le lointain; quand elle ne les entendit plus, elle se laissa tomber sur un banc, la tête dans ses mains, et pleura silencieusement. Absorbée dans les pensées que lui suggéraient la perte de son illusion au sujet du faux M. de Valois et la connaissance du péril presque inévitable dont son père était encore menacé, elle avait retrouvé un peu de calme extérieur, quand, relevant la tête, elle aperçut Caillette, qui, debout contre la porte, restait attentif à la regarder avec tristesse.

« Ma chère dame ! s'écria-t-il en s'approchant d'elle, dès qu'il remarqua des pleurs dans ses yeux et la pâleur sur ses traits; qu'est-il donc advenu en mon absence? Pourquoi tels signes de deuil gâtant votre beau visage? Dites, ma dame et maîtresse, peut-on remédier à ceci? Voyons ce que c'est.

— Oh! Caillette, mon ami, répondit Diane avec des soupirs étouffés, monsieur de Valois n'était autre que le roi de France.

— Par la morbieu ! madame, eussiez-vous pu l'ignorer toujours!

— Caillette, les rois, princes et courtisans sont moult trompeurs! Insensée, je cuidais qu'il m'aimât loyalement, et monsieur de Valois se jouait ainsi de ma simplicité : ce sont plaisirs de roi !

— Quoi! s'écria Caillette avec transport, vous faites si peu de cas de l'état de roi, que monsieur de Valois vous plairait davantage?

— Oui-dà, et tant plus aimais-je monsieur de Valois, tant plus je m'efforce de haïr le roi François I^{er}.

— Oh ! Diana, parlez franc, reprit Caillette qui tremblait de tout son corps ; ne me prêtez cette joie en vain : êtes-vous acertainée de n'aimer plus le roi?

— J'en fais témoin la très-sainte Vierge, ma patronne immaculée ! Avec son aide, pourrai-je éteindre la mémoire de monsieur de Valois, et afin d'y réussir plus tôt, je pars à cette heure pour la Normandie.

— One n'ai senti semblable liesse! Vous ne l'aimez point!... Eh bien! quand partez-vous? C'est un dessein prudent que votre bon ange vous mit en l'esprit, et il importe de ne retarder guère cette belle départie.

— Oui-dà, mon bon Caillette, cuides-tu que le roi ne s'y oppose?

— Demain, sans doute; ains, cette nuit, avant qu'il songe à vous retenir par force, je vous conduirai hors de l'hôtel des Tournelles, où vous êtes à votre insu.

— Volontiers; toutefois, mon ami, j'ai regret à cette fuite nocturne, et la préférerais en face du soleil.

— Dieu et les saints nous soient en aide! le roi vous circonviendra de remparts, gardes, argus et espies pour vous tenir prisonnière; alors, comment vous préserverai-je de ses violences? vos amis et serviteurs n'y peuvent mais. Autrement, vers la mi-nuit prochaine, j'ai pouvoir de vous retirer de ces dangers, et demain je vous rends saine et sauve en votre château d'Anet, qu'avez déserté à tort et à mauvais conseil.

— Et ce pendant, qu'arrivera-t-il de mon misérable père et de son arrêt en surséance?

— Ayez, sur ce, espoir et assurance en la promesse du roi notre sire, qui n'a de sa vie forfait à l'honneur.

— Donc, à la grâce de Dieu, Caillette, je consens à tout, et ce que ferez sera bien fait.

— Observez ce qui s'en suit : sous couleur de dormir plus tôt que de coutume, congédiez damoiselle Nicole et demeurez enfermée dedans votre chambre; toutefois, au lieu de vous mettre au lit, tenez-vous prête à partir et

revêtez vos accoutrements de voyage; car, une heure sonnant, au chant du coq, que j'imiterai trois fois sous votre fenêtre, vous descendrez à petit bruit en cette salle : le demeurant est mon affaire.

— Caillette, mon seul et vrai ami, voilà que vous me sauvez des embûches de séduction ! Aussi bien, les rois (davantage le nôtre) ne se font faute d'induire en erreur filles et femmes en poussant de gros soupirs d'amour qu'emporte le vent. Est-ce pas que monsieur de Valois fut un faux et déloyal amoureux?

— Certes, Diana, je l'atteste, et j'en citerais un mieux aimant, sinon mieux aimé!... Dieu vous garde jusqu'à la nuit close! Faut que je voise tout préparer pour partir d'ici en toute sûreté; trois chants de coq sous votre fenêtre, tel est le signal convenu.

— Merci, mon Caillette; ains, d'où vient que je ressens une frayeur extrême comme si je devais rencontrer des obstacles, quelque échec peut-être imprévu, ou je ne sais quoi?... Adieu seulement jusqu'aux chants de coq! »

Madame de Brézé, encore indécise sur la résolution qu'elle prendrait au dernier moment, tendit la main à Caillette, qui, s'en emparant avec délire, la couvrit de larmes et de baisers; mais Diane ne vit dans ce transport et dans cet attendrissement que l'expression du zèle d'un serviteur dévoué.

Caillette s'en alla sous l'influence d'un sombre pressentiment, et Diane demeura longtemps en contemplation devant un portrait magnifique de François I^{er}, représenté avec les attributs d'Hercule dompteur des Pygmées. Elle reconnut le roi et M. de Valois dans cette vivante peinture de Léonard de Vinci.

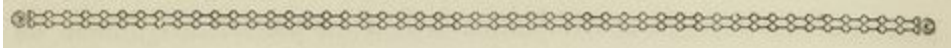
Pendant ce muet tête-à-tête entre elle et le tableau, un léger cliquetis de grelots la fit tressaillir; elle eut peur, elle remonta dans sa chambre, dont elle ferma la porte, sans invoquer les soins de dame Malon, et attendit la nuit, avec plus d'inquiétude que d'impatience : elle s'attristait au contraire en la voyant venir.

A peine eut-elle quitté la salle basse, que les grelots qu'elle avait entendus tintèrent de nouveau, et Triboulet sortit avec précaution de dessous l'escalier où il était caché depuis l'apparition de la duchesse d'Angoulême ; il prit un flacon de vin sur la table encore servie, le vida d'un trait et traversa en courant le labyrinthe :

« Par les sept sages de la Grève ! disait-il en ricanant, madame Diane ne s'attend point de tomber de Caillette en Triboulet, comme de Charybde en

Scylla! »





CHAPITRE X.



Ce fer nud soyt une barrière
A passer oultre, en arrivant :
Crains de faire un pas en avant,
Bien plus tost que cent en arrière.
Çà, de quel point soufflé le vent?

L'Emprise perilleuse.



La nuit était sans lune et sans étoiles; l'hôtel des Tournelles s'endormait au milieu d'une profonde obscurité, et le labyrinthe, dans sa morne étendue, ne répétait point d'autre bruit que les soupirs du vent à travers les arbres, le croassement d'un corbeau ou le cri d'un pivert, et les pas égaux des archers veillant le long des murs d'enceinte.

La tour de Dédalus s'élevait sombre et silencieuse, ainsi qu'un grand tombeau entouré de pins, d'ifs et de cyprès; seulement, par intervalles, une clarté soudaine illuminait la fenêtre du premier étage; puis une ombre passait devant les vitraux éclairés, et, comme si un épais rideau venait de retomber entre eux et la lumière, tout rentrait aussitôt dans les ténèbres.

Il n'était pas encore minuit, quand deux hommes, enveloppés de grandes capes brunes, se présentèrent à la porte du labyrinthe, où les sentinelles criant : *qui vive ?* se préparaient à les recevoir avec la pointe de leurs pertuisanes.

« Foi de gentilhomme ! mes amis, c'est le roi ! répondit François I^{er} découvrant son visage, tandis que Triboulet faisait briller une lanterne qu'il

portait sous sa cape.

— Sire, reprit humblement le chef des archers , en cette aveugle nuit, sans luminaire, je serais bien empêché de reconnaître Votre Majesté entre tous ses sujets.

— Hé ! capitaine Bourgeon, à cette cause je vous pardonne votre singulière imprudence d'avoir livré passage à madame d'Angoulême, en dépit de mes commandements. Si j'avais moins belle humeur, messieurs, je vous baillerais l'ordre du grand-prévôt, à savoir un collier de chanvre neuf.
»

Les soldats s'inclinèrent tout tremblants, et dès que la porte fut ouverte, le roi, escorté de son fou, qui marchait fièrement la tête haute, se dirigea d'un pas précipité vers la tour du labyrinthe. Triboulet, s'efforçant de le suivre, poussait une bruyante haleine à chaque enjambée, et restait toujours en arrière.

« Sire, dit-il enfin à voix basse, demeurez, afin de convenir de nos faits premièrement. »

Le roi, malgré l'impatience qui faisait bouillonner son sang, s'arrêta et alla rejoindre Triboulet, déjà assis tout essoufflé sous une tonnelle de buis.

« Eh bien ! mauvais démon ! lui dit François I^{er} en le rudoyant, es-tu pas envoyé par mes pires ennemis pour m'ôter de si précieux moments ? Au diable soit le fâcheux !

— Mon très-cher maître, répondit Triboulet, en toute affaire, il est besoin d'agir par ordre et compas. Donc, êtes-vous plus obstiné à forcer la dame qu'à user de son honnête consentement ?

— Par ma barbe ! l'un ou l'autre parti est bon, quoique le premier soit meilleur; si point ne réussis dans mon entreprise, je te concède droits et pouvoirs de mettre à fin pour mon compte le projet du traître Caillette.

— Doublement traître est-il, car non-seulement il prétend ravir celle-là que vous aimez, mais encore triompher d'elle en votre lieu et place.

— Foi de gentilhomme ! compère, la farce serait joyeuse à voir, et Diana, j'imagine, ferait sa vilaine intention camuse. O la belle rivalité entre nous !

— Nonobstant, j'ai regret et doutance de ce que ledit Caillette soit à cette heure en liberté, ne sais où, peut-être céans : son cas valait mieux que la prison, et vous êtes bien payé de votre clémence à son égard !

— Je le voudrais encore dans la geôle du Grand-Châtelet; mais pas un ne l'a vu ou rencontré depuis qu'il sortit de Dédalus vers trois heures de relevée. Demain il sera temps de le prendre et juger. Toutefois je m'en vais

où m'appellent deux yeux rayonnants, et Diana ne se plaindra pas du change, au fol Caillette succédant le roi moult amoureux.

— Autrement, fût-elle digne d'être si bien adorée ! Ores, n'omettez rien de ce qu'il faut : l'huis secret ouvrant contre le lit de madame Diane, le loquet du clavier et l'issue souterraine.

— Va, mon mignon, amour est plus habile de nuit qu'en face du clair soleil, et les gonds, verroux et serrures fussent-ils rouillés, ce n'est de quoi m'inquiéter. Foi de gentilhomme ! honni sois-tu d'avoir tardé, jusqu'à ce, à m'enseigner ce gentil chemin !

— Oui-dà, sire, depuis le trépasement du roi Louis onzième, lequel fit édifier ce passage furtif, moi seul en connaissais le mystère, de la bouche du feu roi des ribauds...

— Sans tant dégoiser et bayer aux corneilles, donne la lanterne et demeure à cette place durant que je tenterai l'entreprise.

— Possible est, sire, qu'Aurora revienne avant vous; car, en affaire galante, mesdames les heures ne s'arrêtent à compter leurs pas. Or, l'attente me semble rude par la nuit et le froid, dont suis-je tout frissonnant, mon beau cousin.

— O bien malhonnête fol, voudrais-tu pas être présent à l'événement? Pars d'ici, et retourne à ton somme, s'il t'ennuie de m'attendre en plein vent : néanmoins, pour loyer de tes bons avertissements, auras-tu quatre cents livres de mon épargne.

— Sire, merci vous dis ; mais ordonnez que monsieur Preudhomme, et non son grand singe, fasse le paiement de la somme, laquelle j'emploierai au bien de votre État, en achetant marotte neuve ouvrée de fin argent. Outre ce, rendez-moi la lanterne, d'autant que n'en avez que faire où vous allez.

— Il ne me chaut de la lanterne et du lanternier ; ains, c'est trop de raisons : en cette occurrence, faut moult agir et parler peu. Ça, marche devant, et me conduis, s'il te plaît.

— Vraiment! le moyen de vous accompagner au train dont vous marchez ! Ce pendant que serez guerroyant contre la vertu de madame Diane, je garderai qu'on ne vous dérange...

— Le mal Saint-Main et les fièvres quartaines te puissent prendre, pour ce que tu fis tort d'un quart d'heure à mes amours! »

Triboulet avait beau presser le pas, François I^{er}, dans son empressement de mettre à fin l'aventure dont M^{me} de Brézé devait être la victime, de-

avançait toujours son guide.

Pendant qu'ils approchaient du terme de leur expédition nocturne, le rayon de la lanterne, courant devant eux, fut aperçu de loin par Caillette, qui errait dans le fond du labyrinthe en attendant avec inquiétude l'heure fixée pour la fuite de Diane.

Caillette sentit ses cheveux se hérissier, et une sueur froide baigner son front; il resta immobile, le regard attaché sur la lumière vacillante qui disparaissait et reparaisait par intervalles, semblable à un feu follet; puis, à cette lueur douteuse, il distingua deux hommes se glissant, comme des spectres, du côté de la tour.

Son premier mouvement fut de porter la main à son épée, et d'aller droit à ces inconnus pour les interroger; mais il vint à penser que le roi pouvait être l'un des deux, et cette réflexion le frappa d'un douloureux pressentiment ; il évita de se montrer et se contenta de suivre à distance ces gens dont les desseins lui étaient suspects. Il s'approchait sans bruit, d'arbre en arbre, de buisson en buisson, retenant sa respiration, et suspendu sur la pointe du pied ; mais au moindre frémissement d'une feuille sèche, Triboulet tournait la tête avec anxiété, et croyait voir se projeter une ombre derrière lui.

Il s'approchait sans bruit, d'arbre en arbre, de buisson en buisson.



LES DEUX FOUS

Caillette trembla de tous ses membres et se sentit défaillir en entendant ces mots prononcés d'une voix qu'il reconnut bien :

« Foi de gentilhomme! j'eusse mieux fait d'y aller sans ce fol ensorcelé qui avance à reculons, ainsi que l'écrevisse? Je jurerais que l'huis secret et le souterrain n'existent qu'en sa fantaisie! Ça, où donc est-il, ce maudit songeur? »

François I^{er}, jurant entre ses dents, examinait et tâtonnait le mur de la tour de Dédalus; Triboulet oublia sa frayeur à l'appel du roi, courut le rejoindre, et, au lieu de répondre à ses malédictions, il fit un circuit dans les broussailles arides qui couvraient la partie méridionale de la tour, et poussa

un ressort caché entre deux saillies de la muraille; aussitôt une lourde porte de pierre souvrit d'elle-même avec un grincement sonore : le roi ne put retenir une exclamation de joie.

« Mon cousin, dit Triboulet enflé d'orgueil, mon office n'est que bourdes et folies; mais cette fois, ai-je parlé plus vrai que prédicateur en chaire.

— De par Dieu! reprit vivement François I^{er}, je n'ai point loisir de deviser avec toi, mon fils; à Dieu te command' ! Or, ne t'éloigne de cette porte, afin que tu viennes à mon aide, si besoin est.

— O mon cher sire, s'écria Triboulet, qui se voyait condamné à rester seul dans le labyrinthe durant toute la nuit, ayez commisération de la grosse peur qui me tient, et ne délaissez ainsi votre fidèle domestique, sans armes ni gardien, en proie aux loups, vipères, larrons et assassins!

— Valet de la peur, dit le roi tirant son épée et la lui présentant, si ce n'est qu'un fer pointu que tu désires, prends ma bonne lame, de laquelle j'ai fait rage à la journée de Marignan; prends donc, d'autant qu'elle ne me servirait de rien où je vais.

— Une parole en plus, sire : vous trouverez, à droite, étroit souterrain, escalier à vis de trente degrés environ, et l'huis barré qu'il vous faut ouvrir en ébranlant l'anneau de fer... »

Le roi, dont l'impatience augmentait en raison de ces retards, se déroba enfin à la terreur loquace de Triboulet, en pénétrant hardiment dans le souterrain, sans lumière et désarmé.

Caillette, couché à plat ventre près de l'endroit où François I^{er} et son fou s'étaient arrêtés, avait entendu le dernier dialogue; mais il ignorait encore quels résultats devait avoir ce complot ténébreux ; car le nom de Diane n'avait pas été prononcé : quoique cette porte secrète et ce souterrain semblassent destinés à jouer un rôle mystérieux, il se flatta que le roi n'était pas venu mettre obstacle à la fuite de M^{me} de Brézé; son cœur battit moins fort, et il songeait à se retirer pour n'être pas aperçu, quand le soupçon lui vint d'une nouvelle méchanceté de Triboulet.

Aussitôt il se sentit saisi d'un irrésistible désir de suivre François I^{er}, qui avait disparu dans le souterrain; entraîné par un pressentiment qui faisait bouillir sa cervelle et siffler le sang à ses oreilles, il se précipita vers la porte demeurée ouverte, et s'enfonça au hasard dans une obscurité profonde, tandis que Triboulet, épouvanté à la vue d'un homme, s'enfuyait, l'épée à la

main, et, suffoqué par la rapidité de sa course, se laissait tomber par terre à demi mort d'effroi.

Le roi avançait avec précaution sous une voûte basse, pratiquée circulairement dans les fondations de la tour ; il tenait une main sur son visage, de crainte d'un choc inattendu, et de l'autre main touchait la muraille qui lui servait de guide; l'air dense et humide qu'il respirait avait refroidi son ardeur amoureuse, et il commençait à se reprocher d'avoir ainsi exposé sa personne sur la foi de Triboulet. Des crapauds et des reptiles, troublés dans leur repaire, grouillaient sous ses pas : il s'arrêta avec un sentiment involontaire d'horreur et de dégoût; mais il reprit courage lorsqu'il rencontra la première marche d'un escalier.

Quant à Caillette, ne sachant de quel côté se diriger dans cette nuit silencieuse où il n'entendait que les battements de son cœur, il avait pris une route opposée à celle que suivait le roi : il parcourait impétueusement les détours du souterrain, heurtait les parois en passant, et s'égarait dans une atmosphère méphitique; mais, par une inspiration soudaine, il retourna en arrière, et entra dans un chemin plus étroit, sous une voûte plus basse, dont l'écho, muet depuis cinquante ans, lui renvoya un bruit de pas éloignés.

François I^{er} avait monté une vingtaine de marches, lorsque les pas de Caillette arrivèrent jusqu'à lui. Il écouta, et se persuada que Triboulet cherchait à le rejoindre; pour éviter cet audacieux importun, il s'empressa d'arriver au haut de l'escalier, où il fut arrêté par une porte fermée; il tressaillit de bonheur en voyant poindre, à travers une fente de cette porte, un faible rayon de lumière qui se reflétait contre le mur noir. Les pas de son invisible persécuteur devenaient plus proches à chaque instant; il ne balançait plus, et, promenant ses deux mains frémissantes sur la porte, il ne rencontra ni marteau, ni verroux, ni serrures, mais un énorme anneau de fer qui résonna comme un heurtoir.

A ce bruit éclatant, que prolongèrent les échos caverneux, Diane, qui ne s'était pas couchée et qui se tenait prête à descendre au premier signal de Caillette, signal de départ qu'elle aurait voulu retarder encore, trembla moins de peur que de désespoir, hésita un moment, s'arma de résolution, dit adieu tout bas à son amant, puis à son père, et courant vers l'endroit de sa chambre d'où partait un frôlement étrange, un cliquetis de fer, et comme une respiration entrecoupée, elle prêta l'oreille, et dit d'une voix fort émue:

« Est-ce pas vous, mon ami !... »

Elle n'eut pas la force de proférer le nom de Caillette, car elle ne reçut point de réponse : elle vit s'agiter le cuir vernis qui formait la tenture, comme si les fleurs de lis d'or allaient se détacher de leur champ d'azur; elle recula terrifiée, et, rencontrant un obstacle que son trouble ne lui permit pas de distinguer, elle tomba évanouie sur sa couche, et le flambeau qu'elle tenait, échappant à sa main défaillante, jeta une clarté plus vive à laquelle succéda une nuit épaisse.

En même temps, François I^{er}, qui se souvint des instructions de Triboulet, secoua si violemment l'anneau, que la porte de chêne, emportée par le jeu d'un ressort caché, glissa sur une rainure de fer, et rentra dans l'épaisseur de la muraille. Le roi se trouva encore dans les ténèbres; mais à l'air tiède qui circula tout à coup autour de lui, il comprit qu'il était dans une chambre habitée : un faible soupir exhalé près de lui mit le comble à ses désirs et à ses espérances. Cependant les pas entendus de plus près et le sifflement d'une poitrine haletante montaient vers lui du fond des souterrains.

« Foi de gentilhomme! dit-il à demi-voix en se penchant vers l'espace vide qu'occupait auparavant la porte mystérieuse, monsieur le fol aura pour accueil deux boutonnières saignantes à son pourpoint! »

Mais il se rappela qu'il n'avait pas d'épée; et, mugissant de fureur, il essaya en vain, avec ses ongles ébréchés par l'effort, de refermer la porte qui avait disparu tout entière.

Alors Caillette parvenait au pied de l'escalier, et le roi, ramené dans la chambre par un nouveau soupir, qu'il interprétait en faveur de son amour, oublia tout pour une seule pensée, et fit quelques pas dans la chambre, les bras étendus en avant.

« Diana, disait-il doucement comme pour fléchir des refus, Diana belle, voici votre roi, qui se vient rendre votre premier sujet! Diana de mon cœur, venez çà expérimenter mon grand amour ! Pourquoi ce fâcheux silence en réponse? Diana, faites sonner un mot plus harmonieusement que flûte ou rebec, et dites : J'aime! Méchante, oyez ma requête amoureuse ! que si je vous fis offense quelconque, je m'humilie en pénitence. O Diana chère, Diana mienne, ne vous vengez par trop de cruauté!... »

Il n'acheva pas; car, ayant voulu s'approcher dans la direction du lit, il fut soudain retenu par une main d'homme qui lui saisit le bras avec violence, et le serra comme dans un étau.

François I^{er} demeura un moment, immobile et indécis, au pouvoir de son adversaire, dont il entendait la respiration précipitée se mêler à la sienne; l'obscurité augmentait ses appréhensions, et, ne trouvant plus d'épée à son côté, il crut qu'on allait l'assassiner. Alors, rappelant tout son courage et toutes ses forces, il chercha inutilement à se débarrasser de cette étreinte qui redoublait d'énergie en raison des tentatives qu'il fit pour la vaincre. Sa colère s'irritait encore des transports trompés de l'amour; enfin, renonçant à se compromettre dans une lutte qui ne permettait plus à ses soupçons de se fixer sur Triboulet, il adressa le premier la parole à l'être invisible dont il sentait les doigts de fer lui enfoncer, à travers son pourpoint, des ongles acérés dans la chair.

« Foi de gentilhomme! s'écria-t-il d'une voix altérée qu'il voulait faire paraître tranquille, est-ce homme ou démon qui me presse tant amoureusement ? Toutefois suis-je assuré de ne point combattre envers madame Diane !

— Hors d'ici ! lui répondit-on tout bas; quel que vous soyez, point ne pouvez demeurer céans, l'honneur d'une dame étant à ce contraire.

— Vraiment, mon beau cousin, êtes-vous père ou mari de la belle, que parlez d'un air si délibéré? Par la morbieu ! céans resterai, et avisez à m'en exclure de vive force, toute autre voie n'aboutissant à rien.

— Hors ! vous dis-je, et n'attendez à la renommée d'une noble dame par un éclat malhonnête, sinon par vos faits. Partez vite, je vous prie !

— Holà ! monsieur mon ami, il fait beau ouïr parler de la sorte à ma personne ! De vrai, puisque je suis allé jusqu'en cette chambre où j'ai affaire, je n'entends retourner quinaut comme un Anglais battu par ses débiteurs: donc, fussiez-vous premier ou dernier venu, le mieux est de me quitter la place.

— Oh ! non ferai, tant qu'une goutte de sang en mes veines, une épée en ma dextre et une idée en mon cœur soutiendront ma ferme résolution! De par Dieu ! n'avancez pas, ou bien il vous faudra passer outre une lame pointue, ainsi qu'oie en broche.

— Foi de gentilhomme! compère, c'est trop jaser à l'aveugle, et onc n'avais-je ouï parler ainsi à ma propre face. Arrière, vision diabolique ! Quel es-tu?

— Suffit que je sois, d'âme, de main et d'armes, en bel état pour vous trancher l'orgueil et la vie... Las! malgré votre injure, Jésus-Christ m'est témoin que je mourrais de votre mort!

— Sur ma foi ! la patience m'échappe, et j'ai envie d'envoyer à la hart ce philosophe nocturne qui cherche noise au roi.

— C'est mensonge manifeste de tenir ce langage outrageux à la majesté royale, car le roi notre sire, François I^{er} de nom, est sage et amant de vertu, tellement qu'il châtierait pour l'exemple quiconque voudrait faire tort et grief à la dame dont il s'est rendu l'hôte. Est-ce pas le propre d'un voleur ou pillard que de s'introduire la nuit dedans les maisons, moyennant fausses clefs, portes bâtardes et entreprises insidieuses?

— Foi de gentilhomme! ceci est la voix de Caillette! Ça, fol endiable, quelle audace te tient de résister à ton seigneur et maître?

— Point n'ai présentement autre seigneur que le bon Dieu qui me conseille, point autre maître que le service de madame Diane, que vous molestez indignement; or, sans plus de querelle, retirez-vous, car il me répugnerait d'épandre votre sang en fontaines.

— Ah! interrompit Diane, qui entendit ces mots en revenant à elle, Caillette, mon bon serviteur, gardez-vous de commettre un meurtre, bien plus, un parricide !

— La danse Saint-Guy te puisse virer tête en bas et jambes en haut ! s'écria François I^{er} frappant du pied et s'agitant à grand bruit pour aller vers Diane ; fol ennemi de ton repos non moins que du mien, veux-tu pas que demain on chante pour toi *De profundis*? veux-tu pas changer d'office, et devenir fol à Montfaucon ? ou plutôt voudrais-tu gagner, plus aisément que la hart, orfèvrerie, vaisselle d'argent et force écus au soleil ?

— Aucunement, reprit Caillette d'une voix tonnante : je veux tant seulement que laissiez en paix cette dame qui ne vous a cherché ni appelé; ce je veux, et il adviendra mal pour tous deux, si ne consentez à sortir d'ici de bon accommodement.

— Misérable ! repartit le roi engageant un combat corps à corps avec Caillette, tu seras boulu comme faux monnayeur, tenaillé et torturé comme hérétique, brûlé et mis en cendres comme magicien ; alors, et après ce, tu ne douteras que je suis le roi par la grâce de Dieu !

— Sire, dit Caillette, voyant que l'avantage tournait contre lui, ne remuez ni bougez, autrement je vous tue et me tue ensuite! »

Diane poussa un cri d'effroi; François I^{er} crut recevoir le coup de la mort; mais le fer resta suspendu à deux doigts de sa poitrine.

« Messire le fol, dit-il d'un ton railleur, vous saviez que j'avais déposé l'épée, qui est ma plus fidèle maîtresse, sinon votre vaillance n'eût pas été jusqu'à s'attaquer témérairement au roi. Nous punirons moins votre attentat encore que cette lâcheté et trahison.

— Sire, répondit Caillette d'une voix respectueuse, je ressens deuil véhément d'avoir entrepris contre Votre Majesté; mais prières et adjurations, n'ayant réussi, je fus contraint de tirer l'épée hors de sa gaine : c'est pour quoi j'ai encouru sentence à mort et m'y résigne. Maintenant, partez !

— Sire, à vous je clame merci ! s'écria Diane suppliante, n'abusez de la faiblesse d'une femme et de la prud'hommie de votre petit sujet Caillette; suivez le meilleur parti, écoutez ma requête d'une oreille facile, et montrez par là qu'êtes vraiment moins despote que chevalier, comme il est bruit et los. Certainement, l'enfer ou l'art magique vous offrit issue en cette chambre ; et ce m'est prouvé par vos mauvais desseins, dont ma pudeur a vergogne. Or, dites votre patenôtre avec l'oraison de la très-sainte Vierge, pour chasser l'intention du mal ; ensuite vous aurez honte de tels excès, et dormirez d'une seule traite jusques à l'aube. Sur ce, bonsoir, sire; et, par amour de moi, excusez le pauvre Caillette d'avoir méconnu votre royauté, que méconnaissiez vous-même.

— Foi de gentilhomme! madame, répliqua François I^{er}, je fais retraite, bien qu'il m'en coûte trop; car une parole de votre bouche a sur ma volonté pouvoir que n'a pas violence armée à l'avantage; quant à ce fol enragé, ne sais-je désormais qu'en faire, et s'il ne convient pas que pour toute peine il soit fouetté tant que mort s'ensuive...

— Prenez-le plutôt à clémence, mon digne sire, interrompit Diane en se rapprochant de lui ; il vous aime et vénère; mon service a pu seulement l'emporter à ces extrémités; évitez-moi donc un grand remords, et de ce vous rendrai mainte action de grâces.

— Las ! madame, reprit Caillette avec amertume, ma chétive vie n'est pas chose à regretter, et votre inestimable intercession ne la peut racheter. Faites en sorte, au contraire, qu'elle me soit vite ôtée !

— Sire, dit-elle encore, je requiers votre foi jurée, et vous prie de partir de là sans tarder un plus long temps. Que penserait malebouche et médisance de ce que deux hommes forcèrent nuitamment ma chambre ?

— Je ferais couper la langue à quiconque vous porterait diffame. Donc, je m'en vais content, avec cette assurance que ne me haïrez point. Dieu vous protège (aussi le dieu d'amour), Diana trop et non jamais assez adorée!

— Sire, dit Caillette, je suis votre prisonnier; voici mon épée maudite, laquelle a menacé son seigneur.

— Garde ton alumelle, fol héroïque, car possible que dans la cave où nous passerons ensemble il te faille dresser un duel contre crapaud, araignée ou serpent. »

Cette ironie blessa Caillette au fond du cœur ; cependant, sans y répondre, il descendit les degrés, moins préoccupé qu'il était de sa conduite hardie envers le roi que des pièges tendus à la vertu de Diane.

Tout à coup il remarqua que François I^{er} ne l'avait pas suivi, et le bruit d'un baiser réveilla ses douleurs en sursaut; il assujettit contre la muraille la garde de son épée, et, tournant la pointe vers son cœur, il allait se précipiter dessus, lorsque ces mots empêchèrent un suicide :

— Sire, disait Diane avec tendresse, rejoignez ce bon Caillette, qui n'aurait plus foi en votre parole, et, pour ce, vous désestimerait.

— O Diana, répondit le roi, certes one n'ai failli à l'honneur, et même pour un faux serment ne voudrais-je payer cela, qui me semble moult préférable à mon beau royaume de France, voire à la vie. Adieu donc, ma chère âme, jusques à la mort !

— Adieu donc pour un long espace de temps, sire; car j'ai grosse hâte de m'en aller en mon château d'Anet, et baillez-moi licence de ce faire. »

De nouveaux baisers et des murmures inarticulés affermirent Caillette dans son funeste dessein; mais pendant qu'il recommandait son âme à Dieu, non sans d'amères distractions, François I^{er}, qui s'était arraché des bras de Diane, le rencontra au passage, et le poussa rudement.

— Holà ! monsieur, lui dit-il, qui vous a posté aux écoutes? Avez-vous ouï comment fut octroyée votre grâce? ou bien êtes-vous en pâmoison?

— Sire, répondit Caillette, ignorant de quelle part vous tiriez, j'attendais pour vous remontrer le bon chemin.

— Monsieur, vous suez la fièvre et n'êtes guère plus sain de corps que d'esprit; or, quittez l'exercice de votre charge, afin que votre pédagogue Agrippa vous guérisse comme il faut.

— One ne me guérira-t-il, hélas! et le plus sûr médecin pour moi, c'est la mort ! »

François I^{er} continua de marcher en silence , touchant les murs humides pour ne pas s'égarer : il s'était fait précéder par Caillette, qui gémissait à chaque pas. Enfin une faible lueur, pénétrant au loin dans l'ombre, annonça

le terme de ce voyage souterrain; le roi, qui avait craint pour sa vie, respira plus librement quand il sortit de l'abîme creusé par Louis XI, et quand, au lieu d'une voûte basse, étouffée, ténébreuse, il eut la voûte d'uciel étoilé au-dessus de sa tête.

Il jeta un coup d'œil autour de lui pour chercher Triboulet, qu'il n'aperçut nulle part ; il l'appela sans obtenir de réponse, frappa du pied avec une colère concentrée, et se dirigea d'un pas majestueux vers l'entrée du labyrinthe. Caillette, qui l'accompagnait, mit un genou en terre et tendit la poignée de son épée, en disant :

« Sire, étant votre prisonnier, il ne sied pas que je porte armes aucunes, avant qu'il vous plaise ordonner de moi. En ce cas, tenez mon épée!

— Vous la rendrez à mes gens, monsieur, si vous le commande, répondit sèchement François I^{er}.

— Sire, faites-moi cet honneur de recevoir de ma main cette lame, qui fut l'instrument du plus grand sacrilège à l'encontre de Votre Majesté.

— Fi ! monsieur, qu'ai-je besoin de ce jouet à tuer des mouches? M'est avis que voulez me créer chevalier en folie. Votre épée est-elle faite de roseau ou d'une plume d'oie ?

— Sire, elle est trempée de bon acier, et en la main d'un homme qui n'eût onc rougi de la tirer honorablement pour votre service. Ainsi, si m'en jugez indigne, seulement porterai le fourreau vide, en mémoire de ce. »

A ces mots il la rompit, et en jeta les débris aux pieds de François I^{er}, qui n'interrompit pas sa marche silencieuse.

Ils arrivèrent ensemble à la principale porte du labyrinthe, et Caillette se remit de lui-même au pouvoir des archers écossais, qui lui lièrent les mains derrière le dos, d'après l'ordre du roi, tandis que celui-ci restait debout et pensif, les yeux attachés sur un point lumineux que l'on voyait errer à travers les arbres de Dédalus.

« Enfants, dit François I^{er} en riant, mon premier fol étant malade d'une fièvre chaude, tellement qu'il faillit attenter à ma personne, faut le transporter sur l'heure au logis du docteur Corneille Agrippa, qui remédiera par son art à ce vertige, lequel provient de quelques méchants sortilèges.

— Sire, répondit Caillette d'un ton de reproche, avez-vous cœur à railler? Ainsi n'ai-je pas fait, lorsque pareillement je tenais votre vie en ma puissance ! Il serait généreux et charitable de m'octroyer la plus prompte mort!

— Sire, dit le capitaine des archers, le seigneur Agrippa est tant craint et renommé pour ses maléfices, que nul n'osera le troubler en son sabbat à cette heure de nuit.

— Foi de gentilhomme ! interrompit le roi, toutefois irez-vous aux flambeaux, et le grand diable cornu y fût-il, n'appréhendez rien d'icelui, votre patron ordinaire, qui chacun jour vous visite aux jeux des dés, des tables, des épingles et des tarots, lorsque vous l'appellez dans vos blasphèmes. Allez donc, et de peur que le pauvre insensé n'éveille par ses criailleries les gens qui dorment en mon hôtel, voyez à lui clore le bec au mieux possible.

— Sire, s'écria Caillette, quel crime ai-je commis pour pâtir semblable traitement, pire que la gêne et le trépas?... »

Il ne put en dire davantage, car les archers, qui mettaient un plaisir barbare à outrepasser les ordres du roi, comme pour se venger de leur effrayante mission à la tour de l'astrologue, firent d'une ceinture de cuir un bâillon capable de comprimer les plaintes de Caillette : ses yeux remplis de larmes se fermèrent alors comme s'il se fût assoupi.

Tout à coup un chant de coq retentit trois fois du côté de la tour de Dédalus, et la lumière que le roi suivait des yeux disparut. Caillette devint tout pâle, se jeta par terre, et s'y roula avec des crispations nerveuses et des soubresauts à se fendre la tête; mais, voyant qu'il ne parviendrait pas à se dégager de ses liens, il se résigna en gémissant et regarda fixement François I^{er}, dont le visage exprimait une satisfaction secrète et une douce impatience.

— Soif de lansquenet ! dit un des archers, vous savez la chanson :

Coq chantant à la mi-nuit
Annonce départ anuit.

— Foi de gentilhomme ! s'écria le roi, la buccine du coq me plaît ! Or ça, messieurs, Dieu garde votre captif du mal de dents ! »

Caillette se tourmenta encore en contorsions furieuses et en efforts désespérés, qui n'excitaient que les rires des soldats. François I^{er} rentra dans le labyrinthe, dont la porte fut aussitôt refermée derrière lui, et

Caillette, anéanti, ne bougea pas plus qu'un mort lorsque les archers l'enlevèrent sur leurs robustes épaules.

Cependant Diane de Poitiers, après que le roi et Caillette se furent retirés, avait écouté le retentissement de leurs pas dans les souterrains; la terreur s'empara d'elle avec le silence, et la molle langueur que les baisers de son amant lui avaient laissée s'effaça devant les fantômes nés de la solitude et de la nuit. Cette obscurité qui pesait autour d'elle, ces apparitions imaginaires qu'elle tremblait d'envisager, cette porte mystérieuse restée ouverte, l'air glacial qui en sortait, tout lui faisait souhaiter la présence d'un être vivant: elle regrettait que Caillette l'eût abandonnée ; elle regrettait davantage que le roi se fût éloigné; elle eût rappelé ce dernier si elle avait cédé à un mouvement irréfléchi. Enfin elle se prit à désirer le jour, puis le signal convenu pour sa fuite, puis enfin tout ce qui pouvait la rassurer.

Elle sortit par la véritable porte de la chambre, et descendit à tâtons dans la salle basse. Son effroi augmenta de plus en plus lorsqu'elle entendit marcher dans les sentiers de Dédalus : elle avait beau se répéter tout bas que c'était le roi ou Caillette qu'elle allait revoir, son poulx battait une fièvre brûlante, les oreilles lui tintaient, elle ne respirait plus qu'à peine.

Ce fut alors que trois chants de coq éclatèrent près de la tour : Diane tressaillit de joie en songeant que Caillette venait la délivrer de cet état d'angoisses insupportables. Elle fut confirmée dans cet espoir par le bruit des pas qui s'approchaient, et par la lumière qui ruisselait à travers les fentes de la porte. Elle s'empressa d'ouvrir cette porte, et de rejoindre un homme de petite taille, qu'elle crut reconnaître pour Caillette.

La lanterne que portait cet homme l'isolait dans l'ombre; Diane s'entretint elle-même dans son erreur, et même en suivant ce guide muet, elle se livrait à de tendres regrets qu'elle sentait s'accroître à chaque pas qui la séparait du roi. Ses jambes se dérobaient sous elle à mesure qu'elle avançait vers la petite porte du labyrinthe : cette porte était ouverte, et le coche du roi, destiné à recevoir Diane, encombra la rue Saint-Antoine de mules, de gardes et de valets.

« Ah ! Caillette, dit-elle vivement lorsqu'elle aperçut ce train de prince, vous aussi avez finé et trompé comme les autres! adonc, pourquoi tant de beaux semblants? »

Elle se sentit soulevée par deux bras vigoureux qui la déposèrent doucement dans la voiture; un éclat de rire aigu lui fit tourner les yeux : c'était Triboulet gambadant à la portière.

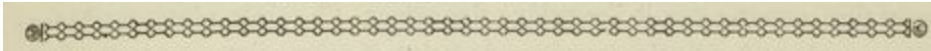
Aussitôt un homme s'élança dans le coche qui s'ébranlait en criant sur ses essieux : Diane se trouvait entre les bras de François I^{er}.



La Duchesse d'Angouleme consultait son astrologue



LES DEUX FOUS



CHAPITRE XI.



Qui vous a faict l'air marry, belle dame?
— C'est l'amoureux que je regrette d'ame.
Quel grand soulcy, mon bon seigneur, vous deult ?
— C'est soulcy tel que larmoyer ne veult,
Ains veult mourir; donc avisez me rendre,
Sire sorcier, quelque boucon à prendre.

Le Trepied des Oracles cabalistiques.



Dans le laboratoire d'Agrippa, obscurci par la fumée puante qui s'exhalait d'un feu de soufre où brûlaient des cheveux, des papiers, des bijoux et divers objets de toilette féminine, la duchesse d'Angoulême consultait son astrologue sur les chances heureuses ou malheureuses de l'avenir.

Le ciel était si sombre ce soir-là, que la curiosité superstitieuse de la mère du roi ne pouvait recourir à l'observation des étoiles, et pendant que, d'après le conseil d'Agrippa, elle livrait aux flammes les derniers gages de son amour pour le connétable de Bourbon, une vive clarté bleuâtre s'élevant du foyer dansait à l'entour, ainsi qu'une ronde de fantômes : les chauves-souris, attirées par ces lueurs mobiles, venaient se coller aux treillis de la fenêtre en étendant leurs ailes chauves.

Corneille Agrippa lisait à demi-voix des conjurations en langue hébraïque dans un livre de cabale, et il s'interrompait de moment en moment pour faire tournoyer sa baguette magique.

« *Tochot ! tochot !* criait-il par intervalles; puis il saluait profondément à droite et à gauche, comme s'il voyait à chaque instant apparaître des êtres d'un monde supérieur; rien pourtant ne changeait d'aspect dans la salle, et madame d'Angoulême tenait ses regards fixés sur le soufre ardent qui avait déjà presque consumé tout ce qu'elle lui offrait en sacrifice.

— Notre-Dame ! dit-elle avec humeur, à quand donc, seigneur Agrippa, l'accomplissement de vos belles promesses? quel mauvais sort est réservé à monsieur de Bourbon? Est-ce pas à mon détriment et préjudice que le roi a élu pour sa mie madame Diane de Brézé?

— *Samech nun mem lamed !* reprit Agrippa; les révolutions des astres, les auspices des démons et les divers présages s'accordent à promettre de grands triomphes et victoires à monseigneur le connétable.

— Ne dites point cela, mon maître ; car il m'indigne de penser que mon pire ennemi aurait l'avantage des armes. Ça, tirez plutôt un horoscope touchant la fille de monsieur de Saint-Vallier. Cette nouvelle maîtresse se voudra-t-elle ranger sous mon gouvernement, comme fit madame de Châteaubriant? ou bien me faudra-t-il déjouer le pouvoir d'icelle par quelque moyen quelconque, ruse, embûche ou poison?

— Vraiment, madame, je proteste contre la fausseté indécente des augures et prophéties... Néanmoins, toujours est-il, et le tenez pour certain, que monsieur de Bourbon vaincra et déconfira toutes les armées du roi.

— Vous errez et avez la vue trouble à lire en vos grimoires, d'autant que le traître Bourbon sera taillé en pièces par l'amiral Bonivet, et fait prisonnier pour être supplicié dans la place de Grève de Paris, en punition de sa forfaiture... Quoi qu'il advienne cependant, gardez-vous de rien répandre de vos prédictions malsonnantes?

— N'ayez créance à ces choses, madame, et remettez le tout à la grâce du Seigneur Dieu omnipotent... Toutefois, à voir clair dans les événements futurs, je déclare formellement que messire de Bourbon l'emportera en faits et gestes sur les premiers capitaines français, prendra le roi son maître à rançon, conquêtera le Milanais pour l'empereur, et saccagera la ville Rome...

— Vous parlez un peu bien imprudemment, sire Agrippa, et pareil propos dit en public vous vaudrait exil et davantage. Donc, une fois pour toutes, je vous ordonne, par bonne amitié, de taire votre avis là-dessus : ce sont affaires politiques non séantes à votre astrologie.

— De fait, madame, je ne voudrais parier un fétu qu'il en sera comme j'ai dit, et les prophètes sont grands-prêtres de menterie... Mais, selon les caractères et figures des cabalistes juifs, la prospérité de monsieur de Bourbon est patente et véritable...

— O l'obstiné rapetasseur de vieux contes hébreux ! interrompit madame d'Angoulême élevant la voix en colère : il argumentera encore sophistiquement contre les fagots et la bourrée lorsqu'il sera condamné au feu comme sorcier ou hérétique, soit luthériste, soit zuinglien, soit anabaptiste!... Trêve, songeur insensé ! mets en oubli ta malhonnête vision de l'avenir, et plutôt efforce-toi à ce que, par l'effet de ton art, la chance des armes tourne à l'encontre du faux connétable; car, autrement, cuiderais-je que tu corresponds réellement par lettres avec ce criminel de lèse-majesté, chose moult détestable! Ce pourquoi, afin de tenir mes bonnes grâces, fais que de ta bouche telles choses onc ne sortent, sur ta vie !

— Par Samael, Alzazel, Azael, Mahazael ! madame, je me ris d'autant de ces vains simulacres de science, et par-dessus tout reconnais mon humaine infirmité. Nonobstant, *quod scriptum est, scriptum est* ; ce sont aphorismes évangéliques : à savoir les conquêtes bourbonniennes en Italie, avec assistance des Espagnols et Allemands...

— Holà ! c'est pousser loin l'obstination, aussi vrai que je suis la mère du roi ! Est-ce par mépris de mon autorité? or çà, je vous châtierai d'une prison si dure que votre grand savoir ne la pourra rompre !... Non ferai, mon petit Agrippa, répliqua-t-elle se radoucissant tout à coup, et vous requiers, avec force suppliques, de réduire à néant ces mauvaises semences pour l'avenir : ce moyennant, je vous rendrai plus riche qu'aucun homme, tant que le roi mon fils aura crédit sur ses généraux des finances pour accroître cette prodigieuse fortune, que je vous promets.

— O vanité, la pire entre toutes ! vanité de Dacon et Baal, vanité fragile comme verre et plus vile que boue !...

— Parlons d'affaires, maître : je réclame secrètement un poison de votre pharmacopée; j'entends qu'il soit d'effet certain et prompt, selon quelque recette à l'italienne. Voici de l'or pour payer vos plantes vénéneuses. »

En parlant ainsi, elle ouvrit son escarcelle, faite d'une certaine peau de bélier parfumée, et répandit sur la table angelots, saluts, moutons-à-la-grand'laine, et autres monnaies d'or. L'éclat de ces belles pièces sonnantes éblouit l'impassible astrologue, dont la moue se dérida en un sourire plus repoussant encore, et qui, d'une main empressée, fit disparaître son butin

dans un coffret de fer ciselé, que des figures astrologiques devaient rendre impénétrable aux profanes; ensuite il reprit son air maussade, sa moue hideuse et son terrible froncement de sourcils.

Cependant Corneille Agrippa se mit à l'œuvre pour satisfaire la duchesse d'Angoulême ; il alluma un petit fourneau à l'aide d'un gros soufflet de forge, et quand le feu lui parut vif et clair, il mêla dans une cornue différentes substances animales, végétales et minérales : une odeur fétide s'échappa du vase avec une fumée épaisse. Agrippa, durant l'opération chimique, mâchait de vieilles formules en hébreu, pour conjurer les démons malfaisants qui président aux éléments, et recevait dans une fiole la liqueur noire tombant goutte à goutte de la cornue; Louise de Savoie répétait tout bas des prières latines, et ses yeux s'animaient d'une joie féroce.

Tout à coup une rumeur indistincte s'éleva du pied de la tour; la duchesse tressaillit et regarda l'astrologue, qui prêtait aussi l'oreille avec inquiétude à ce bruit de pas montant l'escalier, et faisant crier les ais mal joints des degrés vermoulus.

« Qui vient céans vous visiter? demanda madame d'Angoulême plus effrayée à mesure que les pas approchaient; serait-ce pas le mauvais esprit sous la figure d'un bouc puant? vous vient-on querir pour le sabbat des lutins? O très-sainte Vierge, faites-moi miséricorde!

— Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ! *El! Eloha ! Elohim !* disait Agrippa, qui n'était pas plus rassuré qu'elle, et qui craignit un moment d'être exaucé dans ses conjurations magiques. Point n'ai fait pourtant d'invocation au monde infernal! aussi bien, les sciences occultes ne sont que vent, et le plus certain d'icelles n'est qu'incertitude ! »

On entendait la marche pesante et les voix de plusieurs personnes dans l'escalier; Agrippa et Louise de Savoie, pâles et immobiles tous deux, étaient en proie à une pénible anxiété, et s'attendaient à voir surgir de monstrueuses apparitions, sorcières chevauchant leurs balais, diables à queue et à cornes, fantômes en linceul blanc, et ces êtres difformes dont la superstition a fait le cortège obligé de la magie.

Mais voici l'instant fatal : on arrive auprès de la porte; on tient conseil à voix basse, on s'apprête à entrer; puis on semble changer d'avis, on n'agite plus la clef dans la serrure, on interpelle à plusieurs reprises le seigneur Agrippa, qui n'osait répondre ni faire un seul mouvement.

« Monseigneur le magicien, disait quelqu'un tremblant de peur, le roi notre sire vous commande de guérir un de ses serviteurs ému d'une fièvre

chaude; sur toute chose, avisez à ce qu'il ne s'enfuie d'entre vos mains, sinon votre col saura ce que votre cul pèse. »

Ces paroles dites à la hâte, la chute d'un corps fit retentir le plancher, ébranla violemment la porte, et fut accompagnée d'un gémissement étouffé; aussitôt, dans l'escalier, les pas et les voix s'éloignèrent confusément; à ce bruit succéda un profond silence au dedans ainsi qu'au dehors.

« Saint Michel nous soit en aide! dit madame d'Angoulême un peu remise de sa frayeur; n'a-t-on pas nommé le roi? ou bien ai-je songé tout éveillée?

— Zedech, Madim et Schemès, venez à moi des sphères de Jupiter, de Mars et du Soleil ! reprit Agrippa s'armant de sa baguette et posant sur un marbre la fiole de poison à moitié pleine; est-ce pas un piège de mes ennemis pour m'occire malement ?

— Maître, dépêchez d'obéir au bon plaisir du roi, et ouvrez l'huis pour voir ce que c'est.

— Point, madame; le nom du roi n'est qu'illusion en cette occurrence, et m'est avis que ces gens sont envoyés des jésuites de Dôle pour me démontrer plus clairement la vanité de toutes choses. Or, à qui vais-je recommander mon âme? à Jéhovah? à Jésus ? à Mahomet ? à Lucifer ?...

— M'aide Dieu ! quelqu'un geint et soupire à votre porte! est-ce pas un meurtrier envoyé contre moi par Charles de Bourbon? ou plutôt l'âme en souffrance de monsieur de Saint-Vallier, ce pauvre vieil homme, qui serait trépassé de mort naturelle avant que d'aller pendre aux fourches de Montfaucon ?

— Ange ou démon, vivant ou mort, je t'adjure par la monosyllabe hébraïque de Jod ! Si tu machines desseins pervers et péché mortel, arrière et onc ne reviens ! au contraire, si tu as bonne et louable intention, arrière et ne revient qu'au grand jour! »

Après cette allocution, il se tut un moment pour en attendre les effets : on entendit au dehors le bruit d'une lutte, des soupirs entrecoupés, quelque chose enfin qui s'agitait en tous sens et battait alternativement le plancher et la muraille.

« Monsieur, n'oyez-vous rien de ce vacarme? dit Agrippa, qui, ne sachant s'il devait ouvrir, demanda conseil à son chien.

— Sur mon âme ! interrompit madame d'Angoulême, dès qu'elle aperçut le chien noir léchant les pieds de son maître, onc ne visiterai désormais ce

repaire de démons et d'enchantements ! le Seigneur Dieu m'excuse d'y être venue à nuit!

— Madame, reprit Agrippa redevenu tranquille d'après la contenance de son chien, Monsieur vous enseigne à n'avoir crainte aucune de ce, ni de rien. »

Le chien noir, ayant caressé l'astrologue, dressa les oreilles, remua la queue, parut inquiet, s'élança vers la porte en pleurant, en flairant, en grattant, en jappant jusqu'à ce que la porte mal fermée cédât enfin à ses efforts, s'entre-baillât et lui livrât passage.

« Tout beau! Monsieur, criait Agrippa qui n'osait le suivre, tout beau! ou bien je vous enchaîne durant neuf fois cent ans. »

Le chien grondait plus fort sans revenir à l'appel d'Agrippa, quoique celui-ci redoublât ses menaces et ses imprécations. Enfin le chien, poussant avec son museau la porte, qui s'ouvrit tout entière sur ses gonds graissés, attira dans la chambre un corps humain, replié sur lui-même, qui était sans mouvement, et qui semblait sans vie.

Agrippa et madame d'Angoulême regardaient avec une muette horreur cet objet informe que l'obscurité du lieu ne permettait pas de distinguer; mais le feu de soufre projetant un reflet bleuâtre sur un visage pâle aux traits décomposés, Agrippa les reconnut en poussant un cri de douleur et en se frappant la poitrine.

« Caillette! s'écria-t-il, mon fils! mon élève ! mon ami! qui t'a réduit en cet état! O gentil Caillette, es-tu donc trépassé?

— Notre Dame! s'écria la duchesse d'Angoulême, dites-vous vrai? Caillette est défunt !

— Hélas ! hélas ! pauvre insensé, il s'est donné la mort par déplaisir !

— Je partage votre peine, mon père : faites-moi savoir, je vous conjure, qui je dois châtier en ressentiment de cette perte lamentable ! car je n'ai onc vu plus plaisant et plus galant jeune gars que ce Caillette, qui fut seulement trop insensible à l'amour !

— Plût à Dieu!... Donc, me faut-il délaisser fourneaux, alambics, retortes, cornues, lunettes et toutes sciences, tout mon bonheur terrestre, puisque mon petit Caillette a mis au tombeau mes espérances avec mon héritier ! »

Pendant cette oraison funèbre, le chien noir continuait à se plaindre et à gronder auprès du corps qu'il avait amené aux pieds d'Agrippa.

L'astrologue considéra de nouveau cette figure inanimée, en approcha la sienne, et, jetant une exclamation de joie, arracha le bâillon de cuir qui

meurtrissait la bouche de Caillette, délia les cordes dont ses pieds et ses mains étaient garrottés, et lui porta des secours qui, quelques moments plus tard, eussent été inutiles, Caillette ayant perdu connaissance parce qu'il étouffait.

Dès que l'air put arriver aux poumons, la respiration interrompue reprit son cours, et avec elle le sang retrouva son équilibre. Caillette, rouvrant les yeux, les arrêta en silence, tout pleins de larmes, sur le visage triste encore du vieillard, tandis que le chien noir se dressait sur ses pattes de derrière, et paraissait aussi joyeux qu'Agrippa de cette résurrection à laquelle il n'était pas étranger.

« Ah ! monseigneur, dit Caillette à l'astrologue , je vous veux du mal pour m'avoir réveillé à l'existence, lorsque j'étais presque endormi sous les pavots du trépas !

— Mon fils, répliqua sévèrement Agrippa, imitez la résignation du bonhomme Job dessus son fumier, et faites cas de cette sage parole biblique : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité !*

— Dis, enfant, repartit madame d'Angoulême, quels sont ces méchants qui t'avaient de la sorte embéguiné? Aie fiance en mon amitié, et tes injures seront moult revengées.

— Madame ! s'écria Caillette , se levant de l'escabelle où l'avait fait asseoir Agrippa, et courant à la porte pour sortir, aussitôt que la mémoire lui revint: il ravit à cette heure ma très-honorée dame, et de force l'emmène ne sais où, pour ses mauvais desseins !

— Holà ! je vous somme de n'issir point de ce cabinet sans le bon plaisir de madame ! dit Agrippa, qui, se souvenant de l'ordre du roi, ferma la porte à double tour, et garda la clef dans sa manche.

— Ça, mon cher fol, est-ce démente ou raison ? ajouta la duchesse d'Angoulême attirant à elle Caillette par le fourreau vide de son épée. Eh ! quelle dame est donc ravie, s'il vous plaît ? me semble que c'est moi en vous voyant, ingrat garçon...

— Par la morbieu ! repartit Caillette avec impétuosité : ne prétendez pas me retenir prisonnier en ce lieu ni ailleurs ! Il est besoin que je parte, et tôt; tout instant consumé sans fruit est irréparable, et j'à peut-être ai-je trop attendu !... Vite, souffrez que j'aïlle en liberté, ou de cette fenêtre en bas la route sera d'autant moins longue !

— N'en faites rien, je vous supplie, s'écria madame d'Angoulême, qui se jeta au-devant de lui pour s'opposer à sa fatale résolution : me haïssez-vous

à ce point de préférer la mort à ma compagnie ?

— Maître ! seigneur Agrippa ! disait Caillette en joignant les mains et en pressant celles de l'astrologue, ne me poussez à ces extrémités, et si êtes ou fûtes de mes amis, rendez-moi délibéré avant qu'elle soit loin et hors d'atteinte !

— Mon fils, ce qui devait advenir est advenu, répondit Corneille Agrippa avec autant de froideur que Caillette mettait de chaleur à s'exprimer ; Diana est désormais au pouvoir de plus grand que vous n'êtes, et la faute ne vous saurait être aucunement imputée, pour ce que les ordres de messire de Saint-Vallier n'ont été accomplis à souhait.

— Qu'est-ce à dire de madame Diane de Brézé ? interrompit aigrement la duchesse d'Angoulême ; aura-t-elle la fortune d'être longtemps dame et amie du roi ?

— De par Dieu ! cela n'est et ne fut, cela ne sera point ! répliqua Caillette ; oh ! dites que ce ne sera !

— En toutes choses commencement regarde la fin, objecta le docteur Agrippa par distraction plutôt que par malignité ; or, à cette heure, la belle fugitive Hélène a parfait sa destinée ou peu s'en faut, sans qu'il en résulte une autre guerre de Troie.

— C'est mensonge insigne et impie ! rétorqua Caillette furieux : l'honneur de ma dame est net et intact ! le roi n'ira point jusqu'à Blois, je proteste !

— Le cas peut échoir, dit gravement Agrippa.

— Notre-Dame ! se récria madame d'Angoulême transportée d'une joie vindicative, monsieur mon fils vient d'enlever sa mie et la conduit au château de Blois pour être plus à l'aise dans ses ébats ? Voilà certainement nouvelle inespérée, et je te loue, Caillette, de me l'avoir apprise.

— O ma dame, très-vénérée dame, dit Caillette trompé sur le sens équivoque de ces paroles, est-ce pas que vous voudrez bien vous employer à remettre Diane en mes mains ? un cheval au galop aura tantôt joint le ravisseur... Ains, s'il ne suivait la route de Blois ? si, d'autre part, il tendait devers Amboise, devers Fontainebleau, devers Compiègne ou ailleurs ? où aller ? où ira-t-il ? Ah ! que je l'atteigne et que je meure après !... De grâce, maître, inspectez vos grimoires et influences célestes, ensuite dirigez ma poursuite en la meilleure voie...

— *Sela !* fol affolé, dit Agrippa, possible que le roi notre sire s'en aille à son château de Blois, possible non ; donc, s'il fait ce voyage, possible qu'il

séjourne par le chemin, soit à Orléans, soit à Cléry, soit...

— Il ne vous importe connaître où va le roi, dit madame d'Angoulême en imposant silence à l'astrologue, et le mieux est qu'il demeure absent un seul jour; ce pendant, point ne chômerai-je, non plus le Parlement, non plus le bourreau...

— Par mon salut sempiternel ! interrompit Caillette secouant le bras d'Agrippa, j'aurai vite fait de le rejoindre, et, pour ce, faut-il que je sorte par cet huis ?

— Point ne sortirez, dit Agrippa.

— A quelles fins sortir? ajouta madame d'Angoulême.

— Pour faire rétrograder le roi, ôter de son pouvoir madame Diane, la préserver de toute injure, et tâcher qu'elle retourne en Normandie, vers son mari, comme à Paris mondit roi vers la reine !

— Ce serait trop rude besogne à faire, mon aimable fol, dit Louise de Savoie en éclatant de rire; mais il me souvient qu'avez la fièvre chaude à la tête, c'est pourquoi le seigneur Agrippa fera bien à propos de vous guérir.

— Madame, octroyez-moi par votre bonté un cheval de vos écuries, selle au dos et mors à la bouche ? je vous veux ramener le roi devant l'angélus de midi !

— Mieux vaudrait le distraire de revenir ! toutefois je sais bon gré à mon joli Caillette de m'avoir baillé ce trois fois heureux avertissement.

— Madame, par les mérites de la vraie croix !... Maître, *in nomine Dei tetragammaton* ! prenez ma vie tout d'un coup, sinon consentez à ce que j'aille courre après l'autre part de moi-même qui me quitte ! Mais je n'ai que faire de cheval, ni de coche : je sens ferme courage de marcher pédestrement ; du moins, verrai-je madame Diane à mon heure suprême, et lui rendrai mon âme plutôt qu'à Dieu !

— Mon père, dit à Corneille Agrippa la duchesse préoccupée d'amères réflexions, ne vous épargnez à soigner et veiller ce déplorable insensé, crainte que dans sa frénésie il se jette à bas de la tour. Mais, par-dessus tout, avisez à le tenir en chartre privée jusqu'à l'heure où il ne nous pourra nuire. Dieu vous garde et vous remette en santé, mon cher fils ! »

Agrippa entr'ouvrit la porte pour madame d'Angoulême, qui lui parla bas en désignant Caillette, et qui se retira seule dans la nuit que ne blanchissait pas encore le crépuscule du matin.

Caillette était resté debout, enchaîné à sa place par le respect ou plutôt anéanti par le désespoir; mais le grincement de la porte qui se refermait lui

rappela sa captivité : d'un seul bond il se précipita contre cette porte close, et faillit renverser Agrippa qui voulait le retenir en l'embrassant.

— Diana, ma noble et chère dame! criait-il en heurtant avec fracas la porte épaisse : à vous suis dévoué ou à la mort ! celle-ci tant seulement me sera fidèle.

— *Hairta kadermatatron* ! répondit l'astrologue irrité, soulageant sa mauvaise humeur sur son chien qu'il chassa d'un coup de pied ; Caillette, est-ce pas des vanités la première que de convier le trépas sans raison de valeur, et peut-être sans volonté de l'éprouver? Si tant est que tu penses à laisser la vie avant le temps préfix, péché moult détestable contre la divine Providence, voilà de quoi, à savoir : dagues, couteaux et fers tranchants, trempés du venin des serpents; puis, cette fiole de poison extrait de plantes et de sucs mortifères : deux gouttes de cette liqueur versées sur la langue d'un oriflant ou d'une baleine suffisent pour que mort s'ensuive tout à l'instant. Or, dis-moi, Caillette, à quel parti tu t'arrêtes? Vivre ou non?»

Caillette, attentif à ces paroles, était en proie à mille combats qui se livraient en son for intérieur ; il portait un œil d'envie sur la fiole , et soudain il avança la main pour la saisir; l'astrologue comprit ce mouvement :

« Caillette, lui dit-il d'une voix paternelle en lui retenant le bras, était-il besoin de t'enseigner toutes sciences de philosophie? Chimie, médecine, décret, magie, astrologie, religion ; tout cela et plus te devait rendre souverain docteur; je t'aimais ainsi que mon propre fils, et pensais pour héritage te laisser le grand-œuvre, si toutefois il est. O la honteuse et laide chose qu'ingratitude ! Méchant, quel prix me bailles-tu en récompense de si rare amitié et de ces bienfaits si nombreux que je faudrais à en dire le compte ! 0 cent fois ingrat seras-tu de descendre au sépulcre, sans en être requis par l'impitoyable mort, et avant ton maître usé moins d'âge que de veilles ! Caillette, mon très-cher disciple, où s'est envolée ta sagesse et prudence? Toi défunt, je mourrais de même, ce me semble, ou ne vivrais plus que consumé d'ennui.

— Mon bon seigneur, répondit Caillette touché de ces marques d'affection, en ceci je reconnais bien mon tort, et, au lieu de me tant déconforter, devrais-je plutôt exciter mon âme au courage; certes, à si grand souci, ne faut-il pas opposer si petit remède : secourez-moi donc d'un profitable conseil en ce fâcheux étrif ?

— Ayant voulu périr par le poison, es-tu pas capable d'une non moins héroïque résolution?

— Oui, vraiment, sur mon âme! pourvu que jetiez un peu d'eau pour éteindre les ardeurs inquiètes de ce cœur demi-consumé.

— Jure donc de faire ce qui te peut guérir ou tout au moins adoucir ce feu intérieur trop cuisant?

— Volontiers, je jure par la couronne d'épines et les sacrées plaies de Jésus notre Seigneur !

— J'ai toute assurance en ce beau et solennel serment. Or, mon Caillette, à risque de te parjurer, sans attenter davantage à ta personne, sieds-toi de bon accord et ne cesse de lire au livre du Nouveau-Testament, jusqu'à ce que j'aie bluté le vrai et trié le faux en la Morale d'Aristotélès. »

Caillette s'attendait peu à cette singulière admonition; il crut d'abord que c'était un reproche indirect contre son agitation d'esprit, qu'il ne pouvait si bien contraindre qu'elle ne parût dans ses gestes et sur son visage. Mais il ne douta plus de la pénitence qu'on lui imposait, lorsqu'il vit Corneille Agrippa, renfermé dans une méditation silencieuse, lui présenter la Bible latine, et s'isoler soi-même dans une lecture réfléchie des œuvres d'Aristote.

Vainement Caillette lui adressa la parole, en le suppliant de ne pas profiter d'un serment téméraire : Agrippa ne répondait que par un signe tacite, montrant la Bible ouverte sur la table.

Caillette trépignait, grinçait des dents, allait de la porte à la fenêtre, soupirait, demeurait immobile, écoutait et recommençait à se désespérer. Enfin, après avoir tenté tous les moyens d'émouvoir son impassible geôlier, il se jeta de découragement sur un escabeau, cacha sa tête dans ses mains, et déplora longtemps son malheureux sort. Puis, quand ses larmes furent taries, il prit négligemment les saintes Écritures qu'il avait dédaignées, lut au hasard, presque avec répugnance, et goûta bientôt les divines consolations qu'il trouvait à chaque page.

Cette lecture l'absorba tout entier, et si absolument, que le soleil éclairait le laboratoire, quand il sortit de cette pieuse méditation où son âme se dégageait du corps pour s'entretenir face à face avec Dieu : il se réveilla comme d'une profonde léthargie, rassembla ses idées, prêta l'oreille en regardant autour de lui, et secoua fortement Agrippa, qui s'était endormi au milieu de la Morale d'Aristote.

« Maître, lui dit-il, ayant tenu ma parole aussi fidèlement, bien qu'elle fût surprise, j'ai bon espoir que me donnerez congé à cette heure?

— Parle Dieu d'Abraham ! reprit Agrippa, la philosophie du seigneur Aristotèles me semble incomparable, si ce n'est que les erreurs, confusions, doutes et vanités y abondent de toutes parts. Rien de parfait en ce qui vient des hommes !

— Maître, Aurore a ouvert les portes d'Orient, et la vôtre est encore close. Quelle heure? le jour est clair levé, et j'ai hâte de partir pour voir ce qui se passe, et s'est passé, hélas!

— Oh! nenni, vous ne sortirez point, mon cher et obéissant Caillette: le roi et madame sa mère vous dénie toute liberté, et m'ont fait gardien de votre personne; donc, vous ne voudrez point me causer ce souci d'avoir à répondre de votre fuite; car possible serait que la punition retombât sur mon chef innocent. Est-ce pas, mon fils, que tu te garderas de m'apporter tel grief et péril?

— Oui-dà, monseigneur, j'obtempère à prendre patience, et ici vais demeurer, ce pendant que vous aviserez à vous munir de nouvelles les plus avenantes que vous pourrez, pour me réconforter.

— Il me plaît de faire ce que bon vous semble, mon fils, et, moyennant vos promesses de demeure pacifique, voici que je reviens tout à l'heure vous redire en écho les cent voix de la déesse Renommée.

— Mon second père! n'omettez de transmettre de ma part à madame Diane, que j'eusse souhaité rendre l'âme avant cette nuit malheuree ? »

Corneille Agrippa, le cerveau encore obscurci des nuages du sommeil et d'Aristote, sortit lentement de son laboratoire sans faire attention à ces derniers mots, que Caillette prononça d'une voix sourde et pénétrée.

Lorsque l'astrologue fut dehors, lorsque ses pas lents et graves retentirent en s'affaiblissant sur les marches de l'escalier, Caillette ne déguisa plus son projet de suicide, courut à la fiole de poison, la déboucha résolument ; et levant les yeux vers le ciel, il se recueillit dans une prière fervente, dit adieu à l'infidèle Diane, à son maître Agrippa, et caressa, d'une main brûlante de fièvre, le chien noir, qui bondissait autour de lui, comme pour s'opposer à son fatal dessein.

« Seigneur, mon Dieu ! pensait-il en lui-même : il ne vaut rien de vivre en angoisses et tourments; désormais, dans ce bas monde, espérance est morte pour moi, et Diana devient l'amie de Sa Majesté !... Certes, à la misérable condition de fol en titre d'office royal, je préfère le purgatoire

pour expier l'attentat qu'il me coûte de commettre envers moi-même... Messeigneurs les saints, tenez-moi sous votre digne garde! »

Il approchait le poison de sa bouche, quand il entendit du bruit dans l'escalier; il reconnut la voix d'Agrippa, et ne voulant pas que le spectacle de son agonie affligeât ce vieillard qui l'aimait, il remit à un autre moment l'exécution de son funeste projet, et il cacha précipitamment la fiole dans son pourpoint.

L'astrologue et la duchesse d'Alençon entrèrent ensemble.

« Caillette, lui dit Marguerite de Valois, es-tu pas encore dévoué serviteur de monsieur de Saint-Vallier et de madame Diane?

— Oh ! certainement, reprit Caillette avec transport; mon plus cher désir fut toujours de mourir à l'intention de Diana!

— Ça, mon pauvre Caillette, s'écria maître Agrippa, quel malin démon vous a mis cet égarement aux yeux, et ces pâles couleurs à la joue? Vous sentez-vous malade, mon très-cher fils?

— Mes maux, fussent-ils pires, répondit tristement Caillette, seront tantôt guéris, et onc n'aurai-je besoin de médecin!

— Mon ami, reprit madame Marguerite, si tu sens gros attachement au coeur pour monsieur de Saint-Vallier, vois à l'aider et secourir, s'il en est temps encore; car, ce jourd'hui, suivant l'arrêt, il aura le chef tranché sur un échafaud en place de Grève.

— Eh quoi! interrompit Caillette avec un mouvement de joie irréfléchie, Diane, sa chère et vertueuse fille, a donc renié l'amour du roi ?...

— Hélas ! non, et plutôt à Dieu ! répliqua la duchesse d'Alençon : madame de Brézé est hors Paris, par voies et par chemins, avec le roi, et, ce pendant, madame ma mère veut que l'arrêt soit mis à vide.

— Opposez-vous, s'il vous plaît, à cette méchanceté de madame d'Angoulême, mon honorée dame et maîtresse! le roi, notre sire, vous dira merci; car Diana sentirait douleur inconsolable, et Sa Majesté véhément courroux, si d'aventure ce vieux gentilhomme était mené au supplice.

— Adonc, mon petit, vite il te faut chevaucher à la grâce de Dieu, afin que tu puisses rejoindre et avertir monsieur mon frère, partout où il soit allé avec sa belle.

— Que s'en vont dire le roi et madame d'Angoulême, mon prisonnier s'évadant? murmura l'astrologue avec une moue éloquente.

— Ne vous arrêtez à si peu, mon maître, répondit madame Marguerite, le cas me regarde. Sur ce, Caillette, à cheval et ne chôme point !

— A Dieu plaise! madame, et les éperons me tiendront lieu d'ailes pour voler ! mais ce pendant, s'il advenait que le seigneur de Saint-Vallier...

— Efforce-toi de rencontrer seulement le roi, lequel a promis par sa foi de gentilhomme qu'aucun ne serait mis à mort sans son agrément. Toutefois, je m'en vais tant et tant crier merci à madame notre mère...

— Ce sont là paroles jetées au vent, interrompit froidement Agrippa qui feuilletait un de ses manuscrits, car déjà le condamné pâtit gêne et torture à l'extraordinaire...

— Oh ! oh ! se récria Caillette en gémissant, les méchants juges !... Madame Diane aura douleur bien poignante, parce qu'elle aime et vénère son honnête et vénérable père. »

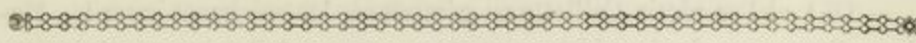
Tout à coup Caillette, par une idée subite qui animait d'un sourire son visage souffrant, fouilla dans ses habits, et en tira un parchemin roulé qu'il froissa dans ses doigts avec une joyeuse exclamation.

« Monsieur de Saint-Vallier étant sauvé, s'écria-t-il, Diana sera bien contente ! »

Agrippa et Marguerite de Valois le regardaient sans deviner la cause de cette subite gaieté, qu'ils attribuèrent à l'excès du désespoir.

Caillette se jeta hors de la chambre, franchit par bonds les degrés, traversa en courant les préaux, les cours, les galeries de l'hôtel des Tournelles, et s'élança dans la rue.





CHAPITRE XII.



Là sont les cloudz, desquels sur le Calvaire,
Aux mains, aux piedz, Seigneur Christ fent percé;
Les gres et roez, non plus legiers que verre,
Dont feut Estienne à grands coupz renversé ;
Verges de fer, qui saint Vincent fesserent ;
Gril tout ardent, où saint Laurent pastit :
Car les chrestiens, qui Jesus confesserent,
Fenrent des Juifs mis à mal un petit.

Le Martyre de saint Nitouche.



Le chancelier Duprat, après avoir tenu conseil jusqu'au jour avec la duchesse d'Angoulême, alla de grand matin au Parlement réclamer de par le roi l'exécution de l'arrêt du seigneur de Saint-Vallier.

« Messieurs, dit-il effrontément dans le grand-conseil, Sa Majesté, devant que de partir pour son château de Blois, pria madame sa mère de faire bonne justice des gentilshommes de Charles de Bourbon, ci-devant connétable ; ce pourquoi, je vous requiers, tous délais cessant, d'ordonner que Jean de Poitiers, sieur de Saint-Vallier, soit mis à la question et ensuite à mort.

— Monseigneur, répondit le premier président de Selve, aux termes de l'arrêt, ledit de Poitiers doit subir son jugement capital : ains, le roi ayant fait surseoir à l'exécution...

— A cause de la maladie survenue au condamné, tellement que hier mondit sire entra en grosse colère de ce qu'on avait sursis trop longtemps à

l'arrêt prononcé, et me somma d'y aller voir auprès de vous, messieurs.

— La volonté du roi soit faite en tant qu'elle aura droit, conclut M. de Selve; la Cour, prenant lesdites semonces en considération, veut que l'arrêt reçoive son effet ce même jour seizième de février. »

Ces paroles furent suivies d'un silence d'indignation contre le roi et son chancelier; Duprat retourna triomphant auprès de madame d'Angoulême pour lui apprendre le succès inespéré de cette cruelle démarche.

Vers dix heures du matin, Nicolas Malon, notaire et secrétaire du roi, greffier-criminel, accompagné de Jean Vignolles, son confrère, l'un des quatre notaires de la Cour du Parlement, et de plusieurs commissaires et archers de la ville, se transporta dans la prison de M. de Saint-Vallier, qu'il trouva disant ses oraisons à genoux.

Ce vieillard, à peine guéri de l'aliénation mentale qu'une douleur trop vive lui avait causée tout à coup, était encore d'une grande faiblesse de corps et d'esprit; il n'avait pas proféré une seule fois le nom de sa fille depuis le jour de leurs adieux, et il donnait tout son temps à des exercices de dévotion contemplative.

Il vit entrer sans aucune émotion le greffier-criminel et sa suite. Maître Jean de Surie, premier huissier du Parlement, lui enjoignit de se lever pour entendre son arrêt : il se leva d'un air calme et résigné.

Maître Malon lut à voix haute l'arrêt qui suit :

« Vu par la Cour les procès, charges, confessions et affirmations faites par les commis et députés du roi, naguère envoyés en icelle par ledit seigneur, à l'encontre de messire Jean de Poitiers, chevalier de l'ordre, sieur de Saint-Vallier, prisonnier en la Conciergerie du Palais, pour raison de plusieurs séditions, conspirations, conjurations et machinations, par lui et autres ses alliés et complices, commis et perpétrés contre le roi et son royaume; et, ouï sur ce et interrogé ledit prisonnier en ladite Cour : a déclaré et déclare icelui de Poitiers, criminel de lèse-majesté, et comme tel l'a privé et débouté de tous honneurs, dignités, prérogatives et prééminences qu'il a eus du roi; et, pour raison et réparation desdits cas, l'a condamné à être mené des prisons de ladite Conciergerie jusqu'en la place de Grève de cette ville de Paris, et la, sur un échafaud qui pour cet effet sera dressé, avoir la tête tranchée; et déclare ladite Cour, tous et uns chacuns ses biens acquis et confisqués au roi. Etant retenu *in mente Curiae*, qu'avant que procéder à l'exécution de ce présent arrêt, ladite Cour a ordonné et ordonne ledit Saint-Vallier être mis en torture et question extraordinaire pour savoir

par sa bouche la vérité plus ample des autres complices qui étaient à faire ladite conspiration, et pour répondre aux interrogations qui lui seront faites par ladite Cour. »

« Amen! s'écria M. de Saint-Vallier faisant le signe de la croix et continuant une prière.

— Compère , dit bas à maître Malon le premier huissier Surie, ce pauvre gentilhomme me semble plus innocent que ne suis moi-même, et certainement un si bon chrétien n'a pas méfait.

— Ce n'est pas votre affaire, monsieur mon maître, répondit le greffier d'un ton insouciant. Faut que notre charge se fasse; quant à moi, après avoir tenu acte de l'exécution, j'irai souper et mener joyeuse vie chez les commères.

— Ça, répliqua l'huissier, dame Malon est-elle pas revenue au logis?... Tenez-vous cois, messieurs! ajouta-t-il en se tournant du côté des archers qui riaient entre eux.

— Jean de Poitiers, dit Nicolas Malon, allez être conduit en la chambre de la question.

— Amen! s'écria encore M. de Saint-Vallier, qui se mit en devoir de suivre le greffier-criminel, et se laissa lier les mains. Messieurs, reprit-il avec calme, n'appréhendez nullement que je m'évade : la prison la plus dure est celle de l'âme au corps; c'est au bourreau qu'il appartient de rompre ces liens charnels. »

Il tint beaucoup de paroles édifiantes qui émurent les assistants jusqu'aux larmes, excepté maître Malon, endurci par état plutôt que par caractère, et il entra, le visage serein, dans le lieu où allait commencer son martyre.

Le chancelier Duprat avait voulu être présent à l'interrogatoire, sans doute afin d'imposer silence à la pitié des juges, qui devaient à regret constater les tourments d'un vieillard; les présidents de Selve et Leviste, avec dix ou douze conseillers, avaient pris place autour des instruments de torture, et ils attendaient, droits et immobiles comme des statues; car les émotons des magistrats sont toujours intérieures.

Dans cette chambre, qui, semblable à la gehenne peinte dans l'Évangile, n'entendait que des sanglots et ne voyait que des grincements de dents, ce n'étaient que chevalets, brodequins, coins, roues, tenailles et pinces, tout un appareil effrayant de supplices, dont le moindre était cent fois pire que la mort.

Le chancelier, ayant remercié au nom du roi le Parlement de ses bons offices, s'assit, l'air radieux, vis-à-vis d'une porte fermée, qui avait un petit guichet à triples barreaux de fer, entre lesquels deux yeux enflammés luisaient dans l'ombre.

Lorsque M. de Saint-Vallier fut introduit et s'avança, la tête haute, au milieu de l'assemblée, il y eut un profond silence, troublé seulement par une respiration gênée et un frissonnement qui attirèrent les regards du patient vers l'endroit d'où s'élevait ce léger bruit annonçant la présence d'un témoin invisible; en même temps s'éteignirent les yeux qui flambroyaient derrière le treillis de fer, et M. de Saint-Vallier se prit à sourire avec dédain.

« Jean de Poitiers, lui dit Duprat en fronçant le sourcil, avant qu'être mis à la gêne et question extraordinaire, nommez vos complices, afin que par là obteniez indulgence de Dieu, sinon des hommes?

— Je n'eus onc complice aucun, et suis innocent de tout, reprit fièrement le comte de Saint-Vallier.

— Déclarez de bonne grâce et sans contrainte la vérité tout au long, dit le président Leviste continuant l'interrogatoire.

— Je n'ai autre chose à dire que ce que j'ai dit en mes confessions à monsieur le président de Selve, ci-présent; mandez-en la teneur, s'il vous plaît.

— Avez-vous jamais su qu'il fût nouvelle de mettre la main sur la personne du roi et de messieurs les enfants de France?

— Fi ! monseigneur de Bourbon était le meilleur sujet du roi notre sire; d'ailleurs, je m'en rapporte à ce que précédemment j'ai confessé.

— Ledit sieur de Bourbon vous a-t-il pas nommé le nom de six cents hommes de pied, lesquels devaient seconder ladite conspiration?

— J'atteste n'avoir rien de plus à révéler, et en preuve de quoi je baille licence à mon père confesseur de publier le mystère de ma confession; cessez donc de m'interroger, car j'ai vergogne de crier mon innocence dans le désert.

— Oui-dà, s'écria le chancelier; la gêne a maintes fois délié la langue à de plus muets, et il est bon de faire état de votre constance à mentir envers la loi. Or sus, sus, besognez fort et ferme, maître exécuteur! »

Pendant que le bourreau, aidé par ses valets, disposait à coups de marteau les vis, les ressorts, et les clous des chevalets, Braillon, médecin de la Conciergerie, grand, sec, maigre et blême, impassible dans ses fonctions,

comme un instrument de torture, s'approcha de M. de Saint-Vallier, qui, tout entier en prières, ne prit pas garde à cette enquête médicale, cruel simulacre d'humanité.

Cependant ce docteur lugubre, dont le ministère était de veiller à ce que la question n'allât pas jusqu'à mettre en danger la vie des condamnés, examina plus attentivement qu'à l'ordinaire le pouls et le visage de la victime.

« Messesseurs, dit-il timidement, le sieur de Poitiers est débile, fiévreux et inquiet, en suite de sa grosse maladie, tellement qu'il peut rendre l'esprit parmi les angoisses de cette passion.

— Selon l'usage observé en semblable cas , répondit le président de Selve, ordonnons qu'il soit fait sursis à l'exécution de l'arrêt dudit de Poitiers.

— Par Jupiter! se récria le chancelier, ce serait moquerie aux ordres exprès de Sa Majesté, et telles raisons ne valent rien à cette occasion. . Donc, point de retardement, messieurs!

— Monseigneur, reprit le médecin, m'aide Dieu si j'offensai, sans y penser, quelqu'un de céans! Ce que j'en ai dit vous soit un avertissement, car j'assure que pas un de la Faculté de Paris ne dirait autrement, pour ce que le sieur de Poitiers, tout chétif et affecté, eu égard à son vieil âge....

— A demain le demeurant! interrompit le chancelier avec colère; avisez d'abord, monsieur Braillon, à vous guérir vous-même de trop parler. Eh! voyez, messieurs, que ledit de Poitiers, mieux portant que vous n'êtes. n'ose soutenir le mensonge de ce médecin, doux comme duvet d'oison? Vite, vite, maître exécuter, jouez du chevalet pour toute musique! »

Les valets du bourreau s'emparèrent de M. de Saint-Vallier, qui, sans discontinuer ses oraisons, demeurait passif et indifférent à tout; ses pieds, ses genoux furent mis à nu et rapprochés étroitement l'un de l'autre par des nœuds de cordes redoublés.

Une espèce de rire étouffé partit encore du guichet, où les yeux brillants avaient reparu, et le président de Selve s'agita sur son siège.

« Compère, dit le chancelier à l'exécuter qui plaçait le premier coin entre les genoux serrés du patient, ne va pas frapper de ta masse dessus le tibia de ce digne gentilhomme ?... Ainsi soient châtiés les alliés et complices du ci-devant connétable de Bourbon !

— Silence , et bouche close! cria l'huissier d'après un geste de M. de Selve.

— Messire Duprat , dit encore M. de Saint-Vallier rassemblant toutes les forces de son âme, faites asavoir à monsieur mon gendre, Louis de Brézé, comte de Maulevrier et grand-sénéchal de Normandie, comment et de quel air, moi, vieil et noble seigneur, qui n'ai mérité pareil traitement, subirai la gêne et la mort. »

Après cette courte allocution, qui fit rougir le chancelier, moins de remords que d'impatience, l'exécuteur s'arma de son marteau, prêt à enfoncer le coin à travers les chairs déchirées et les os rompus... La porte de la salle fut ouverte avec fracas, et Caillette, les yeux hagards, la bouche béante, les cheveux et les habits en désordre, s'élança d'un bond dans la chambre de la question, en répétant à pleine voix :

« Arrêtez! arrêtez, de par le roi!

— Qui donc a donné entrée à ce fol? dit le chancelier irrité d'un nouveau délai.

— Que veut-on , de par le roi? répliqua le président de Selve; sont-ce lettres missives ou patentes?

— Nenni, repartit Duprat montrant le poing à Caillette, ce n'est rien que le premier fol du roi qui s'en vient divertir le patient de ses douleurs et lui prêter à rire.

— Monseigneur le président, répondit Caillette en présentant un parchemin à M. de Selve, je requiers remise de l'exécution jusqu'à ce que Sa Majesté soit présente.

— Ne vous souciez de ces balivernes malhonnêtes, interrompit Duprat allant droit à Caillette, qui ne recula point; ce méchant fol est venu mal à propos en si grave séance : je veux qu'il soit, pour son châtiment, fustigé tant que dureront les question et interrogatoire du sieur de Poitiers.

— Messieurs, dit le président de Selve lisant tout haut, voilà ce qui est écrit :

« Moi, le roi François, par la grâce de Dieu, voulons et ordonnons que, ces présentes vues et mon seing reconnu, obéissance soit faite au porteur d'icelles lettres, de même qu'à ma personne royale.

FRANÇOIS. »

— Par la morbieu ! messieurs, s'écria le chancelier rougissant et pâlisant tour à tour, de vrai, ces choses sont-elles bien écrites? Est-ce pas plutôt fausseté manifeste? Cette pancarte serait donc l'œuvre des mauvais esprits ?

— Ça, messieurs, je vous en rends caution, ajouta le président de Selve faisant circuler le parchemin : telle est l'écriture, tel le seing du roi.

— A ce point ne m'oppose, répondit le chancelier en examinant aussi le parchemin; l'écriture et le seing sont véritables : Sa Majesté, ne sais quand et pourquoi, écrivit cet ordre que roba furtivement ce fol audacieux, lequel on ferait bien de mener pendre.

— La volonté du roi est expresse et en bonne forme, dit solennellement M. de Selve, en vertu de laquelle je réclame suspension de l'arrêt jusqu'à nouvel informé en Cour de Parlement.

— Par l'ânesse de Balaam ! s'écria Duprat, qui ne se contient plus, ce faux mandement n'étant scellé de cire verte à lacs de soie, comme lettres patentes, moi, chancelier de France, je proteste à l'encontre de ce qui sera fait d'après la requête de Caillette, fol en titre d'office royal.

— Messeigneurs, reprit vivement Caillette, je vous supplie avoir égard aux pleins pouvoirs que le roi, notre sire, a octroyés à son indigne serviteur, et faire en sorte que l'exécution de l'arrêt de monsieur de Saint-Vallier n'ait pas lieu devant le retour du roi mon maître et le vôtre.

— Tête-Dieu! messieurs , continua le chancelier, sur ce je vous admoneste, afin que n'encouriez pas la grosse colère de Sa Majesté; car possible serait qu'ayez à répondre de la fuite du prisonnier et des maux inouïs qui en résulteraient.

— Messeigneurs , continua Caillette faisant disparaître sous ses habits le précieux parchemin que lui rendit M. de Selve, dame Justice obtempère à ces délaitements qui, peut-être, sauveront de mort ce vénérable gentilhomme ; le vouloir de Sa Majesté, clair et précis, est exempt de toute controverse. Après ce seing représenté, si vous passez outre, mes bons seigneurs, je vous cite à comparoir par-devant le tribunal du roi et de Dieu.

— « Vu, par les conseillers de Parlement, desquels les noms s'ensuivent, « un ordre revêtu du seing royal, dit le président de Selve dictant l'acte au « greffier-criminel après avoir recueilli les avis des juges, ordonnons qu'il « soit sursis à toute exécution contre ledit de Poitiers, lequel sera remmené « à sa prison de la Conciergerie, en attendant plus ample connaissance des « intentions de notredit sire. »

Un profond soupir s'éleva du fond de la salle quand les conseillers allèrent signer au procès-verbal; le chancelier, dont la fureur était au comble, se rassit sur son siège, avec un tremblement par tout le corps, en déchiquetant avec ses dents la fourrure de son mortier.

Caillette, les yeux mouillés de larmes de joie, s'approcha de M. de Saint-Vallier, qui le regardait avec attendrissement; il aida les valets du bourreau à détacher les ligatures qui meurtrissaient les jambes du vieillard.

« Oh ! mon cher fils, dit à demi-voix M. de Saint-Vallier pressant dans ses mains celles du jeune homme, as-tu naguère obéi à mes plus pressés désirs? autrement, je te voudrais du mal pour avoir fait obstacle à mon trépasement. Ma fille Diane a-t-elle compté pour rien ses grands serments de retourner en la maison de son mari?... Parle sans feintise, dût pour moi la vérité être pire que la gêne! Diana, depuis que je la vis et la priai de partir, est sans doute à son château d'Anet? »

Caillette baissa la tête, et une singulière expression de tristesse, répandue sur tous ses traits, fut une réponse assez intelligible pour le comte de Saint-Vallier.

Mais soudain la petite porte à guichet s'ouvrit, et M. de Brézé, le visage plus hideux que jamais, les yeux plus ardents, les lèvres plus livides et le teint plus verdâtre, sortit de sa retraite, où il se préparait à goûter le spectacle des souffrances de son beau-père.

« Triomphez, exultez, réjouissez-vous, seigneur de Saint-Vallier ! dit-il avec un rire infernal : certes, vous n'êtes point en péril de mort, et bien plutôt avez droits acquis à l'amitié du roi !

— Ah ! c'est donc vous, monsieur le grand-sénéchal ! répondit amèrement le vieux gentilhomme : vous venez mal à propos, d'autant que l'affaire de la question est ajournée; ains, s'il vous plaît, je n'oublierai de vous faire avertir lorsqu'il en sera temps.

— Nenni, monsieur : madame votre fille, ma très-honnête épouse, dont j'enrage, s'est moult employée à vous mériter indulgence plénière, voire à vous gagner récompense, dignités et sommes d'argent, auxquelles je prétends avoir meilleure part !

— Par la très-haute lignée des Poitiers! qu'entendez-vous par tels propos malséants? trêve à ces calomnies !

— Oui, rappelez à vous l'honneur de vos ancêtres et l'éclat immaculé de votre pennon ! c'est bien fait pour déguiser la vilenie de celle qui fut vôtre avant qu'être mienne...

— Qu'est-ce à dire de mon honneur. messire Louis de Brézé? celui-là est lâche et diffamé qui outrage gens sans défense, soit un vieillard, soit un prisonnier, soit une dame !

— Demandez raison de cet outrage à madame de Brézé, présentement Diana, femme amoureuse et servante des plaisirs galants du roi.

— O Seigneur Dieu! je craignais cela seulement, non moins que péché mortel, et trop plus que le pire supplice !... Ah ! messeigneurs, accordez-moi cette grâce, que j'aie la tête tranchée tout à l'heure ! oui, ne me refusez pas cet unique contentement! Vite, bourreau, aiguise ta hache ! grâce! grâce ! à savoir une prompte fin à cet extrême désespoir !

— Méchant, dit Caillette au grand-sénéchal, qu'il fit reculer d'un geste menaçant, damné sois-tu entre les plus pervers démons! Oh ! pourquoi ai-je fait vœu de porter vide la gaine de mon épée ! ce serait meurtre louable et profitable que d'envoyer ton âme noire ardre au plus profond de l'enfer !

— Saint-Vallier, ajouta M. de Brézé savourant sa vengeance avec un atroce opiniâtreté, vois la belle alliance que j'ai faite ! Es-tu pas enorgueilli d'avoir une Lucrèce en ta famille? O la vertueuse dame, qui, par adultère, rachète son père de l'échafaud ! Moi, l'époux d'icelle, j'ai le cœur quasi touché de cet héroïque abandon ! En quel lieu maintenant est-elle cette Diane folle de son corps? au château de Blois, ensemble notre bon sire, et bientôt les naquets et petits pages, l'admirant dedans sa litière en bel arroi triomphal, diront entre eux : *O la bonne catin du roi !*

— Monsieur, s'écria le président de Selve indigné de cette scandaleuse scène, quel que vous soyez, qui venez en face de la Cour injurier et opprimer ledit Poitiers, je vous somme de vider les lieux à gré ou à force ; et, si vous fussiez de plus bas état, j'opinerais contre vous à un châtiment exemplaire de cette lâcheté.

— Messieurs, reprit aigrement M. de Brézé, je suis grand-sénéchal de Normandie, et partant j'use de mes prérogatives qui me donnent accès en Parlement.

— Nonobstant, répliqua le président, j'ai puissance de vous donner congé, s'il plaît à la Cour, et en ce cas je vous réitère commandement de vous retirer tout d'abord.

— Ainsi fais-je, messieurs, et le roi jugera ce différend à mon avantage. Adieu vous, monsieur mon cher beau-père, ajouta-t-il avec une grimace ironique ; je m'en vais complimenter de votre part madame la maîtresse et bague du roi notre sire ! »

M. de Brézé poussa de violents éclats de rire, et quitta la salle sans daigner saluer l'assemblée, que cet incident acheva de bien disposer en faveur du comte de Saint-Vallier, qui restait pétrifié, sans mouvement, sans voix, sans larmes et sans regard.

Caillette, s'efforçant de prendre un air serein, se rapprocha du vieillard et lui toucha la main, qui tomba froide et inerte dans la sienne.

« Mon très-honoré maître, lui dit-il en hésitant, ne croyez rien de ces vilénies, et, au contraire, réconfortez-vous, réduisant à néant toute fâcheuse pensée. Vous n'avez encore dit adieu à votre illustre château de Pisançon, à votre seigneurie de Saint-Vallier en Dauphiné, à votre fille Diana... Voici venir le roi, qui vous recevra dignement à merci !... »

A ces mots, M. de Saint-Vallier frissonna comme s'il eût senti le froid d'un poignard dans son cœur, il repoussa la main de Caillette, se détourna en gémissant, et s'abîma dans un abattement d'où ne put le tirer aucune parole consolante.

« Messeigneurs, dit le médecin Braillon, qui témoignait d'autant plus d'intérêt au condamné que c'était un gentilhomme, son pouls a cessé de battre ainsi que chez un mort, et, malgré ce, à sa peau ardente, on dirait une fièvre intérieure, telle que n'en ai jamais vu.

— Maître Jean de Surie, interrompit le président de Selve, ledit de Poitiers étant reconduit en sa prison de la Tour-Carrée, mettez bon ordre à ce qu'il n'ait faute de rien, et soit guéri de ce malaise subit; car l'exécution aura lieu dès qu'il plaira à Sa Majesté.

— Monsieur le président, ajouta le chancelier, qui avait vu avec satisfaction la torture du corps remplacée par celle de l'âme, votre zèle équitable soit estimé comme il vaut, et madame d'Angoulême, plutôt que le roi son fils, vous rendra grâce pour votre grande humanité. Mais je vous prie de faire tenir en chartre privée maître Caillette, fol d'office royal, et porteur de ce beau parchemin signé.

— A quel objet, monseigneur? demanda M. de Selve.

— Vraiment, monsieur, ce joyeux député du roi se doit justifier de sa mission, dont je n'eus connaissance ni avis. J'appréhende qu'il soit de connivence avec le traître Charles de Bourbon.

— A ce, monseigneur, je répondrai qu'il importe ne résoudre rien de léger, et pas un de nous sera si téméraire et imprudent que d'inquiéter le possesseur d'un sauf-conduit baillé par le roi.

— Faites à votre guise, messieurs, et point n’y trouverai à redire maintenant; mais possible est que le roi vous fasse responsables des suites de cette affaire. Donc, monsieur de Selve, ayez l’œil aux aguets, de peur que votre fol ne s’évade. Dieu vous gard’ ! »

Le chancelier, lançant un regard de fureur au président et un regard de mépris à Caillette, leva la séance, alla rejoindre le grand-sénéchal, et tous deux se rendirent à l’hôtel des Tournelles, où la duchesse d’Angoulême attendait impatiemment l’issue de l’exécution.

Cependant M. de Saint-Vallier, persévérant dans son impassibilité, semblait fixé à la même place, malgré les injonctions réitérées de suivre le premier huissier : deux archers l’enlevèrent entre leurs bras pour le réintégrer dans sa prison, sans qu’il donnât d’autre signe de vie qu’une respiration sifflante et entrecoupée.

Les conseillers entourèrent avec inquiétude le président de Selve, et lui demandèrent s’il ne redoutait pas la colère du chancelier ou bien celle du roi.

« Messieurs, répondit M. de Selve, tenez pour assuré que messire Duprat sentira poindre vifs remords qui ne me piqueront mie.

— Monsieur, reprit le président Leviste, le chancelier s’en va moult offensé, et, quoi qu’il advienne de contraire par votre faute, je m’en laverai les mains à l’instar du président Pilate. »

Le président Leviste, mécontent de se trouver compromis et peut-être exposé à une disgrâce par la conduite intègre de M. de Selve, conféra tout bas avec plusieurs conseillers, aussi bons courtisans que lui, sur les moyens de regagner la faveur du chancelier; et, d’un commun avis, ils descendirent dans la cour du Palais, où leurs mules étaient rangées contre les montoirs de pierre : ils se placèrent en selle, et se dirigèrent, par le pont Saint-Michel, vers l’hôtel d’Hercule, situé près du couvent des Augustins, et habité par Duprat.

Le président de Selve était resté seul avec Caillette, qui le retint par sa robe.

« Monseigneur, lui dit-il avec l’accent de la prière, Dieu et le roi vous rémunéreront à cause de votre générosité et débonnairété. Ains, au nom de Dieu et du roi, consentez à ce que je voie et entretienne le prisonnier !

— Pourquoi, mon ami le fol? répondit le président.

— Afin de lui rapporter nouvelles de sa fille, laquelle est absente de Paris.

— Faut-il dire oui ou nenni? Voirement, c'est chose licite qu'un père, si grand criminel fût-il, soit informé des menues affaires de famille. Mais, ce dit-on, tu mènes secrètes intelligences avec monsieur de Bourbon : voudrais-tu pas procurer la fuite dudit Jean de Poitiers?

— Oh ! non, monseigneur, je vous jure, par les plus sacrés serments, que dirai à M. de Saint-Vallier tant seulement ce que lui eût dit madame sa fille, et je répons, corps pour corps, vie pour vie, âme pour âme de votre prisonnier.

— A si grande promesse on ne saurait accorder petite confiance. Va-t'en donc visiter le sieur de Saint-Vallier, et recorde-toi, au profit de ton salut éternel, que le plus ord métier est celui de vendeur d'amours, le roi notre sire en fût-il le chaland. »

Ce honteux soupçon fit ruisseler deux larmes le long des joues pâles de Caillette, qui, pour cacher son trouble, s'inclina en feignant de baiser le bas de la robe du président; l'huissier Jean de Surie fut chargé de l'accompagner et de l'attendre à la porte de la prison, pendant quelques moments que devait durer sa visite. Caillette quitta M. de Selve avec une reconnaissance trop profondément sentie pour que des paroles pussent l'exprimer.

Quand il entra dans la seconde chambre de la Tour-Carrée, où le seigneur de Saint-Vallier venait d'être conduit provisoirement, il aperçut, devant la fenêtre ouverte, un vieillard à cheveux blancs, debout et immobile, qu'il envisagea en poussant un cri de surprise.

L'huissier accourut à ce cri, et ne fut pas moins stupéfait de voir que la couleur des cheveux du prisonnier avait changé tout à coup, devenant blanche, de noire qu'elle était. Ce phénomène, causé par la subite impression d'un violent chagrin, effraya tellement l'huissier, qu'il sortit pour aller chercher des témoins.

Caillette considéra un moment en silence cette tête blanchie en un jour, ces yeux fixes et morts, cette bouche entr'ouverte et tous les ravages de la douleur, plus apparents que ceux de la vieillesse; puis il vint se placer à côté de cet infortuné dans l'embrasure de la fenêtre, d'où l'on découvrait le cours de la Seine, roulant ses eaux jaunes, grossies par la fonte des neiges.

M. de Saint-Vallier paraissait ne rien voir et ne rien entendre; il ne témoigna, par aucun mouvement, par aucun signe, qu'il eût remarqué la présence de Caillette.

« Monseigneur, dit celui-ci en présentant au prisonnier l'ordre revêtu du seing royal, Sa Majesté reviendra ne sais quand, et monsieur le chancelier, ce pendant, doit, pour complaire à madame d'Angoulême, requérir de toute sorte l'exécution de votre inique arrêt. Comme Messieurs du Parlement ne sont pas tous gens probes et sincères, tels que le président de Selve, j'ai doutance que de nouveau soyez livré à la torture et à la mort. Donc, tandis que je ferai diligence pour joindre le roi et lui annoncer votre péril imminent, tenez cette bienheureuse pancarte, laquelle vous sauva ce jourd'hui même, et avisez à en faire le meilleur usage, au besoin. »

M. de Saint-Vallier ne répondit pas, reçut le parchemin, le déplia sans y arrêter un coup d'œil, étendit la main hors de la fenêtre, et le jeta au vent qui soufflait : la feuille de vélin voltigea dans les airs, s'éleva en tournoyant, et, chassée en sens contraire, tomba dans la Seine, flotta d'abord, et disparut entraînée par le courant.

« Dieu! qu'avez-vous fait, malheureux! s'écria Caillette au désespoir; Diana, tout est perdu, et je n'y peux mais ! »

Il sortit précipitamment de la prison, franchit à grands pas escaliers, salles, cours, galeries, sans savoir où il allait.

Un archer de la garde du roi, nommé François Gesse, l'arrêta au passage. Cet archer était attaché par intérêt à Caillette, qui l'employait souvent son service particulier et le payait généreusement.

« Messire, lui dit François Gesse tout en émoi, voici que monseigneur le chancelier envoie des gens pour vous prendre; toute issue du Palais étant gardée, on vous va reconnaître à la sortie; donc couvrez-vous de ma cape, et pourrez ainsi échapper.

— Dieu et ses saints te bénissent ! répondit Caillette, qui accepta cette proposition, et parvint, sous les habits de l'archer, à passer sain et sauf au milieu des soldats. »

Il allait au logis de maître Malon, lorsqu'il rencontra celui-ci revenant du Palais sur sa mule.

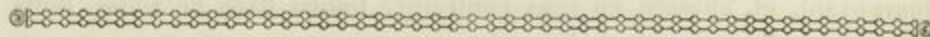
« Par la vigne! lui cria maître Malon, viens-tu pas, petit, redemander encore ta demoiselle d'amour, qui s'est enfuie de nuit avec ma femme, dont j'ai joie au cœur?...

— A bas ! reprit Caillette : les archers viennent par mes brisées, et faut sauver deux têtes à force de courre ! »

Il renversa par terre le greffier-criminel, sans lui donner le temps de descendre à l'aide de l'étrier; puis il sauta sur la mule et la lança au galop,

en lui pressant les flancs, à défaut d'éperons. Il ne ralentit pas sa monture quand il se vit hors de Paris sur la route d'Orléans.





CHAPITRE XIII.



Aussitost qu'aurez faict un vœu,
Avec serment pardevant Dieu,
Si ledict vœu vous importune
Et peult nuyre à vostre fortune,
Il est mille secretz moyens
Concordant aux debvoirs chrestiens
Pour vous faire du voeu delivres :
Or, pour ce, lisez en nos livres.

Décoction sorbonnique.



Caillette fit bonne diligence, excitant des pieds, des mains et de la voix la nonchalance de sa monture, qui, accoutumée seulement à porter tous les jours le greffier au Palais, n'avait jamais parcouru si longue traite. Il dompta, en habile écuyer, l'humeur rétive de la mule, et la maintint toujours au grand trot. Il faillit pourtant rester en chemin, et plusieurs fois le découragement s'empara de lui lorsqu'il voyait l'animal, couvert de sueur et soufflant des naseaux, prêt à succomber de fatigue.

En passant par Orléans, il s'arrêta, sans mettre pied à terre, pour demander si l'on n'avait pas aperçu la litière du roi, et l'hôtelier qu'il interrogeait, le traitant de *Monsieur l'archer du roi*, lui raconta que Sa Majesté devait être arrivée depuis midi au château de Blois.

« Oui bien ! s'écria Caillette, ne doutant plus de la route que François I^{er} avait suivie : adonc, vais-je le joindre bientôt, et sans vider l'arçon d'ici là !

»

Il eut beaucoup de peine à mettre la mule au galop, et il arriva vers trois heures du matin aux portes du château de Blois.

La mule, épuisée par une course de quinze heures, s'abattit sous lui, se releva deux fois à demi, et retomba sur l'extrême bord du fossé profond, dont les eaux vertes réfléchissaient les rayons de la lune.

Caillette se dégagea lestement des étriers, et, s'approchant de la porte principale, hucha en paume.

« *Qui vive?* cria la sentinelle de garde.

— Caillette, premier fol du roi », répondit-il en hésitant.

Quelques instants s'écoulèrent avant que l'on eût averti le capitaine et le gouverneur; puis, le pont-levis s'abaissa, et Caillette, se précipitant dans la première cour, rencontra le gouverneur, le sire de Champhoet, vieil original de noblesse bretonne, qui citait à tous propos les vers des poètes contemporains, et choisissait surtout ses citations dans les équivoques de Guillaume Crétin et les épigrammes de Clément Marot.

« Quelles nouvelles de Paris, fol pindarique et homérique? dit-il h Caillette, qu'il estimait fort à cause de sa facilité à rimer.

Or ça, vous avez vu le roi?

— Ventrebœuf ! reprit Caillette s'efforçant d'aller en avant : menez-moi tôt devers Sa Majesté, et l'éveillez vite.

— Vrai, compère, saurait-on dire de vous tout ainsi que Clément dit de Jouan, fol de Madame?

Tu fus Jouan sans avoir femme,
Et fol jusqu'à la haute gamme.

— Le roi, vous dis-je ! le cas est urgent : pensez que le salut d'une noble tête s'en va dépendre de ces retards. Faut qu'à cette heure je parle au roi!

— Au roi, mon fils en poésie :

Roi des François, François, premier du nom,
Dont les vertus passent le grand renom...

Mais ce roi, tant célébré par la verve marotique, est départi de Blois depuis qu'il y séjourna, ensemble sa mie madame de Châteaubriant.

— De par Dieu! monsieur de Champhoet, si le roi n'est point céans, où donc est-il?

— Il est quelque part assurément; mais

Celui qui ne vise à la voie
Par où il va, fault et s'abuse.

Sur mon âme ! point ne sais-je où vint le roi.

— Dieu! grand Dieu! en quel endroit aller? où rencontrer le roi? où Diane? le cœur m'en fend ! ô mon pauvre seigneur de Saint-Vallier !

— O mon pauvre fol! dirais-je plus justement; car, selon Crétin :

Entendement s'enfuit, ne sais qu'en reviendra.

— Non, ce serait lâcheté et trahison que laisser faire au bourreau ! Baillez-moi quelque cheval, monsieur de Champhoet; le plus vite, le plus gaillard et le plus raide à courir !

— Certainement; es-tu pas venu de Paris à belles jambes? Or, je dirai comme maître Guillaume l'équivoqueur...

— Pour Dieu et de par le roi ! un cheval, et le meilleur de vos étables!

— Il n'y a au château que le bon grison de Vuyart, secrétaire de monsieur de Guise, ce vieil et illustre Hédart, duquel maître Clément fit par avance l'épithèque, où est dit :

La vite virade
Pompante pennade,
Le saut soulevant,
La roide ruade,
Prompte petarrade
Je mis en avant.

Caillette n'était pas dans une situation d'esprit assez calme pour écouter cet écho vivant des poésies de Marot et de Crétin ; il courut à l'écurie, sella et brida lui-même le docile Hédart, pendant que le sire de Champhoet lui récitait tout au long l'építaphe de ce cheval, et, s'élançant dessus, il franchit au galop le pont-levis, sans dire adieu au gouverneur, qui lui adressait l'épigramme faite par Marot *sur quelques mauvaises manières de parler*.

Colin s'en allit au Maudit,
Où n'achetait ni ne vendit,
Mais seulement, à ce qu'on dit,
Dérobit une jument noire...

Caillette, se voyant si bien monté, reprit courage et se remit au hasard à la poursuite de François I^{er} : en présence du péril qui menaçait les jours du père de Diane, livré sans défense à la merci du chancelier Duprat, il n'avait pas le temps de réfléchir sur ses propres chagrins.

Or, pendant cette même nuit, une maison de la petite ville de Cléry, près d'Orléans, était confidente d'un étrange mystère d'amour.

Cette maison, où jadis Louis XI se retirait au mois d'août pour faire ses dévotions à Notre-Dame de Cléry, appartenait au domaine royal, et n'avait pas été habitée par un roi de France depuis plus de quarante ans; mais cette nuit-là, dans une vaste chambre, jonchée d'herbe fraîche en guise de tapis, et seulement éclairée par la lune jetant comme un regard indiscret sous les rideaux de la profonde alcôve, s'élevait un bruit formé de soupirs

amoureux, de tendres murmures et de douces paroles interrompues par des baisers.

« Oh ! ma chère mie, disait une voix émue de plaisir, je suis véritablement ton mari, l'autre n'étant que ton austère geôlier. Je rends belles actions de grâce à M. de Brézé, pour ce qu'il m'a précieusement gardé le doux fruit dont le désir me poignait si fort!

— Sire ! François ! répondait une autre voix plus langoureuse : n'en dites rien à quiconque, et tâchez, sur toutes choses, que Caillette n'en ait la nouvelle !

— Diana, tant bien aimée, est-ce le cas de pendre ta pensée au souvenir de ce fol malotru? Oh ! plutôt, repense à part toi aux voluptés qu'as trouvées en ce paradis de jouissance, et maudis le très-impuissant de Brézé, cet eunuque digne de servir les dames des Turcs.

— François, ne répétez ces menues gentillesses, je vous prie, de peur d'accroître mon regret et souci d'avoir péché. Vergogne m'empêchera d'aller en cour à visage découvert!

— Ayez, au contraire, belle assurance, ma fille, car en cour, plus qu'ailleurs, filles pucelles sont rares; combien davantage pucelles épousées !

— Sire, pour allègement à ma honte, jurez que monseigneur mon père sera prochainement recous et libéré?

— Foi de gentilhomme ! si le jure à vous, Diana, qui fûtes pucelle. » Ce n'était pas la chambre nuptiale; mais l'amour consola Diane de la première nuit des noces, dix années après son mariage.

Le lendemain, au point du jour, François I^{er} se promenait, seul et soucieux, sur la pelouse du jardin, encore blanche des frimas de la nuit.

« Hélas! pensait-il en lui-même, bientôt me faudra plus chèrement payer si chère liesse ! O parjuteur amour ! des deux parts, et contrairement, suis-je tenu d'honorer ma foi de gentilhomme! Est-ce à Diana, ma mie, ou bien à cet impuissant de Brézé, qu'il convient mentir en faussant l'un ou l'autre serment? dois-je ou non exécuter l'arrêt de monsieur de Poitiers? En tous cas, que résoudre? »

Triboulet accourut vers le roi, et, souriant d'un air d'intelligence, fut surpris de ne recevoir qu'un accueil glacé.

« Vrai bœuf et sacrée vache! s'écria-t-il familièrement, avez-vous mal joué votre personnage en cette gentille farce? êtes-vous, sire, vergogneux ou

fâché de vos faits? cette galante affaire a-t-elle pas réussi? On cuiderait, à votre abord dépité et renfrogné, que le jeu ne vous a plu !

— Dieu me pardoint! Triboulet, reprit tristement le roi; la plus inespérée chance qui soit au temple de Cupido a fait pour moi cette bienheureuse nuit, et au lieu d'une dame qu'espérais posséder en amoureuse merci, j'ai trouvé une friande pucelle, que son épousé n'avait onc touchée du bout du doigt depuis dix années.

— Oh ! la plaisante raison qu'avez à vous douloir et contrister ! Par ma pantoufle ! sire, c'est gripper la pie au nid, et si gentil oiseau est prompt à s'envoler sitôt qu'il a plume aux ailes.

— Cette merveilleuse chance est venue bien à point pour accroître mon amour; mais, à cause de ce, je suis travaillé d'un ennui moult infernal, et auquel le meilleur remède ne vaut rien.

— Ça, mon cousin, j'ai des recettes de toutes façons en la gibecière de ma mémoire; tenez-moi pour votre médecin, et renié soit Dieu comme ma science, en cas que je ne vous guérisse mieux que les plus belles reliques, à savoir saint Gréal, dents de sainte Apolline, lait de la sainte Vierge, et chef de saint Jean-Baptiste.

— Fusses-tu aussi docte médecin qu'Agrippa, encore n'y saurais-tu que farce ! Amour, qui est puissant magicien, ne peut m'ôter de peine.

— Ayez foi en ma pharmacopée, qui est toute de bon conseil et prononce oracles de sagesse brodés de folies.

— Foi de gentilhomme! mon très-amé Triboulet, si, tirant l'or du fumier, à l'exemple du coq d'Ésopus, tu forgeais en ton invention quelque beau et honnête moyen d'apaiser cette noise, et dissiper aucuns fâcheux nuages qui sont au ciel de ma félicité, je te baillerais en don le titre de comte, avec argent pour acheter un fief à grelots.

— Gardez en réserve duchés, comtés, baronnies et marquisats, car Triboulet est souverain seigneur de tous ceux qu'il moque; ajoutez plutôt en fine monnaie ce que pèse un comte, et n'aurai point regret à mes honneurs. Or, dites quel mal vous tient, et où il vous démange?

— Saurais-tu pas expédient quelconque de rompre un serment?

— Non pas un, mais cent! Quel serment?

— Ce n'est médiocre serment que ma foi de gentilhomme ! Je prétends m'excuser de tout reproche , et maintenir la lettre de ma parole.

— Conte-moi votre cas, et le demeurant m'appartient.

— J'ai promis solennellement à monsieur de Brézé l'exécution à mort du sieur de Saint-Vallier...

— Sans doute vous avez remords de cette promesse solennelle, et possible jurâtes—vous le contraire à madame Diane?

— J'ai petite souvenance de ce; mais, pour vrai, la chose serait inouïe de mettre à mort le père de ma mie, d'autant que j'ai ferme assurance qu'il ne fut point coupable, comme sa fille me l'a déclaré.

— Par avance, j'y pensais, sire; et ce n'est d'aujourd'hui que j'ai découvert quel expédient employer pour vider votre serment sans que madame Diane vous rancune...

— Eh quoi! mon cher fils, tu sauverais ma foi de gentilhomme, et accommoderais cela ensuivant les désirs de Diana ? Viens, que je t'accrole de grand' aise!

— Il vous souvient que je fus témoin de ce vœu fait et parfait devant le crucifix, présents monseigneur le chancelier, monsieur le grand-sénéchal de Normandie et ma très-honorée dame d'Angoulême ; donc, je vous puis rapporter en quels termes fut ledit vœu : « *Moi, le roi, avez-vous dit alors, je jure que le fourbe et menteur de Saint-Vallier verra tôt la place de Grève !* »

— M'aide Dieu ! es-tu bien certain que mon vœu fut ainsi ?

— Faites-en juges les témoins de ce, et tous déclareront que vous avez une honnête issue pour échapper à votre serment.

— En effet, voici qu'il me revient à l'esprit que j'ai entendu faire voir seulement la place de Grève au sieur de Saint-Vallier, pour l'exemplaire et terreur des traîtres, mais je n'ai point résolu y faire mourir ce vénérable vieillard, qui est père de Diana.

— Dame Mémoire, que j'adore comme patronne mienne, vous a galamment tiré d'embarras, et le sieur de Saint-Vallier ne rendra pas l'âme pour une promenade en Grève.

— Ainsi, mon petit conseiller, ma foi de gentilhomme sera-t-elle par là dûment dégagée et pure comme devant?

— En vérité, sire, scrupules auraient tort après ce très-fidèle accomplissement de votre parole royale, puisqu'il fut dit mot à mot que monsieur de Saint-Vallier verrait la place de Grève.

— Oui-dà, je te remercie de m'affermir en tel pensement. Cependant, les langards, médisants et moqueurs n'auront-ils pas matière à diffamer mon honneur?

— Vos seigneurs et gentilshommes, sire, combattront à toutes armes et contre tous, afin de prouver la loyauté de vos dits comme de vos gestes. En outre, n'avez-vous point quelque terrible loi contre les calomniateurs, qui sont les premiers ennemis des rois ?

— Foi de gentilhomme! quiconque oserait accuser ma bonne renommée et interpréter à parjure l'exécution de mon serment, je le recevrais à combat singulier pour le plaisir des dames ! Donc, à moi ma bonne épée de Marignan !

— Ensuite, messire de Saint-Vallier ayant vu la place de Grève, ensemble l'échafaud dressé à cet objet, votre vœu sera dignement accompli, et vous rentrez en possession de vos droits de pardonner. Est-ce point agir bel et bien, sans faire préjudice à votre honneur en ce monde ni à votre salut en l'autre ?

— Quant à l'affaire de mon salut, je requerrai de mon confesseur une grosse absolution. Eh bien! faut retourner à Paris, et montrer à un chacun comme quoi vont de bon accord justice et clémence, maintenant et à toujours ma foi de gentilhomme.

— O le grand roi que vous faites, sire! Remémorez-vous, de retour à Paris, que cette fine manière d'évader un parjure vous fut enseignée par moi?

— Oui, diligent Triboulet, je te vais bailler cédule pour être payé des mains de notre trésorier-secrétaire Florimond Robertet, et par-dessus ce guerdon en monnaie sonnante, je t'accorde ce qu'il te plaira demander.

— Par ma barbe encore à poindre ! je n'envie plus rien, sinon d'être créé premier fol en titre d'office.

— Fi! méchant, souhaites-tu pas la mort de ton frère et ami Caillette? A Dieu ne plaise! »

Le galop d'un cheval, qu'on entendait au loin, s'approcha rapidement, et s'arrêta devant la porte cintrée de la maison; aussitôt le heurtoir retentit à coups redoublés.

« Qui vient céans si matin? demanda Diane inquiète à François I^{er}, qui, satisfait du conseil de son fol, était revenu s'asseoir, souriant et plus amoureux, au chevet de sa maîtresse. »

On ouvrit enfin au bruyant nouveau venu, et Triboulet frémit de rage en reconnaissant Caillette sous les habits d'un archer de la garde du roi. Il courut à sa rencontre, et le retint dans le vestibule.

« Sang de cabre! lui dit-il avec aigreur, vous êtes hors du droit chemin, compère, et cuidez entrer céans à l'auberge plus aisément qu'un élu au Paradis ?

— Le roi ! cria Caillette. Ne me retardez point, de par Dieu !

— Par l'ombre de mon bonnet! est-ce ici hôtel royal? ou, plutôt, Sa Majesté n'a besoin de votre mélancolique folie pour tempérer sa joyeuse humeur.

— Ma fi! ce n'est l'instant de baliverner ! faut que j'avertisse mondit roi ; le Temps, avec ses ailes, passe en vitesse le plus léger coursier, et la route est longue jusqu'à Paris!

— Allez, venez, demeurez, partez, comme il vous plaira, pourvu que ce soit hors de céans, mon frère ; et Notre-Dame de Cléry vous rende la visière plus nette !

— Le roi ! dis-je, misérable fol ! Ai-je fait telle hâte, à votre avis, pour ouïr équivoques et sots discours ? Il importe à la vie d'un bon gentilhomme que je voie le roi : donc, arrière, ennemi du bien ! »

Caillette, malgré les cris et les efforts de Triboulet, passa outre, monta les degrés, et se précipita dans une chambre où il entendait la voix de François I^{er}.

« Sire ! s'écria-t-il, sire! »

Mais il ne put achever, et resta stupéfait, les yeux attachés sur Diane, qui, à cette apparition inattendue, avait rougi de honte et détourné la tête.

Le roi ne fut pas moins surpris de l'arrivée de cet importun, et, rouge aussi de colère, il se leva de son siège , en intimant, d'un geste, à Caillette l'ordre de sortir, sans que celui-ci fit mine d'obéir.

« Foi de gentilhomme ! dit le roi, ce fol de malheur m'incitera toujours à pécher mortellement par colère ou blasphème.

— Sire, répondit Caillette avec un air froid et une voix calme, je vous viens annoncer que, si vous faites cas de la vie du seigneur de Saint-Vallier, il convient la protéger contre les complots de votre chancelier.

— Qu'est-ce? interrompit Diane, chez qui la confusion céda tout d'abord à la tendresse filiale: Caillette, mon ami, qu'advint-il de monsieur mon pauvre père ?

— Sur mon âme ! reprit François I^{er}, qui s'efforçait de cacher son trouble afin de ne pas augmenter celui de Diane, pourquoi cette peur panique?

monsieur de Saint-Vallier est-il de nouveau malade? en ce cas, mon chancelier n'est le médecin qu'il lui faut.

— O mon bon sire ! ajouta Diane en joignant les mains, votre absence a mal profité à ce noble vieillard, et ses ennemis n'attendaient que cette occasion. Dis, mon Caillette?

— Sire, continua Caillette, hier, votre chancelier ordonna exécution de l'arrêt qui condamne à mort monseigneur de Saint-Vallier...

— François! François ! s'écria Diane tout en pleurs : ainsi, vous m'avez abusée! ainsi mon père est défunt ! 0 mauvaise foi et parjure insigne !

— Diana ! cesse de jeter ces larmes, qui me sont plus précieuses que les pierreries de ma couronne. Tu mens, Caillette : monsieur de Saint-Vallier ne fut point exécuté ; autrement, je ruinerais le Parlement, égorgerais les conseillers et gens de justice, exilerais madame ma mère, et crucifierais mon chancelier.

— Cela ne saurait ressusciter mon père, si tant est qu'il soit mort ! dit-elle douloureusement.

— Sans le seing du roi, que j'avais d'aventure, reprit Caillette, hier, monseigneur de Saint-Vallier eût été mis à la gêne, selon l'arrêt, et ensuite supplicié! Aucun mal ne lui advint, si ce n'est que l'effroi dont il fut saisi à la vue des apprêts de la torture blanchit son poil subitement, et fit de lui un vieillard chenu.

— O sire! se récria Diane en joignant les mains : ils le tueront tout à l'heure , si point ne faites empêchement à leur cruelle soif de son sang !

— C'est pour cet objet que j'arrive en diligence, repartit Caillette; car possible est que monsieur Duprat, pour triompher des refus du bon président de Selve, ordonne au nom de Votre Majesté l'exécution de l'arrêt que savez.

— Il n'osera ! dit François I^{er} avec des signes de dépit qui ne fermaient point la bouche à Caillette ; aussi bien, ce soir je coucherai en mon hôtel des Tournelles.

— Oui-dà ! sire, suffit-il pas de cette journée pour trancher une tête sur un échafaud?

— Sire, s'écria Diane, en ce péril argent, renvoyez Caillette d'où il vient, avec ordre signé et scellé en bonne forme, pour qu'on n'attente point à la personne du seigneur de Saint-Vallier !

— Mieux vaudrait patienter jusqu'à tantôt, ma mie, dit le roi penché nonchalamment vers elle ; car il m'en coûterait trop de vous quitter un seul

instant.

— Sire, sire ! interrompit Caillette se jetant aux pieds du roi, quels seront vos regrets et désespoir, si vous n’octroyez grâce et rémission qu’à un cadavre inanimé, à un tronc sans chef ! Le cas est très-pressant, et voire j’appréhende, hélas ! qu’il ne soit plus temps quand je reviendrai à Paris !

— François ! sire ! s’écria Diane avec entraînement : voyez et entendez ce digne serviteur ; voyez et entendez votre digne servante : sauvez le pauvre monsieur de Saint-Vallier !

— Ma dame adorée, répondit le roi en souriant, ne vous ébahissez qu’il m’ennuie tant de m’en aller d’ici ? Or sus, fol élégiaque, viens ça quérir Robertet avec sa cire et ses sceaux ; salue d’abord cette belle dame, en lui disant de se reconforter, et m’accompagne où elle veut que j’aie. »

Caillette, dont les yeux roulaient de grosses larmes, se releva, regarda Diane, qui ne put soutenir ce regard de reproche, s’inclina respectueusement, et suivit le roi, qui fit dresser par son secrétaire d’État les lettres missives et patentes que Caillette était venu chercher de si loin et avec tant de hâte.

Le secrétaire, Florimond Robertet, qui avait occupé ce même emploi sous Charles VIII et Louis XII, excellait à se faire aimer du roi régnant, quoique son empressement fût souvent importun. La présence de son maître lui était aussi nécessaire que l’air et la lumière ; il se croyait en disgrâce dès qu’il ne se trouvait pas auprès de Françoise I^{er}, et le mois entier que Diane habita la tour de Dédalus avait été un véritable exil pour lui.

La nuit de l’enlèvement de madame de Brézé, comme il errait toujours en quête de nouvelles, il apprit que l’on préparait les équipages du roi ; aussitôt il monta sur son cheval frison et alla escorter le coche jusqu’à Cléry.

François I^{er} et Diane s’égayèrent aux dépens de la tenacité du vieux courtisan, mais ne lui firent pas plus mauvais visage. Florimond Robertet se réjouissait de composer à lui seul la maison du roi, qui n’avait emmené que Triboulet et quelques domestiques dans ce voyage.

« Eh ! eh ! dit-il posant ses besicles sur son nez rubicond, sire, j’avais idée que mon service vous serait utile partout ; d’où je conclus que le prince ne saurait s’éloigner de son secrétaire, plus que le corps de son ombre. Ainsi pensaient les défunts rois messeigneurs Charles huitième et Louis douzième.

— Déclarez en ces lettres, dit le roi éclatant de rire, qu'avons octroyé cette rémission à la requête de notre cher et féal cousin, conseiller et chambellan, Louis de Brézé, comte de Maulevrier...

— Sire, pour Dieu! interrompit Caillette arrêtant le bras du secrétaire, ne moquez pas en si grave alternative de vie ou de mort !

— Foi de gentilhomme ! monsieur, quel de nous deux est le fol moquant et raillant? Maître Florimond, ajoutez : *A la requête aussi des parents et amis charnels dudit sieur de Poitiers.*

— Il ne faut ranger les deux lettres sous la même date, sire, lui fit observer Robertet, afin qu'on puisse douter du cas fortuit qui joint la rémission à la surséance.

— Donc, mon père, souscrivez ainsi la lettre de rémission : *Donné à Blois, au mois de février*; de cette sorte, les envieux ne sauront le jour, et pour que ladite lettre patente semble faite de longue main, finissez la lettre missive par : *Donné à Cléry, le vingtième de février.* Voilà de quoi mettre en défaut les mieux avisés.

— C'est prudence, dont je vous loue, sire, dit tristement Caillette ; ains à quelle fin cette amère et poignante satire de monsieur de Brézé?

— La commutation de peine? demanda Florimond Robertet.

— La même qu'aux criminels de lèse-majesté, répondit le roi sans hésiter, à savoir la prison perpétuelle en la formule ordinaire.

— La prison perpétuelle, sire! s'écria Caillette : cela ne saurait être, et votre clémence est moult semblable à votre plus âpre sévérité. Madame de Brézé vous conjure par ma bouche faire rémission plénière!

— Dépêchez, mon père, car on m'attend, reprit François I^{er} jouant avec les sceaux. O la ridicule mascarade! Caillette, qui a donc mué mon premier fol en archer de ma garde? »

Caillette ne répondit que par un mouvement d'impatience, et en se frappant le front avec la main.

Les lettres missives et patentes, expédiées, signées et scellées de cire verte, furent confiées à Caillette, qui, sans saluer le roi ni prononcer une seule parole, s'élança hors de la chambre, sortit de la maison, et s'empressa de remonter à cheval.

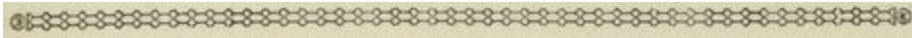
En même temps, une douce voix venue d'en haut le fit tressaillir d'aise et de douleur :

« Caillette, mon ami d'amitié, lui disait-on, piquez des deux à crever votre monture! peut-être la vie sauve de monseigneur de Saint-Vallier

dépend de votre diligence ! allez et n'arrêtez pas !... Malgré tout, tenez-moi à toujours pour votre sœur d'alliance. »

Caillette, levant ses yeux humides vers Diane, qui lui parlait de la fenêtre, posa une main sur son cœur, montra le ciel en signe d'adieu éternel, et partit comme une flèche, non sans retourner plus d'une fois la tête, même après avoir perdu de vue les combles de la maison où il laissait la fille du comte de Saint-Vallier.





CHAPITRE XIV.



Cil qui debvoyt mourir, vivra.
Cil qui debvoyt vivre, mourra.
Les Chances et Misères humaines.



Le président Leviste et les conseillers se rendirent aux désirs du chancelier sans autre résistance que celle qui était indispensable pour donner du prix à leur consentement, et Duprat ne se fit pas faute de les payer en promesses. Quant au président de Selve, il aurait rougi de faire cause commune avec eux, et les menaces échouèrent ainsi que les prières devant son inébranlable équité : il protesta hautement contre tout ce qu'on entreprendrait sans un nouvel ordre du roi, et plaida en vain la cause du comte de Saint-Vallier, sans ramener à son avis les opinions contraires dictées par une honteuse complaisance de courtisan.

Madame d'Angoulême avait à cœur d'affliger le connétable de Bourbon au milieu de ses victoires par le supplice de son parent et son ami; M. de Brézé tremblait que sa vengeance ne lui échappât, cette unique consolation à l'infidélité de sa femme, devenue maîtresse du roi; le chancelier, prenant fait et cause pour tous deux, avait montré tant de zèle à faire exécuter l'arrêt, que son orgueil eût trop souffert d'une éclatante déconvenue. Il faisait d'ailleurs chercher Caillette dans Paris, et, au moyen de l'arrestation de ce bouffon insolent, il se flattait d'avoir ainsi en son pouvoir le sauf-conduit royal qui avait pu seul mettre obstacle à la mort de Jean de Poitiers.

Le reste du jour se passa donc en procédures pour et contre; enfin on décida que le condamné, trop faible et trop souffrant pour subir la question

extraordinaire, serait conduit directement à l'échafaud le lendemain mercredi 17 février.

Dès le matin de ce jour-là, les crieurs publics parcouraient les rues et les carrefours, en proclamant à son de trompe l'arrêt du Parlement, et appelant les bonnes gens de Paris à l'exécution qui devait avoir lieu en place de Grève, à quatre heures de relevée.

Dans chaque quartier, les petits enfants se rassemblaient autour du héraut qui faisait ce *cri*, écoutaient de toutes leurs oreilles, et, après son départ, tout pleins de l'arrêt qu'ils avaient entendu avec admiration, ils jouaient entre eux à l'*Archer tru*, au *Juge vif et juge mort*, à *Monte, monte l'échelette*, et à d'autres jeux du temps, espèces de pantomimes et de scènes dans lesquelles on faisait paraître le juge, le geôlier, le condamné et le bourreau.

Vers midi, le greffier-criminel Malon, accompagné, comme la veille, du notaire Jean Vignolles, de commissaires et d'archers de la ville, se transporta dans la prison de M. de Saint-Vallier, malade d'une fièvre singulière qui avait entièrement blanchi ses cheveux dans l'espace de douze heures, et qui agitait encore tous ses membres d'un tremblement convulsif.

Maître Malon l'admonesta de dire la vérité, et de nommer ses *alliés* et complices; mais il n'en obtint pour réponse que des regards fixes et muets.

Enfin, le vieillard répéta d'une voix lugubre qu'il n'avait rien fait pour mériter les cruels traitements qu'il éprouvait depuis plusieurs mois, et demanda seulement à faire connaître ses dernières volontés. Maître Malon lui offrit de les mettre par écrit. Le comte de Saint-Vallier dicta, en effet, un codicille dans lequel il suppliait la clémence royale d'accorder certaines sommes à ses domestiques sur ses biens confisqués; puis tout à coup son visage se contracta douloureusement.

« Voici le plus clair de mon héritage, ajouta-t-il avec amertume : je baille en simple et entière donation à monsieur de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, deux mille livres de remords marqués au coin de Satan, et le Paradis après son trépasement, s'il fait dire des messes au profit de mon âme.

— Ce sont paroles d'ivrogne, interrompit le greffier, et ne puis coucher telles drôleries dessus le papier.

— Continuez, compère : la liste est plus longue aussi que celle de mes péchés. Je lègue à ma très-chaste fille Diane, dame de Brézé, Maulevrier,

Anet et autres lieux, ma vieille tête chenue de déplaisir, et mon sang rouge de vergogne...

— Votre entendement est perturbé, de vouloir que j'écrive ces diffamations ? trêve!

Maître Braillon entra pour visiter M. de Saint-Vallier, dont la patience ne fut pas poussée à bout par le froid et minutieux examen médical que ce *physicien* lui fit subir par amour de la science plutôt que par humanité.

« Est-il point de remise à l'exécution? demanda Braillon avec intérêt.

— Messieurs de la Cour ne recevront aucune excuse, répondit le greffier-criminel, et le supplice est crié par les rues ; un chacun est prêt à faire son devoir, sinon le sieur de Saint-Vallier, à qui est octroyée une heure de répit pour se mettre en état de grâce devant Dieu.

— Voirement, par la Faculté de Montpellier! la médecine perd moult à cette prompte exécution, d'autant que la merveilleuse fièvre qui tient le prisonnier valait bien d'être étudiée. »

Malon invita une seconde fois le comte de Saint-Vallier à se préparer à la mort, et descendit gaiement à la buvette pour attendre, vis-à-vis d'un pot de vin d'Orléans, que le condamné eût été confessé par un moine qu'on appela du couvent voisin.

Une heure après environ, le greffier remonta avec sa suite à la prison de la Tour Carrée, et trouva le vieillard dans la même posture où il l'avait laissé, droit et adossé contre le mur, les mains pendantes et la physionomie inanimée.

« Jean de Poitiers, lui dit-il, voici qu'en suprême lieu je vous requiers et somme de dire vérité, et si vous ne savez autre chose que ce qu'avez précédemment déclaré? Bientôt, monseigneur Jésus-Christ, au tribunal de Dieu le père, vous fera nouvel interrogatoire.

— A ce répondrai comme j'ai précédemment répondu, à savoir que je donne congé à mon confesseur de publier ma confession.

— Sans plus de délaînement, messieurs, procédons ensuivant les termes de l'arrêt. »

Alors M. de Saint-Vallier, les mains liées et la tête nue, fut mené sur le perron des grands degrés du Palais; et là, en présence d'une multitude curieuse et avide, un huissier du Parlement cria l'arrêt, qui fut écouté avec une muette indignation ; car le peuple s'était énergiquement prononcé contre madame d'Angoulême dans le procès du connétable et des gentilshommes.

Pendant la lecture de l'arrêt, une femme parée et fardée sortit de la grand'salle et s'approcha impudemment du greffier-criminel, qui la reconnut avec surprise.

« Madame la greffière, lui dit-il rudement, depuis tantôt un mois, où donc avez couché ? »

— En l'hôtel du roi notre sire, répondit dame Nicole; et comme madame Diane, que j'avais charge de servir, est partie hier avec mondit roi, je retourne à mon époux, qui n'a encore l'avantage d'être veuf.

— Femme, dit M. de Saint-Vallier la désignant du doigt, par charité chrétienne, garde de faire sonner à mes oreilles ce vilain nom de Diane, crainte que je venge mon honneur contaminé en maudissant ma propre fille !

— Retournez au logis pour voir si le vin est tiré, ma mie, lui dit son mari; allez aussi tuer le veau gras, c'est-à-dire un pigeon de clapier, pour nous réjouir de votre bienvenue.

— Arrière, diable féminin enjuponné ! désiste-toi de vouloir tenter ce très-misérable vieillard ! » dirent quelques voix répétées en écho.

Dame Malon, en se retirant aussitôt, fit taire cette rumeur croissante dans laquelle se perdait le cri de l'huissier.

Mais les assistants manifestèrent leur mécontentement par de bruyants murmures qui éclatèrent bientôt en malédictions contre la duchesse d'Angoulême, le chancelier et le Parlement, quand M. de Saint-Vallier fut placé sur une mule noire avec un archer en croupe derrière lui. Il chevaucha ainsi jusqu'à la place de Grève, sous la conduite des archers, arbalétriers, sergents à verge et guet royal de la ville de Paris. Le greffier-criminel, les huissiers et les commissaires suivaient montés sur de vieilles mules poussives; un héraut marchait à la tête du cortège funèbre, en criant :

« Voici l'exécution de l'arrêt de la Cour contre Jean de Poitiers, sieur de Saint-Vallier, naguère chevalier de l'ordre du roi ! *De profundis !* »

Pendant le trajet, qui fut lent à cause de la foule grossissant à chaque pas, les uns se découvraient respectueusement au passage de M. de Saint-Vallier, les autres montraient le poing aux gens de son escorte.

« Par la figue ! disait celui-ci, cette louve d'Angoulême fait sa curée des bons gentilshommes et maltraite les premiers serviteurs du roi François.

— Bien pour la vieille jument poulinière, dont l'appétit amoureux ne se rassasie d'un picotin ! disait celui-là.

— Monsieur de Bourbon a prudemment agi de refuir ce laid corps et cette plus laide âme, reprenait un troisième; ains, c'est pitié qu'un si

glorieux capitaine français commande les milices de l'empereur. L'amiral Bonivet, si beau et bien attourné soit-il, sera fait camus par les vieilles bandes italiennes.

— Compaigns, demandait un bourgeois, n'avez-vous pas commisération de ce vieux seigneur chenu? Il semble fort aguerri contre le trépas, et barbotte ses menus-suffrages, ni plus ni moins que s'il était assis sur son banc en sa paroisse.

— Monseigneur, lui criait un écolier, fussiez-vous crimineux et justement condamné, lardez de maudissons présidents, conseillers et tous diables fourrés!

— Seigneur Jésus-Christ! marmottait une femme, fais merci à ce martyr condigne, et si brûlerai deux cierges en l'honneur de l'immaculée Conception. »

La place de Grève, encombrée de monde, surtout de femmes et d'enfants, présentait de loin une surface animée, ondoyante et tumultueuse; partout des têtes qui se dressaient et des yeux qui regardaient : les maisons, hautes et noires, semblaient elles-mêmes des colosses vivants, des êtres fantastiques et monstrueux, à voir saillir ces têtes de toutes les étroites fenêtres, et briller ces yeux jusqu'au faite des toits.

Il appuya sa tête sur le Billot



LES DEUX FOUS

Au milieu de la place, et au-dessus de la foule, apparaissait l'échafaud, élevé de vingt pieds, sur lequel attendait l'exécuteur, habillé de rouge, avec sa hache reluisant au soleil.

Le comte de Saint-Vallier, absorbé dans ses prières, restait comme étranger et indifférent au spectacle lugubre qu'il avait devant les yeux. Quand il fut descendu de la mule, son confesseur, qui était au pied de l'échafaud, le crucifix en main, lui demanda s'il n'avait rien omis en sa confession.

« Mon père, dit le vieillard en s'inclinant, il me revient en idée que j'ai médité de ma fille et du prochain : mettez que je pardonne à icelle, de même

qu'à ceux-là qui m'ont accusé, jugé et condamné à tort et injustice. »

Il reçut l'absolution, baisa le crucifix, et monta d'un pas ferme sur l'échafaud, autour duquel étaient rangés les archers de la ville et les sergents du Parlement ; puis, il ôta lui-même son pourpoint et se mit à genoux auprès du billot.

Alors un silence morne et anxieux s'établit de proche en proche : tous les regards se dirigèrent vers le théâtre du supplice.

« Monseigneur, dit l'exécuteur au seigneur de Saint-Vallier, qui se signa une dernière fois, avez-vous tout fait ?

— Oui, répondit-il hautement ; Dieu prenne mon âme ! »

Il appuya sa tête sur le billot noir de sang caillé, tendit son cou, et le bourreau leva le bras...

Des cris lointains arrêtaient un moment la hache suspendue en l'air : on aperçut un cavalier qui accourait à toute bride, en agitant quelque chose dans sa main ; il approchait, et déjà on entendait ces mots : *Grâce ! surséance ! rémission !*

M. de Saint-Vallier s'étonnait de ne pas recevoir le coup mortel. Mais la voix qui criait : *Grâce !* trouva des échos dans toutes les bouches, et un cri universel environnant l'échafaud, la hache retomba sans frapper. Caillette, aussi harassé et haletant que son cheval, arrivait tout couvert de sueur et de poussière ; il rendit au greffier-criminel les lettres du roi, dont la suscription était : « A nos amés et féaux conseillers les gens de notre Cour du Parlement de Paris. »

Caillette tremblait de tout son corps ; car il avait craint que tout ne fût fins.

« Quel êtes-vous ? lui demanda maître Malon, qui ne le reconnaissait pas à son air défait et à ses habits d'archer.

— François Gesse, archer de la garde du roi, répondit Caillette, qui pensa que son titre de fou du roi pouvait nuire à l'effet de sa mission.

— Messieurs, dit maître Malon s'adressant à l'exécuteur et à plusieurs huissiers, je vous laisse en garde ledit sieur de Saint-Vallier et vous défends d'attenter aucunement à sa personne. »

Pendant que Caillette, sans quitter l'étrier, veillait auprès de l'échafaud en se cachant le visage pour n'être pas reconnu, le greffier-criminel, accompagné de maître Vignolles, se transporta au logis du président de Selve, qui, les lettres vues, ordonna qu'on les fit lire au peuple, et remercia le Ciel de ce secours inespéré.

Maître Malon revint à la place de Grève, monta sur l'échafaud où le patient était encore à genoux, et remit les lettres du roi à un huissier qui en donna lecture au peuple:

« Nos amés et féaux, nous avons su l'arrêt donné contre Saint-Vallier, et qu'en entérinant nos lettres de rémission pour la vie, que nous lui avons octroyée à la requête de notre cousin le grand-sénéchal de Normandie, il a été dit que ledit de Saint-Vallier demeurera entre quatre murailles, laquelle chose nous voulons bien entendre avant qu'elle soit ; à cette cause, nous vous mandons et expressément enjoignons faire surseoir ladite exécution, et tenir ledit de Saint-Vallier au lieu où il est jusques à ce que nous soyons à Paris, qui sera bref, et qu'en ayons autrement ordonné, et à ce ne faites faute ni difficulté, car tel est notre plaisir. Donnée à Cléry, le vingtième de février mil cinq cent vingt-quatre. Ainsi, signé François, et plus bas, ROBERTET. »

Cette lettre de surséance fut écoutée avec un vif intérêt par cette multitude qui paraissait avoir dans le condamné un parent et un ami ; des cris de *Noël et Vive le roi* se mêlèrent aux acclamations générales; mais la lettre de rémission n'excita pas les mêmes transports de joie et de reconnaissance.

« FRANÇOIS, PAR LA GRACE DE DIEU. ROI DE FRANCE : A tous présents et avenir, salut ! Comme, puis naguères, notre cher et féal cousin, conseiller et chambellan, le comte de Maulevrier, grand-sénéchal de Normandie, et les parents et amis charnels de Jean de Poitiers, sieur de Saint-Vallier, nous ayant, en très-grande humilité, supplié et requis avoir pitié et compassion dudit de Poitiers, sieur de Saint-Vallier; et en faveur et contemplation d'eux et des services par eux faits à nos prédécesseurs, à nous et à notre royaume, puis notre avènement à la couronne, et même puis naguères, par ledit grand-sénéchal, lequel en montrant la loyauté et fidélité qu'il a à nous et à notre royaume, nous a découvert les machinations et conjurations faites contre notre personne, nos enfants et notre royaume, et, en ce faisant, nous a préservé des maux qui par icelles s'en pouvaient ensuivre ; notre plaisir soit commuer et changer la peine de mort en laquelle ledit de Poitiers aurait été condamné ou pourrait être, auprès de notre Cour

du Parlement, condamné comme criminel de lèse-majesté et autres peines: Savoir faisons que Nous, à ces causes, et ayant considération auxdits services et principalement à celui que ledit grand-sénéchal nous a fait comme dit est, ladite peine de mort avons, de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, commué et commuons en la peine ci-après déclarée ; c'est à savoir, que ledit de Poitiers sera mis et enfermé perpétuellement entre quatre murailles de pierre maçonnées dessus et dessous, esquelles il n'y aura qu'une petite fenêtre par laquelle on lui administrera son boire et manger. Demeurant au reste le contenu de l'arrêt de la Cour, contre lui donné ou à donner, en toutes autres choses, en sa force et vigueur, et en tout et partout exécuté entièrement: Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens de notre Cour de Parlement, que ladite commutation ainsi faite, comme dit est, et tout le contenu en ces présentes, ils fassent entretenir, garder et observer, sans venir au contraire ; au surplus, en faisant mettre le reste dudit arrêt en pleine et entière exécution. Car tel est notre plaisir ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons signé ces présentes de notre main, et à icelles fait mettre notre scel, sauf en autre chose notre droit et l'autrui en toutes. Donné à Blois, au mois de février 1524, et de notre règne le dixième. Signé sous le repli François ; par le roi, ROBERTET, et scellé en cire verte de lacs de soie. »

M. de Saint-Vallier n'avait pas donné la plus légère marque de joie, de surprise ou d'émotion; mais ses oraisons mentales furent brusquement distraites par l'adieu mélancolique et étrange de Caillette, qu'il reconnut alors sous la livrée d'un archer du roi.

« Mon père, seigneur et maître, dit le jeune homme, assistez-moi de quelques prières, et, par le mérite d'icelles, avisez à me tirer du purgatoire, en cas que j'y aille !

— Mon fils, reprit vivement le vieillard, baille-moi nouvelles de Diana.

— C'est affaire au roi François, hélas ! et dorénavant, je n'y peux mais, non plus que personne au monde ! »

A ces mots, prononcés d'un air de fatalité, il montra le ciel, mit la main sur son cœur, et sentant les pleurs ruisseler sur ses joues, il poussa son cheval à travers le peuple qui s'écoulait en tumulte, et se fraya un passage vers la rue Saint-Antoine. M. de Saint-Vallier le suivit du regard jusqu'à ce qu'il eût disparu; puis il secoua sa tête blanche et cacha ses larmes. On le fit

remonter seul sur la mule qui l'avait amené, et on le reconduisit sous bonne escorte dans la Tour Carrée de la Conciergerie.

A l'heure fixée pour le supplice, la duchesse d'Angoulême et le chancelier Duprat, renfermés ensemble dans l'oratoire de l'hôtel des Tournelles, étaient tourmentés des mêmes inquiétudes et de la même impatience, que trahissait leur contenance embarrassée : ils s'asseyaient, se levaient, marchaient, s'arrêtaient, écoutaient, considéraient les aiguilles de l'horloge, s'approchaient de la fenêtre, sans accorder beaucoup d'attention à madame Marguerite d'Alençon, qui suppliait encore sa mère de contremander l'exécution, ni à Corneille Agrippa, qui s'épuisait en propos contradictoires sur la puissance de la philosophie occulte et la vanité des choses humaines.

« A cette heure, ou peu s'en faut, dit Louise de Savoie, la tête du sieur de Poitiers est à bas, et j'ai fantaisie de l'envoyer en relique à son grand ami monsieur de Bourbon.

— Vrai Dieu! madame, reprit faiblement Marguerite, le roi m'avait pourtant juré par sa foi de gentilhomme qu'aucun ne serait exécuté à mort sauf mon avis!

— N'est-ce pas merveille, répliqua Duprat en riant, que ces cheveux blanchis tout à coup et cette fièvre panique? Les gardiens eurent peur au ventre en le voyant ainsi, et l'auraient-ils laissé sortir de la prison, faute de le reconnaître. Je soupçonne quelque artifice magique dans tout ceci, et j'ai ouï dire que le seigneur de Saint-Vallier fut habile sorcier.

— Oui-dà, je le croirais, répondit la mère du roi; car, afin d'avoir exemption de sa peine, il jeta des sorts pour enamourer mon fils François au regard de sa fille Diane ; ains monsieur mon astrologue rompra vite cette conjuration...

— Madame, repartit Agrippa, le plus docte magicien n'a pouvoir de vaincre l'influence des astres, et, malgré tout, ce qui est écrit au firmament adviendra par le monde. Or, ayez foi en ce que je vous ai annoncé touchant les triomphes de monseigneur de Bourbon...

— Par le sacré Sang! interrompit madame d'Angoulême en fureur, maître Agrippa, trêve à ce discours !

— Madame! monseigneur! s'écria d'une voix éteinte M. de Brézé, qui entra la bouche écumante et les yeux enflammés : Saint-Vallier demeurera sain et sauf!

— L'heure dite pour l'exécution fut donc retardée? demanda madame d'Angoulême.

— Le roi a faussé sa foi de gentilhomme !

— Quel dit cela et calomnie le premier héros de la chrétienté?

— Le condamné était jà dessus l'échafaud en place de Grève, quand sont venues lettres de surséance et de rémission ; après quoi, monsieur de Saint-Vallier fut remmené à sa prison.

— Saint Anon ! dit le chancelier en pâlisent de colère, c'est dérision éclatante de notre autorité, et le président de Selve m'en payera le compte!

— Dieu soit loué! murmura madame Marguerite, je veux rythmer le débat d'Amour contre Justice.

— Voici le roi qui s'en revient ! dit Agrippa, qui regardait dans la cour d'honneur par la fenêtre.

— Le roi ! s'écrièrent à la fois tous les assistants.

— Allons donc saluer notre bon sire! » reprit M. de Brézé, feignant une tranquillité qu'il était loin d'éprouver au fond de l'âme. ,

Mesdames d'Angoulême et d'Alençon, le chancelier et M. de Brézé, allèrent en silence à la rencontre du roi.

Agrippa se disposait à les suivre, quand son chien noir vint se rouler à ses pieds en pleurant et se plaignant d'une façon déchirante.

« Par Samuel et Melchisédech! dit l'astrologue avec un trouble subit : quelle malencontre vous contriste, Monsieur ? Anges du ciel! c'est mon fils Caillette qui t'envoie devers moi ! »

Le chien noir se coucha sur le dos sans bouger, exhala un long soupir presque humain, et, se relevant sur ses pattes, courut devant Corneille Agrippa, qui joignit le roi dans la galerie de Flora.

François I^{er} et sa maîtresse étaient encore occupés à interroger Caillette, et celui-ci leur répondait d'une voix altérée, sans oser envisager Diane.

« Brave et digne fol, lui disait le roi, tu seras moult rémunéré pour tes bons offices et diligence. Je te fais don, et aussi à tes héritiers , d'un apanage pris entre les biens confisqués de monsieur de Bourbon; outre ce, je te créerai comte et chevalier de mon Ordre.

— Oh ! sire, disait Caillette, que faire de ces richesses et honneurs? aussi bien, ne me devez-vous nul remerciement pour avoir sauvé monseigneur de Saint-Vallier!

— Caillette, mon ami à tout jamais, reprenait Diane en lui pressant les mains dans les siennes, grâces vous soient rendues éternellement! Mon petit

salvateur, vous avez conservé deux vies en une, et je vous réitère le gentil nom de frère d'alliance. Pour Dieu ! êtes-vous mal portant que vos mains sont tant froides et moites?

— Nenni ; madame, on ne me suis mieux porté, et une parole de votre bouche guérirait les plus grands malades, voire un mort de trois jours! »

Le roi avait quitté son fou pour s'avancer vers sa mère, sa sœur et les personnes qui les accompagnaient. Diane reconnut son mari caché derrière le chancelier, et, tremblante à cette vue, elle ne s'éloigna pas de Caillette, qui, les yeux fixés sur elle, blêmissait et frissonnait, tandis que le chien noir hurlait autour de lui, et qu'Agrippa le contemplait avec une inexprimable tristesse.

« Mon cousin, dit sévèrement François I^{er} à M. de Brézé, qu'il ne s'attendait pas à revoir en pareil moment, vous ai-je pas, s'il m'en souvient, ordonné de séjourner en votre grand'sénéchaussée de Normandie?

— Sire, répondit-il avec un air faux et rampant, je n'aurais cette audace de désobéir à Votre Majesté ; mais voici que je viens solliciter madame votre très-honorée mère de tenir sous sa tutelle madame Diane, ma femme, qu'il me plaît savoir en la cour du plus grand roi de l'univers.

— A ce prix, mon cousin, l'intelligence ne sera rompue entre nous, et je suis aise de vous accoler en bonne étrenne. Hier j'ai signé et scellé le don que je vous fais d'une gabelle sur votre province...

— Faites acquit de ma reconnaissance ; or vous avais—je en idée délié d'un serment trop téméraire, fait sur le crucifix, touchant la peine du sieur de Saint-Vallier...

— Point, monsieur; onc n'ai forfait à ma foi de gentilhomme ! Ainsi que j'avais dit et juré, le sieur de Saint-Vallier a vu la place de Grève, et, mon serment rempli de la sorte, lettres de rémission furent octroyées en vertu de vos mérites, services et le reste.

— Beau serment de docteur fourré ! reprit madame d'Angoulême; quant à moi, je ne l'avais entendu sophistiquement.

— Madame, répliqua François I^{er} rougissant du reproche de sa mère, de notre pleine puissance et autorité royale, avons commué la peine de mort en telle peine que le sieur de Saint-Vallier sera mis et enfermé perpétuellement entre quatre murailles de pierre.

— M'aide Dieu ! sire, s'écria madame Marguerite, mort est meilleure que si rude captivité, et votre ordinaire clémence se mécompte !

— Ce que ferai sera bien fait, ma brunette Marguerite, et, foi de gentilhomme ! je ne fierai ce pauvre prisonnier à mon cousin Duprat, qui pourrait, sans que je l’y convie, exécuter la rémission aussi dru que l’arrêt.
»

Triboulet entra, le visage chagrin et envieux ; François I^{er} l’entraîna dans un bout de la galerie, et demanda, d’un ton bref, si ses ordres étaient remplis de tout point.

« Sire, répondit Triboulet, moi présent, messire de Saint-Vallier fut mené en une belle chambre, le dos au feu, le ventre à table; il n’a fait que soupirer aux bienveillantes assurances que lui ai portées de votre part ; et cette nuit je le mettrai hors de la Conciergerie pour le rendre sain et sauf en son château de Pisançon.

— Caillette ! Caillette ! s’écria Diane avec effroi, vous soufflez d’ahan et suiez de fièvre? Seigneur Agrippa , venez ça, et remédiez à son malaise!

— Madame, reprit Agrippa immobile s’adressant à la duchesse d’Angoulême et lui désignant Caillette, avisez les beaux effets du philtre qui fut préparé à votre requête pour monseigneur le connétable. Les boucons italiens tueraient un démon, voire un ange !

— Qui parle céans de boucons? interrompit le roi courant à l’astrologue.

— Caillette empoisonné ! murmura Triboulet, dont les traits s’éclaircirent aussitôt.

— Ce boucon me plairait davantage divisé en trois parts, se dit en lui-même M. de Brézé, pour le roi, le fol et monsieur de Saint-Vallier. »

Caillette avait cédé, aussi longtemps qu’il lui fut possible, les effets prompts et douloureux du poison qui brûlait ses veines, dévorait ses entrailles, arrivait par degrés à son cœur; mais l’angoisse devint si violente qu’il tomba en se tordant, la langue pendante et les yeux à demi sortis de leurs orbites.

« Agrippa, je t’adjure, s’écria le roi avec une généreuse vivacité : efforce-toi à sauver celui-là qui, si bien, sauva monsieur de Saint-Vallier ! emploie, invente remède quelconque, fût-ce or potable! vite! ne va pas attendre qu’il meure pour le ressusciter ! Une ville de mon royaume pour qu’il vive !

— Sire, médecine sait le secret des poisons, et non l’art de les guérir !... Mon fils, mon élève, mon ami, mon Caillette !... Tout beau, Monsieur ! ne l’interrompez en ses oraisons et litanies d’agonisant.

— Foi de gentilhomme ! si vous ne savez pas votre grimoire, convoquez les plus fameux de la Faculté : Akakia, Lecoq, Braillon!... A l’aide! car je

crains qu'il ne trépasse !

— Sire! dit Caillette rassemblant ses forces pour tirer de son pourpoint le collier de l'Ordre du comte de Saint-Vallier, qu'il remit entre les mains du roi; point n'expirerai avant ce solennel devoir : le père de Diana vous rend ainsi ce qu'il tient de vos bontés.

— Mon ami, mon frère! s'écriait en sanglotant Diane penchée vers lui, gardez—vous de vouloir mourir; ne rouvrez pour vous le tombeau qu'avez fermé à monseigneur de Saint—Vallier ! Espérez guérison par la grâce de quelque miracle, et le roi vous guerdonnera de dignités, de fortune, de faveurs, et maint autre avantage...

— Ma chère dame, point n'est—ce au monde cela que plus désire et regrette !

— Marotte! grommela Triboulet : *Caillette* soit dit, du nom de ce fol éventé, quiconque agira moult follement!

— Ma très—vénérée et très—chère dame, reprit Caillette en s'appuyant sur le coude pour se hausser vers elle, remémorez-vous qu'avez promis me récompenser d'un baiser si monsieur Saint-Vallier obtenait merci?

— Certes, avez mérité mieux qu'un baiser! répondit Diane approchant sa bouche des lèvres violettes du moribond.

— Oh! dit-il en extase, voici que je mourrai, après ce, moins délibérément ! »

En ce moment—là, le chien noir poussa un hurlement qui ressemblait à un cri de désespoir, et s'enfuit.

La tête de Caillette rebondit sur le pavé de marbre, et sa main glacée abandonna celle de Diane : ses yeux fixes restaient tournés vers elle ; sa bouche souriait encore... Il était mort!

« Sainte Cornemuse, priez pour le défunt! s'écria Triboulet; maintenant je suis premier fol en titre d'office royal !

— Caillette, mon cher fol ! dit François I^{er} essuyant deux larmes de regret.

— *Hesed Adonai!* dit Corneille Agrippa soutenant dans ses bras Diane de Poitiers, pauvre fol d'amour!

FIN.

NOTES ET DISSERTATIONS.

CHAPITRE PREMIER. — Ce chapitre, qui sert d'introduction au roman, n'est qu'un simple extrait de l'excellente *Histoire de François I^{er}* (liv. II, ch. VI), par Gaillard, dans laquelle on retrouve une analyse comparée de presque tous les historiens originaux : la malheureuse division de cette histoire, en différentes parties politiques, ecclésiastiques, littéraires, qui forment autant d'histoires séparées, a fait tomber l'ouvrage dans un discrédit qu'il ne mérite pas ; car il renferme une étude très-approfondie du règne de François I^{er}.

La défection du connétable de Bourbon fournirait seule une histoire singulièrement dramatique, qui n'est pas même indiquée dans la relation du procès, publiée par Dupuy. à la suite de l'*Histoire des Templiers* : c'est la vengeance d'une femme, d'une princesse, contre l'homme qui l'a blessée dans son amour. Tous les motifs de haine qu'on a prêtés à la duchesse d'Angoulême, pour expliquer son acharnement à la perte de Charles de Bourbon, paraissent mesquins et invraisemblables auprès de celui que Pasquier a révélé dans ses *Recherches de la France* (liv. IV, ch. XI).

« Je vous réciterai une histoire non écrite, mais que *nous tenons depuis ce temps-là, de main en main, pour vraie par forme de tradition*. Toutes les singularités que l'on voyait reluire en ce prince, lors âgé seulement de trente-deux ans, convièrent Louise de Savoie, mère du roi François, premier de ce nom, de souhaiter son mariage : chose dont elle le fit rechercher avec une très-grande instance. A quoi il ne voulut entendre : *de vous en dire la raison, ce me sont lettres closes*; refus que cette princesse porta impatiemment en son âme, bien délibérée de s'en venger à quelque prix et condition que ce fût. Elle était dame absolue en ses volontés, desquelles, bonnes ou mauvaises, elle voulait être crue : qui fut cause que, par la voix commune du peuple, on fit cet anagramme de son nom et surnom, sans changement et transport d'aucune lettre : LOYSE DE SAVOYE, *Loy se desavoie*. Elle était assistée de messire Antoine Duprat, chancelier de France, qui avait pris la première nourriture dedans le Palais de Paris, accroissement de fortune par la maison d'Angoulême sous le règne de

Louis douzième et accomplissement de grandeur sous celui de François I^{er} ; de manière qu'il s'était du tout voué aux opinions de sa maîtresse, et, la voyant résolue à la ruine de ce prince ou au mariage, il lui bailla ce conseil : que les biens dont jouissait le connétable étaient de deux natures ; les uns, provenant de l'ancien estoc de la famille de Bourbon, auxquels cette princesse devait succéder comme plus proche lignagère, et les autres, sujets à réversion à la couronne par conventions contractuelles : partant, y devaient être incorporés... et, par ces moyens, il pourrait advenir que, sans entrer en involution de procès, le connétable serait très-aise d'entendre au mariage dont il était question. »

Le connétable de Bourbon redoutait également le procès et le mariage : « il rechercha tous les moyens à lui possibles pour n'entrer en lice, voyant et la puissance et l'animosité de la princesse contre laquelle il avait affaire. « Enfin, le procès eut lieu à l'avantage de Louise de Savoie, qui « obtint victoire de ses pensées, ajoute Pasquier s'étant, par ce moyen, vengée de celui que, pour avoir dédaigné son mariage, elle avait sur tous les hommes du monde à contre-cœur. »

Le ressentiment de la mère du roi avait commencé, sans doute, dans un voyage qu'elle fit à Lyon en compagnie du duc de Bourbon, au mois de juin ou juillet 1516. Marillac, secrétaire du duc, raconte, dans l'*Histoire de la Maison de Bourbon* (imprimée avec les *Desseins de Professions nobles*, par Antoine de Laval), que vers ce temps-là le connétable « s'en vint en France, et trouva le roi à Vienne, en Dauphiné, et de là s'en vinrent ensemble à Lyon, auquel lieu ils séjournèrent par quelque temps, et puis s'en partirent et vinrent ensemble à Moulins, là où le roi, la reine, *madame sa mère*, *monsieur de Bourbon* et madame sa belle-mère, ensemble madame sa femme, firent par quatre ou cinq jours très-bonne chère. » Ils firent encore un voyage en Normandie, au mois de septembre; « et en ce voyage, dit Marillac, le connétable remontra les grands frais qu'il avait faits de-là les monts pour le service du roi, afin qu'il plût au roi y avoir regard pour lui aider à payer les grandes dettes qu'il avait faites à cette cause : à quoi il eut petite réponse; mais, qui pis est, au lieu de lui bailler aide pour payer ses dettes, on lui ôta tous gages et bienfaits de l'année. »

La querelle avait sans doute éclaté « au mois de mai 1517, le roi étant logé aux Tournelles, auquel lieu y eut quelques paroles entre eux de raccoutrement sur quelque *gourgous* qui avait été, à Amboise, entre mesdites dames, la mère du roi et belle-mère de mondit sieur de Bourbon, à

cause du maltraitement de mondit sieur. Antoine de Laval, continuateur de Marillac, et bien instruit des traditions de l'affaire du connétable, ne parle pas de la conférence dans laquelle François 1^{er} se serait emporté au point de donner un soufflet au duc de Bourbon; mais il nous apprend que ce prince s'exprimait en termes peu mesurés sur le compte de la mère du roi : Le connétable, dit-il, fit des réponses *rudes* à ceux qui lui parlaient de faire une seconde transaction semblable à celle qu'il fit avec feu madame Suzanne. *On dit encore parmi nous les mêmes mots dont il usait, qui sont un peu trop crus et piquants pour être redits.* Il est aisé à croire que ce prince, dégouté de femme, la sienne morte ayant été peu belle, et celle qui se présentait vieille, disait :

*Che non è soma da portar piu grave
Comme haver donna, quando a noja s'have.*

On peut donc regarder le soufflet donné par François 1^{er} comme la conséquence des mots *crus* et *piquants* que le duc de Bourbon se permettait contre la duchesse d'Angoulême.

Les révélations que le sieur de Saint-Vallier fit au château de Loches, pendant sa maladie, en présence du premier président, Jean de Selve, ne laissent aucun doute au sujet de l'innocence de ce gentilhomme, qui s'était opposé à la défection du connétable au lieu de l'encourager et de tremper dans le complot. Jean de Poitiers, demeuré seul avec le président, mit la main sur ses Heures ouvertes, et *jura sur la damnation de son âme qu'il dirait la pure et franche vérité de cette histoire* (Recherches de la France, liv. VIII, ch. xxxix).

« Cet été dernier, au temps que monsieur le connétable allait à Montbrison, je l'allai trouver au lieu de Briction, où je dînai avec lui... Le jour même nous allâmes coucher à Montbrison, et le lendemain, après dîner, monsieur le connétable, qui m'avait toujours montré un grand signe d'amitié, me tira dans un sien cabinet, faisant fermer l'huis, ne demeurant que nous deux seuls, et lors me fit présent de quelques bagues, et après, me dit-il qu'il m'aimait et se fiait du tout en moi plus qu'en homme au monde : il me voulait dire quelque chose, mais désirait auparavant que je jurasse,

comme de fait il me fit jurer sur une croix et reliquaire, où il y avait du bois de la vraie Croix, qu'il portait à son col. Et lors commença de se plaindre fort du roi, de ce qu'il ne le laissait jouir de ces droits et prééminences qu'il lui avait promis, quand il vint à être roi, et *encore plus se plaignait de madame sa mère*, qui avait été nourrie en la maison de Bourbon.

« A quoi je lui répondis : « Monsieur, si le roi et Madame vous traitent mal, vous en êtes cause ; car, quand vous êtes avec lui, vous ne lui donnez pas à entendre votre affaire? » Et lors le connétable me dit : « Cousin, vous êtes aussi mal traité que moi. » A quoi je répliquai : « Passez ce conte à part. » la lors le connétable ajouta : « Cousin, veux-tu derechef jurer sur le bois de la vraie Croix que je porte à mon col, de ne dire jamais rien de ce que je te dirai? » Et lui dis : « Oui, monsieur. » Et mis la main sur la vraie Croix. Et lors il me dit que l'empereur lui avait promis un ample parti : c'est à savoir de lui donner en mariage madame Léonore, sa sœur, veuve du roi de Portugal, avec deux cent mille écus tous les ans, et pour cinq ou six cent mille écus de bagues et joyaux; et au cas que l'empereur et l'archiduc mourussent sans hoirs, il la faisait héritière de tous ses royaumes et seigneuries. Lors je lui dis: « Monsieur, êtes-vous bien assuré de toutes ces promesses? » A quoi me fut par lui répondu : « Tu verras le seigneur de Beurain qui viendra ce soir devers moi ; je t'envoierai quérir quand il sera venu, et tu entendras ce qu'il me dira. »

En effet, le soir même, le comte de Beurain répéta devant M. de Saint-Vallier les magnifiques propositions que l'empereur avait faites auconnétable pour l'entraîner dans une ligue offensive contre la France.

« Après le partement de Beurain, continua le seigneur de Saint-Vallier je fus tout ce jour-là à Montbrison avec M. le connétable, et me souviens qu'après dîner nous entrâmes ensemble dans son cabinet, et lors je lui dis : « Monsieur, ne vous fiez-vous pas bien en moi? ne me tenez-vous pas pour votre très-humble serviteur? » Sur quoi il me répondit : « Cousin, je te promets que je me fie tant à toi et t'aime, que, si mon frère était en vie, je ne le saurais aimer plus que je t'aime. » Ce dont je le remerciai en lui disant: « Monsieur, vous me dites hier des choses èsquelles j'ai pensé toute cette nuit, tellement que je n'ai pu dormir. Voudrais que Dieu m'eût fait la grâce, de vous savoir bien dire ce que je vous veux dire selon Dieu. raison et ma conscience. Vous me dites hier que, par cette alliance qu'on vous présente, vous devez être cause que l'empereur, le roi d'Angleterre, Allemands et Espagnols entreront en France? Pensez et considérez le grand mal et

inconvenient qui eu adviendra : effusion de sang et destruction de villes, bonnes maisons, églises; forcements de femmes et autres maux qui viennent de la guerre. Considérez que vous êtes sorti de la maison de France et l'un des principaux princes du sang, et tant aimé et estimé de tout le peuple, que chacun se réjouit de vous voir ; et s'il advenait que fissiez la ruine et perdition de ce royaume, vous seriez la plus maudite personne que jamais homme vit ; car les malédictions qu'on vous donnera dureront dix ans après votre mort. Davantage, ne considérez-vous point la grande trahison que vous faites de vouloir tourner le dos au roi, après qu'il sera parti de son royaume pour aller en Italie, et vous aura laissé la France, se confiant à vous? Je vous prie de considérer tout ceci, et, si n'avez égard au roi et à madame sa mère, qui vous tiennent tort, comme dites, au moins ayez égard à la ruine de messieurs leurs enfants. Et croyez, quand aurez introduit les ennemis dedans le royaume, ils vous en chasseront vous-même. » Et lors le connétable me dit : « Cousin, que veux-tu que je fasse? le roi et Madame me tiennent tout le tort et ne veulent que me détruire. Ils ont pris la plus grande partie de ce que j'ai et me veulent faire mourir. » A quoi je lui dis : « Monsieur, je vous prie de vouloir laisser toutes ces méchantes entreprises, et vous recommandez à Dieu, et faites tant que parliez au roi franchement, et vous verrez ce qu'il vous dira. » Et lors se mit le connétable à plorer et me fit aussi plorer me disant : « Cousin, je te promets ma foi que je ne le ferai point et te croirai, et te prie que, selon le serment que tu m'as fait de tenir tout secret, tu le fasses et qu'il n'en soit jamais nouvelles. » Ce que je lui promis derechef, et pensais l'avoir du tout détourné de son entreprise, comme estimai-je que lors il n'avait plus autre vouloir que de demeurer en la bonne grâce du roi et de devenir bon Français; et je lui dis : « Monsieur, ne parions plus de cela et allons jouer! » Et allâmes jouer au flux ; le connétable, l'évêque d'Autun et le seigneur de Saint-Chaumont, et y eut plusieurs autres entre lui et moi. Le lendemain, nous allâmes dîner à Coursun, et de là à la Bastie, où fîmes collation, et moi, étant sur un bon coutaut, dis au connétable, qui était sur une mule : « Monsieur, vous me tiendrez ce que m'avez promis, et vous en souviendriez, et je vous promets ma foi que je vous tiendrai ce que je vous ai promis. » Et le connétable, me regardant, me dit: « Mon cousin, je te promets ma foi que je te tiendrai, et aussi tu me tiendras ce que tu m'as promis. » Et l'heure il me dit : « Adieu, puisque tu t'en vas. »

Saint-Vallier ne revit plus le connétable, et il croyait fermement que celui-ci avait abandonné ses projets de trahison, lorsqu'il fut lui-même arrêté prisonnier par d'Aubigny : il offrit de faire une démarche auprès du duc de Bourbon fugitif, pour le ramener ; mais on n'eut pas égard à cette offre dictée par les sentiments les plus généreux, et son confesseur eut beaucoup de peine à obtenir que le premier président de Selve reçût sans témoins les dépositions de l'accusé gravement malade.

Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, qui découvrit la conspiration du connétable, et qui fut ainsi l'auteur des malheurs de Saint-Vallier, agissait sans doute d'après les instructions secrètes de la duchesse d'Angoulême. On ne saurait mettre en doute sa haine à l'égard de son beau-père, quoique les lettres de rémission de ce dernier portent que, le comte de Maulevrier ayant *en tres-grande humilité supplié et requis le roi avoir pitié et compassion dudit de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier*, le roi eut *considération au service que le grand-sénéchal avait fait en découvrant les machinations du connétable*. On voit dans les *Recherches de la France* (liv. VI, ch. xn) que M. de Brézé s'était concerté avec la mère du roi, lorsqu'un prêtre vint, au nom de Matignon et d'Argouges, lui révéler ce qui se tramait contre François 1^{er}. « Il dépêche soudain un courrier en cour, avec lettres, par lesquelles il donnait avis au roi de tout ce que dessus et, entre autres choses, que le prêtre l'avait assuré que les deux gentilshommes étaient très-zélateurs du repos de la France, mais que, d'une conscience timorée, ils n'avaient osé révéler cela qu'entre les mains de leur confesseur. Le roi était parti quand le courrier arriva, qui présenta le paquet en la ville de Cléry, à madame la régente, mère du roi. Les lettres ouvertes et vues, elle manda tout aussitôt par le courrier, à Brézé, de s'informer qui étaient les deux gentilshommes et de les lui envoyer promptement, avec promesse d'elle qu'ils ne recevraient aucun mal. Lequel, s'en étant informé par le prêtre, les envoie, et se présentèrent à la régente en la ville de Blois, où ils furent examinés par le chancelier et leurs dépositions reçues par maître Etienne Robertet, secrétaire des finances.

On ne trouve nulle part, dans les pièces du procès de Saint-Vallier, que son gendre ait cherché à le défendre, et l'on ne conçoit pas même que les charges aient paru suffisantes pour retenir en prison un gentilhomme qui avait usé de tout son crédit sur l'esprit du connétable dans l'intention de le retenir dans le devoir. On conçoit encore moins que le Parlement ait prononcé contre lui un arrêt de mort, et que la grâce royale se soit bornée à

une commutation de peine. Ces rigueurs extraordinaires, après le *service* rendu par M. de Brézé, ne peuvent s'expliquer que par une vengeance de celui-ci contre son malheureux beau-père.

CHAPITRE II, p. 10. — On ne connaît pas une seule représentation figurée du fameux hôtel des Tournelles, qui fut démoli sous Charles IX; on en lit seulement des descriptions fort incomplètes dans les *Antiquités de Paris* par Sauval (t. II), et dans l'*Histoire de Paris* par Félibien et Lobineau (t. I). Cet hôtel avait laissé si peu de traces dès la fin du seizième siècle, que Dubreuil, qui aurait pu le voir dans sa splendeur, l'a confondu avec l'hôtel Saint-Paul dans son *Théâtre des antiquités de Paris*. Cependant la place occupée par cet hôtel est encore marquée aujourd'hui par les noms des rues du *Foin*, du *Parc-Royal*, des *Tournelles*, etc.

P. 11. — Les amours de François 1^{er} et de la comtesse de Châteaubriant ne sont connus que par une tradition constante et par quelques passages de Brantôme; mais c'est un des faits les mieux établis de la vie privée de ce roi. J'ai rassemblé tout ce qui existe de documents écrits et d'inductions vraisemblables sur ces amours célèbres et sur leur issue tragique, dans une dissertation historique publiée par la *Revue de Paris*, au mois de janvier 1837.

P. 11. — Pierre Duchâtel ou Castellan (en latin *Castellanus*) était lecteur et bibliothécaire de François 1^{er}, qui aimait sa conversation spirituelle, éloquente et savante à la fois. Il n'était pas étranger aux questions les plus délicates de l'amour, quoiqu'il devint évêque de Tulle : dans sa jeunesse, il avait failli renouveler à Dijon l'aventure d'Abeilard et d'Héloïse. Voyez sa vie écrite en latin par Galland et publiée par Baluze.

P. 14. — Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant, mari de Françoise de Foix, qu'il assassina en 1537, lorsque sa vengeance tardive put avoir lieu avec impunité. Voyez dans la *Revue de Paris* ma dissertation sur cette anecdote contestée. P. 15. — Mellin de Saint-Gelais, enfant naturel de l'évêque Octavien de Saint-Gelais et poète comme lui, menait une vie très-galante, malgré sa qualité d'abbé. Ses poésies, dit Pasquier, « étaient des mignardises qui couraient de fois à autres par les mains des courtisans et des dames de cour. » Voyez le recueil de ses verts qui égalent souvent ceux de Clément Marot.

P. 15. « Le roi Françoise aima fort aussi et trop ; car, étant jeune et libre, sans différence il embrassait qui l'une qui l'autre; comme, de ce temps, il

n'était pas galant qui ne fût putassier partout indifféremment : dont il en prit la grand'v.... qui lui avança ses jours, et ne mourut guère vieux ; et lui, après s'être vu échaudé et mal mené de ce mal, avisa que, s'il continuait cet amour vagabond, il serait encore pis, et, comme sage du passé, avisa à faire l'amour bien galamment, dont pour ce institua sa belle cour fréquentée de si belles et honnêtes princesses, grandes dames et demoiselles. » Brantôme,, *Hommes illustres*, art. Henri II.

P. 17. — Les naïves et gracieuses chansons du châtelain de Coucy ont été publiées par Laborde dans son *Essai sur la musique* et dans les *Mémoires historiques sur Raoul de Coucy*, 1781, 2 vol. in-18. Ce châtelain de Coucy est surtout connu par ses amours avec la dame de Fayel, amours malheureux qui ont enfanté tant de romans, de tragédies et d'héroïdes, Voyez le vieux roman du *Châtelain de Coucy*, imprimé pour la première fois par les soins de M. Crapelet.

P. 17. — François 1^{er} a composé, dit-on, un grand nombre de poésies qui n'ont été publiées qu'en partie dans différents recueils et qui formeraient deux volumes en y ajoutant ses lettres amoureuses. Son quatrain sur Agnès Sorel et son épitaphe de la belle Laure sont dans la mémoire de tout le monde. Mais on n'a point encore remarqué que les vers attribués à François 1^{er} ne sortent pas certainement de la même main, et qu'on y reconnaît tour à tour les styles des deux Marot, de Saint-Gelais, de Crétin, d'Héroet et des autres poètes valets de chambre du roi, auxquels on peut faire honneur de la meilleure partie des épîtres et des rondeaux réunis sous le nom de leur protecteur dans plusieurs manuscrits de la Bibliothèque royale.

P. 18. — Marguerite raconte elle-même dans son *Heptameron*, sans se nommer toutefois, une aventure dont elle fut l'héroïne quand l'amiral Bonivet tenta de la surprendre dans son lit. Voyez la quatrième nouvelle de la première ajournée : *Téméraire entreprise d'un gentilhomme à l'encontre d'une princesse de Flandres et le dommage et la honte qu'il en reçut*. Brantôme rapporte la même anecdote dans ses *Dames galantes*, et y ajoute cette explication : « Et si vous voulez savoir de qui la nouvelle s'entend, c'était de la reine même de Navarre et de l'amiral Bonivet, dont pourtant me semble que ladite reine n'en devait céler son nom, puisque l'autre ne put rien gagner sur sa chasteté, et s'en alla en confusion. »

La passion de Marguerite pour le connétable de Bourbon n'est racontée, il est vrai, que dans un roman historique (*Histoire de Marguerite de Valois*,

par mademoiselle de la Force) et dans une histoire romanesque (*Histoire de François I^{er}*, par Varillas); mais mademoiselle de la Force a recueilli bien des anecdotes qui s'étaient conservées de père en fils chez les anciennes familles nobles, et Varillas, ce lecteur infatigable quoique un peu brouillon, a feuilleté bien des manuscrits qui se sont perdus depuis. Je regarde comme une tradition authentique l'amour de Marguerite pour le connétable, et je ne serais pas en peine d'en trouver presque la preuve dans les poésies de cette princesse, publiées par son valet de chambre Sylvius de la Haye, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses*, en 1547. Ces poésies, si purement et si facilement écrites, portent cà et là témoignage d'une passion violente, contrariée par les événements et sans cesse combattue par la dévotion. On la voit se refléter jusque dans le *Miroir d'une âme pécheresse*.

J'ai un mari indigne d'être aimé ;
Je l'aime autant que Dieu me le commande;
Un serviteur, d'autre part estimé,
Sans fin me cherche et ma grâce demande...
Mais je ne puis trouver un seul moyen
L'our recevoir ni donner reconfort
A mon ami qui m'aime si très-fort :
Car je crains trop honneur et conscience.

Le caractère et la position de la duchesse d'Alençon me semblent peints dans ces vers (*Comédie des deux Filles et des deux Mariées*), dont la pensée est reproduite de cent façons par Marguerite, que les biographes ont prétendu exempter de toute faiblesse de cœur. Mais il n'est pas probable qu'elle eût pris l'amour pour sujet ordinaire de ses ouvrages en prose et en vers, si elle ne l'avait jamais éprouvé; on peut juger, d'ailleurs, en maint endroit qu'elle parle avec ses propres sentiments. Néanmoins, les contemporains ne disent rien de cette passion *vertueuse et honnête*, et Brantôme, dont l'indiscrétion ne va pas toujours jusqu'à nommer ses *dames galantes*, assure seulement que « en fait de joyeusetés et de galanteries, la reine Marguerite montrait qu'elle savait plus que son pain quotidien. » En

effet, elle ne pèche pas par pruderie dans son charmant *Heptaméron*, qu'elle écrivait durant ses voyages en litière.

Marguerite d'Angoulême avait épousé Charles, duc d'Alençon, le 17 octobre 1509; elle se remaria, le 24 janvier 1526. à Henri d'Albret, roi de Navarre. Ces deux mariages ne furent pas heureux, et si l'on interprète bien les poésies de Cl. Marot, on y découvre que ce poète aimait la princesse dont il était secrétaire, et que son hommage, tout poétique peut-être, ne fut pas dédaigné. Cl. Marot, dans cette hypothèse, aurait succédé au connétable de Bourbon.

P. 20. Brantôme, ainsi que tous les historiens, n'a pas oublié de mentionner « le respect et l'amour qu'elle portait au roi son frère, qui l'aimait uniquement et l'appelait sa mignonne. » (*Vies des dames illustres.*)

P. 22. — Les romans de chevalerie étaient alors dans toutes les mains. On avait mis en prose les vieux poèmes des douze pairs de Charlemagne et de la Table-Ronde, et tous les libraires s'empressaient à l'envi de faire reparaître ces merveilleux récits de combats, d'enchantements et d'amours, que les dames lisaient avec une avide curiosité. Ce fut peut-être là une des causes du caractère galant et chevaleresque qui appartient essentiellement au règne de François I^{er}. Le célèbre Antoine Vérard avait le premier imprimé ce genre de livres qu'on recherche de nouveau, par un retour de caprice bibliographique, et qui ne perdront plus leur valeur, à cause du petit nombre d'exemplaires échappés à l'oubli et à la destruction.

P. 22. — Guillaume Preudhomme, secrétaire du roi, secrétaire général des finances et trésorier de l'épargne, était très-estimé pour sa probité; mais il ne se dessaisissait pas aisément de l'argent qu'il avait en dépôt. Cl. Marot adresse son épître XXV^e au chancelier Duprat *pour se plaindre du trésorier Preudhomme faisant difficulté d'obéir à l'acquit dépêché* :

Puissant prêlat, je me plains grandement
Du trésorier qui ne veut croire en eire,
En bon acquit, en exprès mandement,
En Robertet, en François notre sire :
Si ne suis plus que lui faire ne dire,
Fors peindre Dieu en mon acquit susdit.
Adonc, s'il est si prend'homme qu'on dit,

Il y croira, car en Dieu faut-il croire.
Encore ai peur que Dieu ne soit dédit,
Si ne mettez l'homme en bonne mémoire.

Mais depuis, Marot se réconcilia avec le trésorier dont il fit l'épithaphe en 1545. (Voyez mon édition des *OEuvres complètes de Clément Marot*, 3 v. in-8°, 1825.)

P. 23. — « Dans un tarif fait par saint Louis, pour régler les droits de péage qui étaient dus à l'entrée de Paris, sous le Petit-Châtelet, on lit que le marchand qui apportera un singe pour le vendre payera quatre deniers; que si le singe appartient à un *joculateur*, cet homme, en le faisant jouer et danser devant le péager, sera quitte du péage tant dudit singe que de tout ce qu'il aura apporté pour son usage. De là vient le proverbe : payer en monnaie de singe. » (Sainte-Foix, *Essais sur Paris*, le Petit-Châtelet.) Rabelais appelle *singes verts* ce que nous nommons des *contes bleus*.

CHAPITRE III, p. 26. —Voici ce que Pasquier nous apprend sur la charge de grand-sénéchal : « Comme ainsi soit que l'état de *baillif* et du *sénéchal* soient tout un et différent, sans plus, de noms, se trouve au chapitre dixième du grand Coutumier de Normandie l'état du grand-sénéchal être en cette façon expliqué : Anciennement souloit decourir par le pays de Normandie un justicier graigneur qui était appelé le *sénéchal au prince*, Il corrigeait ce que les autres bas-justiciers avaient délinqué, gardait la terre du prince, les loix et droits de Normandie il fesait garder; et ce qui était moins que duement fait par les haillifs, il corrigeait; les ôtait du service du prince s'il voyait qu'il les convînt ôter; il visitait les forêts et les haies du prince, et révoquait les forfaits et s'enquérail comme ils étaient traités, et la paix du pays fermement il entendait principalement à faire; et ainsi, en decourant par Normandie de trois ans en trois ans, visitait chacunes parties et bailliages d'icelui. A celui appartenait en chacun bailliage d'enquérir de ces excès et des injures des sous-justiciers. » Qui montre bien qu'étant les baillifs réduits chacun en leurs ressorts au pays de Normandie, encore fut érigé un état par-dessus eux, qui fut nommé grand-sénéchal qui est autant que grand-baillif, lequel faisait les mêmes chevauchées qu'avaient faites anciennement les baillifs. » (*Recherches de la France*, liv. II, ch. XIV.)

P. 33. — Le mariage de Diane de Potiers avec M. de Brézé eut lieu le 19 mars 1514 ; Diane avait alors quatorze ans selon Duchesne, quinze selon le

père Anselme, et dix-neuf selon Brantôme.

P. 36. — Les routiers (*ruptarii*) avaient désolé la France au XIV^e siècle : c'étaient, à cette époque, des brigands qui battaient les grands chemins, pillaient et massacraient après avoir été à la solde des rois et des seigneurs féodaux. Au XVI^e siècle, les guerres d'Italie envoyèrent de nouvelles bandes d'aventuriers, qui commirent à peu près les mêmes désordres que les *écorcheurs*, les *malandrins*, les *compagnies blanches*, etc.; on les nommait les *diabes* et les *mauvais garçons*. Cependant, l'expression de routier n'était pas toujours prise dans un sens défavorable :

Le roi n'entend pas que merdaille

Tienne le rang de viels routiers.

CL. MAROT. *Deuxième épître du Coq à l'Ane*.

P. 36. — Henri II fit frapper en l'honneur de Diane une médaille d'or, d'argent et de cuivre, où la duchesse de Valentinois était représentée foulant aux pieds l'Amour. (Voyez les *Essais de Paris*, par Sainte-Foix : *rue des Trois Pavillons*, et l'*Histoire de France* du Père Daniel, à la fin du règne de Henri II.)

CHAPITRE IV, p. 40. — Le procès de Jacques de Beaune, seigneur de Semblançay, surintendant des finances, est une des iniquités judiciaires de ce temps-là : il paraît certain que la duchesse d'Angoulême avait touché les sommes dont Semblançay ne put rendre compte, et qui étaient destinées à l'armée d'Italie. « Aucuns ont dit que François I^{er} fit mourir un peu trop légèrement M. de Semblançay ; car encore qu'il eût fait faute, il lui devait pardonner pour son honorable vieillesse, ses longs services faits à quatre rois, et surtout pour le beau nom duquel il l'honorait ; car il l'appelait toujours son père. » BRANTÔME, *Hommes illustres*, Vie de François I^{er}.

Gaillard, dans son *Histoire de François I^{er}*, a jeté beaucoup de lumières sur cette ténébreuse affaire, d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale : il a même examiné, dans une dissertation particulière, les opinions des historiens contemporains sur le procès de Semblançay, et il prouve clairement que ce surintendant n'était pas coupable de malversation. En

effet, on peut croire que l'exécution de ce vieillard (10 août 1527) fut vouée à l'horreur publique, puisque Clément Marot osa, dans son élégie XXII^e, faire dire à la victime :

Si qu'à mon los n'est chose demeurée,
Qu'une constance en face coulourée,
Qui jusqu'au pas de mort m'accompagna,
Et qui les cœurs du peuple tant gagna,
Qu'étant mêlée avecque mes ans vieux,
Fit larmoyer mes propres envieux.
Certainement ma triomphale vie
Jadis mettait en grand tourment l'envie,
Mais de ma mort, or', doit être contente.

Cependant l'Estoile, dans son *journal*, rapporte d'autres vers du temps, dans lesquels on approuve la mort de ce *guidon des voleurs*.

P. 41. — Voyez, dans le tome IV des *Soirées de Walter Scott*, la nouvelle intitulée *la Barbe*, et la note qui concerne le singulier goût de Duprat pour la chair d'ânon.

P. 44. — Le caractère sceptique de Corneille Agrippa est suffisamment démontré par la simple comparaison de son traité *De incertitudine scientiarum* avec ses autres ouvrages pleins d'une science universelle. « Finalement, dit-il dans son traité (traduction de Turquet), toutes les sciences ne sont autre chose qu'opinions d'hommes, aussitôt nuisantes qu'utiles, aussi bien pestiférées que salutaires, aussitôt méchantes que bonnes, imparfaites, toujours avec quelque défaut, ambiguës, pleines d'erreurs et débats. » Au reste, je n'ai fait que prendre dans les écrits d'Agrippa, et surtout dans sa *Philosophie occulte*, tous les discours que je lui prête.

P. 49. — L'impuissance de Louis de Brézé est loin d'être attestée par l'histoire ; mais on peut l'inférer d'après divers rapprochements qui ne laissent pas d'être particuliers. Je m'occuperai, dans quelques notes suivantes, d'éclaircir ce que certains historiens ont dit de la virginité de Diane, encore existante au moment du procès de Saint-Vallier : je remarquerai seulement ici que M. de Brézé, qui était bien âgé de soixante

ans en 1524, puisque Louis XI lui avait accordé, en 1481, la restitution des biens confisqués de son père, n'eut jamais d'enfant de sa première femme, Catherine de Dreux, pendant douze années de mariage, et n'en eut de la seconde qu'à partir de l'année 1525 : étrange coïncidence avec la grâce du comte de Saint-Vallier.

P. 50. — « Si madame Anne de Bretagne eût vécu, jamais le roi François ne l'eût épousée (Claude de France) ; car elle prévoyait bien le traitement qu'elle devait en recevoir, d'autant que le roi son mari lui donna la v....., qui lui avança ses jours. » Brantôme, *Dames illustres*, Vie de Claude de France.

CHAPITRE V, p. 54. — Ce fut Pierre de Viole, prévôt des marchands, qui posa la première pierre de l'Hôtel de-Ville actuel, en 1533 ; le siège de l'administration municipale était pourtant établi depuis plusieurs siècles sur le même emplacement, dans l'hôtel Dauphin ou Maison-aux-Piliers.

P. 56.— Le *Maître*, Rabelais, dans sa *Pronostication pantagruéline*, a fourni au philosophe Agrippa le meilleur de son discours : « La plus grande folie du monde est penser qu'il y a des astres pour les rois, papes et gros seigneurs plutôt que pour les pauvres et souffreteux, comme si nouvelles étoiles avaient été créées depuis le temps du déluge, ou de Romulus ou Pharamond, à la nouvelle création des rois. Ce que Triboulet ni Caillette ne diraient, qui ont été toutefois gens de haut savoir et grand renom... Tenant donc pour certain que les astres se soucient aussi peu des rois comme des gueux, et des riches comme des marauds, je laisserai es autres fois pronostiqueurs à parler des rois et des riches. »

P. 60. — Voyez dans le tome II des *Soirées de Walter Scott*, la nouvelle intitulée le *Guet*, et les notes.

P. 61. — Voyez, sur ces bizarres ordonnances de police, les *Antiquités de Paris*, par Sauval, t. II, p. 344 et 270.

P.61. — C'étaient les rues et les cours affectées à la prostitution qui se trouvait ainsi séparée de la ville. Voyez, dans les *Erotica verba* du Rabelais de M. Delaunaye, une liste très-curieuse, quoique incomplète, des lieux de débauche de l'ancien Paris.

CHAPITRE VI, p. 66. — Tout le caractère singulier de Corneille Agrippa est résumé par son singulier livre de l'*Incertitude et vanité des sciences*, qui parut pour la première fois vers 1520, sous ce titre : *De Incertitudine et vanitate scientiarum declamatio invectiva*.

Une courte citation donnera quelque idée de ce paradoxe qui commence par la malédiction des sciences en général, et qui finit par la *louange de*

l'âne : nous recourons à la vieille et naïve traduction de Mayerne-Turquet. « L'opinion ancienne, dit-il à son début, et l'avis commun et accordant presque de tous ceux qui se sont mêlés de philosopher, a été que chaque science, à laquelle l'homme selon sa capacité et naturelle faculté s'est voulu adonner, a pu acquérir à icelui quelque divinité et tellement le surhausser par-dessus la condition humaine, qu'il a pu atteindre et parvenir au rang des dieux bienheureux. De là sont procédées les diverses et infinies louanges que l'on a données aux sciences ; s'étant un jour chacun évertué de magnifier par longues et ornées paroles l'art ou discipline en laquelle il avait par long exercice aiguisé le fil de son entendement, non-seulement la préférant aux autres, ainsi la mettant outre et par-dessus les cieus mêmes. Quant à moi, je suis persuadé, par autres et différentes raisons, qu'il n'y a chose plus pernicieuse et dommageable à la vie commune, rien plus pestilentieux au salut de nos âmes que les arts et sciences : par quoi, j'entends procéder d'une façon toute contraire, car, au lieu de tant magnifier ces sciences, ma délibération est de les blâmer et dépriser pour la plupart. » *La conclusion de l'œuvre* rappelle la manière de Rabelais, comme beaucoup de parties du livre : « Maintenant donc, ô ânes, lesquels, avec vos ânon, par la volonté de Jésus-Christ, publiée par ses apôtres, vrais messagers et prélecteurs de vraie sapience, êtes déliés et délivrés des ténèbres de la chair et du sang, si vous désirez d'obtenir la sapience de l'arbre de vie, et non celle de l'arbre de science de bien et de mal, rejetant toutes les sciences humaines et toute la curiosité et les discours de la chair et du sang, et quels qu'ils puissent être, soit qu'ils regardent aux saisons et manières de bien parler, soit qu'ils recherchent les causes, soit qu'ils s'adressent aux œuvres et effets; sans aller aux écoles de philosophie et collèges des sophistes, entrez en vous-mêmes, et là vous connaîtrez toutes choses; car la connaissance de tout vous est dédiée; ce que les académiques confessent, et les saintes Ecritures témoignent; car Dieu a créé toutes choses fort bonnes, c'est-à-dire au meilleur état qu'elles puissent être : icelui donc ayant créé les arbres pleins de fruits, aussi créa les âmes qui sont autres arbres raisonnables, pliants de formes et connaissances; mais, par le péché de notre premier père, toutes ont été couvertes, et y est entrée l'oubliance, mère de l'ignorance. Découvrez donc votre entendement, en ôtant ce voile d'ignorance qui l'enveloppe. »

P. 70. — Il existait entre François I^{er} et l'amiral Bonivet son favori une sorte d'émulation galante et chevaleresque. « Le roi le prit en grande amitié,

dit Brantôme dans ses *Vies des grands Capitaines* ; il était de fort gentil et subtil esprit et très-habile, fort bien disant et fort beau et agréable, comme j'ai vu son portrait. » Brantôme ajoute, après avoir raconté, sans nommer les personnes, l'aventure de Bonivet avec la reine de Navarre qu'il voulut surprendre au lit, et qui ne lui accorda pas d'autres faveurs que des égratignures : « Il pouvait bien faire cette entreprise pour l'amour, à laquelle il était fort sujet; aussi était-il fort beau et de bonne grâce, puisque ce fut lui seul qui conseilla au roi François de passer les monts et de suivre M. de Bourbon, ayant laissé Marseille, non tant pour le bien et le service de son maître que pour aller revoir une grande dame de Milan, et des plus belles, qu'il avait faite pour maîtresse quelques années de devant et en avait tiré plaisir, et en voulait retâter. » *Brantôme*, éd. de Montmerqué, t. I, p. 162.

P. 73. — Ce tableau du vieux Paris à cinq heures du matin n'est pas moins vrai que celui de Paris moderne fait en vaudeville par Désaugiers : j'ai emprunté la plupart des détails aux *Crieries de Paris*, petit poème du treizième siècle, par Guillaume de la Villeneuve. M. Crapelet a réimprimé cette curieuse pièce à la suite des *Proverbes et Dictons populaires*.

P. 76. — Voici une note du *Dictionnaire historique* de Bayle, dans laquelle se trouve l'histoire du chien noir. « Agrippa, dit Paul Jove (*Elog. viror. illustrium*), menait toujours avec lui un diable sous la figure d'un chien noir : aux approches de la mort, comme on le pressait de se repentir, il ôta au chien un collier garni de clous qui formaient des inscriptions nécromantiques et lui dit : « Va-t'en, malheureuse bête qui es cause de ma perte totale ! » Ce chien prit aussitôt la fuite vers la Saône, s'y jeta et n'en sortit point. Jean Wier, domestique d'Agrippa, témoigne dans son *Traité de Magie*, que ce chien noir était un vrai chien, et qu'il l'a souvent mené avec un cordon de crin : *Silentio involvi*, dit-il, *diutius ob veritatis prærogativam, non patiar quod in diversis scriptoribus legerim, diabolum forma canis ad extremum Agrippæ halitum comitem ipsi fuisse, et postea nescio quibus modis evanuisse. Satis equidem mirari hic nequeo tantæ existimationis viros tam insulse aliquando loqui, sentire et scribere ex inanissimo vulgi rumore. Canem hunc nigrum, mediocris staturæ, gallico nomine MONSIEUR (quod Dominum sonat) nuncupatum, novi ego si quis alius familiarissime, quem nimirum non raro, ubi Agrippam sectarer, loro ex pilis concinnato alligatum, duxi ; ai vere naturalis erat canis masculus, cui alias femellam fere colore et reliqua corporis constitutione similem, quam gallice MADAMOISELLE (Dominam) appellabat, me præsentem, adjunxit. Cet*

auteur ajoute qu'Agrippa aimait follement ce chien, qu'il le baisait souvent, qu'il le faisait manger à sa table, qu'il le souffrait dans son lit, et que, pendant que lui, Wier, et Agrippa étudiaient sur la même table, ce chien se tenait toujours couché entre eux deux, au milieu d'un tas de papiers. Or, comme Agrippa était des semaines entières sans sortir de son poêle, et qu'il ne laissait pas de savoir presque tout ce qui se passait en divers pays du monde, il y avait des badauds qui disaient que son chien était un diable qui lui apprenait tout cela. » BAYLE, art. *Agrippa*.

P. 78. — Les seuls renseignements que l'on ait sur l'hôtel des Tournelles sont consignés dans l'*Histoire de Paris* de Félibien et Lobineau, t. II, p. 830 : les autres se trouvent épars dans les *Comptes et ordinaires de la prévôté de Paris*, au troisième tome des *Antiquités de Paris*, par Sauval, qui n'a recueilli dans son ouvrage que des dates et des faits historiques relatifs à cet hôtel si célèbre et pourtant si peu connu.

CHAPITRE VII, p. 85. — Ces trois médecins sont nommés plusieurs fois dans les poésies de Clément Marot, qui fut soigné par eux en ses maladies : François I^{er} les lui envoyait, dès que ce roi poète était inquiet de la santé de son poète valet de chambre.

Et pour autant, sire, que suis à vous,
(*De la maison du roi,*)
De trois jours l'un, viennent tâter mon poulx,
Messieurs Braillon, Lecoq, Akaquia ,
Pour me garder d'aller jusqu'à *quia*!

P. 86.— Voyez les différentes espèces de divinations, au ch. XXV du liv. III de *Pantagruel*. M. Delaulnaye a recueilli dans son commentaire celles omises par Rabelais.

P. 87. — Agrippa, dans sa *Philosophie occulte*, qui m'a fourni la substance d'un grand nombre de ses apophthegmes abstraits, nomme *échelle d'unité* cette déduction de prétendus principes. Voici cette échelle, telle qu'il la figure en ce livre, qui rappelle souvent le système des farfadets de M. Berbiguier de Terre-Neuve, mais avec une science prodigieuse :

In mundo archetypo.	Jod.	Una divina essentia, fons omnis virtutis et potestatis, ejusque nomen unica simplicissima littera expressum est hebraica lingua.
In mundo intellectuali.	Anima mundi.	Una suprema intelligentia, prima creatura fons vitarum.
In mundo cœlesti.	Sol.	Unus rex stellarum, fons lucis.
In mundo elementalī.	Lapis philosophica.	Unum subjectum et instrumentum omnium virtutum naturalium et transnaturalium.
In minore mundo.	Cor.	Unum primum vivens et ultimum moriens.
In mundo inferno.	Lucifer.	Unus princeps rebellionis angelorum et tenebrarum.

CHAPITRE VIII, p. 101 — « Les litières étaient réservées pour les princesses : aussi, de si loin qu'on venait à en apercevoir dans les rues, en même temps chacun se rangeait par respect, afin de lui laisser le passage libre, comme ne doutant point qu'il n'y eût dedans quelque princesse. Pour lors et bien auparavant, il n'y avait que les Enfants de France qui osassent entrer à cheval, en chariot, en coche et en litière au Louvre, aux Tournelles et aux autres maisons royale.» Sauval, liv. VIII des *Antiquités de Paris*.

P. 103. — Clément Marot, dans son *Enfer*, fait une peinture du Châtelet, qui a sans doute inspiré celle du Palais-de-Justice :

..... Je fus, par l'instinct de Luna,
Mené en lieu plus mal sentant que soufre

Par cinq ou six ministres de ce gouffre.....
Je rencontrai Cerberus à la porte,
Lequel dressa ses trois têtes en haut,
A tout le moins une qui trois en vaut,
Lors de travers me voit ce chien poussif;
Puis, m'a ouvert un huis gros et massif,
Duquel l'entrée est si étroite et basse,
Que pour entrer fallut que me courbasse,
Mais ains que fu entersse au gouffre noir,
Je vis à part un autre vieil manoir,
Tout plein de gens, de bruit et de tumulte;
Par quoi, avec ma guide je consulte
En lui disant: «Dis-moi, s'il t'en souvient,
D'où et de qui, et pourquoi ce bruit vient? »
Et me répond : «Sans croire le rebours,
Sache qu'ici sont d'enfer les faubourgs..... »

P. 103. — Clément Marot, dans son *Enfer*, n'oublie pas ce terrible marteau qu'on frappait contre la porte des enquêtes pour évoquer les causes devant le tribunal :

.... Je trouve en une salle
Rhadamantus, juge assis à son aise,
Plus enflammé qu'une ardente fournaise,
Les yeux ouverts, les oreilles bien grandes,
Fier en parler, cauteleux en demandes,
Rébarbatif, quand son cœur il décharge,
Bref, digne d'être aux enfers en sa charge :
Là, devant lui, vient mainte âme damnée,
Et quand il dit. « Qu'elle soit amenée! »
A ce seul mot, un gros marteau carré
Frappe tel coup contre an portail barré,
Qu'il fait crouler (trembler) les tours du lieu infâme :

Lors, à ce bruit, là-bas, n'y a pauvre âme
Qui ne frémisses et de frayeur ne tremble.

P. 112. — Voyez, au sujet de la table de marbre de la grande salle du Palais, mon roman historique du *Roi des Ribauds*, chap. x. «Autour de cette table, dit Dulaure, au t. III de son *Histoire de Paris*, siégeaient trois tribunaux : la connétablie, l'amirauté, les eaux et forêts de France. » La table de marbre ne perdait donc pas son caractère sérieux et solennel, malgré les festins royaux et les représentations théâtrales qui s'y donnaient.

J'ai lu quelque part que la compagnie des crieurs publics relevait de cette table, ou plutôt de la connétablie qu'elle représentait. C'était du haut de cette table que les contumaces étaient sommés de comparaître dans un délai prescrit, sous peine d'encourir les peines portées par l'arrêt rendu en leur absence.

P. 113. — « En ce temps, le samedi 15 juin 1476, le sénéchal de Normandie, comte de Maulevrier. fils de feu messire Pierre de Brézé, qui fut tué à la rencontre de Montlhéry, lequel sénéchal, qui s'en était allé à la chasse près d'un village nommé Romières-les-Dourdan, à lui appartenant, avec lui y avait mené madame Charlotte de France, sa femme, fille naturelle dudit feu roi Charles et de damoiselle Agnès Sorel. Advint par mâle fortune, après que ladite chasse fut faite et qu'ils furent retournés au souper et au gîte, audit lieu de Romières, ledit sénéchal se retrahit en une chambre pour aller prendre son repos de la nuit, et pareillement sadite femme se retrahit en une autre chambre, laquelle mue de lécherie désordonnée, comme disait sondit mari, tira et amena avec elle un gentilhomme du pays de Poitou nommé Pierre de la Vergne, lequel était veneur de la chasse dudit sénéchal et lequel elle fit coucher avec elle ; laquelle chose fut dite au sénéchal par un sien serviteur et maître d'hôtel, nommé Pierre l'apothicaire ; lequel sénéchal incontinent prit son épée et vint faire rompre l'huis où étaient lesdits dame et veneur, lequel veneur il trouva en chemise, auquel il bailla de son épée dessus la tête et au travers du corps, tellement qu'il le tua. Et ce fait, s'en alla en une chambre ou retrait, au joignant de ladite chambre, où il trouva sadite femme mussée dessous la coûte d'un lit où étaient couchés ses enfants laquelle il prit et la tira par le bras à terre, et eu la tirant à bas lui frappa de ladite épée parmi les épaules, et puis, elle descendue à terre et étant à deux genoux, lui traversa sadite épée parmi les mamelles et estomac,

dont incontinent elle alla de vie à trépas ; et puis, l'envoya enterrer en l'abbaye de Coulons et y fit faire son service et fit enterrer ledit veneur en un jardin, au joignant de l'hôtel où il avait été occis. » JEAN DE TROYES, *Chronique scandaleuse de Louis XI* Jacques de Brézé, poursuivi en justice, fut constitué prisonnier en divers lieux et condamné à mort, en 1481. Mais cette peine fut commuée en une amende de cent mille francs pour le paiement de laquelle il abandonna toutes ses terres, et son fils Louis fut substitué aux biens et titres de sa maison, par grâce spéciale de Louis XI.

P. 116. — Le procès-verbal de la *dégradation de l'ordre* du sieur de Saint-Vallier a été imprimé la première fois dans le *Recueil de divers mémoires, harangues, remontrances et lettres servant à l'histoire de notre temps*, recueillis par Lannel ; le voici : « Et après a été mandé en la Cour messire Charles de Luxembourg, chevalier de l'ordre du roi et comte de Roucy et de Ligny, lequel a dit à ladite Cour avoir charge de par le roi de procéder à l'exauctoration et ôter l'ordre audit de Poitiers. Ce fait, ledit de Luxembourg, en la présence de M. le président Leviste maître Jean Papillon, Jean Berruyer, François Tanet. Pierre Clutin et Raoul Dumeret, conseillers en ladite Cour, et avec eux maître Nicolas Malon, greffier-criminel d'icelle, s'est transporté, et deux gentilshommes dudit comte, en la Tour Carrée où était prisonnier ledit de Poitiers, lequel il a trouvé couché au lit malade : auquel ledit de Luxembourg a dit qu'il était venu, par ordonnance du roi, lui annoncer la sentence d'exauctoration de l'ordre dudit. sieur donnée à l'encontre de lui, laquelle sentence ledit de Luxembourg lui avait montrée et exhibée Sur quoi, ledit de Poitiers a répondu que le roi ne lui pouvait ôter ledit ordre que tous ses confrères ne fussent présents et assemblés, et qu'on lui faisait tort en demandant et requérant acte de ce et davantage qu'il n'avait mérité qu'on lui ôtât ledit ordre. A quoi fut répondu par ledit de Luxembourg, qu'il avait charge et mandement du roi de mettre ladite sentence à exécution, en demandant audit de Poitiers où était son collier de l'ordre. Lequel de Poitiers fit réponse que le roi savait bien où il l'avait perdu, et que ç'avait été à son service ; et au regard de celui de M. Saint-Michel, qu'il avait coutume de porter au cou, par chacun jour, il l'avait perdu le jour qu'il fut constitué prisonnier. Ce fait, lui en fut présenté un autre par ledit de Luxembourg, lequel ledit de Poitiers refusa de prendre par deux fois. A cette cause ledit président Leviste lui remontra qu'il devait obéir au roi, et que ladite Cour l'avait envoyé avec lesdits conseillers pour assister ledit de Luxembourg,

afin de faire mettre ladite sentence à exécution. Et lors, ledit de Poitiers dit donc qu'il obéirait au roi, puisque c'était son plaisir. Ce fait, lui fut mis ledit collier au col et à l'instant lui a été lue, de mot à mot, ladite sentence, présents les dessusdits et un nommé Jacques de Venise, serviteur dudit de Luxembourg, Et après, ladite lecture faite, a été ôté ledit collier audit de Poitiers par ledit comte, qui l'a emporté, et à tant, se sont retirés tous les dessusdits et délaissé illec ledit de Saint-Vallier. »

CHAPITRE IX, p. 122. — Mellin de Saint-Gelais est bien connu parmi les poètes contemporains de Clément Marot; mais Antoine Héroet, qui l'est beaucoup moins, mériterait plutôt de l'être, à cause de la versification claire, élégante et gracieuse de son poème de la *Parfaite amie*. Marot les regardait comme ses rivaux les plus redoutables : il le dit dans son *Eglogue au roi, sous les noms de Pan et Robin*.

Une autre fois, pour l'amour de l'amie,
A tous venans, pendis la chalemie (chalumeau)
Et ce jour-là, à grand' peine on savait
Lequel des deux gagné le prix avait,
Ou de Merlin ou de moi ; dont à l'heure
Thony s'en vint sur le pré grand' allure
Nous accorder, et orna deux roulettes
D'une longueur, de force violettes,
Puis nous en lit présent pour son plaisir;
Mais à Merlin je baillai de choisir.

P. 126. — Clément Marot a fait l'*épitaphe d'Ortis, more du roi* ; elle commence ainsi :

Sous cette tombe gît, et qui?
Un qui chantait *Lacochiqui*.
Ci-gît, que dure mort piqua,
Un qui chantait *Lacochiqua*.

CHAPITRE X, p. 138. — On nommait la gale *mal Saint-Main*, parce que saint Main avait la réputation de la guérir.

P. 146. — Voyez l'explication que donne de ces jeux M. Eloy Johanneau, dans son édition *variorum* de Rabelais; ch. XXII de *Gargantua*.

CHAPITRE XI, p. 150.—Corneille Agrippa raconte, dans ses lettres qu'ayant reçu de la duchesse d'Angoulême l'ordre de chercher par les règles de l'astrologie quelle serait l'issue de la guerre d'Italie, il vit dans les révolutions du ciel que le connétable de Bourbon serait vainqueur cette année-là contre les armées de François I^{er} : ce fut la cause de sa disgrâce à la cour. (Voyez l'article du *Dict.* de Bayle.)

CHAPITRE XII, p. 171.—Voyez, sur l'*Hôtel d'Hercule*, les *Essais de Paris*, par Sainte-Foix : *Rue des Grands-Augustins* ; la *Description de Paris*, par Piganiol de la Force, t. VII, p. 113, et les ouvrages de Dubreuil, Sauval, Jaillot, Brice, Lemaire et autres historiens de la ville de Paris.

P. 172. — « On a dit que Saint-Vallier, entendant la lecture de son arrêt, fut saisi d'une frayeur si violente que ses cheveux, blanchirent en une nuit, et que ses gardes ne le reconnaissaient pas le lendemain. Il avait alors quarante-huit ans.

« M. de Thou (liv. III de son *Histoire*) dit que lorsqu'on le menait au supplice, la frayeur lui donna une fièvre qui depuis est passée en proverbe sous le nom de *fièvre de Saint-Vallier*.

« Il est vrai que la *fièvre de Saint-Vallier* est passée en proverbe ; mais les actes du procès et le rapport de Braillon, médecin du Parlement, prouvent que c'était une fièvre invétérée, qui même avait fait retarder longtemps son supplice, et qui lui avait épargné les tourments de la question.

« Pasquier (liv. VIII, ch. XXXIX de ses *Recherches de la France*) dit que l'horreur de la mort qu'il avait vue de si près lui donna une fièvre, que la nouvelle de sa grâce ne put guérir, et dont il mourut peu de temps après. Ce fait est contredit par tous les actes du procès. » Gaillard. *Histoire de François I^{er}*.

CHAPITRE XIII, p. 175. — Guillaume Crétin, *poète royal* sous trois rois, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, eut de son vivant une immense célébrité qui ne lui survécut pas; car elle reposait sur des *équivoques* que les poètes flamands Chatelain et Meschinot avaient mises en honneur à la cour de Bourgogne. Pasquier, qui l'estimait peu, en parle dans ses *Recherches de*

la France, liv. VII : Toute son étude ne gisait qu'en équivoques, et c'est pourquoi Marot, en la Plainte qu'il fit sur la mort du général Preudhomme, dit qu'aux Champs-Élyséens, entre les autres poètes français, il y trouva *le bon Crétin au vers équivoqué*. » On jugera ce que c'étaient que ces *équivoques* du quinzième siècle, par une citation de quelques rimes de Crétin, qui ne se piquait pas d'être intelligible dans ses bizarres rapprochements de mots identiques de son ; car il n'accorda jamais la rime avec la raison :

Par ces vins verds, Atropos a trop os
Des corps humains rués envers en vers,
Dont un quidam , âpre aux pots. à propos ,
A fort blâmé ses tours pervers par vers.

« Plus Crétin alla sur l'âge, dit Pasquier, plus il s'adonna à ce sujet, y apportant toujours quelque nouvelle grotesque. » Depuis Crétin, Vadé a fait ses *Amphigouris*. et le marquis de Bièvre sa tragédie de *Vercingétorix*.

P. 176. — Diane de Poitiers, pour acheter la grâce de son père, se donna-t-elle à François I^{er} ? L'examen de cette question demanderait une longue dissertation qui ne serait pas sans intérêt. Dreux du Radier, dans ses *Anecdotes des reines de France*, Gaillard, dans son *Histoire de François I^{er}*, et Le Laboureur, dans ses *Additions aux mémoires de Castelnau*, se sont prononcés pour la négative; mais l'opinion contraire a été soutenue par Bayle, dans son *Dictionnaire historique*; par Mézeray, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*; par La Planche, dans son *Histoire de François II*, etc. Ces autorités sont assez imposantes pour n'avoir pas besoin de citer après elles l'auteur des *Galanteries des rois de France*, Varillas, etc. Il paraît certain que la tradition de la Cour était conforme à cette opinion, et l'on peut s'en rapporter à ces paroles si claires et si positives de Brantôme, dans ses *Dames galantes*: « J'ai ouï parler d'un grand seigneur qui, ayant été jugé d'avoir la tête tranchée, si qu'étant sur l'échafaud sa grâce survint, que sa fille, qui était des plus belles, avait obtenue, et descendant de l'échafaud, il ne dit autre chose, sinon: « Sauve le bon cas de ma fille, qui m'a si bien sauvé! » Je pourrai bien un jour publier

une dissertation pour prouver que Diane de Poitiers a été la maîtresse de François 1^{er} avant d'être celle de Henri II.

P. 329. — Le *Saint-Graal* ou *Gréal* était un plat de grès qu'on disait avoir servi à la cène de Jésus-Christ, et qu'on montrait à Gênes. Nos vieux romans, qui célèbrent la conquête du Saint-Graal, veulent que ce soit une fiole renfermant du sang de Jésus. Voyez, sur la relique de Gênes, les *Chroniques de Jean d'Auton*, que j'ai publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale.

CHAPITRE XIV, p. 188. — Le procès-verbal de l'exécution de l'arrêt de Saint-Vallier est rapporté dans le recueil de pièces de Lannel, avec les autres pièces du procès. Nous citerons seulement le passage relatif à la manière inusitée dont il fut conduit au lieu du supplice : « Et une heure après ou environ, me suis derechef transporté (c'est le greffier Malon qui parle) avec ma compagnie en la Tour Carrée, et ai derechef très-instamment requis ledit sieur de Saint-Vallier de dire la vérité des interrogations qui cejourd'hui lui avaient été faites par ladite Cour, et il a répondu qu'il ne sait autre chose, sinon ce qu'il a confessé par son procès, et qu'il donne congé à son confesseur de dire et déclarer toute la confession qu'il a faite par devant lui. Ce fait, a été ledit Saint-Vallier prins et mené jusque sur le perron des Grands-Degrés du Palais, et illec, après son cri fait, a été mis et mené sur une mule, et derrière lui en croupe un archer de cette ville de Paris, et de là mené en la place de Grève, et à le conduire étaient les archers, arbalétriers et sergents à verge et le guet de cette ville de Paris; et illec a été descendu, et après qu'il a été réconcilié, a été monté sur l'échafaud, illec préparé pour faire mettre ledit arrêt donné à l'encontre de lui en exécution. Et incontinent est survenu François Gesse, archer de la garde du roi, lequel m'a présenté deux lettres du roi, l'une patente scellée en cire verte sur lacs de soie, et une autre lettre missive, par lesquelles lettres patentes ledit sire commuait la peine de mort, en laquelle était condamné ledit Saint-Vallier, à prison. Par quoi, ai différé de mettre à exécution ledit arrêt, et illec délaissé ledit Saint-Vallier sur ledit échafaud avec l'exécuteur.... »

FIN DES NOTES ET DISSERTATIONS.

1

Cet essai, dégagé de tout appareil imposant de citations et de notes n'est que l'analyse d'une histoire complète des *Fous en titre d'office* que nous préparons depuis longtemps. Dreux du Radier a fait une dissertation sur le même sujet, dans ses *Récréations historiques*.

Bibliothèque nationale de France



Tous les renvois de pages contenus dans ce
texte font référence à l'édition originale